TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 675 — JEUDI 12 AOUT 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Spadolini chargé de former le nouveau gouvernement italien

LIRE PAGE 7

LA GUERRE DU LIBAN ET LES SUITES DE L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS

L'étrange logique de M. Begin

En plus du terrorisme sanglant dont Paris vient de subir les effets, il existe un autre terrorisme qui, pour n'être pas meurtrier, est tout de même fort déplaisant : le terrorisme « intellectuel » qui, maniant l'amalgame, le slogan et le réflexe conditionné, vise à priver celui qui en est victime de son sens critique et de sa faculté de jugement.

Punir de l'enfer le moindre péché véniel afin de prévenir le péché plus grave, mettre dans le même sac le critique amical et l'ennemi mortel, tels sont ses procédés les plus usuels, dont l'effet en politique peut être redoutable.

Les amalgames couramment pratiqués à propos du terrorisme et des événements d'aujourd'hui au Proche-Orient montrent que la tentation est bien vivace. Reconnaissons que M. Begin n'a pas inauguré cette surenchère verbale et que les expressions de « génocide » (au Liban), de « fascisme, (en Israël) ont d'abord été employées par d'autres. Mais le premier ministre israélien est entré à son tour dans cette logique infernale en identifiant Beyrouth et Berlin, M. Arafat et Hitler, puis en établissant un rapprochement entre le mot malheureux d'Oradour prononcé à son corps défendant par M. Mitterrand et la tuerie de la rue des Rosiers. Et on le savait déjà tout prêt à poser l'équation d'un nouveau terrorisme intellectuel : « critique du gouvernement israélien = adversaire de l'Etat d'Israël = antisémite ».

De deux choses l'une, pourtant : ou bien le massacre de la rue des Rosiers est l'œuvre des « terroristes de l'O.L.P. », comme l'a affirmé d'emblée l'ambassade d'Israël à Paris, ou bien il est, comme le dit M. Begin, « la conséquence d'une attitude anti-israélienne, qui est aussi antijuive, dans l'ensemble des médias français ». Dans le premier cas, les tueurs sont venus d'ailleurs ; dans l'autre, il faut l'attribuer à des antisémites français, galvanisés par la propagande française.

En réalité, les dirigeants de Jérusalem savent fort bien que le massacre, condamné par l'O.L.P., a sans doute été le fait de dissidents palestiniens. Mais l'occasion est trop belle de culpabiliser à cette occasion la population française, comme on l'avait fait (bien à tort) après l'attentat de la rue Copernic : d'une part, pour un antisémistisme qui, pour être latent et tenace, n'est pas près de prendre ces formes extrêmes, mais aussi pour la politique de ses gouvernants, qui n'a pas l'heur de plaire à M. Begin.

Mais ce dernier va beaucoup plus loin en se disant prêt à « appeler la jeunesse de notre peuple en France à défendre la vie des juifs et leur dignité ». On ne savait pas que le premier ministre israélien se considérait comme responsable des tâches de police ailleurs que chez lui... ou qu'au Liban, et encore moins que les Français juifs ne devaient pas être considérés comme une partie du « peuple de France », mais d'un autre. Faudra-t-il parler, après les querelles déjà tristes sur la double appartenance, de « simple appartenance » au profit de l'Etat juif ? Cette étrange logique a été sagement écartée par les responsables de la communauté juive en France, qui ont choisi d'ignorer l'appel de M. Begin.

Sans doute, le chef du gouvernement israélien a-t-il été traumatisé par l'holocauste dans lequel a péri la quasi-totalité de sa famille, par l'antisémitisme qu'il a vu à l'œuvre en Europe orientale, enfin par le terrorisme palestinien. Sa réaction n'en reste pas moins inacceptable dans la forme et irresponsable quant au fond.

Les chances d'un règlement rapide compromises par les « amendements » d'Israël au plan Habib

Tandis que continuaient les tractations destinées à assurer le départ des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest, la pression militaire de l'armée israélienne sur la capitale libanaise s'est accentuée mardi 10 et mercredi 11 août. Les unités de Jérusalem ont opéré des mouvements importants surtout dans la région côtière ; la marine, l'aviation et l'artillerie ont poursuivi le pilonnage, par intermittence, de Beyrouth-Ouest.

Le cabinet libanais devait se réunir ce mercredi pour examiner les contre-propositions d'Israël concernant le « plan Habib ». Les amendements requis par Jérusalem ont suscité de la déception dans les milieux palestiniens et libanais, compte tenu des difficultés supplémentaires qu'ils risquent d'engendrer. A l'exception de Washington et de Paris, où l'on se dit « prudemment optimiste », la plupart des capitales étrangères ne cachent pas leur scepticisme quant à un dénouement proche de la crise.

Le « oui, mais... » de Jérusalem

Le « prudent optimisme » qu'affichent Washington et Paris devant la réponse israélienne au plan Habib est indispensable dans la délicate partie diplomatique qui se joue au Liban. Le « oui, mais... » de Jérusalem comporte des conditions si draconiennes qu'on peut craindre une nouvelle et longue impasse dans les tractations menées par l'émissaire américain, M. Habib.

Le principal obstacle à une entente paraît être l'exigence de M. Begin que l'armée régulière libanaise, et non un contingent français de la force multinationale, assure le départ du premier groupe de fedayin quittant Beyrouth, et que les unités envoyées par Paris, Rome et Washington ne s'installent dans la capitale qu'après l'évacuation de la « *majorité des terroristes palestiniens* ». Cette exigence risque d'être inacceptable tant pour les hommes de M. Arafat que pour leurs alliés libanais. En effet, l'armée libanaise, commandée essentiellement par des maronites, ne bénéficie pas de la confiance des « palestino-progressistes ». Les fedayin craignent de traverser les lignes israéliennes pour se rendre au port de Beyrouth ou à la frontière syrienne sans une solide escorte internationale qui ne soit pas impliquée dans le conflit. Pour leur part, les musulmans libanais et les divers partis et organisations de gauche se trouvant à Beyrouth-Ouest redoutent d'être abandonnés à la merci des puissantes milices phalangistes dirigées par M. Bechir Gemayel. Toutes les informations en provenance de Beyrouth sont à ce sujet concordantes : ce sont les Libanais, davantage que les Palestiniens, qui veulent des garanties concrètes pour leur sécurité après le départ des fedayin.

Une autre revendication israélienne contribue à nourrir la méfiance des Libanais musulmans et progressistes : M. Begin veut limiter le mandat de la force multinationale à une durée de trente jours, en d'autres termes une quinzaine de jours après le départ du dernier combattant palestinien. On

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

Le premier ministre, le maire de Paris et de nombreuses personnalités à l'office de la grande synagogue

De nombreuses personnalités politiques, syndicales et religieuses, dont le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et le maire de la capitale, M. Jacques Chirac, devaient assister, mercredi 11 août, en fin de journée aux cérémonies organisées à la grande synagogue de la rue de la victoire et au mémorial du Juif inconnu rue Geoffroy-l'Asnier, après la fusillade qui a coûté la vie à six personnes, lundi, rue des Rosiers. Le chef de l'Etat devait être représenté à ces cérémonies par son directeur-adjoint de cabinet, M. Gilles Ménage.

Les premiers résultats de l'enquête ouverte après la tuerie seront examinés, mardi 17 août, à l'Elysée, lors d'un conseil restreint consacré à la sécurité, présidé par M. François Mitterrand. Malgré les révélations de M. Gaston Defferre mardi, mettant en cause implicitement le groupe dissident palestinien d'Abou Nidal, enquêteurs et magistrats restent très prudents.

Une enquête bousculée par la politique

Deux logiques aux légitimités opposées. Celle de l'enquête, qui induit des impératifs de prudence, de réserve et de patience. Celle du pouvoir, qui tient à rassurer, calmer, prouver, et vite. La contradiction n'est pas nouvelle ; la tuerie de la rue des Rosiers n'aura pas failli à la règle. Une journée à peine après l'attentat, M. Gaston Defferre a tenu à parler et, incidemment, à conclure. Mardi 10 août, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a choisi la première chaîne de télévision pour révéler les premiers éléments de l'enquête et ébaucher une conviction profonde sur la nature des tueurs.

Mettant en cause une « *organisation internationale commettant des attentats antisémites à travers l'Europe* » et affirmant que « *le drame de la rue des Rosiers est un attentat en rapport avec la situation que nous connaissons, hélas, depuis plusieurs années, au Moyen-Orient* », M. Defferre s'est appuyé sur le seul indice matériel notable recueilli par la brigade criminelle. Balles et étuis de cartouche ont permis d'identifier en effet l'origine d'une des armes utilisées par le commando : un pistolet mitrailleur de fabrication polonaise (le WZ-63) de petite taille et fort maniable *(nos dernières éditions)*. En soi ce n'est rien, si ce n'est qu'à cette arme fort particulière sont déjà associées deux actions terroristes : à Vienne, en août 1981, contre une synagogue; à Londres, en juin dernier, contre l'ambassadeur d'Israël. Et que, de plus, l'on s'accorde à attribuer ces deux attentats au groupe dissident palestinien dirigé par Abou Nidal. La mise en cause n'est qu'implicite, M. Defferre étant resté dans le vague, mais c'est bien ce mouvement qu'il a voulu désigner en estimant « *que l'on se trouve en présence d'une organisation internationale qui dispose d'un lot de WZ-63 qu'elle a utilisé pour commettre des attentats antisémites à travers l'Europe* ».

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 3.)

M. Defferre et le droit d'asile

A chaque époque troublée sa remise en cause du droit d'asile. Les heures qui ont suivi le drame de la rue des Rosiers n'y ont pas fait exception. Pas plus qu'on n'avait oublié de s'interroger sur sa portée après l'explosion de la rue Marbeuf.

Dans les deux cas, le ministre de l'intérieur, fonction oblige, fait entendre sa voix. En avril dernier, après l'attentat de la rue Marbeuf, dirigé cette fois contre un hebdomadaire pro-irakien, M. Gaston Defferre se proposait de faire recenser « tous ceux qui, parmi les étrangers, peuvent porter atteinte à la sécurité de la France, même s'ils s'y trouvent à titre officiel », *afin de les contraindre à partir.*

En contrepoint, le ministre de la justice ajoutait sa note pour observer qu'une terre d'asile « n'est pas un sanctuaire, pas non plus un repaire ».

Aujourd'hui, M. Defferre appelle à une définition plus précise du droit d'asile car, dit-il, « il n'est pas acceptable que des Français puissent être tués par des individus qui se réclament de ce droit sur notre territoire ».

Outre qu'on serait tenté d'ajouter « des étrangers non plus », *il n'y a pas lieu de contester le bien-fondé des déclarations du ministre de l'intérieur. Car le droit d'asile, par définition dans une démocratie, ne peut guère bénéficier à des délinquants, seraient-ils affublés parfois du titre de diplomate et, ainsi, régis par un autre statut.*

Depuis qu'elle est au pouvoir, la majorité s'est, en général, tenue à une politique généreuse en matière de droit d'asile. On sait à quel point l'Espagne s'en plaint. Les mêmes textes permettaient autrefois à une majorité moins attentive sur ce point de suivre une ligne plus restrictive.

Il ressort assez clairement de ce rapprochement qu'une modification législative n'est ni nécessaire ni urgente. Aussi faut-il ranger les observations de M. Defferre dans la liste des propos de circonstances qui devraient, raisonnablement, n'être pas davantage.

RÉPONSE A M. JEAN GANDOIS

Une politique industrielle ne peut pas être la politique des industriels

par DIDIER MOTCHANE (*)

Au moment où le gouvernement convie la nation tout entière à mesurer l'enjeu de la guerre économique qu'elle doit affronter, M. Jean Gandois, administrateur général démissionnaire de Rhône-Poulenc, vient de confier au *Monde* (1) des réflexions sur notre politique industrielle qui appellent assurément l'attention. Non pas, faut-il le dire, en raison de l'éclat supplémentaire que les circonstances de sa démission jettent sur ces propos : ces circonstances ne regardent, après tout, que sa conscience, et il n'y a pas lieu de les évoquer ici. Mais certainement parce que l'autorité que lui donnent les responsabilités dont il avait la charge et la résonance immédiate qu'évoque un discours aussi conforme au libéralisme avancé que le sien donne une valeur emblématique à cette profession de foi des illusions de la culture économique de notre temps.

M. Gandois refuse de se situer politiquement : par rapport à la démarche qu'il poursuit, ce n'est pas la sincérité mais le réalisme d'une telle position qui est en cause. « *La vérité,* dit-il, *est que je n'ai jamais réagi en fonction d'une idéologie.* » Une telle affirmation, venant de sa part, constitue peut-être une habileté ; en tout cas, et à l'évidence, une erreur. Et, s'il nous importe de remarquer combien son discours est idéologique et procède d'assertions que le raisonnement contredit et l'expérience confirme, c'est qu'il nous permet, *a contrario,* non seulement de rappeler que l'économie est politique, *mais* surtout de mettre en lumière certaines des conditions de possibilité et de cohérence de la politique industrielle dont nous avons besoin.

M. Gandois centre l'ensemble de son propos sur les nationalisations. Les critiques dont il les accable, et dont la succession correspond aux étapes de l'élargissement et du renforcement du secteur public auxquelles il a assisté avec nous depuis un an, forment, jusqu'au point d'orgue de son départ, un decrescendo que nous ne pensons pas déformer en le résumant de la manière suivantevante :

1) « *Les nationalisations ne comportent que des inconvénients et aucun avantage* » (déclaration de M. Gandois cité par *le Monde* du 12 mai 1981).

2) Lorsque, « *en juillet 1981, il faut se rendre à l'évidence, c'est-à-dire que la volonté du gouvernement d'appliquer son programme de nationalisation* (appareil) *inéluctable* », il faut pour essayer d'être constructif, tenter de limiter les dégâts, c'est-à-dire « *lutter contre la nationalisation à 100 % et mener un combat actif pour obtenir une juste indemnisation* » (ce qui laisse clairement entendre que l'équité dans cette affaire aurait été en péril).

Le mal étant fait, reste l'espoir de faire prévaloir malgré tout un bon usage des entreprises nationalisées, « *selon une conception qui s'oppose à* (celle) *qui consiste à considérer l'entreprise comme un outil politique* ».

(Lire la suite page 18.)

(*) Secrétaire national du parti socialiste chargé de l'action culturelle.

(1) Dans sa livraison datée du 7 août 1982.

AU JOUR LE JOUR

AU-DELA DES MOTS

Les mots sont toujours révélateurs. Ainsi, pendant la guerre, on disait israélites quand on respectait les juifs et juifs quand ont était antisémite.

Plus tard, la reconnaissance du fait sémite se fit par l'emploi du mot juif, au point de provoquer la quasi-disparition du terme israélite. Mais le racisme n'avait pas pour autant disparu puisque l'on vient de le voir réapparaître à travers ceux qui veulent assimiler tous les juifs à une tendance — serait-elle dominante — de l'Etat israélien.

Les mots ne sont pas innocents, et ils continuent de vivre. En revanche, rue des Rosiers, ce sont des innocents qui sont morts.

TIRESIAS.

Les juifs de France et Israël

Entendre oui ! Obéir non !

(Lire page 4 l'article de THIERRY BREHIER)

UN « TOUBIB DES TROPIQUES »

Soigner le tiers-monde

Raconter sa vie. L'exercice est difficile, voire impossible, à moins qu'un talent littéraire vrai, joint à une existence mouvementée, ne rende l'entreprise troublante, émouvante et passionnée.

L'histoire du médecin-général Léon Lapeyssonnie commence dans le midi de la France, au début de la première guerre mondiale. Après l'euphorie de la victoire, les nuages s'amoncellent de nouveau sur l'Europe, la guerre d'Espagne éclate, un nouveau conflit s'annonce. Le futur général entreprend des études de médecine, qu'il poursuit à Lyon, déjà dans l'armée. Jusque-là, rien que de très classique. La guerre, puis la défaite et six mois de captivité modifieront le cours de cette existence et prépareront Lapeyssonnie à « *servir* », d'une manière hors du commun.

C'est en Afrique noire, pendant la guerre, qu'il découvre ce qui sera, plus tard, l'essentiel de sa mission : soigner, mais soigner le groupe, non pas au mépris de l'individu malade, mais, plus simplement, parce que l'immensité des problèmes sanitaires, dans le tiers-monde, impose une telle démarche.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 21.)

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ?

Poursuivant son enquête commencée le 8 juillet, « le *Monde* des livres » publiera demain les réponses de

JACQUES BOREL,
DANIEL BOULANGER,
HECTOR BIANCIOTTI.

Le Monde

idées

Crise

Les vacances ne font pas disparaître la crise économique. André Cruiziat demande qu'on en mesure bien l'enjeu : pour lui, il s'agit d'une mutation de l'ensemble de notre monde à essayer de négocier sur vingt ans, au moindre coût. Jean-François Delorme souligne la difficulté du blocage des prix aussi longtemps qu'un véritable contrôle – démocratique, populaire ou social – n'est pas mis en place. M. Varlin réplique à Christian Beullac, qui voyait dans l'exportation la clé de tout, qu'à l'affaiblissement de notre compétitivité il faut ajouter comme élément négatif une insuffisante créativité. Enfin, René Challande répond à Paul Boccara sur les nouveaux critères de gestion.

Une mutation à négocier sur vingt ans

par ANDRÉ CRUIZIAT (*)

L'important, aujourd'hui, est de faire comprendre au maximum de Français capables de regarder l'avenir en face, que (contrairement à la plupart des discours politiques giscardiens ou mitterrandistes) nous ne traversons pas une crise susceptible d'être maîtrisée en quelques mois ; mais *qu'il s'agit d'une mutation de l'ensemble de notre monde, ce qui est d'une tout autre envergure et qu'il convient dorénavant de négocier sur vingt ans, au moindre coût, pour les générations montantes.*

On peut regrouper le diagnostic autour de cinq thèmes illustrant chacun une évolution à la fois irréversible et inévitablement coûteuse pour nous, sauf à parier sur les incertitudes de l'Histoire.

L'ensemble plaide pour une nécessité : investir plus et consommer moins si l'on entend, dans le nouveau contexte, retrouver des capacités concurrentielles sur les produits et les services qu'il conviendra de vendre aux peuples de la Terre tels qu'ils sont aujourd'hui et deviendront demain.

A chacun d'enrichir ses rappels comme il l'entendra puisqu'il s'agit ici uniquement d'énumérer la liste des problèmes inéluctables que le monde d'aujourd'hui pose aux pays industriels occidentaux.

I. – Ce que nous quittons ? – Trente années de croissance (intitulées par J. Fourastié « Les 30 glorieuses ») *qui ont vu tripler le revenu* des pays du monde occidental, le nôtre compris.

II. – Les faits nouveaux ? – En se limitant aux tendances les plus lourdes, distinctes de l'inflation, du chômage ou des dérèglements monétaires internationaux que l'on peut considérer plutôt comme des effets de moyen terme.

1) *Le passage d'une énergie abondante et bon marché à une énergie chère et risquant la rareté.* Le pétrole est passé de 2 dollars le baril, après la guerre, à 35 aujourd'hui (avec un dollar approchant les 7 F en 1982). L'accalmie actuelle ne peut nullement être prise pour un gel structurel de cette situation qui demeure grosse de fragilités, notamment politiques, concernant les principaux pays producteurs et exportateurs de pétrole.

2) *La disparition du monopole de la fabrication de produits manufacturés, par les seuls pays occidentaux.*

L'arrivée du Japon et des nouveaux pays industriels (N.P.I.) qui (étant donnés leurs faibles coûts salariaux et leur moindre couverture sociale) vont sans cesse accroître, à notre détriment, leur part du marché mondial. Non seulement dans les produits de « bas de gamme » technique : acier, cuirs, textiles, etc., ce qui est déjà fait depuis une décennie, mais dans les gammes moyennes de biens d'équipements et de travaux publics, où les N.P.I. ont atteint le niveau concurrentiel.

3) *La nécessité de se placer dans les industries de pointe* (informatique, espace, biotechnologie, etc.) domaine où ne demeureront compétitifs dans l'avenir que les seuls États capables de tenir une part notable du marché mondial. Aucun marché intérieur de type européen n'y peut suffire.

C'est dire que la sauvegarde d'emplois et d'un minimum d'indépendance nationale à ce propos ne peut s'assumer qu'au prix de dizaines de milliards de francs d'investissements, pendant une ou deux décennies, dans la recherche et le développement.

A ces investissements lourds concernant la réadaptation industrielle, il convient d'ajouter les coûts sociaux d'un chômage important et *durable*, sans compter des politiques de conversion professionnelle, devenues indispensables.

4) *Les conséquences du poids grandissant des pays en développement* par rapport aux pays industriels occidentaux.

Autour de l'an 2000, le rapport démographique entre les uns et les autres franchira le seuil de 5 à 1, alors qu'il était de 2 à 1, en 1960. Les 5 milliards d'habitants des pays en développement comprendront plus de 50 % de moins de vingt ans ; le milliard des pays industriels, une proportion appréciable de plus de soixante.

De bon gré (par l'augmentation volontaire de l'aide et des transferts) ou de mauvais gré (par le biais de dettes impayées, sans compter celles de l'Est européen, de la requête de soutiens de plus en plus exigeants, de la pression des émigrations, etc.) les pays pauvres imposeront vraisemblablement des *dépenses de plus en plus élevées* aux pays riches.

5) *Les contraintes de la défense française et européenne.* Le monde est dangereux ; près de cent trente conflits armés ont éclaté depuis la dernière guerre mondiale. L'U.R.S.S., depuis trente ans, investit implacablement 10, 15 % ou au-delà, de son P.N.B. dans l'armement. L'Occident, sauf les États Unis, moins de 5.

Négocier avec l'U.R.S.S. pourune, décélération de la croissance des armements implique de le faire en position d'un relatif équilibre stratégique Est-Ouest. Il est donc difficile d'échapper aux précautions militaires (et à leurs coûts) pour limiter la poursuite des déstabilisations de tel ou tel pays, modifiant l'équilibre des forces Est-Ouest, et éviter une « finlandisation » future de l'Occident.

C'est dire combien s'additionnent, pour tous les observateurs du monde, les raisons de transférer les revenus de notre haute consommation vers des investissements intelligents susceptibles de renouveler nos chances de compétitivité et favoriser l'essor économique de nos éventuels clients.

III. – Les chances à saisir. – Sur le total de 4 milliards 200 millions d'habitants de notre planète en 1979, 3 milliards 600 mil*lions vivent au-dessous d'un niveau* de revenus estimé à 7 500 dollars par tête et par an (dont 2 milliards et demi, au-dessous de 750). Nous sommes parmi les populations vivant, en moyenne, au-dessus de 10 000 dollars. Est-ce l'apocalypse de quitter ce niveau de consommation pour sauver les chances réelles de notre avenir, alors que de s'y cramponner revient à perdre encore plus sûrement et les chances d'avenir, et le niveau de consommation ?

Ces chances tiennent dans ce fait considérable : le monde franchira le seuil de 6 milliards d'habitants vers l'an 2000 et poursuivra encore cette croissance dans les décennies qui suivront. C'est dire l'immensité des besoins en nourriture, santé, logements, communications, développement etc..., auxquels le monde devra faire face. La chance des français sera d'être parmi ceux qui acceptent de courir parmi tous ces mondes, pour tirer notre outil économique et culturel au service de cette exaltante entreprise.

C'est dire que si une vue plus claire de l'environnement international ne résout pas les choix sévères qu'implique une politique intérieure adéquate, elle demeure la justifica*tion la plus convaincante pour s'y ré*soudre.

En fait, ces réalités s'imposent depuis 1974. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. *Sachons enfin que si nous voulons rebondir dans les 20 années qui viennent, la nécessité historique d'une austérité s'impose dès maintenant.*

La première condition pour l'emporter dans une guerre – fût-elle non sanglante – s'est toujours mesurée à la capacité de s'en donner les moyens !

(*) Directeur d'un centre de formation aux problèmes internationaux.

Le contrôle social des prix reste à inventer

par J.-F. DELORME (*)

Depuis le lundi 14 juin, les personnels de la Direction générale de la concurrence et de la consommation relèvent les prix dans les magasins et veillent au respect des mesures de blocage décidées par le gouvernement.

Depuis plusieurs années, le syndicat C.F.D.T. de cette administration, partant de la pratique du métier de contrôleur, s'interroge sur l'efficacité des politiques en matière de prix.

I. — Les difficultés d'un blocage

Un blocage ralentit la diffusion des hausses mais ne peut empêcher certains prix de monter : à l'extérieur l'inflation existe et nous ne vivons pas en autarcie. Ainsi, pour d'excellentes raisons, il est néces*saire de prévoir dès le départ des ex*ceptions dont la liste est déjà longue.

Déclarer un blocage est facile : la première difficulté est de le faire respecter et la deuxième d'en sortir.

Les moyens de tourner un blocage *sont nombreux :*

Fraude classique :

– Augmenter les prix avant le passage du contrôleur.

– Non-communication des listes de prix obligeant à faire des relevés alors que certains magasins contiennent plus de vingt mille articles.

Cela est facilité par le nombre ridicule de contrôleurs : pour le département de Paris, soixante-trois contrôleurs pour plus de trois cent *mille points de vente.*

Pendant deux semaines, pour les relevés, vingt mille fonctionnaires se sont intéressés aux prix : depuis le 27 juin, les mille quatre cents contrôleurs de la Direction de la concurrence sont seuls.

De plus, le blocage s'accompagne pour les produits frais et les importations de réglementations particulières. Ces mesures supposent des contrôles souvent plus complexes qu'un contrôle de blocage.

L'économiste S. C. Kolm, partisan du contrôle des prix, estime que pour être efficace celui-ci nécessite l'intervention de soixante mille agents. Même en tant que syndicalistes, tout en soulignant l'insuffisance criante de nos effectifs et moyens matériels, nous ne souhaitons pas un tel renforcement de notre administration, car blocage et taxation généralisée, probablement nécessaires, sont difficilement envisageables sur une longue période.

De notre expérience de la réglementation des prix, nous tirons la conclusion qu'une réglementation pour être efficace doit être assez simple pour que le consommateur puisse en vérifier l'application.

La proposition des organisations de consommateurs, au dernier Comité national de la consommation, de création de comité d'information sur les prix pourrait aller dans ce sens.

II — Le 1er novembre 1982

Le problème de fond d'un blocage est la sortie. Pour éviter des rattrapages, il est déjà prévu deux types de mesures : les accords de régulation et la taxation :

– Les accords de régulation sont, pour l'instant, la base de la politique contractuelle de M. Delors. Pourtant, leurs inconvénients sont multiples : augmentations en pourcentage, négociations administration-professionnels, programmation de hausses très tôt dans l'année, absence de sanctions.

Notre expérience nous a montré qu'une réglementation ne peut se faire valablement entre les professionnels défendant des intérêts bien tangibles et l'administration représentée par de hauts fonctionnaires pour qui l'intérêt général est souvent flou, lointain et parfois acquis aux idées patronales. Toute négociation en matière de prix devrait opposer : patronat d'une part, consommateurs et syndicats de l'autre, l'administration jouant le rôle d'arbitre. Cette proposition *n'a rien d'utopique*, ce dispositif est analogue à celui prévu par la loi Quillot sur les loyers.

– La taxation : parfois nécessaire, elle provoque le plus souvent un alignement par le haut. Nos propres enquêtes *récentes, mais restées* confidentielles, ont montré que le prix réglementé était celui qui permettrait à l'entreprise la moins performante de vivre. Toutes les autres entreprises pratiquant elles aussi le prix réglementé empochent des surprofits. Ce n'est pas un boulanger, maintenant célèbre, de La Ciotat qui nous contredira.

M. Delors répète que la liberté est un principe, mais que tous les abus doivent être sanctionnés. Malheureusement, la réglementation en matière d'abus (A. M. N° 73.49 P) est à peu près inopérante. Ce texte ne s'applique qu'à la distribution, et la marge abusive est déterminée par comparaison avec la marge habituellement pratiquée dans les mêmes commerces pour des produits identiques.

De ce fait, ce texte qui existe depuis 1973 n'a pu être utilisé plus de deux cents fois.

Nous considérons, pour sortir du blocage, qu'il est possible d'élaborer une réglementation plus cohérente qui éviterait l'alignement par le haut de la taxation.

Les mesures prises prévoient à la fois le blocage des prix et des salaires. Si, à la sortie du blocage, on considère que prix et salaires doivent être liés, il est temps d'utiliser l'article L 432.4 dernier alinéa du code du travail :

« *Les comités d'entreprise sont habilités à donner des avis sur les augmentations de prix. Ils peuvent être consultés par les fonctionnaires chargés de la fixation et du contrôle des prix.* »

Ce texte n'est pas un « droit nouveau ». Il date de 1945 !

III. — Des réformes de structures

Le blocage des prix maintient en l'état l'ensemble de l'appareil de production et de distribution. Pourtant, chacun s'accorde à considérer que des réformes de structures sont nécessaires.

L'introduction de ces réformes suppose la connaissance des mécanismes de formation des prix, des circuits de distribution et des marchés. Ce type d'étude a été entrepris depuis un an par la Direction de la concurrence, mais, semble-t-il, détourné de son objectif par l'ancien directeur général, M. Blanc.

Ce type d'étude permettrait de faire apparaître les circuits excessifs, les marges abusives, les rentes de situation, les gaspillages et les indexations incohérentes.

Une fois ces études faites, il faut la volonté politique de changer ces situations contre tous les corporatismes.

Hormis cet aspect, connaissance de la formation des prix, on pourrait envisager :

– Le développement de l'information du consommateur :

Le consommateur idéal, selon la libre concurrence, qui court dans tous les magasins pour faire des comparaisons est une vue de l'esprit : on suppose que le temps n'a aucune valeur. Le projet de Mme Lalumière, du Centre d'observation des prix, indiquera au consommateur une moyenne (le premier quartile), pas un magasin. Le consommateur, si on lui en donne les moyens, peut exercer une pression anti-inflationniste sur l'extrémité de la chaîne de distribution.

Pour éviter les ravages du principe plus le prix est élevé plus la qualité est bonne, on pourrait dans certains secteurs rendre obligatoire l'affichage du prix d'achat à côté du *prix de vente. Une réglementation* de ce type a existé en 1947 pour les fruits et légumes.

– En matière de concurrence : le texte sur les contrôles de concentration n'a pu être utilisé que deux fois depuis qu'il existe.

Pour que le consommateur ait une quelconque influence sur le niveau des prix, il ne faut pas que la concurrence se fasse par des artifices. Dans cette optique, on pourrait :

– Limiter la publicité dans le coût d'un produit (c'est le consommateur qui la paie) ;

– Augmenter la durée de vie des produits ;

– Empêcher les pièges de la distribution : marge unique par rayon pour mettre fin aux prix d'appel, connaissance des marques et sous-marques pour un produit identique.

M. Jospin a estimé récemment que l'inflation était le résultat de la lutte des classes ; le contrôle social des prix reste à inventer. Nos diverses propositions en matière de prix, de concurrence et de consommation vont dans ce sens.

Contrôle démocratique, contrôle populaire ou contrôle social : peu importe la formule, il est temps que la société en général et les consommateurs en particulier prennent en charge le problème des prix autrement qu'en disant, ainsi que le montrent les sondages : « *L'Etat n'a qu'à les bloquer.* »

(*) Secrétaire général du syndicat C.F.D.T. de la concurrence et de la consommation.

RÉPLIQUES A...

PAUL BOCCARA

Gérer autrement, pourquoi ?

M. René Challande nous écrit à propos de l'article de Paul Boccara, « Gérer autrement, pourquoi ? » (le Monde *du 2 juin 1982) :*

Il peut certes y avoir excès stérile et nocif de l'accumulation des moyens matériels destinés à remplacer la main-d'œuvre, mais le rapport synthétique nouveau proposé par P. Boccara, soit V.A./C. (Valeur ajoutée/Capital matériel et financier) est-il pour autant favorable au développement équilibré qui est souhaité ?

Il est vrai que P. Boccara considère que la croissance du rapport V.A./C. doit se faire au moyen de la croissance simultanée de V.A. et de C., ce dernier ne croissant pas trop vite pour éviter les gaspillages.

Mais le fait de fixer les idées sur un rapport ou un taux comporte des risques, entre autres celui d'être pris à la lettre. V.A./C. en effet ne sera jamais aussi élevé que lorsque C. tendra vers 0/ et V.A. vers l'infini, c'est-à-dire lorsque tous les travailleurs produiront les richesses au moyen d'outils individuels, pendant des journées de travail de seize heures, et si possible, six jours sur sept... Ce serait là la sortie de la crise, mais à reculons.

La formule adéquate

Il est donc indispensable que l'indice choisi comme référence reflète fidèlement le nouveau développement souhaité. La formule adéquate semble être V.A.× I.P./C. (I.P. étant l'indice de productivité), ce qui peut se traduire par V.A./C. × N. (N. étant l'effectif de la main-d'œuvre). Cet indice, qui peut être pondéré par branche (toutes les branches ne requérant pas la même intensité capitalistique, c'est à dire C./V.A.), devrait être le plus élevé possible.

Les aides de la collectivité publique seraient attribuées proportionnellement, et la fiscalité sur les entreprises, y compris les « charges sociales », devrait être inversement proportionnelle à la valeur de cet indice, afin d'orienter les choses dans la bonne voie.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires *(deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger *tous* les noms propres en capitales d'imprimerie.

CHRISTIAN BEULLAC

Relance par l'exportation

M. Varlin, cadre de l'Institut électronique, nous écrit à la suite de l'article de Christian Beullac (le Monde *du 3 juin) :*

Les problèmes économiques deviennent de plus en plus angoissants. Est-ce cette angoisse qui fait fleurir un délire d'opinions dont certains, le moins que l'on puisse dire, est qu'elles reflètent une vision économique totalement erronée !

M. Christian Beullac, quant à lui, énonce tranquillement un certain nombre de contre-vérités assez effrayantes assorties, bien entendu, d'un certificat de bonne conduite. Il commence par expliquer que la relance par la consommation intérieure a échoué et que la relance par l'investissement « n'est pas une fin en soi ».

D'après lui, le remède absolu est d'exporter et il explique longuement les avantages de cette politique allant jusqu'au besoin de dire « exporter, ce n'est pas, comme certains pourraient le penser, produire pour d'autres ».

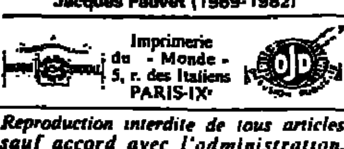
Vous avez bien compris, M. Beullac estime que les entreprises françaises ne veulent pas exporter et que certains chefs d'entreprise sont telle*ment obtus qu'ils refusent* de céder aux étrangers leurs précieuses marchandises. Allons, Messieurs, ne refusez pas de vendre à tous ces acheteurs qui se bousculent pour acquérir vos produits !

La réalité est, malheureusement, tout autre car le vrai problème réside d'une part dans notre compétitivité qui s'affaiblit constamment mais encore plus par le fait que nous ne sommes plus capables de concevoir et de fabriquer un large éventail de produits nouveaux. Or, ces produits nouveaux (vidéo, informatique, bureautique, etc.), sont précisément ceux qui connaissent le plus grand essor. M. Beullac peut étaler sa satisfaction pour le passé mais c'est néanmoins sous le signe de l'ancien pouvoir que, par exemple, notre plus grande firme d'électronique est devenue le plus gros distributeur de produits japonais (magnétoscopes, hifi, etc.).

Par ailleurs, M. Beullac exprime sa plus vive répugnance pour les procédés d'ajustements monétaires en tant que palliatif à des manques de compétitivité. C'est une question de point de vue et de classement de priorités. On est en train, actuellement, d'enfermer le pouvoir dans le complexe de la valeur de la monnaie comme si cela était le critère essentiel de l'économie. La défense de la valeur d'une monnaie est simplement une donnée parmi beaucoup d'autres. D'autre part, si cette défense s'effectue par les moyens utilisés actuellement, c'est-à-dire régression économique, taux d'intérêts élevés, il n'est pas sûr du tout qu'elle réussisse, bien au contraire...

En effet, du point de vue strict de l'industrie, la diminution de production est un facteur d'accroissement des coûts unitaires ainsi d'ailleurs que le taux d'intérêts élevés. Au risque de choquer beaucoup de monde, on peut dire que, dans une économie moderne, la défense de la monnaie par la récession est objectivement inflationniste. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que cette méthode de régulation est basée sur l'accroissement de la misère des entreprises et des travailleurs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

L'attentat de Paris

LE MONDE POLITIQUE S'ASSOCIE AU DEUIL DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE FRANÇAISE

Après les révélations de M. Gaston Defferre, mardi, sur la marque identique des armes utilisées lors de la tuerie de la rue des Rosiers et de deux autres attentats, revendiqués par le groupe dissident palestinien d'Abou Nidal et commis à Vienne en août 1981 et à Londres en juin dernier, aucun élément nouveau n'était apparu, mercredi matin, dans l'enquête policière.

Plus d'un millier de personnes avaient répondu, mardi 10 août au soir, à 18 h 30, à l'appel du Collectif des mouvements sionistes de France et s'étaient rassemblées avenue Matignon à Paris 8e, au coin de la rue Rabelais — bloquée par la police, — où se trouve l'ambassade d'Israël.

Vers 19 h 30, aux cris d'« Israël vaincra » et « Au bureau de l'O.L.P. ! » la majorité des manifestants refusait de se disperser et remontait dans le calme les Champs-Elysées jusqu'à la hauteur de la rue La Boétie, où elle faisait un sit-in devant des cordons de police avant de se disperser dans le calme vers 20 h 30.

Sous la présidence de M. François Mitterrand, un conseil restreint consacré à la sécurité doit examiner, mardi 17 août, à l'Elysée, les résultats de l'enquête. Après avoir affirmé, mardi, que « Paris n'était pas devenu une plaque tournante du terrorisme international », le ministre de l'intérieur a indiqué que le « groupe des cinq », créé pour lutter contre le terrorisme international et qui comprend en réalité six pays (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Autriche, Suisse et Italie) se réunira au mois de septembre à Bonn.

Un office solennel devait avoir lieu, ce mercredi 11 août, à 18 heures, à la grande synagogue de la rue des Victoires à Paris (4e), après la fusillade de lundi, rue des Rosiers. De nombreuses personnalités religieuses, politiques et syndicales devaient assister à cette cérémonie ainsi qu'au rassemblement organisé à 20 heures au Mémorial du juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier (4e). MM. Mauroy et Chirac devaient notamment s'associer au recueillement de la communauté juive.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Une enquête bousculée par la politique

(Suite de la première page.)

La déduction n'est pas innocente, et le raisonnement qui prévalut à sa divulgation rapide est d'abord politique. Elle conforte en *effet* la thèse, chère au ministre de l'intérieur, qui différencie le terrorisme interne du terrorisme importé de l'extérieur, les actions à la logique nationale de celles relevant d'une sorte de fatalité internationale. La signature du groupe d'Abou Nidal confirmerait que, depuis le 10 mai 1981, la France est d'abord victime des secondes et que la recrudescence des actions terroristes ne vient pas d'un prétendu « laxisme » gouvernemental mais d'une offensive nouvelle du terrorisme international, plus *ou* moins manipulé et tendant à déstabiliser notre pays et son pouvoir socialiste.

Cependant, M. Defferre est sans doute allé trop vite en besogne. Hypothèse n'est pas preuve, même si la présomption peut être ici sérieuse. Ennemi acharné de M. Yasser Arafat et de la ligne majoritaire de l'O.L.P., qu'il juge trop modérée, Abou Nidal n'a guère exprimé ses divergences que sous forme de règlements de compte, d'assassinats et d'actions antisémites. Son groupe est responsable de la mort de MM. Saïd Hammami, Ali Yassine, Ezzedine Kalak, Naïm Kader, respectivement représentants de l'O.L.P. à Londres, Koweït, Paris et Bruxelles. Enfin, récemment, certains proches de Fadl Dani, directeur adjoint de l'O.L.P. à Paris, assassiné le 23 juillet dernier, ont accusé Abou Nidal d'avoir commandité ce meurtre.

Sinistre tableau de chasse, qui dit à la *fois* beaucoup et peu. Beaucoup sur la détermination de ce groupe terroriste. Peu sur ses véritables commanditaires. Au profit de qui agit Abou Nidal, dont les alliances ont varié depuis 1973 ? Qui le manipule ? On se perd ici en conjectures. Réfugié d'abord à Bagdad, où il représentait l'O.L.P. jusqu'en 1973, il mit son organisation — le « conseil révolutionnaire » — au service des visées irakiennes, multipliant les actions de commando antisyriennes. Mais le vent tourne en 1978, à la faveur d'une réconciliation entre l'O.L.P. et le régime de Bagdad, et voici Abou Nidal réfugié chez ses ennemis d'hier, en Syrie : il vivrait toujours à Damas.

Aucune piste à négliger

Ce n'est cependant là que l'apparence et la logique tortueuse des actions terroristes ne peut s'y réduire. *« Dans ce genre d'affaire, interpeler l'auteur ne donne pas forcément la source »*, confie un magistrat familier de ces dossiers. Or, il ne suffit sans doute pas, comme l'a fait M. Issam Sartaoui, conseiller personnel de M. Yasser Arafat (*le Monde* du 22 janvier 1982), de s'en tenir à la règle simpliste : tous nos ennemis sont forcément amis. *« Contrairement aux apparences,* avait-il déclaré, *Abou Nidal n'est pas un maximaliste du front de refus mais un renégat qui s'est mis au service d'Israël. »*

En somme, bien que la piste Abou Nidal soit très sérieuse, les déclarations de M. Defferre semblent quelque peu précipitées au regard de l'état d'une enquête qui se révélera probablement longue et difficile. L'utilisation d'un même stock d'armes ne suffit pas à dire l'origine et la motivation des tueurs et de leurs commanditaires. Les distinctions trop rigoureuses entre réseaux terroristes nationaux et internationaux, et au sein de ces derniers, peuvent paraître formelles tant la coopération des uns et des autres n'est pas à exclure *a priori*. Ainsi, l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic a-t-elle renforcé les hypothèses sur les liens de travail pouvant exister — des « services » en échange d'un soutien logistique — entre groupes terroristes arméniens tel l'Asala et groupes dissidents palestiniens. Ainsi encore, l'enquête sur l'assassinat à Paris, le 3 avril dernier, du diplomate israélien Yakoov Barsimantov a-t-elle conduit la police à s'interroger sur les liens du groupe français Action directe avec des organisations terroristes étrangères.

Question qu'ont sans doute renforcées, chez les policiers, les deux attentats commis le week-end dernier contre une banque et un magasin ainsi que celui perpétré dans la nuit de mardi à mercredi contre un immeuble de bureaux à Paris, et tous revendiqués par Action directe, au nom de la lutte contre Israël. Toutefois, une interpellation de huit militants d'Action directe, mardi matin, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers, n'a, semble-t-il pas permis de préciser ces soupçons. Sept d'entre eux ont été relachés dans la nuit de mardi à mercredi.

« Aucune piste n'est à négliger », continuent d'affirmer les enquêteurs, qui rappellent que l'élément objectif utilisé par M. Defferre — la similitude d'armes — ne constitue pour l'heure, aucunement, l'once d'une identification des auteurs de l'attentat.

EDWY PLENEL.

● *Un déséquilibré interpellé chez M. Goldenberg.* — Un inconnu habillé en religieux israélite a été interpellé par la police, le mardi 10 août vers 20 heures, dans le restaurant de M. Jo Goldenberg, rue des Rosiers, où a eu lieu la tuerie de lundi. Intrigué par son comportement, M. Simon Goldenberg, le frère du propriétaire, a découvert dans une sacoche dissimulée sous un châle un revolver à barillet. On s'aperçut plus tard que celui-ci n'était en fait qu'une arme factice. Il semblerait que cet homme soit un déséquilibré. Entendu pendant trois heures par les policiers du commissariat du quatrième arrondissement, il a été finalement remis en liberté.

A Paris, devant chez Goldenberg

Le réflexe du ghetto

Comment montrer son courage, après un grand malheur, si ce n'est en reprenant très vite, même en se forçant, le cours de la vie quotidienne ? Au lendemain de la tuerie, la rue des Rosiers s'efforce de ne rien laisser paraître, ou presque, de sa colère. Le rythme tranquille, ralenti, d'un jour d'été, tient lieu de deuil.

Quelques magasins seulement sont restés fermés marquant par voie d'affichettes la « solidarité » de leurs propriétaires avec les victimes de la veille. Les autres marchands sont à la tâche, même le boucher, le coiffeur ou le vendeur de sandwichs orientaux qui avaient vécu, lundi, peu après 13 heures, des minutes d'angoisse. C'est à peine si les commerçants jettent un coup d'œil furtif, un peu anxieux, aux silhouettes qui se penchent à leurs vitrines. Au nº 14, une femme lave à grande eau la cour d'immeuble où avaient été soignés les blessés. Des voisins la saluent, essaient une plaisanterie, comme si le souvenir, aussi, devait s'effacer. *« C'est une manière très ashkenaze de réagir,* explique un des libraires de la rue. *Les juifs du quartier ont retrouvé un réflexe de ghetto, comme avant, leurs parents à l'est de l'Europe, une façon de se replier sur soi, d'intérioriser leur souffrance. »*

Le ton est donné par la famille Goldenberg elle-même et par ses proches. Symbole de la vie communautaire israélite dans le quartier, devenu par la folie des armes un lieu martyr, la charcuterie-restaurant a déjà retrouvé son aspect d'avant le drame. Des vitriers s'affairent à remplacer les fenêtres brisées par les balles. Les employés servent les clients derrière le comptoir de la charcuterie, et, pour que la rue sache *bien* que le terrorisme aveugle ne peut rien contre l'espérance, on a collé une affichette près de la porte. *« La vie vit toujours. »*

M. Goldenberg, le plus visé, veut être celui qui saura apaiser la rue des Rosiers. Ses amis reçoivent les israélites étrangers au quartier, sourient à ceux qui pleurent encore, offrent une chaise à une vieille dame qui tremble à l'évocation des *« nouveaux malheurs de la maison d'Israël »*, doivent encore calmer des jeunes gens, des milieux sépharades, qui rêvent d'en découdre.

« A qui en voulez-vous, leur demande un familier du restaurant. *Aux Palestiniens, à la presse française, à Mitterrand ? Nous ne pouvons pas rester là avec toutes ces amertumes au cœur. »* Un homme, arrivé en cyclomoteur, rappelle, à qui veut l'entendre, qu' *« un juif ne peut compter que sur lui-même »*. On fait cercle autour de son engin pour approuver. *« C'est vrai,* dit une mère de famille, *il en a toujours été ainsi. Dans les ghettos, au Vel'd'Hiv', dans les camps de concentration, lors de l'attentat de la rue Copernic, hier encore. »* Il y a bien des divergences, mais sur ce que la foule, à ce carrefour de la mémoire, juge ce jour-là secondaire. Les idéologies, les tendances politiques, sa nationalité française, ses origines géographiques, la difficulté pour une démocratie de se garder du terrorisme, etc. Son inquiétude se résume facilement : *« Les juifs resteront toujours dans l'incertitude du lendemain »*, explique un intellectuel. *« Vous avez raison, monsieur, nous ne connaîtrons jamais le repos. »* Chacun exprime cette idée-force à sa façon, mais la somme des réflexions finit par constituer, tout au long de l'après-midi, une sorte de plainte, de chant funèbre, autour des vitrines de Jo Goldenberg.

PHILIPPE BOGGIO.

Abou Nidal : un professionnel du terrorisme

Petit, rablé, le regard fuyant, Abou Nidal a toujours eu le comportement mystérieux d'un conspirateur. Il refuse en principe de recevoir un journaliste et de se laisser photographier. Ses collaborateurs, que l'on peut rencontrer à Bagdad ou à Damas, le présentent comme le chef d'une organisation palestinienne dissidente. Il avait été en effet exclu du Fath en octobre 1974, après avoir été condamné à mort par l'organisation de M. Arafat pour détournement de fonds, sédition armée et assassinats.

C'est au printemps de 1974 qu'Abou Nidal prend la tête, à Beyrouth, de dissidents qui dénoncent la *« politique capitularde »* et la *« trahison »* de l'O.L.P., qui venait de modifier sa stratégie. La centrale palestinienne avait décidé de ne plus exiger *« la libération totale de la Palestine »* et se déclarait disposée de se contenter d'un mini-Etat en Cisjordanie et à Gaza. C'était l'époque de la lune de miel entre M. Arafat et le président Sadate, et le chef de l'O.L.P. croyait pouvoir se faire représenter à la conférence de la paix à Genève qui devait être convoquée sur la demande de l'ancien chef de l'Etat égyptien.

Automne 1974 : Abou Nidal se réfugie en Ira, qui faisait partie du « front du refus ». Il s'attaque alors non seulement à ses adversaires palestiniens mais aussi et surtout à des objectifs syriens, ce qui ne pouvait que combler d'aise les dirigeants de Bagdad.

Octobre 1978 : Inquiet de l'essor pris par la révolution khomeiniste, l'Irak rejoint le camp arabe « modéré » pour consolider son alliance avec l'Arabie Saoudite et les autres pays du Golfe. A l'occasion d'une visite que lui rend le président syrien Assad, couronnant une « réconciliation » entre Damas et Bagdad, le président irakien Saddam Hussein lui « confie » Abou Nidal, qui était devenu encombrant. Le chef de l'Etat syrien, qui avait rejoint le « front de la fermeté » arabe, en raison des négociations de Camp-David, accepte volontiers ce « cadeau ». Abou Nidal devient ainsi l'instrument de la Syrie dans la lutte que celle-ci mène contre ses adversaires, y compris ceux de l'O.L.P.

On peut se poser la question de savoir si Abou Nidal est animé par une quelconque idéologie. On ne lira de lui aucun article, aucune analyse dans l'organe de son organisation. Les rares privilégiés arabes qui l'ont rencontré disent qu'il n'a qu'un seul mot à la bouche : tuer. Ses hommes de main se sont spécialisés dans deux types d'attentats : l'un de caractère antisémite (il a revendiqué, entre autres, l'attaque meurtrière contre la synagogue de Vienne en septembre 1981), l'autre antipalestinien. Les représentants de l'O.L.P. à Londres, Paris, Bruxelles et Rome, pour ne citer que ceux-là, ont été abattus par ses hommes. Il aurait tenté d'assassiner Yasser Arafat, à deux reprises ainsi que le chancelier Kreisky, mais les polices autrichienne et marocaine ont éventé ces complots en temps voulu. Abou Nidal a revendiqué l'attentat du 3 juin dernier qui a failli coûter la vie à l'ambassadeur d'Israël à Londres, et qui avait eu comme effet de déclencher l'invasion du Liban par Israël. *« Contrairement aux apparences*, déclare le docteur Issam Sartaoui, le représentant personnel de M. Arafat en Europe occidentale, *Abou Nidal n'est pas un maximaliste du « front du refus » mais un renégat qui s'est mis à la disposition des services de renseignements israéliens. »* Telle est la thèse que défend l'O.L.P. depuis plusieurs années.

Abou Nidal a quitté la Syrie en mars dernier sur la demande expresse du président Assad, après que celui-ci eut réglé ses divergences avec les dirigeants de la centrale palestinienne et conclu avec elle un *« accord stratégique »*. MM. Assad et Arafat savaient déjà qu'Israël préparait l'invasion du Liban et l'expulsion d'Abou Nidal faisait partie du compromis.

Abou Nidal est-il revenu à Bagdad, comme diverses informations concordantes le laissent croire ? Le gouvernement irakien n'a voulu ni confirmer ni infirmer ces allégations. — *E. R.*

M. DEFFERRE ANNONCE UNE REDÉFINITION DU DROIT D'ASILE

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a fait allusion, mardi 10 août, à des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre et le garde des Sceaux, portant sur le droit d'asile.

Faisant référence à une redéfinition plus précise de ce droit, le ministre a indiqué : *« la France doit demeurer une terre d'asile. J'ai évoqué ce problème il y a huit jours avec le premier ministre et le garde des sceaux. Il n'est pas question de supprimer le droit d'asile, mais il est nécessaire de mieux définir ce droit avec plus de précision car il n'est pas acceptable que des Français puissent être tués par des individus qui se réclament de ce droit sur notre territoire.*

» Les effectifs de la police de l'air et des frontières (PAF) ont été considérablement renforcés depuis que je suis ministre de l'intérieur et de nombreux étrangers indésirables en France ont été refoulés à nos frontières », a-t-il encore précisé.

« J'ai d'autre part donné des instructions aux responsables des services de police de prendre partout contact avec les populations juives afin de les rassurer et d'assurer leur sécurité matérielle et morale », a poursuivi M. Defferre.

DEUX BLESSÉS SONT TOUJOURS DANS UN ÉTAT GRAVE

La sixième personne tuée lors de l'attentat a été identifiée. Il s'agit d'une touriste américaine, Mme Grace Cutler, âgée de soixante-six ans, et non comme nous l'indiquions dans nos éditions datées du 11 août — sur la foi d'informations de source policière — de Mme Morse. Deux citoyens américains ont donc été tués et deux autres blessés : M. David Van Zanten, trente-huit ans, et Mme Eva Shure, soixante-quatre ans.

Ce 11 août, douze personnes restaient hospitalisées dans huit hôpitaux parisiens. La plupart ont subi une intervention chirurgicale nécessitée par des lésions thoraciques ou abdominales. Deux blessés sont dans un état grave. L'un est dans un service de réanimation. L'autre est dans le coma *« dans un état stationnaire et critique »*, estime-t-on à l'Assistance publique de Paris.

A Strasbourg

« Nous avons déjà tant payé... »

De notre correspondant

Strasbourg. — *« Il y aura un carnage demain soir à la synagogue. »* Cet appel anonyme, enregistré lundi soir peu avant 20 heures par le SAMU de Strasbourg, a jeté l'émoi dans la communauté israélite de la capitale alsacienne. Communauté qui s'apprêtait à célébrer, mercredi 11 août, à 19 heures, à la synagogue de la Paix, *« dans la dignité et le calme »* un office solennel à la mémoire de toutes les victimes de *« l'odieux attentat »* perpétré à Paris.

A l'indignation ont maintenant succédé l'inquiétude et l'angoisse parmi les quinze mille membres de la communauté — trois Strasbourgeois sur cinquante sont de religion israélite — qui cache sa douleur, son deuil mais aussi sa colère, derrière les lourdes façades des immeubles wilhelmiens des quartiers résidentiels, entre l'allée de la Robertsau et l'avenue de la Paix, où habitent beaucoup d'entre eux. Anxiété que renforce une crainte réelle, surtout dans les communautés de la banlieue strasbourgeoise. Il y a quelque temps déjà, M. Claude Lederer, rabbin de Bischheim, confiait en privé : *« Nous nous sentons menacés dans notre existence même. J'étais de ceux qui faisaient la différence entre l'antisémitisme et l'antisionisme. Aujourd'hui, je ne sais plus. Nous avons peur. »*

Certes, parmi les responsables du consistoire israélite, on se refuse à toute dramatisation : *« Il ne s'agit que d'une plaisanterie odieuse. »* Bien sûr, dès lundi après-midi, le dispositif de sécurité en place autour des synagogues, des oratoires et de la vingtaine d'établissements ou d'institutions tant sépharades qu'ashkenazes de Strasbourg, a été renforcé. Les gardes statiques des policiers ont été doublées et une surveillance par patrouilles a été instaurée. Mais la plupart des juifs de Strasbourg restent inquiets. D'autant qu'ils savent que des plans d'attaque de synagogues alsaciennes viennent d'être découverts dans certains quartiers généraux palestiniens du Liban.

Assise sur un banc public, aux Contades, ce parc qui cerne la synagogue de la Paix, une grand-mère aux cheveux blancs ne cessait de se lamenter en un yiddish parfaitement compréhensible pour la majorité des Alsaciens qui passaient par là : *« Que va-t-il encore nous arriver, nous qui avons pourtant déjà tant payé de par le passé... »*

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

L'intervention du premier ministre israélien suscite des réactions négatives à Paris

En menaçant d'appeler les jeunes juifs de France à « assurer la défense des leurs », M. Begin a pris le risque de dessouder le front de la solidarité qui s'est constitué, autour de la communauté israélite, au lendemain de la tuerie de la rue des Rosiers. En outre, il met en difficulté les représentants de la communauté elle-même, au moins ceux qui expriment le souci de ne pas associer cette communauté, en tant que telle, à la politique du gouvernement israélien. Ces derniers soulignent toutefois que la présentation de l'action israélienne au Liban a pu être entachée de relents d'antisémitisme.

M. Jacques Toubon, député (R.P.R.) de Paris, ne va pas jusque là. Mais il note que l'antisémitisme progresse, ces progrès n'étant pas limités à la France. Seul parmi les responsables politiques que nous avons interrogés, M. Toubon ne parle pas d'ingérence dans les affaires intérieures françaises. Le député de Paris juge « excessive » la menace de M. Begin, « compte tenu de l'état de l'opinion publique française et des positions du gouvernement », mais il considère que les propos du premier ministre israélien « comportent une part de vérité ». Il explique cette réaction par « le tête-à-queue » effectué, selon lui, par la diplomatie française vis-à-vis d'Israël.

L'ingérence est le thème dominant des réactions politiques. C'est ainsi que M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., a qualifié la déclaration de M. Begin. « Alors que nous tentons de dépassionner le débat, des propos de ce genre peuvent provoquer des réactions antisémites », a-t-il souligné.

Le P.C.F. fait la même analyse. M. René Le Guen, membre du bureau politique, nous a déclaré, mercredi matin 11 août, que les propos de M. Begin constituent « une ingérence indécente et intolérable dans les affaires françaises, surtout de la part d'un homme qui écrase le Liban sous les bombes et fait couler le sang à Beyrouth ». M. Le Guen a estimé que, lors du voyage du président de la République en Israël, le chef du gouvernement israélien avait déjà eu un « comportement grossier ». Il a souligné que « ceux qui militent pour la paix au Liban » ne se laisseront pas « intimider » par cette « tentative de les assimiler à des terroristes » et par cet appel au « développement de la violence et de la haine ».

Enfin M. Didier Bariani, président du parti radical socialiste, a jugé également « inacceptable » que l'on puisse dicter à la France ce qu'elle doit faire. En outre l'ancien député U.D.F. de Paris a estimé que donner une suite favorable aux propos de M. Begin conduirait la France à s'organiser en milices ethniques, et donc à se disloquer.

Quant au gouvernement, il n'a pas réagi et n'a pas l'intention de le faire afin d'éviter de donner aux Israéliens et aux phalangistes libanais le moindre prétexte de nature à disqualifier la France. Celle-ci subordonne tous ses faits et gestes à la réussite des négociations sur l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth.

M. BÉGIN : « Je n'hésiterai pas à appeler la jeunesse de notre peuple en France à défendre la vie des juifs »

De notre correspondant

Jérusalem. — Réagissant à son tour après l'attentat de la rue des Rosiers, M. Menahem Begin a repris à son compte les accusations les plus sévères portées en Israël contre M. François Mitterrand — sans le désigner nommément, — contre son gouvernement et la presse française. Mais il y a ajouté une menace, celle d'inciter la communauté juive à recourir à l'autodéfense.

Lors du conseil des ministres, réuni mardi à Jérusalem, le premier ministre a déclaré : « *Le crime qui a été commis au cœur de Paris est la conséquence de l'allusion à des Oradour et d'une attitude délibérée anti-israélienne — qui est aussi antijuive — dans la presse et dans l'ensemble des médias français. De nouveau a retenti dans les rues de Paris le cri de* « Mort aux juifs », *comme au temps de l'affaire Dreyfus.* » M. Begin a ajouté : « *e suis fier d'être le premier ministre d'un Israël démocratique, mais avant tout, je suis un juif : si les autorités françaises ne préviennent pas les manifestations néonazies et le meurtre des juifs pour la seule raison qu'ils sont juifs, je n'hésiterai pas — en tant que juif — à appeler la jeunesse de notre peuple en France à défendre la vie des juifs et leur dignité.* »

Selon le journal *Haaretz*, le ton d'un premier projet de déclaration était encore plus virulent, mais le ministre de l'énergie, M. Itzak Berman, aurait réussi à convaincre le premier ministre de « modérer » sa réaction. Tout d'abord, en effet, M. Begin aurait envisagé notamment de proposer qu'Israël envoie des armes aux organisations juives françaises.

Dans leur édition de mardi, les deux journaux du soir, *Maariv* et *Yadiot Aharonot*, ont largement commenté les événements survenus la veille à Paris. *Maariv* estime, comme la plupart de ses confrères, que les prises de position du président Mitterrand en faveur de l'O.L.P. ont encouragé les auteurs de l'attentat du 9 août, et il ajoute : « *La participation du président Mitterrand à l'office à la mémoire des victimes ne change rien au fait que la France a concentré ses efforts pour critiquer Israël et n'a pas hésité à voter au Conseil de sécurité avec l'Union soviétique en faveur d'une résolution radicalement anti-israélienne, à laquelle la Grande-Bretagne n'a pas voulu donner son aval.* » Cependant, le journal pense qu'il faut se garder de croire que toutes les critiques dirigées contre Israël sont de caractère antisémite ou peuvent inciter au meurtre.

Yadiot Aharonot, pour sa part, résultat d'une atmosphère const pense que le principal élément de la vague « *anti-israélienne* » dans le monde entier est avant tout le résultat d'une atmosphère constante d'antisémitisme qui n'est pas nécessairement justifiée actuellement par l'« *antisionisme* ». Le journal précise : « *Les juifs sont d'abord persécutés en tant que tels, et c'est ensuite que l'on fait référence au sionisme.* » — F. C.

LA COMMUNAUTÉ JUIVE FRANÇAISE

Entendre oui ! Obéir non !

Prudence, gêne et circonspection. La communauté *juive* n'a pas répondu avec enthousiasme à la déclaration de M. Menahem Begin. Ses porte-parole ont tout de suite compris l'effet que pouvait avoir en France l'appel d'un premier ministre étranger à la création de groupes d'autodéfense, alors que tous déjà se plaignent d'un renouveau de l'antisémitisme.

L'attitude totalement différente de M. Alain de Rothschild n'est pas surprenante ; l'establishment israélite, dont il est tout à la fois le symbole et le porte-parole, s'est de tout temps fixé comme règle première le respect des autorités officielles françaises. Aujourd'hui comme hier, il tient à manifester son obéissance aux lois de la République. Plus curieuses, au premier abord, paraissent les réactions des mouvements plus jeunes qui, justement, se sont créés en réaction contre cette tradition.

« Les intérêts vitaux d'Israël »

Ainsi le Renouveau juif qui n'a jamais caché sa volonté de faire pression sur le gouvernement français si sa politique « *allait contre les intérêts vitaux d'Israël* ». Mieux, il avait fermement soutenu le développement de l'Organisation juive de défense », groupe de protection interne à la communauté, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic. Or son président, M. Henri Hajdenberg, nous a déclaré : « *On peut comprendre l'émotion et l'émoi suscités en Israël par l'attentat de la rue des Rosiers. Le premier ministre israélien, qui a lui-même subi de graves persécutions antisémites et dont la famille a été exterminée par les nazis, est certainement particulièrement sensible aux actes de violence anti-juifs et a voulu exprimer avec force sa solidarité avec la communauté juive de France.*

» *Cependant le Renouveau juif n'est nullement concerné par cette déclaration et rappelle qu'il est tout à fait indépendant du gouvernement israélien et plus généralement de tout pouvoir politique. On ne voit pas à quel groupe de la communauté juive de France pourrait d'ailleurs s'adresser cet appel.* » Dans le climat actuel, le désaveu ne pouvait être plus net. Le Renouveau juif, il est vrai, s'il tient à rester solidaire de l'État hébreu, se veut avant tout un mouvement français ; il n'affirme pas que l'Alyah, le retour à la terre promise, est la seule solution pour les juifs de la Diaspora.

Mais des mouvements comme le Betar, de jeunes juifs proche du parti de M. Begin, ou le « Mouvement de l'Alyah de France » (M.A.F.) qui, mardi soir, lors de la manifestation sur les Champs-Elysées, déclaraient : « *On ne peut être juif en France ; ou l'on veut affirmer sa judéicité et l'on est exclu de la communauté, ou l'on veut s'assimiler et l'on est montré du doigt* », n'ont pas non plus applaudi à deux mains la déclaration du premier ministre israélien : « *En dehors même du conseil de Begin la communauté juive se serait organisée en autodéfense car elle sait qu'elle ne peut compter que sur elle-même ; elle ne l'a jamais fait avec violence, mais elle pourrait le faire* ». Pour eux cet appel « *n'est pas à prendre comme un ordre mais comme un conseil* » et ils ajoutent « *on n'obéit pas forcément à Begin, mais on ne peut négliger ce que nous dit l'État d'Israël car c'est notre patrie, écouter son gouvernement c'est écouter notre peuple.* »

Des plaies mal cicatrisées

« *La seule solution est le retour à Sion* » affirment d'une même voix Betar et Maf. L'attena de la rue des Rosiers les renforce dans cette opinion même s'ils précisent « *ce n'est pas l'antisémitisme qui doit faire fuire mais la volonté de retrouver nos racines* ». Maître Hajdenberg ne dit pas autre chose quand il explique « *l'antisémitisme justifie et crée le sionisme* ». Le responsable du Renouveau juif va même plus loin quand il explique les réactions des juifs de Paris et de Jérusalem en faisant remarquer « *le drame de Paris justifie la politique de Begin et l'attaque de Beyrouth puisqu'il prouve qu'il faut lutter contre le terrorisme !* » Il l'aide aussi dans sa critique du gouvernement français et de l'attitude de la presse.

Malgré leur désaccord sur la question fondamenale du sionisme, le Renouveau juif et le Maf font la même analyse : « *Les Européens conscients que l'antisémitisme traditionnel était responsable du génocide nazi, étaient depuis culpabilisé ; la presse en présentant l'armée d'Israël comme le bourreau des populations civiles libanaises les a lavé de leur complexe. Si les victimes peuvent devenir des bourreaux, les péchés passés peuvent être pardonnés. Le problème de conscience des Français face au juif peut alors s'estomper et l'antisémitisme latent renaître* ».

La sensibilité juive, — qui pourrait ne pas le comprendre — ne peut supporter la banalisation de mots dont le sens ne devrait pas être affadis ; génocide, holocauste, camps de concentration ne sont pas de l'histoire ancienne. L'attentat de la rue des Rosiers — ce n'est pas surprenant — remet à vif des plaies mal — bien mal — cicatrisées.

THIERRY BREHIER.

Libre opinion

Un tragique retour du destin

par DANIEL AMSON (*)

L'attentat de lundi s'inscrit évidemment dans le contexte général de violence que connaissent les sociétés libérales en cette fin du vingtième siècle et, en ce sens, il est difficile de l'analyser isolément. Mais, si les juifs ont été visés, c'est, sans doute, moins en tant que tels qu'en tant que membres d'une communauté religieuse qui soutient, depuis de longues années, la politique des divers gouvernements d'Israël — qu'ils soient de droite ou de gauche — avec une inconditionnalité qui laisse rêveur.

La renaissance de l'Etat juif, sa lutte contre des voisins qui ne l'acceptaient pas, ses réussites intellectuelles et le courage de ses soldats méritaient — et, à beaucoup d'égards, méritent encore — l'admiration. Israël reste le seul Etat du Moyen-Orient à avoir un système d'élections disputées, où le gouvernement peut être renversé par l'Assemblée ou désavoué par le pays.

Mais, la politique, menée depuis plusieurs années par ce gouvernement, a, sans nul doute, été souvent trop rigoureuse et parfois peu humaine. Les Israélites de Diaspora — au moins ceux qui habitent des pays libres — devaient donc pouvoir la critiquer, quel que soit l'attachement qu'ils éprouvent, d'autre part, pour l'Etat juif.

Certains l'ont fait, sans toujours être bien compris. Beaucoup — et, d'abord, les instances officielles de la communauté — ont préférer s'enfermer dans un devoir de réserve et considérer comme sacrées les décisions de M. Begin.

Cette attitude était, très largement, irresponsable. L'Etat juif, comme tous les Etats, a commis des erreurs et près — et parfois plus — de la moitié des Israéliens en sont convenus à chaque élection, en votant contre la coalition au pouvoir.

En s'obstinant à lui donner raison, dans toutes les circonstances, la plupart des juifs de Diaspora ont laissé penser qu'ils s'associaient à sa politique et sont apparus, aux yeux de beaucoup, comme responsables de cette politique. Que, dans une période de graves tensions au Moyen-Orient — dans la période, sans doute, où l'action du gouvernement israélien paraît encourir le plus de critiques .. des assassins aient « confondu » les habitants de l'Etat hébreu et les Israélites de Diaspora s'inscrit, hélas ! dans la nature des choses. Le terrorisme, odieux et lâche, est simplificateur par sa nature.

C'est, néanmoins, un tragique retour du destin qui a fait que des juifs ont, sans doute, été tués à Paris, à cause de la politique menée par le pays qui avait été créé pour mettre fin aux drames.

(*) Avocat à la cour.

CORRESPONDANCE

Prendre les armes pour survivre ?

Un de nos lecteurs, qui désire conserver l'anonymat « parce que la peur a surgi », *nous écrit :*

Comme après chaque attentat antisémite, nous entendons les mêmes discours ministériels : « *Nous allons tout mettre en œuvre pour arrêter et punir les lâches auteurs de cet odieux attentat.* » Et puis... les choses reprendront leur cours. Nous, juifs de France, en avons hélas l'habitude. Combien d'attentats antisémites, ces quatre ou cinq dernières années, à rester impunis ? Tous ! C'est simple, et c'est ça l'odieux. Responsabilités ?

L'État français a accepté de clore les yeux, sur certains agissements en échange de l'arrêt des attentats visant des intérêts français en métropole ou à l'étranger.

Autres responsabilités ? Les mass-média ont présenté le conflit israélo-palestinien du Liban d'une manière à tout le moins spécieuse, très orientée, pour ne pas dire pro-palestinienne, occultant volontairement des faits ou en donnant une représentation tendancieuse. Cela a permis à un antisémitisme larvé, rampant, de s'exprimer au grand jour.

Il en va de Copernic comme de la rue des Rosiers. De graffiti sur les murs des synagogues en profanations de sépultures juives, jusqu'aux mitraillages d'écoles juives. L'attentat perpétré contre la communauté juive de France, rue des Rosiers à Paris ce jour, n'appelle pas seulement des commentaires amers, des cris de vengeance et de dégoût, mais interpelle directement l'Etat en tant qu'institution. Il faut des actes clairs issus d'une politique cohérente à l'égard de tous les peuples qui font la France.

Le peuple juif adulte, s'il ne voit pas rapidement les criminels nazillons arrêtés, se trouvera contraint de prendre des armes pour défendre ses enfants, ses écoles, sa culture ; en un mot, sa survie.

M. ALAIN DE ROTHSCHILD : « La jeunesse doit être raisonnable »

Une délégation du Consistoire central de France, conduite par son président, M. Jean-Paul Elkamm, et du Conseil représentatif des institutions juives de France, menée par son président, M. Alain de Rothschild, a été reçue mardi 10 août à l'hôtel Matignon. M. Pierre Mauroy lui a apporté des assurances sur un net renforcement des mesures de sécurité pour la communauté juive.

A leur sortie, M. de Rothschild a été interrogé sur la déclaration de M. Begin dont il n'avait pas encore eu connaissance. Sans que ses propos puissent être considérés comme une réponse officielle du CRIF au premier ministre israélien, M. de Rothschild a rappelé la position traditionnelle des responsables de la communauté juive qui, ayant toujours fait confiance au gouvernement, refusent la constitution du groupe d'autodéfense. « *Nous nous sommes toujours opposés*, a-t-il déclaré, *à la contre-réaction, la violence ne doit pas appeler la violence ; aussi nous appelons notre jeunesse à être raisonnable, non pas à accepter, mais à se défendre sans toutefois créer des milices privées, ce qui est contraire à la tradition de notre communauté.* »

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

« Le Figaro » : Accusation ignoble.

« *Nous ne pouvons pas accepter que la France, fût-elle socialiste (...), soit accusée en tant que France de sentiments antisémites. (...)*

» *Désigner le président de la République, un homme qui a été légitimement élu par une majorité des Français — même si nous pensons qu'il s'agissait là d'une de ces aberrations à laquelle l'histoire condamne, hélas, de temps en temps, tous les peuples — comme l'instigateur, voire le complice, du massacre de la rue des Rosiers, c'est là une accusation ignoble que rien ne peut excuser à nos yeux.* »

(J.-J. FRANCILLON.)

« L'Humanité » : Ingérence.

« *Son passé (de M. Begin) de chef d'une organisation terroriste, l'Irgoun, qui extermina hommes, femmes et enfants du village palestinien de Deir Yassin, pour l'exemple, en 1948, comme le présent, ne l'autorise pas à donner des leçons. Et encore moins à s'ingérer dans les affaires françaises en lançant aux jeunes juifs de ce pays un appel à assurer* « la défense de leur dignité. »

(JACQUES COUBARD.)

« Le Matin » : Regrettable mais non surprenant.

« *Il est particulièrement regrettable que, sous le coup de la colère il est vrai, des juifs français aient pu injurier le président de la République venu s'incliner devant les victimes. Oubliant par là même qu'il avait été le premier chef d'État français à se rendre en Israël, qu'il a toujours défendu le droit à l'existence de ce pays et qu'il se fait un devoir de rechercher une solution pour mettre fin au conflit du Proche-Orient, et plus particulièrement aux tragiques événements de Beyrouth.*

» *Il est plus regrettable encore, mais non surprenant, car il nous a habitués à des outrances de langage, que Menahem Begin, chef de gouvernement, ait pu devant le cabinet israélien s'en prendre comme il l'a fait au gouvernement français et aux médias (...). Car il encourage ainsi les juifs de France à prendre leurs distances avec une communauté qui est la leur.* »

« Libération » : Une ruse.

« *Sa colère native (de M. Begin), après l'avoir mené dans la résistance activiste juive, après l'avoir fait élire démocratiquement par ses concitoyens, l'a conduit aux portes de Beyrouth et aujourd'hui à d'étranges écarts de langages à l'égard de la France et de son président. Pourtant au même moment, Begin incline vers une politique proche des scénarios que s'efforce de défendre la diplomatie française.*

» *A s'obnubiler sur l'*« *ingérence* »*, on n'oubliera pas l'usage interne que fait Begin de l'attentat de la rue des Rosiers. C'est une ruse de politique classique que d'exorciser par un bouc émissaire une décision délicate et contestée. L'optimisme fait dire que la vilaine sortie de Begin sert peut-être une bonne cause.* »

(GERARD DUPUY.)

« Le Quotidien de Paris » : L'erreur de M. Mitterrand.

« *Les anathèmes fulminés par les Israéliens, les slogans hostiles scandés rue des Rosiers consacrent l'échec d'une politique : celle du* « *rééquilibrage* » *que François Mitterrand préconisait lors de son discours devant la Knesset. (...)*

» *François Mitterrand doit évaluer aujourd'hui l'ampleur de son erreur de jugement. On ne renverse pas une politique étrangère comme un gant, d'un jour à l'autre. On ne change pas les réalités par des mots. Aucun président français ne peut prétendre ignorer les liens tissés entre la France et le monde arabe. Il aurait été plus honnête et plus sérieux de le reconnaître d'emblée.* »

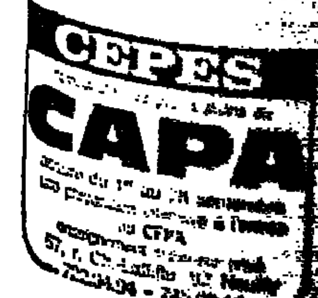
(PIERRE BEYLAU.)

« El Moudjahid » : Et si Tel-Aviv avait commandité l'attentat ?

Dans un éditorial, mardi 10 août, le quotidien algérien *El Moudjahid* se demande si l'attentat de la rue des Rosiers n'a pas « *été commandité par Tel-Aviv* ». Après s'être posé la question de savoir « *à qui profite le crime ? Aux Palestiniens ? Massacrer des innocents ne fera nullement avancer leur cause* », le quotidien estime dans un commentaire que cet « *attentat inconsidéré* » risque de dilapider le « *capital de sympathie acquis à travers le monde depuis deux mois* » par les Palestiniens.

Pour *El Moudjahid*, « *l'opinion mondiale a commencé à prendre conscience de l'étendue du drame du peuple palestinien depuis que le terrorisme d'Etat israélien, érigé en stratégie, s'est manifesté avec une ampleur jamais vue depuis la seconde guerre mondiale* ».

Evoquant l'attitude des dirigeants israéliens devant l'hostilité accrue des médias internationaux, *El Moudjahid* poursuit : « *Comment récupérer le terrain perdu ? Le meilleur moyen ne serait-il pas d'utiliser à nouveau le spectre de l'antisémitisme en provoquant, pour cela, un attentat qui toucherait les personnes de confession juive ? Begin, dont la démence n'a pas de limite, n'hésiterait pas pour arriver à cette fin à faire massacrer ses propres coreligionnaires.* » « *Il ne serait donc pas surprenant*, conclut le journal, *que l'attentat de Paris ait été commandé par Tel-Aviv.* »



DE LA RUE DES ROSIERS

Les réactions

LA PRESSE EN ACCUSATION

« Vous les journalistes... »

La colère, la douleur, s'exorcisaient comme toujours dans des slogans, devant l'ambassade d'Israël, à Paris, lors de la manifestation à l'appel du collectif des mouvements sionistes de France, dans des attaques verbales, voire physiques contre les *« journalistes vendus »* vilipendés au mégaphone. Certains micros étaient arrachés, une caméra de la chaîne américaine N.B.C., quelque peu malmenée, ainsi que l'équipe d'Antenne 2.

Beaucoup pourtant refusaient de s'enfermer dans la facilité des condamnations tous azimuts. Le tract de Présence juive, désignant les journalistes *« dans le collimateur »*, auxquels téléphoner, et se concluant par *« Imposez votre vérité. Ne vous justifiez pas ! »* était loin de faire l'unanimité.

Ainsi au milieu des banderoles, des drapeaux israéliens et des poings tendus aux cris de *« Vive Begin - Vive Sharon »*, de petits groupes se créaient où, l'invective le cédant à la parole, on tentait d'expliquer *« la responsabilité réelle des médias »*, *« le lien direct entre leur relation de la guerre au Liban et la tuerie de la rue des Rosiers »*.

Avec le plus grand calme, un *« simple juif de la communauté de Sarcelles »*, comme il se décrivait sans donner d'autres détails que son âge, trente-trois ans, qualifiait *le Monde* de *« journal le pire »*, *« immonde »* et ouvertement anti-israélien depuis des années. En même temps, il était le premier à s'interposer dès que quelqu'un voulait passer de la discussion à l'insulte. Avec le même calme, pendant que le mégaphone appelait à crier *« O.L.P. assassin, Mitterrand trahison »*, il indiquait que, à son avis, *« la communauté juive, même si elle avait protesté, avait été sensible »* à la venue de M. Mitterrand à la synagogue, lundi soir.

Autour de lui et de Carl, trente-neuf ans, cadre supérieur, *« ici notamment pour dire que les juifs n'iront plus à l'holocauste menottes aux poignets comme en 1940 »*, la querelle laissait place au discours et au récit. Certains ne faisaient que passer, sommant *« la presse »*, *« si elle ne censure encore pas tout »*, *« de dire, enfin, que Beyrouth est pillée et détruite depuis huit ans par les Palestiniens et qu'on n'en parle que depuis un mois pour dire que ce sont les Israéliens qui la démolissent »*.

Chacun avait sa blessure ou son amertume, son exemple d'antisémitisme quotidien : un coup de fil à une station de télévision pour s'entendre répondre : *« Si vous n'êtes pas content vous n'avez qu'à partir »* ; les réflexions sur *« les youpins »* de ses collègues de bureau *« alors qu'on veut faire croire que l'antisémitisme a disparu »*...

« Sous les slogans anti-israéliens, ajoutait Carl, *on camoufle un antisémitisme renaissant — ou permanent — mais qui voilà quelques années n'osait plus s'exprimer à voix haute. »*

Dérapage verbal

Si l'on cessait de raconter pour passer à l'analyse, c'était toujours pour revenir à la presse et s'interroger sur *« sa culpabilité »* notamment *« l'impact de la télévision »* sur des Français qui ne savent rien de la communauté juive, rien d'Israël et *« ne peuvent comprendre »*. Plus que l'article de journal *« sur lequel on peut au moins revenir, réfléchir, argumenter »*, était dénoncé *« le coup de poing des images »*, *« parfois manipulées »*, assorties d'un commentaire lapidaire, *« où l'on porte peu d'attention à son vocabulaire »*, employant *« à tort et à travers les mots holocauste, génocide, camps, ghettos »* pour entretenir la confusion entre les événements du Liban et le martyre juif *« alors qu'au Vietnam, par exemple, avec les Américains, on n'a jamais utilisé ce langage »*.

L'antisémitisme diffus de ce que Carl qualifiait de *« dérapage verbal des médias »* a-t-il *« créé un climat »*, *« rendu possible »*, *« rendu inévitable »* l'attentat de lundi ? Les passions reprenaient le dessus pour choisir la réponse. *« Et pourtant le dérapage n'est-il pas de tous côtés »*, risquait un jeune homme. *« Ne traitons-nous pas l'O.L.P. de nazie ? »*

Il reste que dans ce rassemblement à l'écart des slogans, ce qu'on retrouvait, dans la contradiction et la confusion, c'était simplement la parole : un peu moins de cris et un peu plus de mots.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Les responsables de la télévision se défendent

La télévision, plus encore que le reste de la presse, a été violemment mise en cause, tant en France qu'en Israël, après l'attentat de la rue des Rosiers. Une partie de la communauté juive la considère comme *« directement responsable »* de cette tuerie. C'est une accusation que les dirigeants des journaux télévisés des différentes chaînes ne sauraient accepter.

● *A TF 1, M. Daniel Grandclément*, adjoint au rédacteur en chef de l'information, évoque *« la force des images et surtout la passion des gens qui les regardent. Tous y voient le reflet de leurs passions politiques actuellement exacerbées. »* Il récuse l'idée que les médias seraient responsables d'un *« dérapage verbal »* visant à renvoyer juifs et nazis dos à dos. *« Ce n'est pas nous, journalistes,* nous a-t-il précisé, *qui avons parlé d'holocauste et de génocide. Ce n'était pas nos propres mots. »* Enfin, il se défend du reproche qui a été fait tant à Antenne 2 qu'à TF 1 d'avoir réagi avec insuffisamment de vigueur à l'attentat, puisque *« trois flashes spéciaux ont été diffusés dès le début de l'après-midi. »*

● *A FR 3, le directeur de Soir 3*, M. Maurice Séveno, estime *« absurde »* d'imaginer que les médias aient pu favoriser cet attentat. *« Il est cependant exact,* ajoute-t-il, *que les images actuellement transmises sur le Liban sont dures. Mais nous préférons une télévision « adulte » à une télévision « aseptisée ». Nous ne faisons pas de rétention. Chacun réagit ensuite selon sa sensibilité. Mais il est vrai qu'il est difficile de faire, ne serait-ce qu'entendre, aux téléspectateurs un point de vue qui n'est pas le leur. »*

● *A Antenne 2, M. François-Henri de Virieu*, directeur de l'actualité, estime que *« les images du Liban heurtent certainement la sensibilité. Et pourtant elles sont expurgées au maximum afin d'éviter de montrer « le sang pour le sang ». Il faut d'ailleurs signaler qu'elles sont soumises à la censure militaire israélienne avant de nous parvenir »*. *« Il est bien évident cependant,* ajoute-t-il, *qu'il faudrait replacer la guerre du Liban dans le contexte global du conflit israélo-arabe et dans l'enchaînement de violence qui l'a entraîné. Mais nous ne pouvons le faire à chaque journal. Aujourd'hui, les images qui nous parviennent sont celles de Beyrouth et il est inévitable que cela entraîne un certain déséquilibre. »* M. de Virieu précise, en outre, qu'on ne peut reprocher à Antenne 2 d'avoir mal « couvert » l'attentat de la rue des Rosiers, puisqu'elle a diffusé, lundi après-midi, quatre flash d'informations, que « Le journal de 20 heures » — trente-trois minutes — en a consacré vingt-cinq à ce seul sujet et que cinq équipes spéciales de reportage ont été envoyées sur le terrain.

● *Les photographes de presse*, ont, eux aussi, protesté contre les menaces et les coups dont ils ont été victimes lors du rassemblement du mardi 10 août devant l'ambassade d'Israël. En conséquence, ils ont décidé de ne pas diffuser de photographies de cette manifestation.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) *« regrette la mise en accusation de journalistes dont l'honnêteté est systématiquement suspectée alors qu'ils témoignent des réalités de notre temps comme c'est le cas aujourd'hui au Liban. Une fois encore les professionnels de l'information sont tenus pour responsables d'événements qu'ils s'efforcent de relater avec conscience et parfois au péril de leur vie. Tous ceux qui dénoncent aujourd'hui le crime aveugle de la rue des Rosiers ne sauraient approuver les menaces et l'intimidation dirigées contre toute une profession prise comme bouc-émissaire d'une violence à laquelle elle est totalement étrangère. »*

Dans les milieux religieux

JEAN-PAUL II : « Horreur et indignation »

Jean-Paul II a adressé un message personnel à l'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger : *« Apprenant avec une peine profonde l'attentat terroriste perpétré rue des Rosiers, je fais miens les sentiments d'horreur et d'indignation de tous les hommes de bonne volonté devant un acte qui dépasse en cruauté même les autres procédés de violence, déjà si condamnables et qui offensent si gravement le respect dû à tout être humain »*, écrit le pape.

« Priant de tout cœur pour les victimes innocentes, je vous confie le soin d'exprimer ma vive sympathie à leurs familles, et mes vœux de guérison aux nombreux blessés. J'espère avec vous que cette dure épreuve au cœur de la cité de Paris suscite des efforts capables de renforcer et de développer encore davantage le climat de mutuelle compréhension et de fraternité entre tous les citoyens et entre les peuples », conclut le pape.

Mgr JEAN-MARIE LUSTIGER, archevêque de Paris : « Prière et recueillement »

Dans un télégramme envoyé à M. René Sirat, grand rabbin de France, et à M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire israélite, Mgr Jean-Marie Lustiger écrit : *« La fusillade de la rue des Rosiers fait horreur. Dans une rue qui symbolise plus que d'autres la présence juive à Paris, on a tiré à vue. Au nom des catholiques de Paris, je m'associe à la douleur des familles atrocement meurtries. J'invite tous les croyants à la prière et au recueillement. »* Interrompant son voyage en Allemagne fédérale, où il se trouvait, Mgr Lustiger est rentré à Paris pour assister à l'office qui devait avoir lieu à 18 heures, ce mercredi 11 août, à la grande synagogue.

LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE : « Le contexte du Liban »

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France a publié le communiqué suivant : *« Partageant l'émotion générale devant l'attentat de la rue des Rosiers, la Fédération protestante de France tient à assurer la communauté juive de sa profonde sympathie et s'élève une fois de plus avec force contre tout antisémitisme. Ce drame sanglant semblant s'inscrire dans le contexte de celui du Liban et de ses victimes quotidiennes souligne encore davantage l'urgence de voir celui-ci trouver une issue pacifique. »*

Dans la majorité

● M. CHARLES HERNU, ministre de la défense : *« Il s'agit là d'un crime raciste et d'une provocation tendant à anéantir une fois de plus les efforts entrepris en faveur d'une paix juste et équitable au Moyen-Orient. Seule une solution négociée permettra de mettre fin à l'engrenage aveugle de la violence. »*

● M. LOUIS MERMAZ, président de l'Assemblée nationale : *« J'ai appris avec consternation le sauvage attentat perpétré le 9 août à Paris et qui vise clairement la communauté juive de France. A celle-ci j'exprime mes sentiments de sympathie. Je condamne avec indignation ce crime abominable et je présente aux familles des victimes mes condoléances attristées. »*

● M. GEORGES SARRE, président du groupe socialiste du Conseil de Paris : *« Ce dernier acte de barbarie s'inscrit à la suite d'une longue liste de crimes impunis. Toute la lumière doit être faite et les terroristes mis hors d'état de nuire. L'ennemi, c'est le terrorisme. Il appartient au gouvernement de lui faire la guerre et de le vaincre. Nous y contribuerons en pourchassant partout l'antisémitisme, tous les racismes et fanatismes. »*

● M. JEAN-CLAUDE GAYSSOT, membre du bureau politique du parti communiste, déclare, dans *le Matin de Paris* du 11 août : *« A qui profite ce crime ? A qui cela sert-il ? Aux Palestiniens, qui proposent aujourd'hui des solutions de paix, ou à ceux qui, comme le général israélien Sharon, la refusent ? Cet attentat ne sert pas les forces de paix, mais les forces de guerre (...). Yasser Arafat a condamné sans ambiguïté cet attentat. »*

● LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : *« Le développement du terrorisme, grave pour notre pays, concerne chacun d'entre nous, au-delà des divisions politiques, et nous impose la vigilance pour plus de tolérance. »*

Dans l'opposition

● M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., déclare, dans une interview au *Matin de Paris* : *« Il y a eu des morts et des blessés très graves. Il serait scandaleux d'essayer d'exploiter politiquement cet attentat. »*

● M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale : *« Le gouvernement socialiste doit mettre un terme à sa politique anti-israélienne et surtout prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cette violence aveugle qui, profitant d'un laxisme coupable, fait que les Français ne sont plus en sécurité sur le sol national. »*

● M. FRANÇOIS LEOTARD, délégué général du parti républicain : *« Le gouvernement français et le chef de l'Etat ont pris la responsabilité d'une présentation partiale et engagée du conflit au Proche-Orient. En soutenant l'O.L.P., en recevant ses représentants, en utilisant des termes inacceptables pour juger l'action israélienne, ils ont contribué à créer un climat qui place la France en situation de cible ou de terrain de manœuvre pour le terrorisme international. »*

● LE PARTI LIBERAL : *« La flambée de violence est la conséquence inadmissible de l'affaiblissement de la justice et de la police. Il exige du gouvernement qu'il redonne à la justice son efficacité et à la police ses possibilités d'enquête et d'action afin que la lutte contre le terrorisme redevienne efficace et que des innocents ne soient plus tués. »*

● LE CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS dénonce *« la double responsabilité d'un laxisme généralisé qui a fait de notre pays la plaque tournante du terrorisme et d'une intoxication permanente à laquelle se livrent les médias soumis au contrôle gouvernemental. »*

Les autres réactions

● LE GRAND ORIENT DE FRANCE *« condamne l'odieux attentat. Le terrorisme, et plus que tout autre le terrorisme raciste, est la pire manifestation du fanatisme engendré par le désir, d'où qu'il vienne, de faire échec aux efforts pacifistes. Le Grand Orient de France en appelle à la sagesse des gouvernants et au sang-froid des communautés mises en cause pour éviter l'escalade de la violence et trouver, par la négociation, dans la paix et le respect des droits de l'homme, les solutions aux différends entre les peuples »*.

● L'ASSOCIATION HENRI CURIEL *« condamne avec la plus extrême indignation l'attentat de la rue des Rosiers. Elle s'incline devant les victimes et assure les familles de son entière solidarité devant cet acte provocateur. Il importe avant tout de conserver son sang-froid et de se garder de toute conclusion hâtive. Il est en effet nécessaire de se poser la question de savoir à qui peut, actuellement, profiter une telle action »*.

● L'ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE *« condamne énergiquement cet horrible attentat et présente ses condoléances aux familles des victimes. Elle exige que tout soit fait pour découvrir les coupables et les responsables de cette tuerie. En ce qui la concerne, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une énorme provocation destinée à entraver les efforts de paix et à semer le trouble dans l'opinion publique »*.

● L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS EN FRANCE *« condamne l'horrible attentat raciste comme elle l'a fait pour les autres attentats, entre autres celui contre le responsable palestinien Fadl Dani. Elle s'incline devant les victimes et adresse ses condoléances à leurs familles et à toute la communauté juive endeuillée par ce crime odieux. Cet attentat antisémite n'est qu'une provocation de plus pour dresser les communautés arabes et juive. En effet, il ne peut que servir les ennemis de la paix au Liban et d'alibi pour le gouvernement Begin de lancer l'assaut final sur Beyrouth assiégé, afin de continuer le massacre de sa population »*.

Après l'attentat de la Rue des Rosiers, le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, appelle à un rassemblement au Mémorial des Martyrs Juifs Inconnus, 17, rue Geoffroy-l'Asnier (métro Saint-Paul), le Mercredi 11 août, à partir de 20 heures. Veillée jusqu'à 24 heures.

Ce ressemblement sera précédé à 18 heures d'un Office solennel à la Grande Synagogue de la Rue de la Victoire.

La LICRA invite tous ses adhérents à se joindre à la manifestation.



PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS SUR LE RETRAIT DES PALESTINIENS DE LA CAPITALE LIBANAISE

La Tunisie et les deux Yémens ont fait savoir, le mardi 10 août, qu'ils renonçaient à organiser à Tunis un sommet extraordinaire de la Ligue arabe consacré à la situation au Liban. Cette nouvelle attitude favorise l'initiative du roi Hassan II, qui a proposé une reprise du sommet de Fès, suspendu en novembre 1981 en raison des divergences entre pays arabes au sujet du plan de paix saoudien pour le Proche-Orient.

La proposition du souverain marocain a maintenant reçu l'approbation de la majorité des membres de la Ligue arabe, indique notre correspondant à Tunis Michel Deuré, y compris celle, mardi soir, de la Syrie. Le Soudan, qui y est également favorable a, en outre, demandé l'inscription de la réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue, à l'ordre du jour de la réunion. L'Egypte est « suspendue d'activité » de l'organisation depuis la signature des accords de Camp David. L'O.L.P. insiste pour sa part pour une réunion des ministres des affaires étrangères au plus tard vendredi.

L'initiative du roi Hassan II se heurte encore, cependant, à l'opposition de plusieurs pays, en particulier de l'Algérie. Le Liban se montre également réticent et insiste pour que les chefs d'Etat arabes se limitent à la discussion des moyens à mettre en œuvre pour faire face à la crise libanaise, alors que, pour les Marocains, celle-ci ne peut être examinée que dans le cadre de la conjoncture générale arabe.

L'Agence marocaine de presse annonce que le ministre marocain des affaires étrangères, M. Boucetta, a quitté mardi Rabat pour une tournée dans plusieurs pays arabes. Elle indique que son voyage fait suite à la proposition du roi Hassan d'une reprise du sommet de Fès, mais ne précise pas les pays que doit visiter le chef de la diplomatie marocaine.

Le scepticisme reste de rigueur à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — En acceptant — « en principe » — le plan proposé par M. Habib, le cabinet de M. Begin a suscité l'espoir, notamment dans les milieux politiques israéliens opposés à l'achèvement de la « solution militaire » à Beyrouth. Mais pour des raisons différentes, le scepticisme *reste de rigueur* tant au sein de la coalition gouvernementale que dans l'opposition. Car des difficultés importantes demeurent. Tout le monde à Jérusalem s'accorde à penser que M. Habib n'est pas au bout de ses peines et que son plan peut être remis en cause.

Le conseil des ministres a souligné en effet, mardi, que non seulement il demandait un certain nombre d'« amendements » au projet de règlement américain, précisant *« sur la forme comme sur le fond »*, mais encore posait une « condition préalable » à « toute décision » définitive. Israël exige les plus grandes garanties. Il demande que lui soit remise au plus vite la liste « complète » des pays prêts à accueillir les combattants de l'O.L.P., chacun de ces pays devant en préciser le nombre de manière à ce que le chiffre total corresponde bien à celui des effectifs de l'O.L.P. actuellement retranchés dans la capitale libanaise.

Cette précaution montre à quel point le gouvernement de Jérusalem ne croit pas encore à la réalité d'un accord général. Ce mercredi matin, dans l'entourage du cabinet, on accordait peu de crédit aux déclarations de M. Saeb Salam, le négociateurs libanais, affirmant que cette liste était déjà constituée et on accordait guère plus d'attention à l'annonce d'une acceptation syrienne pour héberger une partie des fedayin.

On estimait que M. Habib, qui est arrivé mardi soir à Jérusalem et devait s'entretenir mercredi avec M. Begin et les principaux dirigeants israéliens aurait fort à faire pour convaincre le gouvernement qu'il est en mesure de satisfaire toutes ses demandes.

Des proches de M. Habib, eux aussi sceptiques, n'ont pas caché qu'il serait difficile de faire accepter les amendements israéliens parce que le plan établi était le résultat d'un fragile compromis entre toutes les parties. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Lewis, tenu à le faire remarquer lors d'une discussion avec M. Begin avant l'arrivée de M. Habib, pour tenter d'apaiser les doutes du premier ministrl, M. Lewis a dû indiquer que le gouvernement américain était prêt à tout mettre en œuvre pour permettre l'accomplissement du plan d'évacuation.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, les Etats-Unis seraient intervenus de manière pressante auprès de plusieurs pays arabes pour les inciter à accorder l'asile aux combattants de l'O.L.P.

Le conseil des ministres a posé des conditions telles : l'enregistrement des noms de tous les membres de l'O.L.P. se trouvant à Beyrouth (le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir estime à eenviron douze mille le nombre total des personnes qui seront évacuées de Beyrouth ; il paraît à la fois compter ainsi les membres de l'O.L.P. et les soldats syriens qui se trouvent toujours dans la capitale libanaise) ; la libération immédiate du pilote israélien capturé au début de la guerre par les fedayin ; le transfert des corps de neuf soldats israéliens enterrés à Beyrouth-Ouest.

Mais surtout, sous la forme d'une menace, le gouvernement a précisé que toute interruption dans le processus d'évacuation signifierait la fin de l'accord et obligerait la force multinationale à quitter tout de suite Beyrouth. C'est dire que l'armée israélienne se réserve le droit d'intervenir au moindre incident. En tout cas, selon les Israéliens, le mandat de la force multinationale ne doit pas excéder trente jours et c'est pour eux une limite impérative qui est ainsi fixée alors que M. Habib envisagerait la prolongation du stationnement du contingent international si le gouvernement libanais en faisait la demande.

Très réticent à l'idée d'une participation d'une unité française, le gouvernement de M. Begin a repeté d'emblée la proposition de M. Habib selon laquelle cette unité pourrait se déployer juste avant le départ du premier groupe de fedayin. Mais l'émissaire américain pourrait suggérer qu'un contingent italien remplace les soldats français, car pour M. Habib, la présence de militaires étrangers à Beyrouth est une assurance qui doit être donnée à l'O.L.P.

D'autre part, les dirigeants de Jérusalem précisent qu'il n'est pas question d'un repli quelconque de l'armée israélienne durant l'évacuation. Ils rappellent que l'ensemble de la force multinationale ne pourra pénétrer dans Beyrouth qu'après le départ de la « majeure partie » des « terroristes ». Une concession toutefois : les contingents américain, italien, français pourraient être accompagnés par des observateurs de l'ONU dont le gouvernement a refusé l'installation la semaine dernière. ocÛé-lu,

Au sein du cabinet, il semble que M. Begin ait été l'un des meilleurs avocats du plan Habib, pourvu que les corrections exigées soient admises. Pour justifier sa satisfaction, le premier ministre a fait remarquer que la plupart des demandes de l'O.L.P. ont été repoussées, tels un retrait israélien, l'inclusion d'éléments de l'O.L.P. dans l'armée libanaise ou le maintien à Beyrouth de bureaux de l'organisation palestinienne. Devant le projet américain, le plus réservé, pour ne pas dire le plus hostile, a été une nouvelle fois le ministre de la défense, M. Sharon.

Il aurait fait, au cours du conseil des ministres, des commentaires particulièrement caustiques à propos du document transmis par M. Habib. Il n'a pas dissimulé son opinion selon laquelle l'accord maintenant prévu ne pourra pas être appliqué jusqu'au bout. Pour certains ministres partisans d'une attitude de souplesse, comme pour les membres de l'opposition, il est à craindre que M. Sharon reste partisan des « pressions militaires », même durant l'évacuation, et propose en cas d'incidents de nouvelles opérations au cœur de *Beyrouth-Ouest*.

L'éditorialiste du journal *Haaretz* fait allusion au comportement du ministre de la défense en redoutant que « certains » aient l'intention de « torpiller » le plan Habib parce qu'ils préfèrent toujours une « solution militaire ». M. Sharon aurait confié à ses proches que l'armée israélienne pourrait riposter à toute violation du cessez-le-feu durant le départ des hommes de l'O.L.P. Plusieurs de ses collègues ont fait *valoir qu'ils étaient opposés* à une telle attitude qui, selon eux, risquerait d'irriter le gouvernement américain et de remettre en cause l'évacuation des « terroristes ».

FRANCIS CORNU.

Le « oui, mais... » de M. Begin

(Suite de la première page.)

On se demande dès lors à Beyrouth si le principal objectif de l'évacuation des fedayin n'est pas de laisser place nette à l'armée israélienne et à ses alliés phalangistes pour occuper la capitale, ou du moins la contrôler, afin d'y installer un gouvernement « fort » qui ne tarderait pas à faire la paix avec l'Etat hébreu. Un second « Camp David » serait ainsi réalisé, mais cette fois-ci par la force armée.

Le gouvernement de M. Begin justifie sa position concernant la mise en place progressive de la force multinationale et le bref délai du mandat de celle-ci par sa crainte de constater qu'un certain nombre de fedayin, s'abritant derrière les unités internationales, refusent en dernier ressor de quitter la capitale libanaise. MM. Begin et Sharon ont d'ailleurs fait savoir depuis quarante-huit heures que l'armée israélienne n'hésiterait pas alors à intervenir pour déloger les récalcitrants, même avant le rapatriement de la force multinationale. Une formule susceptible de rassurer Jérusalem a été élaborée : le mandat des contingents internationaux ne serait renouvelé *au-delà* des trente jours, que *sur la demande du président Sarkis* et de son gouvernement ; si des infractions de la part des fedayin devaient être relevées, et si des mesures prises localemen tse révèlaient inefficaces, on autoriserait le général Sharon à régler lui-même le problème. Ce compromis a été *semble-t-il* rejeté par le gouvernement de M. Begin.

La liste des « terroristes »

Une autre condition posée par ce dernier va donner du fil à retordre à M. Aarafat : Israël exige en effet qu'on lui livre une liste complète des « terroristes » en précisant leur destination individuelle. En d'autres termes, on demande à M. Arafat de révéler l'identité et la localisation de tous ses hommes, sans exception. Difficulté supplémentaire : le chef de la diplomatie israélienne, M. Shamir *évalue à 12 000* le nombre *total* des combattants qui devraient être évacués de Beyrouth. Des sources proches de l'O.L.P. avaient fait état de 6 000 à 9 000 fedayin et il y aurait à peu près un millier de soldats syriens. Pour que le « plan Habib » puisse être mis en œuvre. A supposer que tous les autres obstacles aient *été* écartés, il faudrait que M. Arafat « retrouve » au moins 3 000 fedayin supplémentaires...

Le scepticisme qui se manifeste dans les milieux dirigeants israéliens est motivé ncore par la confusion qui *règne* au sujet de *la* destination des combattants palestiniens. D'où l'insistance de Jérusalem pour recevoir une liste complète des pays arabes disposés à accueillir les fedayin ainsi que le nombre que chacun d'entre eux hébergeait. Aux dernières nouvelles, en cette fin de *matinée* du mercredi 11 août, sept Etats arabes se sont mis sur les rangs : la Tunisie, le Soudan, la Jordanie, la Syrie, l'Irak et les deux *républiques yéménites*. *Cependant*, leur « hospitalité » est très sélective : la Tunisie n'accueillerait que « le premier contingent » qui quitterait Beyrouth. Le Soudan ne prendrait que six cents fedayin pas un de plus. La Jordanie rapatrierait uniquement les Palestiniens de citoyenneté hachémite, environ un millier. La Syrie, à en croire le dirigeant libanais, M. Salam, *recevrait* quelque quatre mille six cents fedayin appartenant à des organisations qui lui sont proches ainsi que les dirigeants de l'O.L.P. ; L'Irak et les deux républiques yéménites, pour leur part, ne pourraient héberger qu'environ deux mille combattants.

Une partie cruciale

Quant à l'Egypt, qui avait été le premier pays arabe à annoncer son intention d'abriter les Palestiniens, elle a réitéré mardi son position apparemment inébranlable, à savoir qu'elle n'ouvrirait ses portes que si « *un* règlement global » était amorcé au conflit du Proche-Orient. Le Caire laisse entendre qu'il modifierait son attitude, si, pour le moins, les Etats-Unis devaient reconnaître l'O.L.P. et engager avec elle un dialogue devant conduire à une paix définitive israélo-palestinienne.

Au-delà de ces multiples problèmes « techniques », les deux protagonistes du drame jouent une partie qui paraît être, à *leurs* yeux du *moins, cruciale*. Si les Palestiniens et leurs alliés libanais veulent assurer leur sécurité et leur avenir, les Israéliens cherchent à s'entourer de garanties pour que *leur victoire* militaire ne se transorme pas en *revers* politique. Pour le général Sharon, sortir les « terroristes » de Beyrouth-Ouest n'est que le premier de ses trois objectifs, les deux autres consistant à « chasser » les Syriens du Liban et installer, à Beyrouth, un gouvernement à la dévotion d'Israël. Si la *force* multinationale devait s'installer à demeure dans la capitale libanaise, dès lors, le ministre israélien de la défense pourrait difficilement mener sa stratégie à son terme. On imagine alors les conséquences qu'un tel échec pourrait avoir pour son avenir personnel et celui du gouvernement que préside M. Begin.

ÉRIC ROULEAU.

A travers le monde

Kenya

● JAMES GUICHURU, qui joua un grand rôle dans la lutte pour l'indépendance du Kenya, est mort, mardi 10 août, à Nairobi, à l'âge de 68 ans. Il avait été le premier président de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), dont il devait céder la direction à Jomo Kenyatta, après la libération de ce dernier par les autorités britanniques en 1961. Il devait ensuite demeurer l'un des conseillers les plus proches du président Kenyatta, dont il fut le ministre des finances et de la défense. Le président Arap Moi, qui a succédé en 1978 à Kenyatta, lui avait confié le poste de ministre d'Etat à la présidence. — *(A.P.)*

Philippines

● DEUX PRETRES ONT ETE ARRETES par la police militaire à la suite de la découverte de documents *« subversifs »* dans l'école d'un village situé à un peu plus de deux cents kilomètres au nord de Manille. Les deux religieux, les Pères Théodore Bandsma et German Sandiring, ainsi ainsi que trois laïcs, ont été appréhendés dans une église de la région. — *(A.F.P.)*

Syrie

● EXÉCUTION D'UN « ESPION ». — Un déserteur syrien, M. Zouheir Boutros, a été pendu sur la grande place de Damas pour espionnage au profit d'Israël, rapporte, mardi 10 août, la presse de la capitale syrienne. Zouheir Boutros aurait été chargé de recueillir des informations à caractère militaire en Syrie et de les transmettre aux services de renseignements israéliens, par l'intermédiaire d'officiers de liaison établis dans certaines capitales de l'Europe occidentale, affirme-t-on de même source. — *(A.F.P.)*

Tchad

● M. HISSÈNE HABRÉ AU GABON. — Le président du conseil d'Etat tchadien a quitté N'Djamena, mardi 10 août, pour aller rencontrer à Franceville (Gabon) le colonel Kamougue, président du « Comité permanent » (organe politico-militaire du sud tchadien), et M. Cheikh Ibn Oumar, successeur d'Acyl Ahmat à la tête du Conseil démocratique révolutionnaire tchadien. Cette réunion fait suite à une première table ronde entre Tchadiens organisée par le président Bongo les 10 et 11 juillet à Libreville. — *(A.F.P., Reuter.)*

Témoignage

MÉDECIN A BEYROUTH-OUEST

Nous avons reçu ce témoignage du docteur Paramelle :

Je suis restée à Beyrouth-Ouest, du 22 juillet au 7 août, travaillant comme médecin volontaire au collège protestant, rue Madame-Curie, sous pavillon français et pavillon de la Croix-Rouge. L'hôpital abrite des blessés, femmes et enfants, notamment des enfants évacués d'autres hôpitaux. La semaine dernière, nous avons reçu une roquette dans le jardin, deux obus près de la façade sur rue, soufflant les portes des chambres où demeure le personnel soignant, faisant voler en éclats les vitres des bâtiment où dorment les enfants. Un de nos médecins a été légèrement blessé par un éclat. J'ai également ramassé des morceaux de coquille de bombe à fragmentation dans le jardin.

Je m'élève avec indignation contre les bombardements incessants des hôpitaux et de la population civile à Beyrouth-Ouest. En treize jours, nous n'avons connu que vingt-quatre heures de calme. Au blocus extrêmement sévère, aux risques d'épidémie, au manque de plus en plus grave de médicaments, vient s'ajouter la terreur des bombes qui peuvent tomber n'importe où et n'importe quand.

Depuis la dernière bombe de vendredi dernier, qui a fait littéralement disparaître sous terre un immeuble entier avec plus de deux cents réfugiés, il n'existe à Beyrouth aucun endroit où l'on puisse se réfugier. J'ai constaté de nombreux états de choc émotionnel : anorexie grave, état stuporeux ou confusionnel.

Je lance un appel pour que cesse le massacre des habitants de Beyrouth-Ouest. Je lance particulièrement un appel à la Société psychanalytique internationale et américaine dont je fais partie et à la Société psychanalytique de Paris, pour qu'elles usent de leur influence afin que cesse le meurtre collectif de la population libanaise et palestinienne à Beyrouth.

UN JOURNAL ISRAÉLIEN ACCUSE UN DIPLOMATE FRANÇAIS D'AVOIR TRAVAILLÉ POUR LA SYRIE

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Le quotidien israélien *Yedioth Aharonoth* a publié mardi 10 août le fac-similé d'un document émanant des Forces arabes de dissuasion syriennes au Liban, daté du 4 avril 1982 et donnant des informations *« communiquées par M. Marcel Aymon* (transcription phonétique), *premier conseiller à l'ambassade de France à Beyrouth »*.

Ce document *« ultra-secret »* affirme : *« M. Marcel Aymon nous a annoncé qu'Israël a décidé d'attaquer les P.C. et les bases militaires palestiniennes à Beyrouth et sa banlieue. Cette attaque devrait être réalisée par des forces aériennes (...). Selon M. Marcel Aymon, le gouvernement israélien a abouti à la conclusion qu'une attaque par des forces terrestres coûterait trop cher à Israël (...). La situation particulière dans laquelle se trouve le gouvernement Begin ne lui permet pas de subir de pertes trop lourdes (...), mais l'éventualité d'attaques terrestres ne doit pas cependant être exclue. »*

Selon le journal, qui accuse le diplomate français d'avoir ainsi travaillé pour les Syriens, ce document a été saisi dans un casernement de la Force arabe de dissuasion syrienne, à Beyrouth-Est, par les troupes israéliennes.

[On se refuse, au Quai d'Orsay, à *commenter officiellement* une accusation sans fondement. On fait simplement remarquer qu'aucun diplomate en poste au Liban ne se nomme Marcel Aymon. Le premier conseiller actuel est M. Daniel Husson. Il a succédé à M. Marcel Guillemant.]

● *Deux soldats israéliens* ont été tués mardi et un autre blessé par l'explosion d'une mine, au Sud-Liban, alors qu'ils circulaient à bord de leur véhicule, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. L'accident, a-t-il précisé, s'est produit à Zahlate, dans le secteur central du Sud-Liban. — *(A.F.P.)*

« Optimisme prudent » à Washington

De notre correspondant

Washington. — L'annonce de l'accord de principe de plusieurs pays arabes d'accueillir un certain nombre de membres de l'O.L.P. a été reçue avec soulagement, mardi 10 août à Washington. Le département d'Etat continue à maintenir le silence sur les détails du nouveau « plan Habib », mais se déclare *« prudemment optimiste »*. *« Les premières réactions israéliennes sont encourageantes*, a déclaré le porte-parole, *et nous espérons que les progrès vont continuer. »* Il a cependant insisté une fois de plus sur l'importance du respect du cessez-le-feu.

Il a jugé *« encourageantes »* les consultations en cours avec les officiels libanais et palestiniens. Il a toutefois précisé que les négociateurs américains n'avaient de contact avec l'O.L.P. que par Libanais interposés.

Les nouvelles conditions mises par les Egyptiens à l'acceptation de membres de l'O.L.P. ne lui paraissent *pas inquiétantes dans la mesure où* elles ne contredisent nullement les accords de Camp David. Il a souligné que les négociations avec les pays arabes qui pourraient accueillir l'O.L.P. continuent *« par divers canaux diplomatiques »*. Interrogé sur l'avenir de l'O.L.P. après son évacuation de Beyrouth, le porte-parole a déclaré que son statut serait décidé par les divers pays d'accueil. Il a ajouté : *« Nous avons précisé à plusieurs reprises que l'avenir des Palestiniens doit être envisagé dans un règlement qui doit s'intégrer dans un processus de paix globale au Proche-Orient. »*

M. Shimon Pérès rencontre M. Shultz

Comme onu lui demandait si l'évacuation de l'O.L.P. concernerait aussi les Palestiniens installés dans d'autres parties du Liban, notamment à Baalbek, le porte-parole a déclaré que les efforts en cours concernaient le sort immédiat des Palestiniens de Beyrouth.

Le chef de l'opposition travailliste israélienne, M. Shimon Pérès, s'est déclaré, lui aussi, optimiste, après les entretiens qu'il a eus mardi avec M. Reagan et avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

« Nous sommes très près de résoudre le problème de Beyrouth », a-t-il déclaré à sa sortie de la Maison Blanche. *« J'ai dit au président que nous estimons que le temps est venu de résoudre le problème palestinien d'une manière pacifique. L'O.L.P. était un obstacle sur la voie de la paix, mais lorsqu'elle sera affaiblie, il y a une bonne chance que certains Palestiniens, et peut-être la Jordanie, rejoignent le camp de la paix. »*

« Une position unique »

« L'Amérique est aujourd'hui dans une position unique au Proche-Orient, a-t-il ajouté, *car l'Union soviétique a perdu beaucoup de terrain, sur le plan militaire autant que diplomatique. Militairement, parce que la technologie américaine est de loin supérieure à la russe, et aussi parce que les performances diplomatiques des Soviétiques ont été extrêmement mauvaises. »*

Assurant que les différends américano-israéliens *« ne sont qu'un phénomène passager »*, et qu'il rapporte à son pays un *« message d'amitié et de coopération des Etats-Unis »*, M. Pérès a exprimé à M. Reagan ses regrets pour les pertes en vies arabes et israéliennes. *« Tous les sangs sont du même rouge*, a-t-il dit, *et toutes les vies devraient être respectées »*.

Après son entretien avec M. Shultz, le chef de l'opposition travailliste a prédit qu'un accord final sur le départ de l'O.L.P. de Beyrouth pourrait être signé dans une semaine ou deux. Comme on lui demandait *si* le secrétaire d'Etat estimait que l'acceptation de principe donnée par le cabinet Begin au plan de retrait des Palestiniens constituait une *« percée diplomatique »*, M. Pérès a répondu par l'affirmative. Et il a ajouté : *« Nous estimons que le temps est venu de résoudre le problème palestinien diplomatiquement, pacifiquement, par des négociations basées sur un compromis. Lorsque l'O.L.P. sera partie, nous devrons utiliser cette situation nouvelle pour recréer un Proche-Orient fidèle à son image traditionnelle, capable de vivre dans la paix et le respect mutuel. »*

M. Pérès a encore indiqué qu'il souhaite voir Israël renouer les négociations avec l'Egypte sur l'autonomie des Palestiniens de la rive occidentale et de la bande de Gaza, avec une participation de certains de leurs représentants et de la Jordanie, *« pour que ces négociations aient un sens »*.

Les propos de M. Pérès ont été relevés avec intérêt dans la capitale fédérale, où on les rapproche du projet d'*« élargissement des accords de Camp David »*, prêté à M. Shultz.

NICOLE BERNHEIM.

AMÉRIQUES

Canada

CHEF DE L'OPPOSITION DE LA « BELLE PROVINCE »

M. Ryan abandonne la direction du parti libéral québécois

Montréal. — Le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Ryan, a annoncé sa démission mardi 10 août à Montréal. Indiquant qu'il siégerait désormais comme simple député libéral, il a invité les responsables de son parti à convoquer un congrès pour désigner un nouveau chef. Dans l'intervalle, M. Gérard D. Levesque (homonyme du premier ministre, M. René Lévesque, avec lequel il n'a aucun lien de parenté) assumera l'intérim, comme il l'avait déjà fait de novembre 1976 à avril 1978 après la défaite du gouvernement libéral de M. Robert Bourassa.

De notre correspondant

M. Ryan aura été victime de sa sincérité et de ses propres troupes, qui ne lui ont pas pardonné d'avoir perdu les élections d'avril 1981. Considéré à l'origine comme un sauveur par les libéraux, qui le persuadèrent à grand-peine de se joindre à eux pour rebâtir un parti très éprouvé par la débâcle des élections de novembre 1976, M. Ryan avait abandonné, en 1978, ses fonctions de directeur du quotidien montréalais *le Devoir*.

Ses éditoriaux, lus avec intérêt à Québec comme à Ottawa, faisaient de lui la *« conscience du Québec »* ou encore, selon une expression reflétant son caractère autoritaire et son passé de militant catholique, *« le pape de la rue Saint-Sacrement »* (nom de la rue où se trouve *le Devoir*).

Dans un premier temps, M. Ryan n'avait pas déçu ses partisans. Il a rendu une autorité morale à un parti déchu et a provoqué la défaite du parti québécois au référendum de mai 1980 sur le souveraineté-association. Enfin, le parti libéral a remporté les treize élections partielles — M. Ryan lui-même fut élu en avril 1979 — organisées au cours des quatre dernières années.

Tout aurait été parfait si M. Ryan avait continué sur cette lancée et permis à son parti d'arriver au pouvoir lors des élections d'avril 1981. Contre toute attente, ce fut un triomphe pour M. Lévesque : 80 sièges pour le parti québécois, 42 seulement pour le parti libéral.

Peut-être les militants libéraux et surtout les députés, pressés de reprendre le pouvoir, attendaient-ils trop de M. Ryan. La minorité anglophone (moins de 20 % de la population québécoise) espérait qu'il lui rendrait les privilèges exorbitants que le gouvernement de M. Lévesque lui avait enlevés. C'était oublier le poids des « nationalistes » du parti libéral, qui, tout en s'opposant à l'indépendance du Québec, sont favorables à un élargissement des pouvoirs du gouvernement provincial et au renforcement du caractère francophone de la « belle province ».

La sympathie de M. Ryan allait à la tendance nationaliste de son parti ; mais pour éviter un affrontement avec l'aile plus fédéraliste, il avait tenté de dégager une troisième voie, en particulier sur le plan constitutionnel. Il réussit ainsi à mécontenter les deux tendances.

La rupture survint en octobre dernier, lorsque M. Ryan décida d'appuyer une motion déposée à l'Assemblée du Québec par le gouvernement de M. Lévesque pour protester contre le *« rapatriement unilatéral »* (réforme) de la Constitution canadienne. Neuf députés libéraux entrèrent en dissidence et plusieurs de leurs collègues suivirent avec réticence les instructions de leur chef. Quelques mois plus tard, en avril, un certain nombre de députés libéraux se rendaient à Ottawa à l'invitation de M. Trudeau pour assister aux cérémonies de proclamation de la nouvelle Constitution. M. Ryan n'était pas invité et continuait de dénoncer l'opération.

A partir de ce moment, M. Ryan ne contrôlait plus son parti. Selon les termes d'un observateur québécois, le parti libéral du Québec avait été *« repris en main par un solide bloc anglophone allié aux fédéralistes francophones « durs », dont le vrai chef sera toujours M. Trudeau »*. Pendant plusieurs mois, M. Ryan a refusé de reconnaître sa défaite et de tenir compte de la contestation grandissante au sein de son parti. Après avoir atteint un sommet de près de deux cent trente mille membres, le parti libéral est retombé à son niveau de 1978, soit quatre vingt mille adhérents.

Qui succédera à M. Ryan ? Au moins quatre anciens ministres libéraux ont laissé entendre qu'ils songeaient à poser leur candidature. On a aussi parlé du ministre fédéral de la justice, M. Jean Chrétien, qui s'est empressé de démentir. Deux noms retiennent l'attention. D'abord celui d'un jeune député libéral de trente-sept ans, M. Daniel Johnson, dont le père (Daniel Johnson également) fut premier ministre dans les années 60, et dont le frère, M. Pierre-Marc Johnson est ministre dans le gouvernement de M. Lévesque. Et on parle beaucoup d'un revenant qui n'est jamais vraiment parti, l'ancien premier ministre, M. Robert Bourassa.

BERTRAND DE LA GRANGE.

États-Unis

FRANK COPPOLA A ÉTÉ EXÉCUTÉ A SA DEMANDE

Frank Coppola, un homme de trente-huit ans, condamné à mort en 1978 pour avoir assassiné une femme au cours d'un cambriolage, a été exécuté, mardi soir 10 août, sur la chaise électrique de la prison de Richmond, en Virginie.

La Cour suprême des Etats-Unis avait autorisé cette exécution une heure plus tôt par une décision de cinq juges contre trois (le neuvième juge, en voyage à l'étranger, n'a pas été consulté), invalidant la décision prise mardi par un juge fédéral de surseoir à l'application de la peine en raison d'un doute sur la constitutionnalité de la peine de mort dans l'Etat de Virginie.

Coppola, qui était résolu à mourir plutôt que de passer le reste de sa vie en prison, avait refusé de demander sa grâce au gouverneur de Virginie et renvoyé ses avocats en mars. Ceux-ci avaient néanmoins engagé plusieurs procédures pour obtenir le sursis.

Cette exécution est la première enregistrée aux Etats-Unis depuis mars 1981, lorsque Steven Judy était passé sur la chaise électrique dans l'Indiana, et la cinquième depuis 1976, date à laquelle la Cour suprême a rétabli la peine capitale.

● *La commission des affaires étrangères* de la Chambre des représentants a approuvé mardi un projet de loi qui abrogerait, s'il était voté par les deux chambres, les sanctions imposées par M. Reagan sur le technologie américaine destinée à la construction du gazoduc sibérien. Sept républicains, la plupart venant de régions industrielles où sont installées les sociétés qui auraient profité de la construction du gazoduc, se sont joints à la majorité démocrate pour condamner l'embargo. M. Shultz, secrétaire d'Etat, avait demandé aux représentants de ne pas accepter ce projet qui, selon lui, présente le risque *« de mettre sévèrement en danger un des buts primordiaux de la politique étrangère — de M. Reagan — et limite son autorité, alors qu'il doit faire face à une crise d'importance majeure en Occident »*. — *(A.F.P.)*

Mexique

La crise économique et financière est aggravée par la longue période de transition présidentielle

De notre correspondant

Mexico. — La décision annoncée le jeudi 5 août de donner une double parité au peso par rapport au dollar a provoqué l'effondrement de la monnaie mexicaine, dont les cours sont désormais sans rapport avec sa valeur réelle. Le dollar était coté, le lundi 9 août, près de 90 pesos sur le marché libre, contre 48 pesos le jeudi précédent et 28 pesos à la veille de la dernière dévaluation, qui remonte au 17 février. Une augmentation de 300 % en moins de six mois.

Selon le président Lopez Portillo, la liberté des changes avait des effets néfastes : elle permettait la spéculation et favorisait des dépenses somptuaires, lesquelles menaçaient l'équilibre économique du pays. *« Si nous avions laissé faire, nos réserves se seraient épuisées en deux semaines ou en un mois »*, a-t-il déclaré. Une simple dévaluation n'aurait qu'aggravé le problème en relançant l'inflation, comme l'a montré l'expérience de février.

C'est pourquoi le gouvernement a préféré rationaliser l'utilisation des devises : un taux de change préférentiel soutenu par la Banque du Mexique sera accordé pour financer les importations non somptuaires : produits alimentaires, composants indispensables à la production et biens de capital. Le même taux sera appliqué au paiement de la dette des secteurs privé et public. Pour les autres transactions, le dollar sera coté en fonction de la loi de l'offre et de la demande.

La crise a été aggravée par les incertitudes dues à la longue période de transition présidentielle. Désigné en octobre 1981, élu en juillet dernier, le futur chef de l'Etat, M. De La Madrid, n'entrera en fonctions que le 1er décembre. Le gouvernement actuel n'a donc pas eu l'autorité nécessaire pour faire face aux difficultés entraînées par la chute du prix des matières premières — dont le pétrole — et par les taux d'intérêt élevés que pratiquent les banques des Etats-Unis. Le Mexique s'est trouvé dans la situation de certains pays de l'OPEP, dont la balance des paiements, traditionnellement excédentaire, a été cette année en déficit. Il lui est devenu presque impossible d'emprunter de l'argent sur le marché financier international.

Or il est déjà, avec le Brésil et l'Argentine, l'un des pays les plus endettés du tiers-monde. Epargnants et spéculateurs, bénéficiant d'une totale liberté des changes, ont acheté massivement des dollars. (Il est courant, même chez les petits épargnants, d'avoir un compte en monnaie américaine.) Les dirigeants mexicains ont sans doute réagi trop tard. Ils expliquent à leur décharge que la liberté des changes est considérée ici comme la base de la liberté politique, donc qu'elle est difficile à remettre en cause, surtout dans un pays qui a 3 000 km de frontière commune avec les Etats-Unis.

Une spirale sans frein

Mais la fuite de capitaux a pris une telle importance au début de l'année que le gouvernement a dû, le 17 février, cesser de soutenir la monnaie nationale. Avec cette dévaluation de fait, le dollar est passé d'un peu plus de 25 pesos à près de 50 pesos. Le programme d'accompagnement annoncé par le président prévoyait, en avril, une réduction des dépenses publiques. Ces diverses mesures ont permis de redresser la balance commerciale, qui a enregistré, pendant le premier semestre, un solde positif de 704 millions de dollars.

Mais dans un pays où le contrôle des prix est aussi difficile que celui des changes, l'inflation s'est aussitôt accélérée : 39 % pour les sept premiers mois de l'année (contre 28 % pour toute l'année 1981). La spirale dévaluation-inflation-spéculation a pris un tour catastrophique au début de la semaine dernière, lorsque le gouvernement a annoncé l'augmentation de certains produits de base. Il y a eu alors un mouvement de panique : en quelques jours, les Mexicains ont acheté 800 millions de dollars et en ont fait passer 240 millions de l'autre côté de la frontière.

La situation s'est encore détériorée du fait des obstacles opposés par les Etats-Unis à l'importation de produits mexicains. En outre, des articles de presse ou des reportages télévisés américains montrant un Mexique victime, en raison de ses difficultés sociales, de la *« menace communiste »* ou d'une évolution comparable à celle d'autres pays d'Amérique centrale, ont ébranlé un peu plus la confiance des épargnants mexicains.

Le secteur privé a manifesté son inquiétude devant les effets que le contrôle partiel des changes pouvait avoir sur la production. Les porte-parole de la droite rejettent la responsabilité de la crise sur les « rouges » qui entourent le président. Ceux de la gauche demandent un contrôle total des changes.

L'existence d'une double parité du peso risque d'accroître la corruption dans les administrations chargées de la mettre en pratique. En outre, si l'Etat contrôle 75 % des devises qui entrent dans le pays, il reste une marge suffisante pour la spéculation, qui risque d'affecter l'ensemble de l'appareil financier, voire productif.

Quant à la confiance politique, elle ne pourra être rétablie que lorsque le prochain président prendra ses fonctions, c'est-à-dire dans plus de trois mois.

FRANCIS PISANI.

BIBLIOGRAPHIE

«Les Folles de la place de Mai», de Jean-Pierre Bousquet

Jean-Pierre Bousquet les a vues, le jeudi, sur la place. Reporter à l'Agence France-Presse à Buenos-Aires, il consignait, chaque semaine, leur présence. Des « folles », disaient avec mépris les autorités. Il a suivi les « folles », recueilli leurs témoignages. Au début, elles n'étaient que des mères douloureuses, qui réclamaient des nouvelles de leurs enfants disparus. Aujourd'hui, elles sont la conscience angoissée d'un pays qui découvre, petit à petit, ce qui s'est passé.

Depuis avril 1977 — mois de la première manifestation, — elles ont dû braver la police, et l'indifférence de leurs compatriotes, pour faire éclater un à un tous les mensonges. Premier mensonge, soutenu longtemps avec cynisme par les autorités : il n'y a pas de disparus. Aujourd'hui, les militaires reconnaissent qu'il y en a eu et affirment que c'était le *« prix à payer »* pour défendre la *« civilisation occidentale »* en Argentine.

Deuxième mensonge : les rapts ont été pratiqués par des groupes paramilitaires, des commandos incontrôlés. En fait, dit l'auteur, il s'est agi d'un plan froidement calculé et exécuté avec le même sang-froid. La « disparition » est une technique, qui s'ajoute à d'autres techniques : tortures, assassinats. Et les subtiles distinctions entre « faucons » et « colombes » au sein du clan militaire n'étaient que de la poudre aux yeux. Les uns agissaient simplement avec un peu moins d'hypocrisie que les autres.

A la fin de son livre, Jean-Pierre Bousquet s'interroge : comment les militaires accepteront-ils de restaurer la démocratie, s'ils doivent rendre des comptes ? Et comment éviter de rendre des comptes si la démocratie est rétablie ?

Les mères de la place de Mai ont acquis assez de conscience politique pour s'intéresser à de telles questions. Mais si elles continuent de manifester, ce n'est pas seulement pour précipiter la réponse. A renoncer, elles auraient l'impression que leurs fils mourraient une deuxième fois.

C. V.

(*) Edit. Stock 2.

AFRIQUE

Angola

QUINZE MILITAIRES SUD-AFRICAINS SONT TUÉS DANS LE SUD DU PAYS

Quinze militaires sud-africains ont trouvé la mort dans le sud de l'Angola, où leur hélicoptère a été abattu pendant une opération de poursuite contre un commando de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain), a annoncé, mardi 10 août, l'état-major sud-africain. L'appareil était en train de déposer des soldats pour donner l'assaut contre une position tenue par les combattants du Mouvement nationaliste namibien, a précisé le communiqué, qui ajoute que deux cent un « terroristes » de la SWAPO ont été tués au cours de cette opération.

D'autre part, à Windhoek, l'administrateur général sud-africain du territoire a reconnu, mardi, que la négociation namibienne était entrée dans une phase « délicate » et rappelé, à ce propos, que le retrait d'Angola des troupes cubaines demeurait une condition préalable à la tenue d'élections *« libres et justes »*. Des représentants des cinq Etats occidentaux du « groupe de contact » (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Canada), des six Etats africains de la « ligne de front » (Angola, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Mozambique et Botswana) et de la SWAPO doivent se rencontrer jeudi, à New-York, pour faire le point de la situation. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Italie

M. Giovanni Spadolini est chargé de former le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Rome. — A l'issue d'un premier tour de consultations avec les chefs des partis politiques, le président Pertini a convoqué ce 11 août M. Spadolini, ancien président du conseil, pour lui confier la tâche de former un nouveau gouvernement.

On ignore les grandes lignes du mandat que recevra M. Spadolini du président de la République. Apparemment, il aura la plus grande marge de manœuvre. Il pourrait à la fois être chargé d'entreprendre une réforme constitutionnelle permettant un renforcement de l'exécutif et un meilleur fonctionnement des Chambres et de choisir les ministres qu'il désire, si nécessaire hors des partis.

Alors que quatre sur cinq des partis de l'ancienne majorité (démocrate-chrétien, social-démocrate, républicain et libéral) sont favorables à cette solution et en principe hostiles à des élections anticipées, le P.S.I., qui a ouvert la crise et fait tomber le premier cabinet Spadolini, la qualifie de *« plat réchauffé »*.

Le P.S.I. est également hostile à la formule, à ses yeux *« extravagante »*, proposée par M. Berlinguer au chef de l'Etat, d'un *« cabinet des compétences »* dont les membres seraient choisis non en fonction d'un saupoudrage partisan, mais de leurs qualités. Ce type de gouvernement, formé sans recourir aux élections, bénéficierait, sinon du soutien, du moins de la non-hostilité du P.C.I.

En fait, les socialistes ne sont pas les seuls à penser que les élections anticipées sont l'unique solution à la crise. Dans une interview à *la Repubblica*, M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat, a notamment déclaré que les élections anticipées *« sont comme un nuage permanent chargé de tension et d'électricité au-dessus de la vie politique »*, et que dans ces conditions mieux vaut *« voter au printemps »*, ce qui permettrait aux partis de préciser leur plate-forme politique.

Pour M. De Benedetti, président d'Olivetti, en revanche, le mieux est d'y procéder immédiatement pour ne pas prolonger inutilement une période de transition.

PHILIPPE PONS.

U.R.S.S.

La femme de M. Balovlenkov met fin par un subterfuge au long jeûne de son mari

De notre correspondant

Moscou. — Les autorités soviétiques ont réitéré, lundi 9 août, leur refus d'accorder un visa de sortie au jeune ingénieur Youri Balovlenkov dont les jours seraient en danger à la suite d'une longue grève de la faim. Au désespoir de ne pouvoir faire entendre raison à son mari, Mme Elena Balovlenkov, de nationalité américaine, a fait une ultime démarche auprès de la direction de l'OVIR (organisme chargé de la délivrance des visas) et en est ressortie bouleversée. *« Ils refusent de laisser partir mon mari. Je ne comprends vraiment pas pourquoi*, a-t-elle déclaré aux correspondants occidentaux. *Youri n'a plus que quelques jours à vivre si rien n'est fait pour le sauver. »* (*le Monde* du 6 août.)

Infirmière à l'hôpital municipal de Baltimore, Elena est revenue à Moscou avec l'intention d'alimenter son mari de force, ce qu'elle fait depuis quarante-huit heures ; elle reconnaît que l'opération n'est pas sans danger. Toutes les heures, elle injecte à Youri auquel elle a pieusement menti en lui annonçant qu'il aurait bientôt son visa, une solution riche en protéines et en matières minérales. Elle doit de nouveau être reçue à l'OVIR vendredi.

Marié à Elena, en 1978, M. Balovlenkov, qui est un des membres fondateurs du groupe dit des « familles divisées » s'efforce en vain d'émigrer depuis 1979. Sa mère, âgée de soixante et un ans, a fait elle aussi la grève de la faim. Elle serait très affaiblie.

Youri Balovlenkov était le dernier des membres du groupe des « familles divisées » à observer la grève de la faim. André Frolov et Joseph Kiblitski ont obtenu gain de cause et rejoint leurs épouses aux Etats-Unis et en R.F.A. Tatiana Azure, mariée à un Français, a obtenu un visa de sortie, et Tatiana Lozansky, l'épouse d'un Américain, la promesse de pouvoir quitter l'U.R.S.S. — *(Intérim.)*

● *Le fiancé soviétique d'une Française reçoit son visa de sortie.* M. Vassili Voloboyev a reçu ce mercredi 11 août son visa de sortie qui lui permettra de rejoindre prochainement en France sa fiancée, Mlle Isabelle Cheikov. Il avait interrompu à Novossibirsk où il réside une grève de la faim à la suite de la promesse des autorités de lui permettre de quitter l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

UNE GRÈVE DES ÉLECTRICIENS DES IMPRIMERIES EMPÊCHE LA PARUTION DES PRINCIPAUX QUOTIDIENS

Londres *(A.F.P., Reuter.)* — Aucun quotidien national britannique n'a paru ce mercredi 11 août en raison d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé mardi par les syndicats des électriciens des imprimeries, par solidarité avec la grève qu'observent les employés des hôpitaux (*le Monde* du 11 août).

Cet arrêt de travail constitue un défi à la nouvelle législation sur les conflits du travail qui interdit les grèves de solidarité d'un secteur à l'autre. Un tribunal avait jugé lundi que la grève envisagée dans la presse était illégale. Les ouvriers imprimeurs ont, après ce jugement, renoncé à arrêter le travail, contrairement aux mille cinq cents électriciens de la profession.

Ce mouvement a empêché la parution des neuf principaux quotidiens du pays, soit environ quinze millions d'exemplaires.

Des centaines d'hôpitaux étaient touchés mardi par la grève des personnels de santé. En principe les urgences doivent être assurées, mais les grévistes ont refusé certains services d'urgence dans un grand hôpital pour enfants de Liverpool après que la direction eut interdit une réunion syndicale dans l'établissement.

Turquie

UN ARMÉNIEN TENTE DE S'IMMOLER PAR LE FEU A ISTANBUL

(De notre correspondant.)

Ankara. — Un incident dramatique a symbolisé le 11 août l'émotion des Arméniens vivant en Turquie. L'un d'entre eux, ouvrier de confection âgé de soixante et un ans, a tenté de s'immoler par le feu sur la place de Taksim, à Istanbul. Il a été sauvé par un chauffeur de bus qui l'a arrosé de son extincteur. Il avait laissé un message d'adieu intitulé : *« Assez avec les criminels d'ASALA. »* Il reprochait aux Arméniens de l'extérieur leur ignorance *« des vérités historiques »*, et accusait les terroristes d'être *« les instruments des impérialistes »*, comme dans le passé, où, écrivait-il, *« des centaines de milliers d'hommes avaient péri. On vous trompe »*. Ce message estimait que les militants d'ASALA visent en fait à *« anéantir les Arméniens qui restent* [en Turquie] *mais n'y parviendront pas »*.

Au passage, l'auteur du texte reprochait à l'ancien président Giscard d'Estaing de s'être comporté avec complaisance à l'égard des terroristes et de les avoir *« gâtés »* par souci électoral.

Mgr Khalutsian, patriarche des Arméniens de Turquie, a déclaré que l'auteur de cet acte s'était fait *« l'interprète des sentiments de tous les Arméniens de Turquie »*. — A. U.

● *Le couvre-feu levé en Turquie.* — Le couvre-feu a été levé en Turquie dans la nuit du 11 au 12 août. Il avait été décrété dans les soixante-sept provinces turques après le coup d'Etat du 12 septembre 1980. Le couvre-feu avait récemment été levé dans les provinces d'Izmir, d'Antalya et d'Usak. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La France soutiendra à l'ONU la position argentine sur les Malouines

affirme Buenos-Aires

Un porte-parole du ministère français des relations extérieures a confirmé le mardi 10 août la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à l'Argentine (*le Monde* du 11 août) : *« Maintenant que les hostilités ont cessé, le gouvernement français ne voit aucune raison pour continuer l'embargo »*, a-t-il déclaré. Cette décision a provoqué une vive satisfaction à Buenos-Aires.

« La France a soutenu la Grande-Bretagne sur le plan politique, dit-on au ministère argentin des affaires étrangères, *mais non pour l'utilisation de la force. Elle prendra à l'ONU une position favorable à notre pays sur le problème des Malouines. »*

Dans les milieux d'affaires, on estime que la décision de Paris va accélérer la normalisation des relations commerciales entre les deux pays, notamment la reprise des vols d'Air France en direction de Buenos-Aires, interrompus par le gouvernement argentin en même temps que ceux de la Lufthansa et de la K.L.M. Ces vols pourraient recommencer dès le 1er septembre.

A Londres, le gouvernement s'est déclaré « déçu » par la décision française, et il l'a fait savoir au gouvernement de M. Mauroy. *« Paris nous a répondu qu'il n'y aurait pas pour autant de reprise immédiate des ventes et des livraisons »*, a affirmé un porte-parole du Foreign Office.

A Bonn, le gouvernement ouest-allemand a annoncé qu'il maintenait son embargo. Il estime que le conflit des Malouines n'est pas entièrement terminé sur le plan politique.

D'autre part, les pays de la C.E.E. ont mandaté M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, pour négocier à Buenos-Aires la *normalisation* des relations entre l'Argentine et la Communauté. A l'exception de la Grande-Bretagne, ils ont déjà levé leurs sanctions économiques contre le gouvernement argentin, mais celui-ci a maintenu les mesures de rétorsion qu'il avait prises contre eux. Les entretiens que M. Colombo vient d'avoir à Buenos-Aires avec son collègue argentin, M. Juan Ramon Aguirre, ont été qualifiés de *« très positifs »* des deux côtés.

ASIE

Afghanistan

DEUX NOUVEAUX PRISONNIERS SOVIÉTIQUES ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS EN SUISSE

(De notre correspondant.)

Berne. — Deux nouveaux soldats soviétiques, capturés en Afghanistan et remis par les résistants au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), sont arrivés, le mardi 10 août, à Zurich. Un premier groupe de trois prisonniers avait été transféré en Suisse, le 28 mai, en vertu d'un accord passé entre le C.I.C.R. et les parties intéressées (U.R.S.S., gouvernement de Kaboul, maquisards afghans et autorités helvétiques) (*le Monde* du 29 mai et daté 6-7 juin). Ces militaires seront internés, pour une durée de deux ans au maximum, dans des établissements pénitentiaires suisses.

D'après le C.I.C.R., de nouvelles arrivées sont prévues et des pourparlers sont en cours pour obtenir que les prisonniers des maquisards soient traités conformément aux conventions de Genève.

Pays neutre, la Suisse a accepté de prendre en charge la détention de ces prisonniers. Mais cela ne va pas toujours sans imprévu. Ainsi, l'un des trois premiers arrivés en mai vient d'être transféré à la prison de district de Berne et mis au cachot pour mauvaise conduite. Après une tentative infructueuse pour prendre la fuite, il avait menacé le personnel pour obtenir davantage d'argent de poche, afin de se distraire au cours d'une permission de sortie, puis il avait brisé la vitre de sa cellule.

Dans le cadre général d'un régime spécial qui doit leur assurer une détention *« digne et honorable »*, ces soldats soviétiques sont affectés à des travaux agricoles.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Kaboul a connu*, dans la nuit du 2 au 3 août, les plus importants combats depuis le début de l'année, a-t-on appris, le 10 août, à Islamabad et à New-Delhi, dans les milieux diplomatiques occidentaux. Des résistants ont attaqué les faubourgs sud-est et sud-ouest de la capitale pour converger vers le dépôt de munitions de Fort Rala-Hissar. Ils ont été repoussés par les troupes gouvernementales. Selon des témoins, les éléments afghans ont cependant refusé d'intervenir. Plusieurs soldats soviétiques — vingt-neuf, indique-t-on à New-Delhi — auraient été tués dans les affrontements. — *(A.P., A.F.P., Reuter, UPI.)*

Corée du Sud

DEUX CONDAMNATIONS A MORT AU PROCÈS DES INCENDIAIRES DE PUSAN

Pusan *(A.F.P., U.P.I.)*. — Deux des accusés au procès des incendiaires du centre culturel américain de Pusan ont été condamnés à mort, mercredi 11 août, par la cour criminelle de Pusan. L'un d'eux, M. Moon Bu Shik, vingt-trois ans, avait reconnu sa participation à l'attentat, qui avait fait, au mois de mars dernier, un mort et trois blessés. Le second, M. Kim Hyon Jang, trente-deux ans, était considéré comme le principal organisateur de l'opération.

Deux étudiantes ont, d'autre part, été condamnées à la prision à vie et un prêtre catholique, le père Choi Ki Sik, à trois ans de prison pour avoir donné asile à l'un des accusés.

Le tribunal a estimé que les auteurs de l'attentat tombaient sous le coup de la loi sur la sécurité nationale pour avoir apporté *« une aide à la Corée du Nord »* en réclamant le retrait des troupes américaines de Corée-du-Sud. Lors du procès, les accusés se sont défendus sur ce point en affirmant qu'ils avaient voulu protester contre le soutien apporté par les Etats-Unis à la répression par le gouvernement de Séoul des émeutes de mai 1980 à Kwangju.

Réponse à M. François Goguel sur le mode d'élection de l'Assemblée européenne

M. Jean-Louis Burban, conseiller au service juridique du Parlement européen, nous écrit au sujet de l'article de François Goguel, qui, dans le Monde *du 16 avril, estimait contraire à la Constitution française la procédure envisagée pour le renouvellement de l'Assemblée européenne, en 1984 (représentation proportionnelle dans le cadre de nouvelles circonscriptions).*

Il faut rendre justice à M. Goguel d'avoir attiré l'attention des lecteurs du *Monde* sur le récent débat qui a eu lieu au Parlement européen concernant le futur mode d'élection de ses membres. Toutefois, le point de vue de M. Goguel, selon lequel cet éventuel mode d'élection serait contraire à la Constitution française, ne recueille pas l'unanimité, tant s'en faut, et M. Jean-Louis Burban, conseiller au service juridique du Parlement européen et chargé de cours à la faculté de droit de Metz, nous adresse les remarques suivantes :

1. L'argument de M. Goguel, selon lequel le droit de vote serait accordé à des non-nationaux en violation de la Constitution, ne tient guère si l'on considère que, d'une part, les non-nationaux seraient uniquement les *ressortissants communautaires* et non l'ensemble des étrangers résidant en France ; que, d'autre part, il ne s'agit pas de leur conférer le droit de vote pour des élections nationales, mais pour une élection européenne, et que, enfin, d'après l'article 138 du traité de Rome, les représentants à l'Assemblée de Strasbourg sont *« les représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté »* et non les ambassadeurs de tel ou tel Etat membre, de même qu'à l'Assemblée nationale française le député de la Seine-et-Marne ou des Alpes-Maritimes est député de la France et non pas ambassadeur de la Touraine ou de la Provence.

2) L'argument selon lequel le *découpage de la France en circonscriptions électorales régionales* « pose de graves problèmes quant à l'indivisibilité de la République » est insoutenable d'un *strict point de vue juridique*. La notion d'indivisibilité de la République vise, bien entendu, tout autre chose que l'aménagement des circonscriptions électorales ou le mode de scrutin. Elle vise les cessions ou transferts de territoires, ainsi que l'indiquent les manuels classiques de droit constitutionnel, et notamment le « Dalloz » du professeur Prelot (éd. 1972, p. 586 et 587).

Et, s'il est exact que, dans sa décision du 30 décembre 1976 concernant l'élection du Parlement européen au suffrage universel, le Conseil constitutionnel a évoqué cette notion d'indivisibilité, c'était (et M. Goguel, qui a l'époque était membre du Conseil constitutionnel est mieux placé que personne pour le savoir) pour prévenir contre l'éventuelle création de circonscriptions électorales transfrontalières (par exemple Alsace-Bade Wurtemberg ou Nord-Wallonie), réclamée depuis longtemps par les mouvements fédéralistes européens.

Or, dans sa résolution du 30 mars 1982, le Parlement européen s'est bien gardé de proposer ce genre de projet, manifestement prématuré.

3. Non seulemnt le précédent argument n'est pas juridiquement *convaincant, mais il est encore* plus inopérant quant au fond. En effet, l'élection des membres de l'Assemblée de Strasbourg, *dans* le cadre régional, vient s'inscrire à point nommé dans le large mouvement de décentralisation dont le nouveau gouvernement français a fait l'une de ses plus importantes réformes de structures. Mouvement de décentralisa*tion qui, d'ailleurs, vient d'obtenir* l'aval du Conseil constitutionnel lui-même, qui a déclaré conforme à la Constitution le nouveau statut de la Corse.

Quant à l'utilisation de la proportionnelle dans le cadre régional, elle ne saurait pas davantage effrayer quiconque aujourd'hui en France, puisque, dans presque tous les partis politiques et dans l'opinion publique, se dessine un courant « proportionaliste » (n'est-il pas question, par exemple, de rétablir la proportionnelle pour les élections municipales dans les grandes villes ?).

4. En ce qui concerne les chances d'aboutir du projet de procédure électorale uniforme, elles sont de toute manière très faibles. L'obstacle essentiel, qui est d'ordre politique, vient de la Grande-Bretagne où les deux grands partis, travailliste et conservateur, craignent non point le découpage *de circonscriptions électorales*, puisque c'est déjà fait dan ce pays pour les élections européennes, mais le mode de scrutin proportionnel, qui permettrait au troisième parti, la coalition sociale-libérale, d'obtenir enfin une représentation à Strasbourg.

A moins donc d'une écrasante victoire aux élections législatives britannique de la coalition sociale-libérale, il est clair que la Grande-Bretagne mettrait son « veto » à l'adoption de la procédure électorale uniforme proposée qui, comme le rappelle justement M. Goguel, doit être approuvée à l'unanimité par le conseil et ratifiée par l'Assemblée des parlements nationaux.

5. Enfin, le lecteur doit savoir que les élections européennes, qui ont eu lieu en juin 1979 et auront lieu pour la seconde fois en juin 1984, auraient dû, d'après le même article 138 du traité de Rome, être organisées « selon une procédure électorale uniforme ». Cela n'a pas été le cas pour des raisons bien évidemment politiques tenant à la diversité de nos traditions électorales nationales, et c'est donc en réalité pour réparer cette lacune qu'aujourd'hui l'Assemblée de Strasbourg propose une procédure électorale relativement uniforme.

Ainsi, paradoxalement, les futures élections européennes, si elles devaient avoir lieu selon une procédure uniforme, seraient davantage conformes au traité de Rome que celles de 1979 et, partant, davantage conformes à la Constitution française puisque celle-ci reconnaît la supériorité des traités sur les lois internes, c'est-à-dire en l'occurrence la supériorité du traité sur la loi du 8 juillet 1977 qui organise l'élection européenne en France sur la base d'une circonscription unique.

UNE LETTRE DE M. PIQUET (P.C.F.)

M. René Piquet, président des élus communistes et apparentés français à l'Assemblée européenne, nous écrit :

M. François Goguel attire justement l'attention de vos lecteurs sur le débat qui s'est déroulé à Strasbourg en vue de préparer une nouvelle procédure électorale pour la réélection de l'Assemblée européenne.

Le mode d'élection proposé soulève de graves questions au regard de la Constitution française, constate M. Goguel. Il déplore qu'aucun représentant de la France à Strasbourg ne l'ait souligné au cours du débat.

Si l'inquiétude du professeur Goguel est justifiée, son information est inexacte. J'ai personnellement exprimé les réserves des élus communistes et apparentés français à l'Assemblée européenne sur ce point.

Quels sont, en effet, les éléments du problème ? Aujourd'hui, les représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes sont élus à la proportionnelle sur une liste nationale. Ce n'est pas le cas dans les autres pays du Marché commun, où les dispositions électorales sont très diverses. Notre système électoral nous semble le plus juste et le plus démocratique. Je l'ai indiqué très clairement au cours du débat. Nous ne voulons pas revenir en arrière, d'autant plus que nous proposons la proportionnelle pour l'ensemble des élections en France. Mais nous ne prétendons pas impoesr nos règles à quelque pays que *ce soit*.

C'est pourquoi nous avons proposé deux amendements. L'un, sur la base du principe de la proportionnelle, laissait à chaque Etat le soin et la responsabilité d'en modeler l'application en fonction de sa propre situation. L'autre demandait que soient prises en considération un certain nombre de particularités nationales dont, précisions-nous, *« les particularités constitutionnelles »*. Ils permettaient d'éviter ce qui, à juste titre, préoccupe M. Goguel, à savoir que le texte voté contredise la Constitution française en *substituant à la circonscription* nationale des circonscriptions régionales.

C'est dans cet esprit que mon ami Robert Chambeiron est intervenu pour expliquer notre vote. Il a indiqué précisément que nous n'accepterions pas le texte qui nous était soumis si nos amendements de principe — et de bon sens — étaient rejetés.

Seul le Conseil européen peut, à l'unanimité, décider du choix, la décision finale appartenant aux Parlements nationaux. C'est dire combien ce vote de l'Assemblée européenne n'a qu'une valeur indicative. *Nous avons cependant* refusé de l'approuver.

M. WEINBERGER N'A « AUCUNE IDÉE » SUR LA POSSIBILITÉ DE CONTROLER UNE GUERRE NUCLÉAIRE

M. Caspar Weinberger, ministre américain de la défense, revient dans un entretien accordé au *New York Times* — et publié par l'*International Herald Tribune* du 11 août, — sur le problème de la guerre nucléaire pour affirmer qu'à son avis une telle guerre *« ne peut être gagnée »*. Il ajoute toutefois : *« Nous ne prévoyons certainement pas non plus une défaite. » « Montrez-moi un ministre de la défense qui ne prévoit pas de l'emporter*, dit-il, *et je vous montrerai un ministre de la défense qui devrait être destitué. »*

Le Pentagone cherche à éviter, selon lui, la situation du « détonateur », dans laquelle *« les forces de dissuasion auraient à être utilisées très rapidement de peur d'être détruites »*. Comme on lui demandait si une guerre prolongée et contrôlée était possible, M. Weinberger a répondu : *« Je n'en ai tout simplement aucune idée ; je ne sais pas si quelqu'un en a une idée. »*

Le quotidien new-yorkais cite d'autre part une *« directive pour la défense »* établie pour les cinq prochaines années à l'intention des forces stratégiques américaines et qui proclame que, en cas d'attaque, *« les capacités nucléaires des Etats-Unis doivent l'emporter même dans les conditions d'une guerre prolongée »*.

L'IRAK RENONCE A ACCUEILLIR LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DES PAYS NON-ALIGNÉS

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a confirmé, mardi 10 août, que son pays renonçait à accueillir le septième sommet du Mouvement des pays non alignés devant se tenir à Bagdad à partir du 6 septembre (*le Monde* daté 8-9 et du 10 août). *« L'Irak*, a-t-il déclaré, *se refuse à être la cause d'un éclatement du Mouvement »* et *« n'insiste plus pour que le sommet se tienne à Bagdad »*. Il a indiqué qu'il avait proposé que la rencontre ait lieu à New-Delhi.

L'Irak maintient l'invitation qu'il a adressée aux ministres des affaires étrangères des pays membres du Mouvement pour qu'ils participent, comme prévu, le 2 septembre à Bagdad, à la *conférence précédant normalement* le sommet afin que soit prises à cette occasion une *« décision finale »* quant à la réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement. Cuba a suggéré que les ministres se rencontrent ce mois-ci à La Havane.

Le président du Parlement islamique iranien, l'hodjatoleslam Hashemi Rafsanjani, a déclaré, *à New-Delhi, que son pays soutiendrait* la proposition de tenir le sommet en Inde. En tout état de cause, la capitale indienne se trouve bien placée pour se substituer *in extremis* à Bagdad. (Mais les responsables indiens ont déjà repoussé une telle initiative.)

Auparavant, le bureau de coordination du Mouvement décidera, la *semaine prochaine* à New-York, de l'endroit où se tiendra la conférence ministérielle — Bagdad, La Havane ? — et qui aura la charge de fixer la date et le lieu du sommet. — *(A.F.P.)*

M. JACQUES DUPUY A ÉTÉ NOMMÉ AMBASSADEUR A BELGRADE

M. Jacques Dupuy a été nommé ambassadeur à Belgrade, en remplacement de M. Yves Pagniez, annonce le *Journal officiel* du 11 août.

[Né en 1920, M. Jacques Dupuy a été successivement consul-adjoint à New-York (1951-1952), puis à Washington (1952-1955), deuxième, puis premier secrétaire à l'ambassade de Berne (1955-1957), deuxième conseiller à Rabat (1957-1960), deuxième, puis premier conseiller à Londres (1961-1964), consul général à Hongkong, puis premier conseiller à Alger (1968-1969). Il fut, ensuite, ambassadeur à Yaoundé (1972-1974), puis à Dublin (1977-1980). Il représentait la France à Varsovie depuis janvier 1980.]

Ancien premier ministre du Laos

LE PRINCE SOUVANNA PHOUMA VA VENIR EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Le prince Souvanna Phouma, ancien premier ministre laotien et aujourd'hui conseiller du gouvernement de Vientiane, se rendra dans les prochains jours en France pour un séjour privé de plusieurs semaines. Son dernier voyage dans notre pays remonte à 1977. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a exprimé le souhait de recevoir le prince Souvanna lors de son séjour à Paris.

[Paris et Vientiane ont rétabli le 8 décembre 1981 leurs relations diplomatiques, rompues en 1978 après l'expulsion du Laos de deux diplomates français. Le nouvel ambassadeur de France à Vientiane, M. J.-N. de Bouillane de Lacoste a présenté ses lettres de créance le 13 juillet.]

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL DE TAORMINA

Les films sur la mer

AVEC ses gradins disposés en arc de cercle, si hauts et si vastes que trente mille spectateurs peuvent y trouver place, avec son parterre réservé aux notables et son écran géant qu'encadrent des colonnes ébréchées et des ruines de brique rose, le théâtre grec de Taormina se transforme, le temps d'un festival, en salle de cinéma.

Les projections ont lieu la nuit, sous un ciel criblé d'étoiles où la lune, à l'entracte, fait son apparition. Le public est bruyant, bon enfant, tour à tour enthousiaste, et moqueur. On applaudit, on siffle, on s'interpelle d'un rang à l'autre, on se chamaille, et, tandis que les « mammas » s'éventent énergiquement, les piaillements des gosses se mêlent aux rires aigus des filles. Le tapage, le désordre, sont ici nécessaires à la fête. Nous sommes en Italie, mieux encore, en Sicile.

C'était, cette année, le treizième Festival de Taormina. Une section compétitive et une section informative composaient, sous la direction de Gugliemo Biraghi, le programme. Au nombre de douze, les films en compétition étaient tous des premières ou secondes œuvres. De cette sélection, dans son ensemble honorable, deux films émergeaient qui furent l'un et l'autre couronnés.

Le « Charybde d'or » est revenu à *Remembrance*, du Britannique Colin Gregg. Avant d'embarquer pour un long périple, cinq marins de la Royal Navy passent à Plymouth leurs dernières heures de liberté. Chacun a ses propres problèmes qu'aiguise la proximité du départ. L'enquête menée par l'un d'entre eux pour découvrir l'identité d'un inconnu rossé à mort dans un bouge constitue l'un des fils conducteurs du récit.

Le style de Colin Gregg, qui a trente-cinq ans et vient de la télévision, n'est pas sans rappeler celui de son compatriote Kenneth Loach. Même réalisme, même âpreté, même férocité tranquille. C'est dans l'alcool, la violence physique et verbale, que ses héros trompent leur inaptitude à vivre une vie normale. Apprentis guerriers (et comment ne pas penser au conflit des Malouines en voyant ce film ?), façonnés par ce que le cinéaste appelle la « sous-culture militaire », ils ne sont au fond que ce que l'on a voulu qu'ils deviennent. Des jeunes brutes chez qui, pourtant, l'enfance est encore proche et qui se montrent, à l'occasion, capables de générosité et de tendresse.

Il y a dans ce film cafardeux, parfois désespéré, une force brutale, une vitalité fiévreuse, qui emportent l'adhésion. Colin Gregg ne réussit pas toujours à maîtriser la complexité du scénario. Mais ces maladresses s'oublient vite. Ce qui compte ici, c'est le regard, la complicité de l'auteur. Mieux que du savoir-faire, *Remembrance* révèle un vrai tempérament de cinéaste.

Tout aussi intéressant et prometteur était le film du Hongrois Peter Gothar, *le Temps suspendu* (« Charybde d'argent »), déjà présenté à Cannes à la quinzaine des réalisateurs. L'action, qui se déroule entre 1963 et 1967, a pour héros des adolescents et pour principal décor un lycée de Budapest.

Par certains des thèmes qu'il aborde (premières amours, rapports des étudiants avec leur familles et leurs professeurs, angoisse et révolte face à la vie qui s'ouvre devant eux), ce film fait penser à *If* ou à *American Graffiti*. Mais ce serait fausser son esprit que de le définir par ces seules références. *Le Temps suspendu* est, en effet, avant tout un film « historique » (pour ne pas dire politique), une analyse des mutations de tous ordres survenues en Hongrie dans les années qui suivirent les événements de 1956.

Deux générations s'opposent : celle des adultes qui ont connu l'oppression stalinienne et dont certains, en 1956, prirent les armes ou choisirent l'exil, et celle de leurs enfants, arrivés maintenant à l'âge de comprendre et de juger. Tandis que les premiers cherchent tant bien que mal à s'intégrer à la société, les seconds rêvent d'une autre vie, d'un monde différent, et n'ont que mépris et méfiance à l'égard de leurs aînés. Chahuter les maîtres, boire du coca-cola, danser le rock, organiser de dérisoires tentatives d'évasion : s'ils n'ont guère d'autres moyens de manifester leurs espoirs, du moins les utilisent-ils avec toute la fougue et l'insolence de la jeunesse. Jusqu'au jour où, sans doute, à leur tour, ils accepteront l'ordre établi.



Ruines du théâtre de Taormina, en Sicile. – Dessin de de Binzer, d'après nature.

Temps suspendu, heures du silence

Ce film brumeux, glauque comme un soir d'hiver, sous-entend plus de choses qu'il n'en dit, mais en dit certaines avec une rare audace. Par ce qu'il symbolise, tel personnage secondaire prend soudain un surprenant relief. Et, sous le voile de l'ironie, l'émotion est toujours présente. D'une mosaïque d'incidents sans doute autobiographiques, Peter Gothar a su faire un témoignage qui dépasse largement son expérience personnelle. C'est au passé proche, sinon au présent, de la Hongrie que renvoie *le Temps suspendu*. D'où la gravité de l'œuvre et sa réussite.

Aucun des autres concurrents du Festival n'atteignait le niveau de *Remembrance* et du *Temps suspendu*.

Le « Charybde de bronze » est allé au film de la Hollandaise Marlen Gorris, *le Silence de Christine M.* Trois clientes d'un magasin commettent sur la personne du vendeur un meurtre gratuit dont une psychanalyste cherche à comprendre les raisons. Il s'agit évidemment d'un apologue qui tend à démontrer que l'heure est venue pour les femmes de se libérer de la tyrannie des hommes. Seule un certaine distanciation onirique pouvait rendre acceptable cet « antimachisme » sanguinaire. Mais le réalisme appliqué de la mise en scène dément les intentions satiriques qu'affirme avoir eues la réalisatrice.

Signalons encore les belles images – trop sophistiquées peut-être – du tableau pastoral que constitue le film tunisien de Taieb Louhichi, *l'Ombre de la terre* ; le suspense psychanalytique – et typiquement britannique – distillé par *Brimstone*, de Richard Loncraine ; le charme nostalgique du western canadien de Phillip Borsons, *The Grey Fox* (prix d'interprétation pour Richard Farnsworth) ; l'aimable exotisme de *Countryman* du Jamaïquain Dickie Jobson. Et saluons la mention spéciale accordée par le jury unanime à *Mourir à trente ans*, le film de Romain Goupil que Cannes (Semaine de la critique) nous avait déjà fait découvrir et aimer.

Le dernier soir, après la lecture du palmarès, ensemble, les vingt-cinq mille spectateurs présents dans l'immense amphithéâtre allumèrent, selon la tradition, la bougie qu'ils avaient apportée. Vingt-cinq mille petites flammes pour dire adieu à la grande lumière qui venait de s'éteindre sur l'écran. Etonnant moment d'émotion. Jamais nous n'avions vu un tel élan de complicité et de ferveur populaires accompagner la mort d'un festival.

JEAN DE BARONCELLI.

« CINÉMA RUSSE ET SOVIÉTIQUE »

Dans les vagues de l'histoire

SIXIÈME titre de la collection « Cinéma-pluriel » (1) que dirige Jean-Loup Passek dans le cadre des cycles cinématographiques organisés par le Centre Georges-Pompidou, *Cinéma russe et soviétique* un volume illustré divisé en deux parties d'inégale longueur, la première servant d'introduction à un catalogue où sont répertoriés quelque deux cents films.

Plus qu'aucun autre, le cinéma russe a été façonné par les vagues de l'histoire. Le tableau chronologique qui, au début du livre, met en parallèle les principaux faits cinématographiques et les événements politiques, économiques et sociaux dont ils furent contemporains en apporte, s'il en était besoin, la preuve. Suivent une dizaine de chapitres, rédigés par différents auteurs, et à travers lesquels nous pouvons suivre, dans ses grandes lignes, l'évolution d'un art qui prit naissance vers 1908 à Moscou et à Saint-Pétersbourg.

De ce survol, dont la brièveté limite l'ambition et qui ne saurait rivaliser avec les études de Jay Leyda ou de Luda et Jean Schnitzer, on retiendra plus particulièrement les pages consacrées par Bernard Eisenschitz au cinéma des années 20, époque marquée par une intense activité théorique chez les tenants d'une avant-garde qui se voulait « en correspondance immédiate avec le cours de la révolution », mais, également, sous l'influence modératrice de la NEP, par un retour à une production plus traditionaliste. Le film d'Abram Room *Trois dans un sous-sol*, que l'on a pu voir récemment à la télévision française, est un exemple de ces contradictions et de ces paradoxes.

Dans un autre chapitre, Emile Breton analyse le réalisme socialiste naissant et y voit « la recherche d'une mise en harmonie du cinéma avec l'ensemble du corps social », recherche qu'il distingue des « recettes et des stricts canons qu'en laissera subsister le jdanovisme des années 40 ». Ce qui nous conduit à la « glaciation » stalinienne, dont Albert Cervoni affirme qu'elle fut moins uniforme, plus encombrée de courants et de contre-courants, que les films consacrés aux héros du travail et ceux inspirés par le culte de Staline ne le laisseraient supposer.

Pour Marcel Martin, le « dégel » khrouchtchevien fut caractérisé par une réhabilitation de l'individu et des sentiments personnels, sans que soit pour autant admis le pessimisme existentiel qui perçait dans certains ouvrages (le *J'ai vingt ans* de Khoutsiev par exemple). Hommage est enfin rendu par le même historien aux jeunes maîtres de la « nouvelle vague soviétique » (Tarkovski, Mikhalkov-Kontchalovski, Klimov, Panfilov, Smirnov...), cinéastes dont les œuvres les plus intéressantes eurent souvent (et ont encore) maille à partir avec la censure.

En dépit de leur brièveté et de quelques points de vue discutables, ces textes ont une valeur informative certaine.

La seconde partie de l'ouvrage nous propose une liste de 227 films classés par ordre chronologique. Chacun de ces films est accompagné d'une fiche technique, d'un résumé du scénario et d'une ou de plusieurs notices critiques. A quoi s'ajoute plus rarement un commentaire du réalisateur.

Bien que la longueur des notices soit en principe proportionnelle à l'importance de l'ouvrage considéré, le laconisme ou le conformisme de certaines nous laissent sur notre faim. Et un curieux déséquilibre se manifeste parfois dans l'analyse des œuvres d'un même auteur (tandis que *les Chevaux de feu*, de Paradjanov, semblent quelque peu sous-estimés, une large – et juste – place est faite à *Sayat Nova*). Plus qu'un véritable panorama critique, ce catalogue doit donc être considéré comme un instrument de travail, un recueil de références. Jean-Loup Passek prend d'ailleurs soin de nous avertir que son but est de fournir « une documentation brute ». « A l'historien, au cinéphile, au spectateur, de modifier, de compléter, d'assurer en quelque sorte un rééquilibre selon sa propre optique. »

Un dernier mot concernant le système de transcription des noms propres. Les auteurs ont cru bon d'adopter une graphie dont ils nous disent qu'elle est celle qu'utilisent la plupart des slavisants français. Pour être justifiable, cette méthode n'en complique pas moins la lecture du livre. Si l'on reconnaît aisément Eisenstein dans Ejzenstejn et Youtkevitch sous Jutkevic, on a plus de peine à admettre la métamorphose de Tchoukhrai en Cuhraj et celle de Kheifits (le réalisateur de *la Dame au petit chien*, d'après « Cehov ») en Hejfic. Un tableau de concordance graphique placé au début du livre facilite évidemment les recherches. Mais on enrage un peu d'avoir à s'y reporter, et il eût sans doute mieux valu que les auteurs en restent à la francisation classique, quitte à indiquer la graphie savante dans le répertoire alphabétique.

J. DE B.

(1) « Cinéma russe et soviétique », l'Equerre, Centre Georges-Pompidou, 344 pages, 175 F.

---

l'art de Paris

Chausseur

Qu'est-ce qui attire d'abord les regards ? La jambe, le pied, la démarche. La démarche change avec la chaussure. La chaussure est la touche ultime de l'élégance. Talons aiguilles ou bottier, semelles plates, cuirs multicolores, strassés, brillants, sobrement pratiques... Sans être fétichiste, on peut avouer que, dans les vitrines, les chaussures attirent comme des friandises luxueuses. Il y a les chaussures pour rêver et celles pour porter. Il faut bien marcher, qu'on ait le pied grand, petit, rond, cambré ou mince. Il faut bien habiller le pied : « Je me dois de vendre les modèles que nous fabriquons », dit Tony Carel...

TONY CAREL

Le pied joli

NEUF boutiques à Paris, des stands dans les grands magasins, une usine en province, une douzaine de collections à chausser, une marque : Carel. Un jeune homme prénommé Tony, volubile, d'allure sportive, chemise à carreaux, casque de moto, dirige les boutiques, l'usine, un bureau de création où ils sont trois à travailler, *« à se violer l'un l'autre pour en arriver à des modèles un peu violents »*. Tony Carel affectionne le franc langage et le ton policé.

Sa tâche est double : compléter les silhouettes mode représentées par des mannequins de 1,76 mètre minimum, qui se balancent, tournoient sur un plancher, ne vont nulle part. Puis, commercialiser des chaussures qui font le pied joli, sont destinées à des femmes pas forcément d'avant-garde, d'une taille entre 1,60 et 1,65 mètre, et qui doivent supporter les innombrables piétinements quotidiens. Les modèles des collections se discutent avec les stylistes, sans voir les vêtements, au mieux d'après les dessins :

« Ils viennent avec leurs idées ; expliquent leur silhouette, sont rarement « moi je », n'ont pas besoin de l'être. Des gens comme Mugler Montana, Gaultier donnent l'impression d'appartenir à une élite, ils penchent vers la haute couture – Ne nous mentons pas, la mode est le résultat d'un snobisme. D'autres comme Kenzo, Dorothée bis, visent une cible plus large. Je m'adapte à ce qu'ils sont. Anne Marie Beretta, par exemple, laisse faire, Mugler sait très précisément ce qu'il veut, ses thèmes sont bien exprimés, bien clairs : les secrétaires, les caniches, les chatons... Castelbajac se situerait entre les deux.

» Les étrangers viennent à Paris, c'est là que ça se passe. Pour les chaussures et la maille, les Italiens sont rois – ce sont les Japonais de l'Occident, – mais on peut fabriquer en France, nous le faisons. Les idées naissent à Paris, ainsi Maud Frizon, Sacha – Voyez, je vous parle des autres. Vous savez qu'on a exporté des bottes Western aux USA ? Et on trouve du Sacha dans le monde entier. La copie, c'est tout un talent. Il faut être très fort pour copier ce qui va se vendre, pour faire du beau dans des matières meilleur marché.

» La chaussure coûte cher. Dans le prix de revient, compte celui de la main-d'œuvre et surtout des pertes : jeter 50 % d'une peau est normal. On vous fournit le chevreau avec la patte et le cou. On se sert du reste sans pouvoir couper. Si vous avez besoin de 20 dm2, la peau entre 20 et 30 dm2 vous donne des chutes. Si votre patronage se place mal sur la forme, ces chutes sont énormes. On récupère un peu sur les appliques, les lanières.

» Ce n'est pas si simple de trouver sa stature commerciale. A la fin des shows s'est dégagé une sorte de tronc commun des envies. Tout le monde est dans le même bain, je me situe dans ce bain-là. Mes envies sont celles des deux ou trois mille personnes qui reçoivent les mêmes informations, lisent les mêmes journaux, voient les mêmes spectacles. Il suffit de regarder, d'écouter, de laisser aller, mais se reposer sur un régime de croisière est dangereux. On stagne, on est dépassé. Quand une mode fait un tabac, vous pouvez être sûr que la saison d'avant il y a eu le coup de semonce.

» En même temps, la marge de manœuvre est limitée. Nous vendons uniquement sur les vitrines. 80 % des vitrines font 20 % de la vente. Voilà : l'escarpin domine et quelques basiques rassurants, vers lesquels la cliente va de confiance. La tradition. Pour faire évoluer les goûts, on viole sur le reste. On choque, on fait bouger deux ou trois modèles extravagants, et les classiques exposés peuvent être légèrement modifiés, on essaie des couleurs, on hausse les talons...

» Nous ne faisons pas la mode pour la mode. Je me dois de vendre les modèles que nous fabriquons, de les commercialiser tels quels. Garder la relation avec la rue est essentiel. La rue est une source d'inspiration, surtout en France où les femmes s'ingénient à adapter la mode pour se mettre en valeur.

» Je ne suis pas un bottier, on vend des chaussures. On veut les vendre. Le mot choque les stylistes. On passe par des compromis. A leurs idées dingues, d'abord on dit non, et puis on étudie le problème. Les ateliers disent oui, ensuite ils voient ce qu'ils peuvent faire. On contrôle l'usine. Les nouveautés n'existent pas. Ou elles deviennent classiques, ou elles disparaissent. On le sait au bout de trois mois ».

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

P.S. – Il paraît que les chaussures à semelles compensées vont reparaître.

Musique en Californie

Un dossier établi par JACQUES LONCHAMPT

L'Italien de Los Angeles

SAN FRANCISCO donne un coup au cœur et enchante d'emblée par son site, la baie sublime dont on découvre aspects changeants en dévalant les collines comme des montagnes russes, les couchers de soleil derrière le Golden Gate Bridge qui font cligner des yeux les mille fenêtres avant qu'elles ne s'embrasent d'un seul coup, et plus encore par l'homogénéité, le style et la gaîté de ses quartiers aux hôtels grandioses, aux maisons victoriennes ou désinvoltes, souvent pimpantes comme des villas de Houlgate ou d'Hastings.

Au contraire, on s'essouffle à rechercher la beauté de Los Angeles qui vous fuit entre les doigts, comme dépecée par les multiples autoroutes dont la raison d'être semble de vous envoyer loin le plus rapidement possible. Le site n'est cependant guère moins magnifique, avec cette immense plaine bordée d'un côté par l'océan Pacifique, de l'autre par des collines opulentes, puis toute une série de chaînes de montagnes enneigées jusqu'au désert. Mais le tissu urbain est d'une médiocrité effrayante : excepté le riche Wilshire Boulevard et ses musées, une belle réussite, les maisons ont poussé partout sans ordre et semblent s'ignorer totalement les unes les autres, comme si la ruée vers l'or était venue mourir au bord de l'océan pour en faire une sorte de dépotoir des ambitions et de l'individualisme forcené.

Hollywood même est un immense terrain vague, planté au petit bonheur de baraques et de demeures cossues, qui dégage une affreuse impression de tristesse et d'échec. Il est certainement des réussites locales dans une agglomération aussi étendue, de dix millions d'habitants, mais l'impression d'ensemble est celle d'une ville qui ruine la notion même de ville. Et la gentille Américaine qui nous faisait visiter le « Greater Los Angeles » avait beau parler sans arrêt, pendant quelque quatre heures, elle semblait se battre les flancs pour trouver quelque chose d'intéressant à dire. Une consolation cependant : à Los Angeles, la musique a vraiment reçu la meilleure part.

Le temps et la distance

Au sommet de Down Town, dans un quartier tout neuf conquis sur une vieille zone délabrée, non loin de gratte-ciel aux formes hardies, le Music Center se mire dans les vastes bassins du « Water and Power Building ». Au loin, les collines vertes qui dominent Hollywood et les chaînes neigeuses ; en contrebas, le City Hall avec sa haute tour pointue sans grâce. Trois salles sont rassemblées autour d'une sculpture impressionnante de Lipchitz, *Paix sur la Terre*, et de ses parvis de marbre encadrant une pièce d'eau : l'Ahmanson Theater (2 100 places), le Mark Taper Forum (750 places), dont la paroi circulaire est elle-même une admirable sculpture abstraite, tous deux cernés par un immense portique aux fines colonnes, et enfin le Dorothy Chandler Memorial Pavillon, construit en 1964, d'une architecture imposante, un peu lourde, dont les 3 200 places en demi-cercle accueillent les amateurs de concerts et, subsidiairement, d'opéras, comme le récent *Falstaff*.

C'est le fief du Los Angeles Philharmonic Orchestra qui donne ici les soixante-dix concerts de sa saison d'hiver, avant de se transporter dans la conque étouffante du Hollywood Bowl où dix-sept mille auditeurs viennent assister, certains pour un dollar, à chacun des quarante concerts de la saison d'été. Créé en 1919, cet orchestre, supérieurement administré depuis 1969 par Ernest Fleischmann, a eu pour chefs permanents, entre autres, Otto Klemperer, Eduard Van Beinum et Zubin Mehta. Mais c'est vraiment depuis la venue de Carlo Maria Giulini en 1978 qu'il a pris toute sa stature internationale (1). « *Il n'avait pas tellement bénéficié de la longue direction de Zubin Mehta (1962-1968)*, nous a dit M. Bernheimer, du *Los Angeles Times. Giulini, c'est « le saint, le pur » qui a métamorphosé les musiciens et le public, bien qu'il ne dirige pas aussi souvent que nous le voudrions.* »

Le grand chef italien nous a reçus entre deux représentations de *Falstaff*, au soir d'un épuisant concours de trompette à la fin duquel nous l'avons vu consoler avec une grande délicatesse les virtuoses qu'il n'avait pas pu retenir. Très grand, comme un échassier qui va prendre son vol, avec ce visage ovale effilé comme une flamme, si fin, sérieux et séduisant, il s'exprime de façon amicale, profonde, refusant toute banalité. Nous avons naturellement parlé de ce *Falstaff* exceptionnel qu'il n'a accepté de monter à Los Angeles, après quinze années sans faire d'opéra, qu'en prenant toutes les responsabilités.

« *J'ai toujours voulu assumer entièrement mes spectacles, même avec Visconti, même avec Zeffirelli, et déjà à Aix-en-Provence il y a trente ans. L'action scénique ne peut être étrangère à la musique, qui doit la déterminer toute et d'abord son rythme, sa durée. Je choisis les chanteurs en fonction de ma conception, et c'est ainsi que j'ai eu un grave différend avec Bayreuth où je devais diriger* Tannhaüser ; *la famille Wagner ayant changé les titulaires des deux principaux rôles sans me prévenir, j'ai rompu le contrat. Ici, les répétitions ont duré quatre semaines, mais il y a deux ans que je travaille avec le metteur en scène et le décorateur.*

— Après le triomphe de *Falstaff*, comptez-vous monter un autre opéra à Los Angeles, refaire par exemple un grand *Don Giovanni* ?

— *Je ne sais pas ; il faut que je réfléchisse. Je n'ai pas de projets. Pour moi, le travail artistique s'élabore sur une très longue durée. Même quand je reprends une œuvre, il faut que la musique s'enracine à nouveau en moi profondément pour parvenir à une vraie liberté spirituelle et faire apparaître le meilleur de mon expérience musicale.*

— Aimeriez-vous diriger des Wagner ?

— *Probablement, mais surtout* Tristan *et* les Maîtres Chanteurs. *J'ai besoin que les œuvres dégagent une grande humanité, une chaleur fraternelle que je ne trouve ni dans* la Tétralogie, *ni dans* Parsifal. »

Nous parlons de la musique française qu'il adore, surtout Debussy et Ravel (« Ma Mère l'Oye, *un vrai miracle* »). Messiaen, qu'il a un peu perdu de vue depuis *les Offrandes oubliées* et *Ascension*. Il rit beaucoup quand je lui parle de la gigantesque partition de *Saint François d'Assise* pour laquelle il a fallu fabriquer un papier à musique spécial : « *Une partition démesurée pour le Poverello !* »

Est-il bien acclimaté à Los Angeles ?

« *Oui, j'y passe deux mois au début de la saison, deux mois à la fin, et le reste du temps je vis en Suisse et en Italie, donnant un minimum de concerts, car il faut dans la vie prendre son temps et de la distance. J'ai trouvé ici de merveilleux musiciens qui connaissent aussi bien leurs devoirs que leurs droits (ce qui n'est pas toujours le cas en Europe) et qui travaillent en professionnels.* »

Mais aime-t-il vraiment Los Angeles ?

« *Comment pourrait-on aimer Los Angeles ? Ce n'est pas une ville comme Rome, Florence ou Paris. J'aime les gens d'ici, j'aime faire de la musique avec mes instrumentistes et avec ce public, en une véritable communauté. Mais Los Angeles n'est pas une ville, elle n'a pas de centre ; il y a des centres, des maisons et des hommes, dispersés à perte de vue. Je crois d'ailleurs que nous, Européens, nous ne pouvons pas devenir de vrais Américains.* »

(1) L'Orchestre de Los Angeles s'est attaché, en plus de Giulini, deux jeunes et brillants « principal guest conductors » : Simon Rattle et Michael Tilson Thomas. Le budget de l'orchestre qui donne deux cent trente concerts par an, est de 15 millions de dollars. *Falstaff* a coûté 1 million de dollars, mais a été vu par vingt-cinq mille spectateurs.

L'Opéra d'une côte

BIEN que l'opéra suscite en Europe un engouement et une curiosité sans précédents, nous ne savons à peu près rien en France de l'activité lyrique des Etats-Unis, mis à part le Metropolitan de New York et le New York City Opera.

La situation là-bas est assez particulière et il ne faut pas s'attendre à trouver la même densité de théâtres lyriques qu'en Italie, en Allemagne ou en France, où sont nées la plupart des œuvres du répertoire. Mais il n'en existe pas moins une histoire déjà longue.

Dès la première moitié du XVIII[e] siècle, selon l' *Encyclopédie de l'Opéra* d'Harold Rosenthal (à qui nous empruntons nombre de ces renseignements), on pouvait entendre de nombreux « opéras-ballades » à New-York où un premier théâtre naissait en 1752, un deuxième en 1767, pour atteindre la dizaine au XIX[e] siècle ! Le premier opéra représenté à Boston, *Love in a village*, date de 1769, mais c'est surtout au milieu du siècle suivant que le théâtre lyrique se répand : *le Barbier de Séville* débarque en Amérique avec la compagnie de Garcia, en 1828, à New-York ; le premier grand opéra américain représenté, *Leonora*, de Fry, l'est à Philadelphie en juin 1845 ; *la Somnambule* de Bellini marque l'entrée dans la ronde de Chicago en 1850 et de San-Francisco en 1852 ; la Patti chante sa première Rosine à Boston en 1855 ; un opéra français est construit à La Nouvelle-Orléans en 1859 et fonctionnera jusqu'en 1919 ; Chicago aura son théâtre en 1865, et New-York le premier « Met » (de 3 615 places) en 1883, où, après une saison italienne désastreuse, Léopold Damrosch présente la création américaine de *la Walkyrie* en 1885.

Autre période faste, au début du XX[e] siècle : Boston a un opéra très brillant qui donne, entre 1909 et 1914, cinq cents représentations de cinquante et une œuvres, avant de s'endormir pendant plus de quarante ans ; la Chicago Grand Opera Company, fondée en 1910, tiendra plus longtemps, avec un théâtre de 3 600 places, mais sera brisée par la grande crise économique (c'est là qu'est créé, en 1922, *l'Amour des trois oranges* de Prokofiev, alors que la directrice n'est autre que Mary Garden, la première Mélisande) ; au *Met*, ce sont les années triomphales de Toscanini (1908-1915) ; en 1923, enfin naît l'Opéra de San-Francisco.

Mais, limité jusque-là à quelques grandes métropoles, l'opéra va littéralement éclater aux Etats-Unis après la dernière guerre, dans les années 50 : en 1956, Washington, *Memphis, Houston ; en 1957*, Dallas et Santa-Fé ; en 1959, Sarasota (Floride), etc.

Aujourd'hui, au moins trente villes ont une activité régulière, dont on découvre les programmes dans ce « *journal officiel* » mondial qu'est la revue *Opera* de Londres. Cet été, par exemple, il y a cinq opéras à Cincinnati, deux créations contemporaines à Miami, la Tétralogie (en allemand ou en anglais, à son choix) à Seattle, et la « piste de Santa-Fé » conduit à l'un des meilleurs festivals du Nouveau Monde (soixante-treize opéras joués en vingt-six ans) qui donne, entre le 3 juillet et le 28 août, *la Flûte enchantée, Mignon* d'Ambroise Thomas, *les Noces de Figaro, l'Amour de Danaé* de Strauss et une œuvre de Rochberg.

Pendant l'année, les théâtres ont souvent une saison très courte, comme Dallas, qui présente seulement quatre opéras en novembre-décembre mais dans une salle de plus de 4 000 places, Charleston (quatre spectacles en mai-juin dont une Tétralogie en cours), ou Sara-



Women in the Garden, de Vivian Fine, à l'Opéra de San Francisco. De gauche à droite : Virginia Woolf, Emily Dickinson, Gertrude Stein et Isadora Duncan.

SÉLECTION

CINÉMA

« Mad Max II » de George Miller

Il est revenu, le justicier noir, sur les autoroutes à présent désertes car le pétrole manque. Elles sont revenues, les hordes de motards somptueusement tatoués, masqués, embijoutés, prêts à tuer pour quelques litres de carburant distillés dans une communauté de « civilisés ». Max conduira leur convoi, chevauchée fantastique dans une tempête de carambolages, de cascades et de gags d'où surgit l'homme de l'avenir, un aborigène blond de dix ans.

MUSIQUE

Festivals de quatuors à cordes

Le quatuor à cordes a ses mordus qui se mettent en quatre pour en saisir tous les détails, mais il a vu son audience s'élargir, comme en témoigne le cycle du Festival estival de Paris, au musée de Cluny, qui permettra d'entendre le Quatuor Takacs dans un programme Haydn, Bartok, Schubert (mercredi 11 à 18 h 30), puis le Quatuor Bartholdy dans des œuvres de Bach, *Mozart, Hindemith et* Schubert (le 18 à 18 h 30). Entre-temps, le Festival de Sceaux (tél. : 660-07-79) a invité le Quatuor bulgare pour inaugurer l'intégrale des quatuors de Beethoven en six séances : n[os] 6, 16 et 11, le 13 août à 21 heures ; n[os] 5 et 15, le 14 août à 17 h 30.

ET AUSSI : *Messe Nelson* et *Salve Regina* de Haydn (le 12 à l'église Saint-Séverin), une heure avec Haydn, par Jos Van Immerseel, pianoforte (le 16 à 18 h 30, mairie du cinquième arrondissement). *Madrigaux* de Monteverdi, par l'ensemble des Arts florissants au Festival du Comminges (basilique Saint- Just de Valcabrère, le 13 août) ; réservation : (61) 90-00-38.

EXPOSITIONS

Un itinéraire d'art contemporain vers le Sud

Plusieurs expositions d'art contemporain suivent un itinéraire vers le Sud. Au musée de Saint-Etienne, neuf artistes, italiens (comme Cucchi), allemands (comme Lupertz), français (comme Garouste), représentent, sous le titre de « Mythe, drame, tragédie », la nouvelle figuration à la mode dans les manifestations d'avant-garde internationales. A l'hospice Saint-Louis d'Avignon, une rétrospective du solide Rebeyrolle. Au musée de Nîmes, la peinture commentaire d'événements en style B.D. d'Erro. A Aix-en- Provence, (galerie du Regard), le champ d'exploration du réel proposé par Arroyo, Chambas, Zarcate, Poumeyrol. A Saint-Rémy-de-Provence (galerie Noëlla Cest), de nouvelles œuvres nées de la terre, par Jeanclos, Abakanowicz, Haas... Au musée Cantini de Marseille, la peinture que structure le langage de Kermarrec, Jaccard, Charvolen. Et pour finir, à Nice, le bouquet d'expositions des Nouveaux Réalistes et, à Toulon, les acquisitions d'art contemporain faites par le musée ces quatre dernières années.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. — Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. — Salle animation, entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

JEAN RENOIR. — Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

UN VOYAGE EN ALPHABET. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

DAVID HOCKNEY, photographe. — Jusqu'au 12 septembre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. — Jusqu'au 26 septembre.

NANTES ET LYON. *Au fil des fleuves en France.* — Carrefour des régions. Jusqu'au 12 septembre.

C. C. I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

GÉNÉRATIONS INFOGRAPHIQUES. *Images du futur.* — Jusqu'au 6 septembre.

B. P. I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

IMAGES DE PINOCCHIO. — Salle d'actualité. Jusqu'au 30 août.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. *Grand Palais (Porte D).* — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XV[e] SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE : Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. — ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Julie. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : *Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants* ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS POSTERS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 septembre.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, les débuts des procédés photomécaniques *1827-1857.* — *Bibliothèque nationale*, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

LA CLÉ, LE SCEAU, LA BALANCE DANS LA BYZANCE MÉDIÉVALE. — Bibliothèque Nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot

péra d'une côte à l'autre

sota, qui en janvier-février annonce trente et une représentations. Beaucoup offrent deux saisons, l'une en automne, l'autre au printemps, tels San-Diego (où l'on pourra voir bientôt une série française fort originale avec *Gwendoline* de Chabrier, *la Périole et Henry VIII* de Saint-Saëns), Bâton-Rouge, New-Orleans, ou bien ne fonctionnant que de janvier à avril (Miami, Boston, Houston). Mais la plupart présentent de cinq à neuf opéras chaque année, ce qui constitue pour les Etats-Unis un panorama lyrique fort respectable, surtout si on y ajoute les seize spectacles du New York City Opera et les vingt-trois du Met.

Une visite à « la Scala du Far-West » (la « Scala de l'Ouest » étant Chicago) nous a permis de mieux connaître cette frénésie américaine de théâtre lyrique qui n'a rien à envier à la vieille Europe. En cinquante ans, la grande maison de San-Francisco n'a eu que deux directeurs : le fondateur, Gaetano Merola, de 1923 à 1953, puis le chef d'orchestre Kurt-Herbert Adler qui vient de prendre sa retraite et a été remplacé par un critique, Terence McEwen. Dans sa magnifique salle du War Memorial Opera House (3 300 places), où fut signée en 1945 la charte des Nations unies, quantité de premières américaines ont été données, telles la *Giovanna d'Arco* de Verdi, la *Femme sans ombre* de Strauss, les *Dialogues des carmélites* de Poulenc, *Katerina Ismaïlova* de Chostakovitch, etc.

« Le grand boom de l'opéra est récent, nous confirme M. David Agler, le tout jeune chef d'orchestre. *Jusqu'alors, le centre de la culture musicale dans toute l'Amérique était l'orchestre symphonique. L'Opéra de San-Francisco ne jouait que pendant un mois à l'automne, ce qui s'explique par des raisons historiques : on se dépêchait de monter des spectacles avec les meilleurs artistes avant l'ouverture du Met et la rentrée européenne, car alors il nous devenait impossible d'avoir de bons chanteurs de par notre situation géographique trop loin des centres névralgiques de l'opéra.*

» Tout a bien changé maintenant, grâce surtout à l'avion, même si le nombre des artistes n'a pas augmenté aussi vite que celui des théâtres : notre saison d'hiver dure trois mois (du 11 septembre au 12 décembre) et depuis l'an passé nous organisons un festival d'été non moins brillant (Jules César, Turandot, Nabucco, le Barbier, The Rake's Progress, *cette année*) *de cinq semaines.*

— Malgré les facilités que donne l'avion, vous devez avoir besoin d'une troupe régulière pour fonctionner ?

— *Certes, et, plus que toute autre compagnie américaine, nous travaillons à former des chanteurs. Nous avons en permanence un groupe de vingt-cinq ou trente artistes pour les rôles secondaires. En 1960, M. Adler a créé le «* Spring Opera *» qui rassemble uniquement des jeunes, metteurs en scène, chefs d'orchestre, chanteurs, sélectionnés après quelque cinq cents auditions ! Jess Thomas s'y est révélé et Marilyn Horne y a interprété sa première Carmen. Il y a encore le «* Merola Opera Program *», qui rassemble pour une session d'étude de deux semaines chaque été, avec des maîtres tels qu'Elisabeth Schwarzkopf, une vingtaine de jeunes artistes qui participent ensuite aux tournées de notre «* Western Opéra *». Tous ces efforts devraient finir par payer.*

— L'Opéra de San-Francisco fait-il preuve d'autant d'audace dans le choix de ses programmes ?

— *Il faut distinguer : la saison d'automne reste assez traditionnelle, avec, en 1982,* Un bal masqué, Norma, Salomé, les Noces de Figaro, la Cenerentola, la Dame de pique, etc. *Mais nous cherchons aussi à inscrire des opéras modernes au répertoire ; j'ai fait mes débuts en dirigeant l'* Elégie pour deux jeunes amants *de Henze, en 1975, et l'an passé notre saison d'été a été marquée par la création américaine de* Lear, *d'Aribert Reimann. Notre Spring Opera se consacre surtout aux œuvres anciennes (Cavalli, Haendel, Gluck). Enfin sous les auspices de l'* « American Opera Project », *qui reçoit des subventions du gouvernement et de fondations locales, j'ai pour mission de découvrir des œuvres nouvelles.*

» Ainsi en avril dernier nous avons créé Full Moon in March, *de John Harbison, compositeur qui a connu un tel succès qu'il a reçu depuis de nombreuses commandes (dont une du Boston Symphony), et* The Women in the Garden, *qui a révélé un compositeur de soixante-cinq ans, Vivian Fine ; celle-ci a écrit un très curieux «* opéra-conversation *», réunissant quatre grandes dames, Gertrude Stein, Emily Dickinson, Isadora Duncan et Virginia Woolf (qui ne se sont jamais rencontrées, et pour cause !).*

— Tout cela doit représenter un budget énorme...

— *Vingt millions de dollars (cinq de la ville, trois de l'État fédéral, un de l'État de Californie), mais 55 % proviennent uniquement de la vente des tickets, ce qui est considérable (20 % à l'Opéra de Paris). »*

Aux États-Unis, les troupes d'opéra, comme les orchestres symphoniques, sont gérées par des hommes d'affaires... Ceci explique peut-être cela.

Les critiques

QUAND *on* voyage au bout du monde, on est curieux de connaître la vie de ses collègues et leurs conditions de travail. Voici donc deux spécimens de critiques musicaux californiens, aussi différents que possible.

Martin Bernheimer, critique du *Los Angeles Times* (un million d'exemplaires, et trois cent mille de plus le dimanche), vient d'obtenir le fameux prix Pulitzer : grisonnant et affable, très vieille Angleterre, il travaille dans une petite cellule de son journal aux murs couverts de photos et de souvenirs. Il a sept critiques sous ses ordres, dont deux à temps complet, écrit cinq articles par semaine, plus un grand feuilleton le dimanche, qui sont repris par une cinquantaine de journaux américains.

C'est que la vie musicale à Los Angeles (sans compter San-Francisco qu'il « couvre » également) est foisonnante (le calendrier artistique hebdomadaire du *Los Angeles Times* occupe quatre-vingt-douze pages d'un format à peine plus petit que celui du *Monde*). L'appétit de musique, ici comme ailleurs, va croissant : en dix-sept ans, le Music Center a reçu vingt-sept millions de spectateurs. M. Bernheimer voyage beaucoup, bien qu'il ne soit pas venu à Paris depuis 1964.

Richard Pontzius, trente-cinq/quarante ans, est critique musical du *San Francisco Examiner* (de la chaîne Hearst). Un vrai bulldozer celui-ci : il assiste à neuf concerts par semaine, écrit autant d'articles, toujours à vive allure, car il doit donner sa « copie », ou du moins taper sur son écran d'ordinateur, avant une heure du matin. Impossible de reculer de vingt-quatre heures. Il répond aux questions comme il doit faire ses papiers, avec un débit de mitraillette, beaucoup de soin et sans rien omettre.

Il est venu comme étudiant en Europe, a participé aux Rencontres de Bayreuth, mais déplore de ne plus voyager maintenant ; son « editor » lui a déclaré d'un ton péremptoire et définitif : *« Inutile ! Tous les grands artistes, n'est-ce pas, passent par San-Francisco ».*

Musique en Californie

L'Ircam de Stanford

NOM fameux de la musique par ordinateur, Stanford mérite bien un détour, à 50 kilomètres au sud de San-Francisco.

Le Center for Computer Research in Music and Acoustics ne ressemble en rien au Centre Pompidou ou à l'IRCAM ; c'est, au revers d'un coteau, dans une herbe abondante qui invite à la sieste, une sorte de petit ranch où l'on a remplacé les chevaux par des ordinateurs. Le patron, John Chowning, qui a souvent séjourné en France, est un solide gaillard au regard rêveur, du genre cow-boy sentimental.

« A l'origine, attiré par les recherches de Cologne, Utrecht, Milan et du Groupe de recherche musicale à Paris, je voulais développer ici un laboratoire analogue de musique électronique. On ne soupçonnait pas encore le potentiel artistique des ordinateurs. Mais, à la suite des recherches de Max Matthews et John Peirce à la Bell Telegraph and Telephone, qui ont montré l'aptitude des machines à créer des sons et surtout à en effectuer la synthèse, c'est de ce côté que nous nous sommes dirigés en créant ce centre à Stanford, en 1964. J'appartenais au département de l'intelligence artificielle, où j'étais le seul musicien. L'aide des scientifiques a été déterminante, et cette expérience interdisciplinaire m'a tellement enrichi que j'ai décidé d'en faire la base obligatoire de notre travail.

» Quarante personnes appartiennent actuellement au C.C.R.M.A., dont vingt compositeurs et vingt scientifiques, ingénieurs, médecins, psychologues aussi, car nos recherches s'intéressent particulièrement aux problèmes de la perception sonore, à la psycho-acoustique.

— Comment définiriez-vous votre programme ?

— *Il est bien difficile de présenter les diverses sections de recherche et leurs résultats sans entrer dans un langage technique très abstrait. Souvent, d'ailleurs, nos travaux recoupent ceux de l'IRCAM, avec qui nous sommes en relations permanentes (toute l'équipe de Pierre Boulez est venue passer une semaine ici).*

» Disons que nos cinq objectifs principaux (qui s'emboîtent les uns dans les autres) sont :

1) *De chercher une représentation du son naturel à travers la plus haute qualité de l'enregistrement digital ;*

2) *De saisir par l'analyse une représentation physique complète du son ;*

3) *D'extraire de cette représentation physique une information sur la signification perceptible du son et, par-là de créer nous-mêmes d'autres représentations perceptibles ;*

4) *D'utiliser cette information en formulant des modèles efficaces pour la synthèse des différentes classes de sons, et donc pour la composition d'œuvres basées soit sur des sons naturels, soit sur des sons nouveaux produits par les machines ;*

5) *Enfin, d'éditer des partitions de musique à partir d'une définition graphique et d'une manipulation de l'information notée par l'ordinateur qui soient capables d'aboutir à la sortie de partitions imprimées en série.*

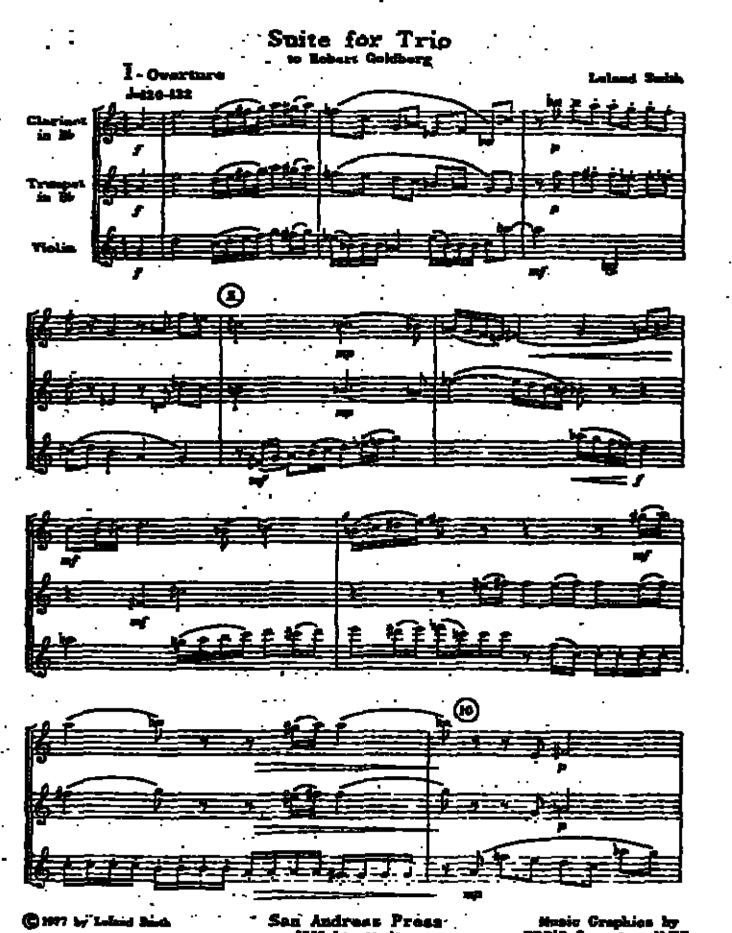
» Vous savez l'importance de cette dernière recherche, à la fois théorique et pratique, à une époque où l'édition, par ses coûts et sa difficulté d'exécution, est un des principaux obstacles à la diffusion de la musique. Si le problème est relativement simple pour une sonate de Mozart, il est hérissé de problèmes pour les œuvres contemporaines, qui obéissent rarement à des normes établies.

— Est-ce que la recherche ne prend pas toujours plus ou moins le pas sur la composition proprement dite ?

— *Je ne le pense pas, et nombre d'œuvres, une cinquantaine au moins, nées ici, ont été jouées assez souvent à travers le monde. Il passe bien des gens à Stanford, des boursiers, des étudiants en session, des professeurs, mais aussi des compositeurs qui viennent avec un projet particulier et qui souvent nous apportent beaucoup. Une des remarques les plus intéressantes que j'ai faites ces temps-ci, c'est que la musique créée par ordinateur tend à se rapprocher de l'orchestre traditionnel. Personnellement, je n'ai guère le goût de reproduire les sons et les attaques des instruments, qui les produisent si bien eux-mêmes ! Mais je constate que les jeunes compositeurs s'y intéressent vivement, parce qu'ils aiment l'orchestre et savent qu'ils ont peu de chance d'être joués par une grande formation symphonique, car il n'y en a guère que trois ou quatre dans la région. Et cela peut nous aider à avancer.*

— On m'a parlé avec admiration de votre centre comme un des seuls qui rapportaient de l'argent à Stanford...

— *C'est beaucoup dire ! J'ai eu la chance d'inventer une technique qui a été brevetée et commence en effet à faire rentrer quelques fonds, mais c'est peu de chose à côté de nos dépenses de fonctionnement. Nous ne sommes pas subventionnés par l'Etat, comme l'IRCAM, et subsistons grâce à des patrons tels que Rockefeller ou la Fondation nationale des sciences pour la recherche et l'enseignement, mais il faut travailler beaucoup et passer beaucoup de temps pour obtenir les subsides nécessaires. »*



Une partition de musique réalisée par l'ordinateur P.D.P. 10 de Stanford.

EXPOSITIONS

(606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

L'ATLANTIDE. Jean Delpech, l'imagination d'un artiste confrontée aux images du Cnexo. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70), sauf de mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 8 f. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE ET PROTECTION. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

FLAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; **SERGIO TELLES.** Peintures, dessins, lithographies. Jusqu'au 3 octobre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies 1816-1982. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 11 septembre. — **KISHO KUROKAWA.** Une architecture de symbiose. Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

PICASSO. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 25 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

SAKIC : La ville du diable. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'à fin août.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.

LE LOUVRE ET SON QUARTIER : 800 ans d'histoire architecturale. — Mairie annexe du Ier arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.

CHAILLOT-PASSY-AUTEUIL. Promenade historique dans le XVIe arrondissement. — Trianon de Bagatelle (bois de Boulogne). Sauf lundi, de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 15 août.

L'ÉCOLE PUBLIQUE A CENT ANS. — I.N.R.P., 29, rue d'Ulm. Sauf sam. et dim., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Galeries

JANE AYREL, sculptures. — **VICKI,** tapisseries. — Galerie Ovale, hôtel Sheraton (niveau A), 19, rue du Commandant-Mouchotte. Jusqu'au 31 août.

BALMES, CHACON, GAMARRA, HERNANDO, E. PIGNON ERNEST. HOMMAGE A KRASNO. — Aux Arpenteurs du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Île (354-02-70). Jusqu'au 20 septembre.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. — L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

ÉMILE AUBRY, 1880-1964. — Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 octobre.

TOMISLAV. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1er septembre.

En région parisienne

BIÈVRES. Phot'Univers. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-10-60). Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 septembre.

LA DÉFENSE. Collection internationale. — Esplanade de la Défense (329-38-83). Tous les jours, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

PONTOISE. Norbert Goeneutte. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. Claude Groherty. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. Rencontre internationale de sculpture. — Parc Pierre. Jusqu'au 30 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Paul Cézanne. — Jean-Marie Sorgues, citadelles. — Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 31 août. — Jacques Gautier. Bijoux. Galerie A. Raynaud, 10, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 31 août. Opéra-théâtre. Un champ pour la peinture : Arroyo, Chambas, Zarcate, Pommeyrol. Galerie Regards, 2, rue Jaubert (21-65-43). Jusqu'au 1er septembre. — Vasarely, passé et futur, Fondation Vasarely, avenue Pagnol (20-01-09). Jusqu'au 15 septembre.

AMBERIEU-EN-BUGEY. — Ain, autoroute, archéologie. — Château des Allymes (38-06-07). Jusqu'au 3 septembre.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

BEAUVAIS. Vera Pagava : un parcours de 1932 à 1982. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 août.

BORDEAUX. Georges Braque en Europe. Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. Fragments et figures : Fauchier, Gauthier, Pêcheur, Piffaretti, Reynier. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-88-31). Jusqu'au 28 août.

BRAUX-SAINTE-COHIÈRE (Marne). Vasarsky : le bois vivant - Sculpture animée contemporaine — Annie Poirel. Château (60-83-51). Jusqu'au 30 août.

CAHORS. Regard sur les saints populaires. — Cathédrale et grenier du chapitre (35-12-30). Jusqu'au 19 septembre.

CALAIS. Wolf Vostell : pour mémoire. Tableaux et dessins, 1954-1982. Musée, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 15 novembre.

CHATEAUROUX. Celtes et Gallo-Romains en Berry. Les cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CLUNY. Hajdu : sculptures, tapisseries et lavis. Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 13 septembre.

COLMAR. Pierre Bonnard : autour d'une acquisition. Musée d'Unterlinden (41-32-11). Jusqu'au 26 septembre.

GORDES. Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250. — Jusqu'au 30 septembre. — Jan Dibbets : Sénanque. Jusqu'au 30 août. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRENOBLE. André Farcy, un conservateur novateur - Franta : grand lavis. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 11 octobre.

LA VILLEDIEU (Ardèche). Francs-tireurs : Vaudrey, Payron, Lallier, Nicolas. Hommage à Pieskiewick et à Bedarride. — Petit musée du Bizarre (37-83-28). Jusqu'à fin septembre.

LILLE. De Carpeaux à Matisse. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées du Nord - Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 15 septembre.

LYON. Lyon au fil des fleuves. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 septembre — Trois siècles d'opéra. Bibliothèque municipale de La Part-Dieu. Jusqu'au 25 septembre.

MARSEILLE. Kermarrec, Jaccard, Charvolen. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 1er septembre. — Ex-voto napolitains du sanctuaire de la Madonna dell'Arco (XVIe-XXe siècle). Chapelle de la Charité (90-26-14).

MENERBES (Vaucluse). Joe Downing, galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

MEOUNES-LES-MONTRIEUX (Var). Les peintres naïfs. Le grenier de Méounes (48-93-25). Jusqu'au 30 septembre.

MEYMAC (Corrèze). Seize artistes, un matériau. Abbaye de Saint-André (95-18-43). Jusqu'au 23 août.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Henri IV et Sully. Musée national des Deux-Victoires (00-32-49). Jusqu'au 4 octobre.

NANTES. Orients, visions du XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre - Nantes au fil de l'eau. Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 5 septembre.

NICE. Le temple, représentation de l'architecture sacrée. Musée message biblique Marc-Chagall (81-75-75). Jusqu'au 4 octobre. - Cent dessins des musées d'Angers - Dessins de P. Klossowski. Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin septembre. César. ENAC, 24, avenue Jean-Médecin (62-37-11). Jusqu'au 5 septembre. - *Les nouveaux réalistes : œuvres de 1955-1965.* Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24) — Œuvres récentes, galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 5 septembre.

NIMES. Erro. Peintures. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57). Jusqu'au 29 août.

QUIMPER. Bazaine. — Rétrospective. Musée (95-45-20). Jusqu'au 31 août.

RENNES. Patrick Raynaud. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 août.

SAINT-ÉTIENNE. Mythe, drame, tragédie. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Naître de la terre : œuvres d'Abakanowicz, Alexandre, Haas, Jeanclos, etc. Galerie Noëlla Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ. Fleurs de Fantin-Latour à Marquet (France, 1865-1925). Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 27 septembre.

TOULON. Sans titre : quatre années d'acquisitions. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Manolo Millares, peintures et dessins. Musée des Augustins, rue Alsace-Lorraine (22-29-22). Jusqu'au 30 août.

VASCŒUIL (Eure). Yves Brayer. — Château (23-62-35). Jusqu'au 1er novembre.

VENCE. Louis Pons, parcours. Galerie Alphonse Chave (58-03-45). Jusque fin septembre.

VILLARS. Collages de Prévert (exposition de la Bibliothèque nationale). Château de Puyguilhem (09-76-76). Jusqu'au 12 septembre.

VILLEURBANNE. Boltanski, Buren, Cragg, Holzer, Nadin. Propositions I. — Nouveau Musée (84-55-10). Jusqu'au 31 août.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 13 août au 19 août

Les programmes du mercredi 11 et jeudi 12 août sont en page 14.

Vendredi 13 août

Un film

LES YEUX BANDÉS
Film espagnol de Carlos Saura (1978), avec G. Chaplin, J.-L. Gomez, X. Elloriaga, A. Falcon, L. Cardona.
A 2, 22 h 50.

★★ *Un metteur en scène et professeur de théâtre brusquement confronté au problème de la torture. Après la mort de Franco, dans une Espagne sortie de son immobilisme politique, Saura s'interrogeait sur l'utilité de l'artiste qui refuse l'attitude passive devant les maux de civilisation, les actes de barbarie commis au sein des sociétés dites civilisées. La mise en scène, épurée, où l'on ne relève plus d'influences de Bunuel et de Bergman, glisse du réel au fantasme. Le thème du couple, souvent traité par Saura, s'entrelace avec celui de la création « engagée ». Géraldine Chaplin est plus que jamais merveilleuse dans son jeu à facettes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : La porteuse de pain.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
16 h 50 Croque-vacances.
18 h 20 Série : La Demoiselle d'Avignon.
De F. Hébrard et L. Velle, réal. M. Wyn (rediff.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Téléthèque : Spécial été.
La chanson française des années 60 avec Claude François, Charles Trénet, Richard Anthony, Gilbert Bécaud, Georges Brassens, etc.
21 h 35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W Godwin, réal. H. Wise. Avec M. Ford, S. Rea, L. Spade, J. Franz... (premier épisode).
L'ascendant exercé par un riche gentilhomme excite la jalousie de son voisin, un seigneur hautain et violent qui va s'acharner à le détruire, lui et son entourage. Un feuilleton très anglo-saxon.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
L'institut de beauté.
14 h Aujourd'hui la vie.
Montrez-nous vos chefs-d'œuvre.
15 h 05 Série : Rubens, peintre et diplomate.
Anvers 1632.
15 h 55 Sports.
Rugby : coupe de Grande-Bretange ; Badminton : coupe des capitales.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Buzzard et Vermisso : Spectreman.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull.
Feuilleton allemand d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brustelin.
Deuxième épisode : La fille de joie Bozza.
Initié très jeune par sa gouvernante aux plaisirs des sens, Félix qui a déménagé avec sa famille à Francfort, erre à travers la ville à la recherche d'aventures nouvelles... Un feuilleton « galant », brillant et superficiel, adapté du roman de Thomas Mann qui avait une autre férocité pour décrire les mœurs d'une certaine société à la fin du dix-neuvième siècle en Europe.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. *Louis Guilloux,* le franc-tireur redif.).
En ces temps de rediffusions à outrance, encore une dont le prétexte cette fois est la parution des Carnets de Louis Guilloux chez Gallimard. Précédée d'une interview de Roger Vrigny, cette émission a été diffusée le 2 juin 1978 sous le titre Louis Guilloux, le franc-tireur. *Un excellent moment par ailleurs.*
22 h 45 Journal.
22 h 50 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteur) : Les yeux bandés.
De Carlos Saura.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
La métamorphose ; le moulin-bowling.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Les enfants de demain.
Une émission de R. Pietri.
Un reportage sur les bébés éprouvettes, c'est-à-dire sur les techniques de fertilisation d'embryons humains in vitro. *Douglas Stanley a mené son enquête à l'université de Monash, au centre médical Queen Victoria à Melbourne.*
21 h 35 Série historique : L'agonie de l'aigle.
Par R. Chanas. N° 2 : Espérer... à Waterloo.
La bataille de Waterloo à travers le double regard de Napoléon et de Wellington observant le terrain à l'aide de leur lunette. René Chanas a voulu faire revivre cet après-midi de combats sauvages avec des schémas animés qui expliquent les mouvements de troupes grâce aussi à des extraits de films restituant l'atmosphère de la bataille.
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.). Jean Cocteau ou la traversée du miroir.
Ce premier numéro sur Jean Cocteau aborde la création cinématographique du poète.
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Sérénade, opus 25, pour flûte, violon et alto » de Beethoven, par M. Debost, J.-P. Wallez et B. Guiranna.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage à Fontevraud (les dames de Fontevraud ; sa vocation anglaise).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (les lao) ; à 8 h 32, Actualités.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : Aux archives municipales d'Amsterdam ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, Musique, de Jean Wiener.
12 h, Entretiens avec... Etienne Martin.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : L'évêque (redif.).
14 h 5, Musique, pour Jean Wiener : Bach, Schoenberg, Stravinsky, Milhaud.
15 h 5, Photographes archives sonores : Entretien avec Gisèle Freund.
15 h 30, Ecritures contemporaines : L'ordinaire, de M. Vinaver.
16 h 58, Alors le cavalier rouge passa..., par F. Estèbe et J. Couturier (légendes du petit poisson et du pêcheur, du petit coq d'or, de Pouchkine).
17 h 30, Histoires de Girondins : Arrestation, condamnation et exécution des Girondins.
18 h 30, Surdoués ou non : Pour un autre enseignement.
19 h 30, Entretiens avec... Boris Kochno.
20 h, *L'opérette c'est la fête,* par J. Rouchouse.
21 h, Les horizons du possible, malaises de la créativité au vingtième siècle (sombre dimanche, le naufrage du sacré).
22 h, Tactil, de Kagel.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (le légendaire chrétien).
23 h 30, Musique : Kama (extrait de Momente), de Stockhausen.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Vivaldi, Rossini, Schubert, Mozart, Beethoven, Stravinski.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Vienne et Prague : œuvres de Mozart, Reicha, Benda, Haba, Webern.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Grétry, Honegger, d'Indy, Koechlin.
14 h, Les archives de l'Orchestre national : Œuvres de J.-S. Bach, J. Brahms, dir. L. Stokowski.
16 h, L'histoire de la musique.
18 h 2, La règle d'or : Œuvres de Le Jeune, Lully, Caurroy, Charpentier, Moulinié, par l'Ensemble Ars Antiqua de Paris, dir. M. Sanvoisin, les petits motets de Lully et la fantaisie instrumentale pour les violes au XVIII[e] siècle.
19 h 38, Jazz-annuaire 1939.
20 h, Equivalences : Œuvres de d'Argoeuvres, d'Indy, de Falla, Messiaen.
20 h 20, Concert (donné à Linz le 15 septembre 1981) : « Chants paysans hongrois », de Bartok : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Saint-Saëns ; « Symphonie n° 4 », de Bruckner ; par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, sol. J.-B. Pommier, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis : 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Le tour du monde.

● « Tactil » (F.C., 22 h). — Ecrite en 1970, cette œuvre offre une synthèse assez représentatives des principales préoccupations et techniques de composition de Mauricio Kagel, puisqu'elle fait appel d'une part à des instruments traditionnels (deux guitares et un piano), mais dont l'association relève plutôt de l'esthétique de la musique populaire, d'autre part à un instrument expérimental, actionné par le pianiste et composé de lames métalliques accordées et fixées sur une table de résonance, et enfin à des harmonicas confiés à chacun des musiciens. Les rythmes sont empruntés à la musique légère mais dépouillés de leurs mélodies ; l'harmonie, entièrement fondée sur des tierces, échappe cependant aux lois de la tonalité ; les techniques de jeu s'inspirent d'anciens manuels de gymnastique hygiénique à l'usage des virtuoses laborieux, et on notera bien des allusions nostalgiques à la musique sud-américaine. — G. C.

Samedi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
Premier épisode d'un feuilleton dont l'action se situe en 1925. Le capitaine allemand, comte Felix von Lückner, écœuré par la guerre, parcourt le monde à bord de son voilier, tenant des meetings sur la paix. Il est rapidement couvert de dettes.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Tourte de la vallée de Munster.
15 h 25 Document : Fêtes de villages.
D'E. Kekkonen et J. Bescont.
Deux villages situés à 3 000 kilomètres l'un de l'autre, Versols en France, Raakyla en Finlande, se préparent à leur fête traditionnelle d'été. Beaucoup de choses communes et beaucoup de différences.
16 h 20 Croque-vacances.
17 h 50 Magazine : Auto-moto.
18 h 10 S.O.S. Animaux perdus.
18 h 20 Série : La Demoiselle d'Avignon.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Grâce à un film, Starsky et Hutch se rendent compte que la police n'a pas arrêté le véritable assassin.
21 h 35 Variétés : Le gala des grandes écoles.
Trois cent cinquante étudiants ont présenté en mars 1982 à la Porte de Pantin un spectacle de cirque sur le thème d'un voyage de corsaires. L'atmosphère, les couleurs, sont inspirées d'un poème de Rimbaud, « Voyelles ». Quatorze grandes écoles françaises et une université étrangère y ont participé.
22 h 35 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Iran : Les Kurdes contre Khomeiny.
Ce reportage effectué clandestinement par Jean Bertolino et l'équipe de TF 1 étudie la situation des Kurdes, minorité rebelle qui a contribué à la chute du chah et à laquelle le nouveau régime n'accorde pas plus de droits. Le film témoigne d'une guerre dont on ne parle pas, celle que l'armée de Khomeiny ne parvient pas à gagner.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder woman.
Vedettes à Hollywood.
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Ama Dablang... première, réal. R. Renaud.
La première ascension de l'arête nord de l'Ama Dablang, une montagne voisine de l'Everest avec six guides du Briançonnais et Patrick Segal.
14 h 50 Les jeux du stade.
Parachutisme : Coupe du monde de voile contact à Lapalisse : gymnastique : Rome, le Grand Prix ; badmington : Coupe d'Europe des capitales.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Yao.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret et les braves gens, réal. J.-J Goron.
Le commissaire Maigret est à peine rentré de vacances qu'on lui donne une nouvelle affaire : un homme tranquille dans un milieu plus que tranquille a été tué.
22 h 15 Sports : Athlétisme.
En direct de Nice, réunion du Nikaia.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Cinq semaines en ballon ; Ordinaquix.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
(A Montpellier.)
20 h 35 On sort ce soir : Théâtre (cycle Shakespeare) : Troïlus et Cressida.
Drame en cinq actes de Shakespeare, réal. J. Miller. Coprod. B.B.C., Time-Life. Avec A. Lesser, S. Burden, Ch Gray.
Les désarrois et les amertumes d'amours trahies et des guerres absurdes. Ce n'est pas la meilleure œuvre de cette excellente suite sur Shakespeare préparée par la télévision anglaise.
23 h Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Œuvres peu connues : Duo de flûtes, de Beethoven, par M. Debost et K. Chastain.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Colportage à Fontevraud (le centre culturel de l'Ouest).
8 h, Les énergies douces : La matière vivante.
9 h 7, Quatre grands reportages en Asie : Le Bangladesh (l'eau et la faim).
11 h 2, Libre parcours jazz : Noël McGhie.
12 h 5, Le pont des arts.
13 h 30, Journée Dante : A 13 h 30, Présentation ; Enfer I ; à 14 h 13, Dante en son temps (et à 16 h 16, 17 h 6, 19 h, 20 h 35 et 23 h) ; à 14 h 38, Enfer II ; à 15 h 4, Dante en notre temps (et à 18 h 3, 19 h 40 t 22 h) ; à 15 h 48, Enfer III ; à 16 h 40, Purgatoire I ; à 17 h 30, Purgatoire II ; à 18 h 34, Purgatoire III ; 20 h 4, Paradis I ; 20 h 54, La Vita Nouva, lu par René Farabet ; à 21 h 30, Paradis II ; à 22 h 40, Paradis III ; à 23 h 25, Paradis IV.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Mozart, Purcell, Rossini, Dvorak, J.-S. Bach, Luna, Vivaldi, Liszt, Britten.
8 h 2, Avis de recherche : Œuvres de Rossini, Flotow, Joachim, Stenhammar, Breville, Roussel, Ravel, Jolivet ; 11 h, La tribune des critiques de disques, « La Traviata », de Verdi (versions comparées) ; 12 h 35, Avis de recherche : œuvres de Prokofiev, Lekeu.
13 h 30, Tous en scène : Les Hi Lo's.
14 h 4, Atelier de musique : Œuvres de Haydn, Beethoven, Webern.
15 h 30, Dossier disque : les concertis pour violon et orchestre de Haydn.
16 h 30, Concert : Œuvres de Beethoven, Bruckner, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Wich.
18 h, Le disque de la tribune : « La Traviata », de Verdi (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Walton, Giulani, de Visée.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Grieg.
20 h, Concert (en direct du Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : « Sonate pour violon », de J.-S. Bach ; « Sonates pour violon et piano », de Schumann et R. Strauss ; « Variations pour violon et piano », de Schubert, par G. Kremer, violon, et A. Schiff, piano
22 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Haydn, Debussy, Guezec ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Rota.

Dimanche 15 août

Deux films

ALVAREZ KELLY
Film américain d'Edward Dmytryk (1966), avec W. Holden, R. Widmark, J. Rule, P. O'Neal, V. Shaw, R. Rust.
TF1, 20 h 35.

★ *La guerre de Sécession. Un éleveur mexicain et son troupeau pris entre les Nordistes et les Sudistes. Il y avait dans le scénario une originalité dont Dmytryk n'a pas tiré parti. Les scènes d'action et l'affrontement spectaculaire de William Holden et Richard Widmark retiennent pourtant l'attention.*

PORT-ARTHUR
Film français de Nicolas Farkas (1936), avec D. Darrieux, A. Wohlbrück, C. Vanel, J. Max, J. Worms.
FR3, 22 h 40.

★ *Amour et espionnage au cours du siège, en 1904, par les Japonais, de la base navale de Port-Arthur, occupée par les Russes en Mandchourie. Cette adaptation du roman de Pierre Frondaie relève d'un courant orientaliste et cosmopolite qui traversa le cinéma français des années 30. Les péripéties sont passionnantes, les scènes de bataille réalisées avec brio. Presque méconnaissable sous son maquillage d'Eurasienne, Danielle Darrieux tient le rôle dramatique d'une métisse mariée à un officier russe et que son demi-frère, japonais pur-sang, poursuit de sa haine. Ce film avait disparu. Il a été reconstitué à partir de deux copies retrouvées après trois ans de recherches.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'abbaye bénédictine d'Engelberg (Suisse).
Prédicateur : Père L. Bösch.
12 h Série : L'aventure des plantes.
De J.-M. Pelt et J.-P. Cuny (rédif.).
L'amour chez les fleurs.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 La clé sous le paillasson. (et à 14 h, 17 h et 19 h).
13 h 30 Série : Spiderman.
14 h 50 Sports dimanche.
Automobile : Grand Prix de formule 1 d'Autriche : 15 h 30, Tiercé à Deauville.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
19 h 30 Les animaux du monde.
Le chant du printemps.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Alvarez Kelly.
D'Edward Dmytryk.
22 h 20 Sports dimanche soir.
22 h 40 Journal.
23 h 15 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Barbe-Noire est revenu.
14 h 10 Cirques du monde.
Le photographe du cirque.
15 h 05 Feuilleton : Les amours des années folles.
L'homme à l'hispano.
16 h 05 Document : Le signe du cheval.
Le boz kashi, réal. S. Bourguignon.
16 h 25 Le Muppet show.
16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, réal. N. Ribowski. N° 11 : Disco.
17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
Athlétisme, automobile, football, voile, natation, équitation...
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
De G. Lux et C. Savarit.
A Tesserete en Suisse. Thème des jeux : La fête au Tessin.
22 h Série documentaire : Les grands travaux du monde.
La planète Frigg, réal. J. Labib.
Fichées par 100 mètres de fond, les plates-formes géantes de Frigg affrontent de pied ferme les vagues de 25 mètres très fréquentes dans cet endroit de la mer du Nord où l'on produit deux fois plus de gaz que Lacq. Des hommes y vivent.
22 h 55 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Panama Francis.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Pour les jeunes : Il était une fois l'homme.
Pierre le Grand et son époque.
20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et C.-W. Davis, avec Ch. Weir. Coprod. Canadian Broadcasting Corporation, Mississipi Authority for Educational TV et The Ontario Educational Communication Authority. Réal. R. Bocking et J. Thomson.
Troisième émission : « Nouvelles voix pour l'homme ». Des splendeurs de la Renaissance naquit une ère nouvelle, celle de la réalisation scientifique et artistique. Les instruments de musique évoluent et commencent de rivaliser avec la voix. Stradivarius et Guarnari fabriquent des violons qui restent inégalés. Lulli, Purcell, Haendel... Yehudi Menuhin nous fait poursuivre « son » voyage dans l'histoire de la musique. Un voyage qui passionne véritablement les uns mais ne fait pas l'unanimité.
21 h 35 Courts métrages français.
Adagio sensible, de Teddy Abdi *la Blessure,* d'Edward Levy.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle Danielle Darrieux) : Port-Arthur.
Film de Nicolas Farkas.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Ensemble vocal de Lille.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Les chemins de la connaissance : Images de la caverne (rediff.).
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme : En l'église réformée du Havre.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La grande loge de France.
10 h, Messe, à la cathédrale de Saint-Malo.
11 h, Tribune internationale des compositeurs : La Chine de Hong-Kong ; La Corée ; L'Espagne.
12 h 5, Agora, avec Pierre Piganiol.
13 h, Histoire pittoresque illustrée des grands voyages : Aventures de terre, de mer et de ciel, et dans les régions interdites (Tibet).
14 h, France-Culture 1980-1982.
17 h 15, Paris-Roubaix.
18 h, Mont Athos : Sainte Montagne, ou le moine fou de son âme (rediff.).
19 h 10, Opéras français : « Le Mas », de J. Canteloube ; « Scemo », d'A. Bachelet ; « les Noces corinthiennes », d'H. Busser.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Rodominsky, Boulanger, Zelwaker, Minkus, Offenbach, Dvorak, Verdi, Chopin, E. Strauss, Sarasate, Rossini, Kalmann.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Mozarteum de Salzbourg) : Œuvres de Mozart par l'orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. A. Murray, mezzo-soprano, A. Schiff, piano.
13 h, Les après-midi de l'orchestre, avec P. Monteux : Œuvres de Beethoven.
15 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Janacek, Dvorak, Smetana, Bartok.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par P. Mertens : Œuvres de Wagner, Schubert, Schumann, Théodorakis, Moussorgsky, Mahler, Verdi.
19 h, Jazz : Stan Getz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert : « Orfeo et Euridice », de Gluck, par le Collegium vocal de Gent, dir. S. Kuijken, chef des chœurs P. Herreweghe, sol. R. Jacobs, contre-ténor M. Kweksilber, soprano, M. Falewicz, soprano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : *Communautés radiophoniques des programmes de langue française :* œuvres de Taira, Florentz, Darasse, Levinas, Donatoni ; 0 h 5, Le tour du monde.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 13 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *Message chiffré,* film de H. Shermann.
● R.M.C. : 21 heures, *La petite fille en velours bleu,* film de A. Bridges.
● R.T.B. : 20 h 45, *Mariage en blanc,* film de B. Fruet.
● T.S.R. : 21 h 55, Vers le Sud.

SAMEDI 14 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *les Mines du roi Salomon,* film de C. Bennet et A. Marto.
● T.M.C. : 21 heures, *Giulia de Bahia,* film de M. Camus.
● R.T.B. : 20 h 25, *Jeanne d'Arc,* film de V. Fleming.
● T.S.R. : 20 h 45, Si on chantait à la Neuville.

DIMANCHE 15 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *l'Ultime retraite,* film de G. Schaeffer.
● T.M.C. : 21 h 05, *Straight on till Morning,* film de M. Carreras.
● R.T.B. : 20 heures, Variétés : Elvis Presley ; 21 heures, Téléfilm : Bartleby.
● T.S.R. : 21 heures, Les gens de chez nous.

LUNDI 16 AOUT
● R.T.L. : 21 heures *l'Amour en quatrième vitesse,* film de G. Sidney.
● T.M.C. : 21 heures, *Slogan,* film de P. Grimblat.
● R.T.B. : 20 h 25, *Gizmo,* filme de H. Smith.
● T.S.R. : 21 h 35, Les gens de chez nous.

MARDI 17 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *Hold-up à la Milanaise,* film de N. Loy.
● T.M.C. : 21 heures, La chasse aux trésors.
● R.T.B. : 21 heures, Feuilleton : la poupée sanglante ; 21 h 15, Les contes du mardi.
● T.S.R. : 21 h 35, Les gens de chez nous.

MERCREDI 18 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *Un shérif à New-York,* fim de J. Smith.
● T.M.C. : 21 heures, *les Givrés,* film de A. Jaspard.
● R.T.B. : 20 h 35, Téléfilm : Les grandes marées.
● T.S.R. : 20 h 30, Athlétisme.

JEUDI 19 AOUT
● R.T.L. : 21 heures, *le Signe de Vénus,* film de D. Risi.
● T.M.C. : 21 heures, *Elisabeth R. : La fille du lion* (1[er] épisode), film de C. Whatman.
● R.T.B. : 20 h 25, *la Peau de Torpedo,* film de J. Delannoy.
● T.S.R. 21 h 35, Les gens de chez nous ; 22 h 55, *l'Etat de bonheur permanent* (1[re] partie), film de M. Koleva.

Lundi 16 août

Mardi 17 août

Mercredi 18 août

Lundi 16 août

Deux films

LE SOLEIL SE LÈVE AUSSI
Film américain de Henry King (1957), avec T. Power, A. Gardner, M. Ferrer, E. Flynn, E. Albert.
TF1, 20 h 35.

★ *Les années folles à Paris et à Pampelune. Des personnages désaxés, pour la plupart américains de la « génération perdue », à la recherche d'un amour et d'un bonheur. Illustration fidèle, par son atmosphère et ses personnages, d'un grand roman d'Hemingway. Un des meilleurs films d'Henry King, récemment disparu, une distribution de stars où l'on remarque particulièrement Ava Gardner (magnifique) et Tyrone Power (tourmenté).*

L'ARMOIRE VOLANTE
Film français de Carlo Rim (1948), avec Fernandel, B. Bovy, G. Kerjean, A. Dinan, P. Demange.
FR3, 20 h 35.

★ *Les tribulations d'une armoire volée contenant le cadavre d'une vieille femme que recherche son neveu. Fernandel, percepteur et vieux garçon moustachu, se trouve plongé dans une aventure à la fois vaudevillesque et cauchemardesque. L'humour noir de Carlo Rim était tout aussi insolite dans le cinéma français d'alors que la composition de l'acteur. Ce film, d'abord incompris, est, dans son genre, une réussite.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
16 h 55 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, feuilleton, bricolage.
18 h 15 Série : La Demoiselle d'Avignon.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le soleil se lève aussi.
De Henry King.
22 h 45 L'avenir : mode d'emploi.
L'avenir de l'emploi, peut-on le prévoir ? Magazine de l'ONISEP. *MM. Jean Fourastié, économiste, Vanderpotte, directeur adjoint de l'A.N.P.E., Vimont, directeur de l'ONISEP et J.-P. Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, donnent leurs réponses qui seront suivies d'un reportage sur Nathalie, élève d'un CEP et de plusieurs autres sur l'informatique.*
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Pain.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
On agrandit la chambre à coucher.
14 h Aujourd'hui la vie.
Chansons pour l'été.
15 h Série : L'Age de cristal.
N° 1 : Le bien et le mal, réal. S. Stern.
15 h 50 Sports.
Boxe : Championnat du monde à Munich.
18 h Récré A 2.
Lippy le lion ; Casper et ses amis ; Kum Kum.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Festival de Bayreuth : Siegfried.
De Wagner (en liaison avec France-Musique), dir. P. Boulez, mise en scène P. Chéreau. Avec M. Jung (Siegfried), H. Zednik (Mime), D. McIntyre (le voyageur), H. Becht (Alberich), F. Hubner (Fafner), O. Wenkel (Erda), G. Jones (Brünnhilde), N. Sharp (l'Oiseau de la forêt). *Siegfried est un jeune sauvage qui maltraite son père adoptif, le rusé Mime, tue un dragon qui ne lui a rien fait, brise la lance de Wotan, son grand-père et apprend enfin la peur lorsqu'il découvre que le beau guerrier qu'il veut éveiller est en réalité sa tante Brünnhilde.*
0 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Don et Peter ; TV labyrinthe.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
(A Houlgate.)
20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : l'Armoire volante.
De Carlo Rim.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Musiclub : Récital Philippe Entremont.
Pavane pour une infante défunte, et *Gaspard de la nuit*, de Ravel.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Jean Mistral, histoire d'une ombre).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (les Pygmées).
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : Aux archives générales du royaume de Belgique, à Bruxelles ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, Les églises et la musique : La musique des derviches.
12 h 5, Les grands aventuriers : Bertrand de Born.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Cullers : Frankie Adams.
14 h 5, Les églises et la musique : La musique soufi.
15 h 5, Sienne, ville-Etat : La spécificité siennoise.
15 h 35, Du manuscrit au pilon, comment va l'édition française ?
16 h 58, Spécial panorama festivals.
17 h 30, Economie et mode de vie : Vers le non-monétarisé.
18 h 30, Lettres du Québec : Tendances de la littérature québécoise.
19 h 30, Entretiens avec... Jean Wiener.
20 h, Cinéromans : « L'Ecran fané », évocation du spectacle cinématographique au temps du muet.
21 h, Les horizons du possible : Malaises de la créativité au vingtième siècle (prophètes et provocateurs).
22 h, Musique : Œuvres de Beethoven, Schubert, Schumann, Wolf.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (Kenavo Mohamed).
23 h 30, Musique : J. Blegen et M. Tilson Thomas ; J. Degaetani et G. Kalish, œuvres de Ives et Ruggles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Rauber, Claudric, Luypaerts.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Rossini, Liszt, Vivaldi, Mozart, R. Strauss.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Œuvres de Chopin, J.-S. Bach, Schumann, Debussy, Ravel.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz en vacances.
13 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Satie, Milhaud, Croce, Poulenc.
14 h 4, Les archives de l'Orchestre national : Œuvres de Milhaud, dir. D. Milhaud.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Malec, Schaeffer, Berio.
17 h 2, Les intégrales : Alban Berg.
18 h, Concert : Musique traditionnelle du Ghana.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1946.

● **Les archives de l'Orchestre national** (F.M., 14 h, du lundi au vendredi). Depuis le 2 août, une nouvelle émission d'archives est venue combler les mélomanes qui trouvent toujours les interprètes trop jeunes et les gravures trop récentes. Il s'agit cette fois d'inventorier les archives du plus prestigieux orchestre de Radio-France, et d'en extraire les moments de grâce. Cela a nécessité des dizaines d'heures d'écoute, la participation de quatre collaborateurs et un décryptage des fichiers de la phonothèque, dont Claude Picard, nourri dans le sérail, n'ignore aucun détour : *mais le résultat est à la hauteur des intentions de Philippe Morin, le maître d'œuvre, auquel la direction de France-Musique, enchantée des premiers filons, a déjà commandé une série supplémentaire. D'ici là,* on pourra entendre les chefs les plus fameux diriger des œuvres qu'ils n'ont pas gravées sur disque... et qui ne tarderont pas à l'être pour peu que les pirates soient à l'écoute. — G. C.

20 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Wagner.
20 h 35, Le Ring du centenaire, en simultané avec Antenne 2 : « Siegfried », de Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez.

Mardi 17 août

Un film

MORDS PAS, ON T'AIME
Film français d'Yves Allégret (1975), avec B. Fresson, Y. Coudray, C. Allégret, J.-P. Darras, A. Polvre.
FR3, 20 h 35.

★ *Le cas — moderne — d'un enfant conçu par hasard dans une société d'adultes déphasés et qui fait l'apprentissage difficile de la vie en commun avec son père. Comédie romanesque et psychologique semée de poncifs et de bons sentiments mais, dans l'ensemble, digne d'intérêt et d'émotion. Yves Allégret avait repris le jeune interprète de son feuilleton de télévision,* Graine d'ortie.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.
16 h 15 Croque-vacances.
Feuilletons, dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : La Demoiselle d'Avignon.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : le Couronnement de Poppée.
De Monteverdi, par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zürich, direction N. Harnoncourt, avec E. Tappy, M. Salminen, P Esswood, A. Oliver, P. Huttenlocher, P. Keller, F. Peter, K. Brettschneider, W. Groschel, R.-A. Hartmann, mise en scène et réalisation J.-P. Ponnelle.
Personne n'ose plus affirmer aujourd'hui que le Couronnement de Popée *soit réellement de Monteverdi, pas plus que Harnoncourt ne prétend détenir l'apanage de l'authenticité, mais il s'agit bien d'un chef-d'œuvre présenté ici dans une interprétation irrésistible, brillamment mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle pour l'Opéra de Zürich.*
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Poulet au curry.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
Vivent les pompiers.
14 h Aujourd'hui la vie.
Invité : Folon.
15 h 05 Série : L'Age de cristal.
La crypte.
15 h 55 Sports.
Hockey sur glace : Coupe Stanley ; Equitation : les championnats du monde d'attelage à Appeldon (Pays-Bas).
18 h Récré A 2.
Les quat'z'amis ; Casper ; Spectreman.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'Autre Rive.
D'après une nouvelle de Gorki, réal. I. Gaal. Une coproduction A 2 - Télévision hongroise. Avec G. Wilson, J. Madaras, I. Degi, P.-S. Vari...
Un misérable passeur de marchandises se fait aider une nuit par un paysan également touché par la misère. Celui-ci tente un moment de tuer l'autre pour prendre l'argent. Il finira par le lui avouer.
21 h 50 Document : Jubilée, des commandos sans espoir.
De J. Arnaud.
Début 1942, le service des opérations combinées alliées, alors dirigé par lord Mountbatten, décide de lancer un raid d'une certaine importance sur les côtes de France. Dieppe est l'objectif choisi et le code « Jubilée ». Une évocation-hommage de cette opération qui fut un grand échec, mais qui permit cependant de tirer quelques enseignements pour les suivantes.
22 h 45 Histoires courtes.
« Rencontre des nuages et du dragon », de H. Colomer et Lam Le.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

Entre guerre et magie

RENCONTRE DES NUAGES ET DU DRAGON.
A 2, 22 h 45.

Premier tableau : Un quartier populaire du Viêt-nam dans les années 1950. Xuan (printemps), photographe - retoucheur, qu'un petit enfant, Phong (vent), a surnommé « pinceau magique ». Le pays est en pleine guerre, des soldats emmènent Xuan suspecté de falsification. II° tableau : Un prisonnier, rongé par la haine, demande à Xuan de retoucher la photo de celui qui l'a dénoncé pour le faire mourir. III° tableau : La victime conduit un train. Un papillon provoque l'arrêt du train, lui sauvant la vie...

En six tableaux, trente-cinq minutes, Nam Le réussit à cerner la vérité d'un pays, d'une culture, entre guerre et magie. Né en 1948 à Saïgon, Nam Le, jeune cinéaste révélé au Festival de Cannes en 1981, est arrivé au cinéma par le biais des mathématiques. Il est à Paris en 1966 pour préparer polytechnique. Mai 68 le détourne de son chemin et le conduit... aux Beaux-Arts. Scénographe à l'Epée de Bois, il devient assistant de Jean-Pierre Mocky... De son enfance indochinoise, Nam Le a tiré « Rancontre des nuages et du dragon », son premier film, premier volet d'une trilogie sur le Viêt-nam.

Nam Le tient sa caméra comme d'autres tiennent un pinceau. Le Viêt-nam qu'il nous montre a été entièrement filmé dans la banlieue parisienne. Il a dessiné, peint, construit préalablement plan par plan un pays. C'est un alchimiste qui sait transformer l'image en mots, le son en images, qui connaît l'art de l'ellipse et celui de faire du vrai avec du faux. — M. R.-D.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Contes des prés et des bois ; Atout jeunes d'été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
(A Saint-Pol-sur-Mer.)
20 h 35 Cinéma : Mords pas, on t'aime.
Film d'Yves Allégret.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (rediff.). Le cinéma des années 40. *Prises de vues réalisées par le service cinématographique des armées qui témoignent de la guerre ; reportages d'actualités qui donnent une idée de l'idéologie vichyssoise. Les films de cinéma qui sortent traduisent eux aussi le climat de l'époque, qu'ils s'évadent de la réalité de l'occupation, comme* les Visiteurs du soir, *de Marcel Carné, ou qu'ils s'inspirent de la résistance comme* la Bataille du rail, *de René Clément.*
23 h 10 Prélude à la nuit.
Tannhäuser (ouverture), de Wagner, par Markevitch.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Jean Mistral, histoire d'une ombre).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (Japon) ; à 8 h 32, Actualités.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : A Bruxelles ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, Les églises et la musique : La musique de la Réforme (Calvin).
12 h 5, Les grands aventuriers : John Hawkes, condottiere anglais en Italie (quinzième siècle).
12 h 45, Panorama, avec Edouard Manet.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Cullers : Frankie Addams (rediff.).
14 h 5, Les églises et la musique : La musique de la réforme (Luther).
15 h 5, Sienne, ville-Etat : La perte de la liberté et le caractère siennois.
15 h 35, « La Manifestation », de P. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de P. Nizan (rediff.).
16 h 58, Spécial panorama festivals.
17 h 30, Economie et mode de vie : Centre et périphérie, avec T. Picaut.
18 h 30, Lettres du Québec : Etre comédien au Québec.
19 h 30, Entretiens avec... Jean Wiener.
20 h, Cinéromans : Un chasseur d'images : Jimmy Berliet.
21 h, Les horizons du possible : Malaises de la créativité au vingtième siècle (la matière, une aventure inachevée).
22 h, Musique : « Poème électronique », de Varese ; « Metastasis », de Xenakis.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (veillée chez M. et Mme Gall).
23 h 30, Musique : « Gesang der Jünglinge », de Stockhausen.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de J.-S. Bach, Rossini, Beethoven, Tchaïkovski, Britten.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Œuvres de Chopin.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz en vacances : « Sur la route de Django ».
13 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Schubert, Bartok, Charpentier, Haydn.
14 h 4, Les archives de l'Orchestre national : Œuvres de J. Brahms, Hindemith, Mozart.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Amy, Denis.
17 h 2, Les intégrales : Alban Berg.
18 h, Concert (donné au Centre américain le 20 mai 1981 : Œuvres de Jolivet, Marais, Berio, Debussy, Le Trocquer, J.-S. Bach, Mefano, Varèse.
19 h 30, Concert (en direct du Felsenreitschule de Salzbourg) : « Penthesilea », de Schoek, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. G. Albrecht, sol. A. Balslev, H. Dernesch, M. Gessendorf, M. Lipovsek...
21 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Scelsi ; 23 h 35, Jazz-Club.

● **Giacinto Scelsi** (F.M., 21 h 30). — Dresser un portrait de Scelsi autre que purement musical serait une véritable gageure, puisqu'il n'existe aucune photographie de ce compositeur italien dont on sait seulement qu'il est né en 1905 ; qu'il a beaucoup voyagé, notamment en Orient ; qu'il vit toujours à Rome et que son catalogue ne comporte pas moins de cent quarante numéros d'opus, en partie inédits et composés depuis 1952. A cette date, son langage ayant pris un tournant décisif, il a renié tout ce qu'il avait écrit avant. La création à Paris, en 1931, de sa pièce pour orchestre, « Rotative », sous la direction de P. Monteux, lui avait cependant valu un certain succès. C'est seulement depuis dix ans, grâce à l'enthousiasme des pensionnaires de la Villa Médicis, que l'œuvre de Scelsi a pénétré en France. Sa prédilection pour les instruments traités en solo ou en petite formation répond à son goût pour le raffinement intimiste. — G. C.

Mercredi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.
16 h 50 Croque-vacances.
18 h 20 Série : Mathias Sandorf.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Il était une fois la télé : le Sagouin.
D'après F. Mauriac, réal. S. Moati. Avec G. Laurent, M. Ribowska, H. Virlojeux (rediff.).
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Métropéra, d'E. Huppert et *Ci-gisent* de V. Monoorgé.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
Seule l'intention compte.
14 h Le livre de nos amies les bêtes.
14 h 55 Série : L'Age de cristal.
15 h 50 Sports.
Sports basques à Biarritz : la cesta punta et la pala.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Festival d'Antibes.
Festival mondial de la chanson française, réal. J. Brialy.
Avec Nicoletta, D Gérard, G. Montagné, C. d'Asta, A. Loric, G. Béart et A. Verchuren.
21 h 35 Téléfilm : Un homme nommé Intrépide.
D'après W. Stevenson, réal. F. Carter. Avec M. York, D. Niven, B. Hershey, G. Hunnicut...
Troisième épisode : La fameuse machine à dévoiler les secrets révèle que le savant atomiste Nils Bohr aide sans le savoir les Allemands à fabriquer la bombe atomique dans une usine de Norvège.
23 h 15 Journal.

Une souffrance intolérable

LE SAGOUIN.
TF 1, 20 h 35.

C'est la deuxième rediffusion en dix ans, et on ne s'en plaindra pas. Serge Moati avait vingt-trois ans quand il a donné *le Sagouin*. C'est peut-être ce qu'il a fait de plus beau. Une œuvre silencieuse, sans larme, sans cri. Un fil d'acier tendu entre la vision (admirable) de François Mauriac et celle (personnelle) de Moati. Non plus l'espérance dans le désespérance, mais le monde sans grâce, le monde sans Dieu, le malheur absolu. *Le Sagouin*, c'est l'histoire de la souffrance intolérable d'un enfant. L'histoire d'un meurtre (le suicide peut être la face retournée, cachée, du meurtre commis par les autres) dans le cadre étouffant des haines au château. Guillou, enfant bâtard, un peu anormal, haï par sa mère, méprisé par tout le monde, innocent et coupable (d'existence), traîne dans les couloirs, entend tout. La pluie tombe et l'on entre les yeux grands ouverts dans l'univers de la chute, dans l'exploration de l'exclusion. *Le Sagouin* n'était pas une adaptation simple — l'illustration fidèle du roman — mais la relecture de Mauriac par un auteur. C'était en 1972, période courte, où l'on découvrit de nouveaux et jeunes talents, à qui on donna leur chance. — C.H.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux de l'été.
(Agde.)
20 h 35 Téléfilm : Les grandes marées.
De J. Poulin. Réal. J.-P. Fugere.
Un patron de presse transforme un de ses employés en gardien d'île puis envoie une jeune femme lui tenir compagnie, puis sa propre femme... Un téléfilm canadien peu convaincant.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (rediff.). Marcel Carné ou si le destin savait voir.
Le métier de réalisateur et l'univers mental de Marcel Carné.
23 h 05 Prélude à la nuit.
Œuvres peu connues et *Trio pour flûte, basson et piano*, de Beethoven, avec M. Debost, flûte, A. Jannedat, basson, O. Ivaldi, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Jean Mistral, histoire d'une ombre).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (les peuples du Sahara) ; à 8 h 32, Actualité : Les pirates thaï et les boat-people.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : A Bruxelles, le collectionneur d'autographes ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, Les églises et la musique : Le chant grégorien.
12 h 5, Les grands aventuriers : Lope de Aguirre, conquistador et rebelle (seizième siècle).
12 h 45, Panorama : Les Antillais.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Cullers : Frankie Addams (rediff.).
14 h 5, Les églises et la musique : Palestrina et la contre-réforme.
15 h 5, Sienne, ville-Etat : Le Palio des contrades.
15 h 35, Paroles et écrits du bocage : Hors des lies (à propos d'un village de Mayenne).
16 h 58, Géographie physique, milieu naturel et sociétés : Anatomie des glaciers...
17 h 30, Economie et mode de vie : Les métamorphoses du besoin, avec T. Picaut.
18 h 30, Lettres du Québec : La politique culturelle du Québec.
19 h 30, Entretiens avec... Jean Wiener.
20 h, Cinéromans : Les Russes à Paris (le travail des immigrés russes dans le cinéma français, entre 1920 et 1940).
21 h, Les horizons du possible : L'homme dans le monde, la rose de personne.
22 h, Musique : Madrigaux, de Luzzaschi.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (tissage de contes).
23 h 40, Musique : Le Deller Consort interprète des œuvres de Gibbons.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Allen, Civelli, Anderson, Aufray, Delanoë, Vejvoda, Artmaier.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Rossini, J.-S. Bach, Brahms, Janacek, Rachmaninov.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Œuvres de Chopin.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz en vacances : Sur la route de Django.
13 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Haydn, Dvorak, Berio.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : Œuvres de Villa-Lobos, dir. Villa-Lobos.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Henry, Raïbel, Eimert.
17 h 2, Les intégrales : Alban Berg.
18 h, Concert (donné à l'IRCAM le 24 mai 1982) : Œuvres de Tessier, Otendorf, Radulescu, Jolas, par le Groupe de musique de chambre expérimentale et ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogranov.
19 h 25, Concert (donné le 15 août au Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : « Sonates pour piano », de Beethoven, Liszt ; « Après une lecture de Dante », extrait de la Deuxième année de pèlerinage, par C. Arrau.
21 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Beethoven, Mozart, Wagner-Liszt, Berlioz, Auber-Liszt ; 22 h 30, Autour des lieder de Brahms ; 0 h 5, Le tour du monde.

Jeudi 19 août

Un film

UN SHEIK PAS COMME LES AUTRES

Film italien de Luciano Salce et Eduardo de Filippo (1968), avec M. Mastroianni, P. Tiffin, V. Lisi, L. Salce.

FR 3, 20 h 30.

Maladroit rafistolage de deux histoires conçues pour un film à sketches, dont le troisième, remanié, est devenu Break-up *de Marco Ferreri. Deux retours en arrière pour comprendre, tant bien que mal, comment un sheik arabe à laquelle un homme voulait vendre sa femme, a préféré acheter le mari. Mastroianni, empêtré dans de lourds effets comiques, est bien mauvais et ses partenaires (dont le réalisateur Luciano Salce) sont pires.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 **Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'Homme de l'Atlantide.**
14 h 20 **Objectif santé. Sport et santé.**
16 h 55 **Croque vacances.**
Feuilletons, dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 **Série : Mathias Sandorf.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Encore des histoires.**
20 h **Journal.**
20 h 35 ***Le « policier » du jeudi :* La Déchirure.**
Scénario de J. Patrick et Ch. Carrel. Réal. Apprédéris, avec M. Ronet, M. Farmer, M. Teynac...
Cyril, agent secret, prend conscience à la suite de la mort de son meilleur ami, de la dérision de ses engagements. Déchirure douloureuse. L'action se déroule en trois heures : un homme est condamné à mort, sa femme le pressent sans le lui dire. Attente.
Un film à suspense plutôt qu'un policier, un film d'atmosphère sur fond d'espionnage, milieu que Jean Patrick connaît depuis la guerre et qui lui a permis ce portrait d'un espion très éloigné du mythe.
22 h 10 **Série documentaire : Espace de l'islam.**
Emission proposée par M. Arnaud et conçue par N.D. Bammate : l'islam aujourd'hui
Cette émission se propose d'étudier au-delà de la vitre opaque des clichés journalistiques, ce qu'on appelle le réveil de l'islam, aboutissement d'un long processus historique qui s'achève avec la décolonisation. Un mouvement caractérisé par une pluralité d'idéologies. De la Malaisie au Maroc, en passant par les Etats musulmans, africains, un panorama avec les divergences, les points de fracture, et les éléments d'unité d'une civilisation complexe.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 10 **Journal.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
Les moules.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Les arpents verts**
Quelles pommes !
14 h **Aujourd'hui la vie.**
La condition maternelle aujourd'hui.
15 h 05 **Série : L'Age de cristal.**
L'Homme venu d'ailleurs.
15 h 55 **Sports.**
Athlétisme : Le meeting de Zurich. Natation : Championnats de France à Megève.
18 h **Récré A 2.**
Les quat'z'amis ; Cas per : Kum-Kum.
18 h 30 **Journal.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Dessins animés.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le club des télévisions du monde : Dans la lumière cet été-là.**
Téléfilm japonais de la N.H.K., réal. A. Yamanaka. Avec K. Kobayashi, C. Baisho, M. Yuki, Y. Minami, S. Ishimaru.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 **Document : Akira Kurosawa.**
De K. Watanabe.
23 h **Danse : La princesse de la lune.**
De Y. Akutagawa.
23 h 35 **Journal.**

La lumière, la lune et Kurosawa

CLUB DES TÉLÉVISIONS DU MONDE, LE JAPON
A 2, 20 h 35, 21 h 50 et 23 h

Avec ce nouveau volet du « Club des télévisions du monde » heureuse initiative d'Antenne 2, nous sommes conviés cette fois à une soirée japonaise de la chaîne nationale NHK. *Au menu :* un téléfilm de Asao Yamanaka, *Dans la lumière cet été-là* ; un documentaire de Kiyoshi Watanabe, sur Akira Kurosawa, puis un ballet de Yasushi Akutagawa, *La Princesse de la Lune.*

Dans la lumière cet été-là, qui *met en scène une femme dont la* vue a été altérée à la suite du drame d'Hiroshima, est une tragédie des ténèbres et de la lumière. Le réalisateur, Asao Yamanaka, né en 1937, est entré en 1956 à NHK ; il a réalisé un grand nombre de téléfilms et d'émissions de variétés. *Dans la lumière cet été-là* a obtenu la Nymphe d'or au Festival de Monte-Carlo en 1981.

Le grand moment de la soirée sera sans doute le documentaire réalisé sur Akira Kurosawa, le créateur de *Rashomon, les Sept Samourai, Dersou Uzala.* Kiyoshi Watanabe a suivi le grand maître sur le tournage de *Kagemusha,* il l'a interrogé sur le cinéma, la vie, lui.

Enfin, *La Princesse de la Lune,* adaptation du *Conte du compteur de bambou* écrit au neuvième siècle, est un hymne à la beauté mystérieuse de l'astre. C'est un ballet qui se déroule comme une peinture japonaise sur un rouleau de musiques et de danses. Il a obtenu le Prix Italia en 1981. – M.R.-D.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 **Dessins animés.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été.** (à Digne).
20 h 30 **Cinéma : Un Sheik pas comme les autres.**
Film de Luciano Salce.
22 h **Journal.**
22 h 30 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.) : – Jean Gabin ou La vérité première.
Du Gabin prolétaire de Prévert, Grémillon, Renoir et Carné au Gabin « nanti » de l'après-guerre, plus de quarante ans de l'histoire du cinéma français, un homme, un acteur qui nous fait découvrir la mentalité française.
23 h **Prélude à la nuit.**
« Quatuor n° 3 » de Beethoven, par le quatuor Parrenin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Mordechaï Schamz** : de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, **Matinales.** Colportage (Plan Mistral : le combat des Maures).
8 h, **Les matinées du mois d'août** : Cuisine et culture (Tunisie).
8 h 32, **Actualités.**
9 h 7, **La France dans les archives de l'Europe** : à Milan, aux archives d'Etat et aux archives du château des Sforza ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, **Les églises et la musique** : Monteverdi et Ingegneri.
12 h 5, **Les aventuriers** : Alonso de Contreras, capitaine de fortune (XVII[e] siècle).
12 h 45, **Panorama** avec Antonio Skarmeta.
13 h 30, **Ballade pour Carson** *Mac Callers : Frankie Addams* (Redif.).
14 h 5, **Les églises et la musique** : la musique religieuse contemporaine.
15 h 5, **Sienne, ville-Etat** : le Palio des contrades, rituel et rôle social.
15 h 35 **La Manifestation** (2[e] partie) de P. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de P. Nizan (Redif.).
16 h 58, **Disques.**
17 h 30, **Economie et mode de vie** : le tour de taille d'un avion, avec O. Giarini.
18 h 30, **Lettres du Québec** : le sexisme dans la publicité au Québec.
19 h 30, **Entretien avec... Jean Wiener.**
20 h, **Cinéromans** : l'œil et l'oreille, évocation du passage du muet au sonore, dans les années 1929-1932.
21 h, **Les horizons du possible** : l'imagination ou la prise en charge du monde.
22 h, **Musique** : Œuvres de Ruggles et Ives.
22 h 30, **La criée aux contes** : contes et rencontres à Vannes (le labyrinthe des fables).
23 h 30, **Musique** : Berio, Cage.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Arriaga, Beethoven, Mouret, Mozart, C.P.E. Bach.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : œuvres de Chopin ; 11 h, « Concerto en mi mineur » de Lipatti, par l'orchestre Tohalle de Zürich, dir. O. Ackermann.
12 h, **Histoire de chanter.**
12 h 35 **Jazz en vacances.** Sur la route de Django.
13 h, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Rimski-Korsakov, Beethoven, Jolas, Brahms, Gershwin.
14 h 4, **Mémoires de l'Orchestre national** : œuvres de de Falla, Chavez.
16 h, **Les intégrales** : Alban Berg.
18 h, **Concert** : Jazz.
19 h 30, **Jazz-annuaire.**
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (donné en l'église Sainte-Gertrude, à Louvain, le 2 octobre 1981) « Suites pour orchestre » de *J.-S. Bach, par la Petite Bande, dir.* S. Kuijken.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; œuvres de Mozart, Prokofiev ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvres d'Aschley ; 0 h 5, Le tour du monde.

A VOIR

Deux amantes

Après l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et la Grande-Bretagne, les Canadiens à leur tour proposent leur programme (composé par la Société Radio-Canada, télévision nationale) : un téléfilm sur l'homosexualité féminine, « Arioso » de Louise Maheux-Forcier, une émission de variétés avec Ginette Reno et un ballet, *le Mandarin merveilleux,* de Bela Bartok, qui en son temps fit scandale. Voilà qui nous change des rediffusions.

Le film raconte la vie de Sandra, révoltée cynique, agent immobilier, et de Julie la douce rêveuse, écrivain. Deux demi-sœurs, deux amantes. Une vie d'amour et de larmes. Viennent les éléments perturbateurs : la mère, abusive et entremetteuse, Laurent, l'amoureux-transi, éternellement rejeté par Julie. Tous les ingrédients sont présents pour traiter honnêtement le délicat sujet de l'homosexualité féminine. Hélas, si dans la dernière demi-heure on atteint à quelques moments d'émotion, cela ne suffit pas à nous faire oublier la lourdeur générale, l'abondance des poncifs, les bavardages superflus et le jeu amateur des comédiens. Le sujet méritait mieux.

Moins célèbre que le *Concerto pour orchestre, le Mandarin merveilleux* est considéré comme l'œuvre orchestrale la plus brillante de Bela Bartok. Lors de sa création à Cologne en 1926, ce ballet, en raison de son argument jugé immoral, fut interdit. Trois voyous utilisent une prostituée pour attirer les passants et les dévaliser. Survient un riche mandarin... Belle chorégraphie signée Miklo Sparemblek, né en Yougoslavie et qui a travaillé au Ballet du XX[e] siècle, et dirigé le Metropolitan Opera Ballet.

★ *Jeudi 12, Antenne 2, 20 h 35.*

VU

Le cran de sa mère

Il était une fois un petit garçon pauvre prénommé Marcel, qui vivait dans la campagne normande. Sa mère avait de longs cheveux naturellement ondulés. Son père etait tailleur de pierre, comme son père avant lui, et ainsi de suite depuis des générations. Mais comme l'enfant était de santé fragile, il interrompit la tradition familiale, et entra en apprentissage chez un barbier. Les trains passaient près du village sans s'arrêter. Le jeune Marcel les regardait filer vers la capitale, rêvant de grande vie dans la grand-ville où l'empereur (Napoléon III) donnait de grandes fêtes. Sa folie des grandeurs lui fit prendre la route. Il marcha jusqu'à Paris, devint commis chez un coiffeur, vécut les jours de la Commune, et, parce que ses mains n'étaient pas calleuses, il échappa au peloton d'exécution.

Son père mourut, sa mère le rejoignit. Elle dût vendre sa vaisselle, car il s'était établi à son compte et les affaires marchaient mal. Un jour, il remarqua que l'ondulation des cheveux séparés en bandeaux n'était pas symétrique... Et c'est ainsi qu'il inventa le fer à friser, ou plutôt la manière de s'en servir à l'envers pour imiter à la perfection les crans naturels. *« Mais, tu as inventé une nouvelle coiffure ! Et si on l'appelait la « coiffure Marcel »,* dit sa mère avec les intonations de qui découvre les vertus de la lessive sans bouillir.

Ainsi, sur ce ton niais qui se voudrait plaisamment ironique, se poursuit l'histoire de Marcel Grateau « l'Ange de l'ondulation », émission pauvre de moyens et d'imagination, diffusée sur A 2, réalisée par Jean-Noël Roy avec des petites scènes mal fichues, des anecdotes insipides mal racontées, des photos d'époque, des promenades en voitures pour montrer le paysage et tenir le minutage. On a imposé aux acteurs un parler artificiel, mais la volonté de dédramatiser qui ne s'accompagne pas de rigueur vire au ridicule.

Pourtant, bien qu'heureux, Marcel Grateau a une histoire, et c'est un personnage. Une star. Il a son buste et son hymne, en vers de mirliton. Les belles – lionnes, actrices, grandes dames – se l'arrachaient, et il mettait aux enchères la faveur de passer avant les autres. Plus on payait, moins on attendait. A quarante-cinq ans, il a acheté le château normand d'une comtesse de ses clientes et s'est retiré, a vécu très vieux, s'adonnant au jardinage. Et tout ça parce qu'il était amoureux des cheveux de sa mère. Si Œdipe avait su !

COLETTE GODARD.

PRESSE

A Lisbonne

GRÈVES DE PROTESTATION CONTRE LA DÉCISION DE FERMER L'AGENCE « ANOP »

La grande majorité des journalistes portugais ont commencé, mardi 10 août, une grève générale de vingt-quatre heures pour protester contre la décision annoncée par le gouvernement de fermer l'Agence portugaise de presse *ANOP (le Monde* du 6 août).

Selon un porte-parole syndical, la grève a été suivie par plus de 90 % des quelque mille deux cents journalistes portugais. Le mouvement a empêché la parution de trois des quatre quotidiens de l'après-midi à Lisbonne. La radio nationale a assuré un service minimum d'informations et la télévision n'a présenté dans la soirée qu'un journal réduit.

La grève des journalistes portugais a été appuyée par quatorze syndicats liés au secteur de l'information, dont ceux des ouvriers du Livre et des télécommunications.

Mercredi 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Il était une fois la télé : Le Tambour du bief.**
D'après un roman de B. Clavel, réal. J. Prat. Avec P. Frankeur, G. Briand, H. Manson, L. Rovère...
Antoine, infirmier à l'hôpital de Dôle, se trouve confronté au grave problème de l'euthanasie à travers le cas de sa propre belle-mère, atteinte d'une maladie incurable et qui souhaite la fin de ses souffrances.
22 h 10 **Jazz : La grande parade.**
De J.-C. Averty. Au festival d'Antibes : Ray Charles.
22 h 40 **Le jeune cinéma français de court métrage.**
La Famille Muche, de J.-C. Baumerder.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35. **Festival d'Antibes.**
Festival mondial de la chanson française, avec A. Cordy, G. Berliner, C. Dumont, A. Dona, J. Villamor et Shake.
21 h 55 **Téléfilm : Un homme nommé intrépide.**
D'après l'œuvre de W. Stevenson, réal. P. Carter. Avec M. York, D. Niven, B. Hershey, G. Hunnicut, P. Harding... (2[e] partie).
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Téléfilm : la Meute.**
Réal. Y. Butler. Avec D. Laffin, S. Avedikian, J.-L. Bideau.
Dans un paysage de landes et de tourbières se noue un drame qui s'organise autour de Gus, que la mort de sa mère a laissé seul. La solitude hermétique du jeune homme – un bâtard, – son comportement qui n'obéit pas aux normes – un « dérangé », – sa beauté aussi, vont exciter les convoitises, les haines, les fantasmes du village. Malgré un départ un peu forcé et l'impression d'un déjà vu (dans la description des mœurs paysannes), le téléfilm de Croce-Spinelli et Yvan Butler transmet un climat lourd, dense.
22 h 5 **Journal.**
22 h 35 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de J.-C. Philippe (redif.). – Les acteurs du parlant.
23 h **Prélude à la nuit.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **L'opérette c'est la fête,** par J. Rouchouse.
21 h, **Les horizons du possible** : Marcel Duchamp, le transparent prince des ténèbres.
22 h, **Trois pièces sacrées,** de Verdi, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de Chicago.
22 h 30, **La criée aux contes** : Contes et rencontres à Vannes (La trace des géants).
23 h 30, **Lieder eines fahrenden Gesellen,** de Mahler, par le Los Angeles Philharmonic.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 25, **Concert** : Festival de Salzbourg 1982 (donné le 10 août) : œuvres de Mozart, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Liszt, Tchaïkovski, Wolf ; par C. Ludwig, soprano ; E. Werba, piano.
21 h, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit : Œuvres de Vivaldi, Chostakovitch, Tchaïkovski, Saint-Saëns ; 22 h 30, Autour des lieder de Brahms ; 0 h 5, Le tour du monde.

Jeudi 12 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 **Feuilleton : La Porteuse de pain.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'Homme de l'Atlantide.**
14 h 20 **Objectif santé : Les accidents de piéton.**
16 h 50 **Croque vacances.**
18 h 20 **Série : La Demoiselle d'Avignon.**
De F. Hebrard et L. Velle (redif.).
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 46 **Encore des histoires.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le « policier » du jeudi : Plus amer que la mort.**
d'après le roman de F. Kastaki. Réalisation : M. Wyn. Avec J.-M. Flotats, G. Fontanel, F. Bergé, N. Vassel...
22 h 10 **Série documentaire : Espace de l'islam.**
De M. Arnaud et N. D. Bammate. N° 5 Orient-Occident.
Du Moyen Age – pendant lequel christianisme et islam se sont affrontés continuellement – au XIX[e] siècle avec les guerres contre l'Empire turc, le romantisme – qui entretient le mythe de l'Orient merveilleux, – l'histoire d'une relation qui met en relief l'évolution de l'image occidentale de l'islam.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 10 **Journal.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
Bourride de lotte (redif.).
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Les arpents verts**
La famille s'agrandit. (redif.).
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Histoire de la maternité.
15 h 5 **Série : Rubens, peintre et diplomate.**
15 h 55 **Sports.**
Rugby : finales des championnats d'Angleterre et de Galles.
18 h **Récré A 2.**
Les quat'z'amis ; Marionnettes de Grèce ; Kum-Kum.
18 h 30 **Journal.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Dessins animés.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Club des télévisions du monde : Arioso.**
Téléfilm canadien de la Société Radio Canada, réal. Y. Faucher. Avec D. Berryman, G. Mathieu, R. Roy, M. Girard...
L'amour qui unit deux demi-sœurs, Julie et Sandra, rend difficile leur relation avec le monde et avec leur mère qui refuse l'évidence et tente de convaincre Julie de se marier.
22 h 10 **Variétés : Ginette Reno.**
Une des interprètes très populaires du Canada.
22 h 40 **Danse : le Mandarin merveilleux.**
De B. Bartok, chorégraphie M. Sparembleck. Réal., P. Morin. Avec S. Kinal-Chevalier, E. Hillcher, J. Saint-Cyr, etc.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été.**
20 h 35 **Cinéma : Mais qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution ?**
Film italien de S. Corbucci (1972), avec V. Gassman, P. Villaggio, E. Fajardo, L. Anchoriz, R. Garrone.
En 1910, un minable acteur italien vient jouer dans un théâtre au Mexique. Il est pris dans la révolution de Zapata, s'enfuit avec un prêtre et, en compagnie, de celui-ci, passe d'un camp à un autre, au gré des événements. Ce film d'aventures comportant des scènes grotesques et dramatiques amène une réflexion sur les rapports des comédiens professionnels et de la politique. Etonnante interprétation de Vittorio Gassman.
22 h 15 **Journal.**
22 h 45 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.) ; – Jean Gremillon ou l'Opéra intime.
23 h 10 ***Prélude à la nuit.***

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Mordechaï Schamz** : de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
9 h 7, **La France dans les archives de l'Europe** : Aux archives départementales du Vaucluse ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris : le métro.
11 h 2, **Musiciens français contemporains** : Jacques Lenot.
12 h, **Entretiens avec... Étienne Martin.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Quelques nouvelles de Tchekhov** : Douchetchka (rediffusion).
14 h 5, **Musiciens français contemporains** : Jean Wiener.
15 h 5, **Photographes-archives sonores** : Entretien avec Hervé Gloaguen.
15 h 30 **La pie errante,** de B. Mazéas (rediffusion).
17 h 30, **Histoire des Girondins** : des massacres de septembre à l'expulsion des Girondins.
18 h 30, **Surdoués ou non** : Origine et sélection de l'intelligence.
19 h 30, ***Entretiens avec...*** Boris Kochno.
20 h, **L'opérette c'est la fête,** par J. Rouchouse.
21 h, **Les horizons du possible** : Ma vie a-t-elle un sens ?
22 h, **Siegfried Idyll,** de Wagner, par le New York Philharmonic.
22 h 30, **La criée aux contes** : contes et rencontres à Vannes (diables et saints).
23 h 30, **Postludium für Orchester,** de Lutoslawski, par l'Orchestre de la Radio polonaise.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, *Le matin des musiciens* : Œuvres de *Mozart,* Machaut, Zelenka, Schumann, Martinu, Tomaschek, Haydn, Foerster.
12 h, **Histoire de chanter.**
12 h 35 **Jazz en vacances.**
13 h, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Rossini, Honegger, Sibelius.
14 h 4, **Les archives de l'Orchestre national** : Œuvres de Honegger, Martinu.
16 h, **Repères contemporains** : Œuvres de Baird, Krause.
17 h 2, **Les intégrales** : Alban Berg.
18 h, *Concert : Jazz : par le Mike Westbrook orchestre au Festival* d'Angoulême.
19 h 38, **Jazz-annuaire.**
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (donné au Théâtre du Rond-Point à Paris le *8 mars 1982) : « Kammermusik », de Hindemith ; « Glissements », de Ducol ; « Concertino », de Janacek ; « Tornasol », de de Pablo, par l'Ensemble intercontemporain. Dir., J.-C. Pennetier.*
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; œuvres de Poulenc, Milano, Boccherini, Ohana ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvres de Ashley ; 0 h 5, Le tour du monde.



FESTIVALS

A Paris

XVII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

MERCREDI 11

Musée de Cluny, 18 h 30 : Quatuor Takacs (Haydn, Bartok, Schubert).

JEUDI 12

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Kammerchor de Stuttgart et Ensemble 76, dir. : F. Bernius. (Hayday).

VENDREDI 13

Station Auber/R.E.R., salle des Echanges, 16 h 30 : Ensemble de cuivre français (Farnaby, Horowitz, Haendel, Joplin).

SAMEDI 14

Bateaux-Mouches, Pont de l'Alma, 15 h 30 : Ensemble de cuivre français, voir le 13, Station Auber.

Musée Carnavalet, 18 h 30 : Kaleidanse.

LUNDI 16

Mairie du 5e, 18 h 30 : J. van Immerseel (Haydn).

MARDI 17

Église Saint-Merri, 18 h 30 : Camerata de Boston, dir. : J. Cohen.

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, le 11 à 16 h : l'Orgue de Barbarie ; le 14 à 16 h : l'Acrobatepâtissier ; les 11, 12 à 20 h ; le 15 à 16 h ; les 16, 17 à 18 h : Atout cœur ; les 13, 15 à 20 h : la Cour des miracles ; les 15, 16, 17, à 20 h : Mélodrame ma non troppo ; les 11, 12 à 22 h ; le 16 à 14 h : l'Herbe rouge ; les 13, 14, 15 à 22 h : Séance-Friction ; le 16 à 16 h et 20 ; le 17 à 20 h : Vie et mort d'Arlequin.

Square du Temple, 18 h 30 : le Sicilien (dernière le 15) ; 20 h : Arlequin poli par l'amour.

XIV[e] FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Le 13 à 21 h ; le 14 à 17 h 30 : Quatuor bulgare (Beethoven).

Le 15 à 17 h 30 : New Chamber Soloists of London, dir. : A. Bernard (Torelli, Fasch, Mozart, Tchaïkovski).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, les 13, 14 à 21 h 30 : l'Oiseau de feu, Stravinski (Ballet d'eau).

En province

AQUITAINE

BONAGUIL : Festival de Bonaguil (53) 71-13-70 ; Cour d'Honneur du château, le 12 à 21 h : Quatuor de flûtes Arcadie (telemann, Palestrina, Castérède, Susato...).

LANQUAIS : Que Yo (53) 61-05-35 : Grange Dimière, le 13 à 21 h : Ballets Kerjean.

AUVERGNE

CHANTENGE : Festival artistique en Haute-Loire (71) 00-24-98 ; Abbaye, le 12 à 20 h 30 : Poèmes et chansons.

HÉRISSON-CHATELOY : Festival de musique en Bourbonnais (70) 05-31-28 le 15 à 16 h 30 : P. Fontanarosa, Y. Boukoff (Brahms, Debussy, Beethoven).

BRETAGNE

HEDE : 9e Festival (99) 45-45-24 : Théâtre de poche, les 11, 12, 13, 14, 15 à 16 h : Un soir, Mac Tralala, Mac Tralalère ; à 19 h : Grand'peur et misère du troisième Reich ; 22 h 30 : Le Navigaterre. Chez Solange, 17 h les 11, 13, 15 ; 19 h, les 12, 14 : G. Lomenec'h ; 19 h, les 11, 13, 15 ; 17 h, les 12, 14 : J.-L. Dupont. Eglise de Hédé, le 11 à 20 h : P. Fontanarosa ; le 12 à 20 h 30, le 14 à 22 h : B. Benoit ; le 13 à 20 h : P. Menoret ; le 15 à 20 h : A. Lagoya ; le 15 à 17 h et 22 h 30 : Memphis Slim. Château, les 11, 12, 13, 14, 15 à 22 h 15 : La Belle et la Bête.

LANESTER : 2e Festival du pont du Bonhomme (97) 21-51-51 ; Cimetière des bateaux, les 12, 13, 14 à 22 h : Les Fourberies de Scapin.

LANNION : 15e Festival d'orgue et de musique (96) 37-07-35 : Saint-Jean du Baly, le 13 à 21 h 15 : C. Collard, C. Courtois (Beethoven, Schumann, Messiaen, Franck).

QUIMPER : 4e Semaines musicales de Quimper (95-61-45) ; Eglise d'Ergue-Gaberic, le 11 à 21 h : N. Anfuso, A. Bedois (Monteverdi) ; Eglise de Locmaria, le 12 à 21 h 30 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois ; le 14 à 21 h 30 : Pro cantione antiqua de Londres.

CENTRE

LIGNIAC : VIIIe Impromptus musicaux en Berry (54) 34-82-00, Château, le 12 à 22 h : F. Killian, (Chopin, Rachmaninov, Ravel).

VALENÇAY, Château, le 13 à 22 h : M. Moragues, D. My (Beethoven, Bach, Hindemith, Poulenc) ;

LYS-ST-GEORGES, Château, le 14 à 22 h : B. Lhuissier, M. Kaneda (Bach, Schumann, Bartok...) ;

BOUGES, Château, le 15 à 22 h : D. Selig (Beethoven, Prokofiev, Schubert).

MONTOIRE : 10e Festival mondial de folklore (54) 85-03-91 ; Chapiteau, 21 h : le 11 : Ensemble Kalarrytes, Ensemble Marjuelos, les Etudiants de Sofia ; le 12 : Ensemble Inex, Polytechnique de Varsovie ; le 13 : Ensemble Kesuma, Ensemble Kalarrytes, Ballet national de Bolivie ; le 14 : Enfants de Bekecsaba, les Pinaudres, Ensemble Inex ; le 15 : Ensemble Marjuelos, Etudiants de Sofia, Ballet national de Bolivie, Grupo Aymara, Polytechnique de Varsovie ; Eglise St-Laurent, le 14 à 16 h : Grupo Aymara.

CORSE

PATRIMONIO, Août en Haute-Corse, le 11 à 21 h 30 : Ensemble Méjean (Bach, Brahms, Manfredini) ;

AREGNO, Août en Haute-Corse, le 12 à 21 h 30 : Ensemble Méjean (Frescobaldi, Purcell...) ;

CANARI, Août en Haute-Corse, le 13 à 21 h 30 : (voir Arégno).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AIGUES-MORTES : XVIIIe Festival (66) 51-81-86 : Remparts, 21 h 45, les 14, 17 : Don Quichotte ; le 16 : George Dandin ; le 12 : Vendredi ou les Limbes du Pacifique.

PRADES : XXXIe Festival (68) 96-33-07 ; Abbatiale de Saint-Michel de Cuxa, à 21 h, le 12 : I Solisti Aquitani (Vivaldi, Mercadante, Rolla, Boccherini).

PERPIGNAN : Drive In (68) 54-08-91 ; 21 h : les 11, 12 : Ici Paris, Azikman, Paul Personne, Lee Contry Blues.

SÈTE : Festival de la mer (67) 74-66-97 : Décanale Saint-Louis à 21 h 30 : le 12 : O. Bailleux ; le 15 : Nicole Afriat, Ivry Gitlis, Frédéric Lodéon ; le 17 : Shusaku et Dormu Dance Theater.

LE VIGAN : (66) 91-19-06 ; 21 h 30 : Eglise St-Pierre, le 13 : Memphis Slim, Michel Denis ; Cinéma le Palace, le 17 : Chantal de Buchy, J.-Ch. Benoit (Brahms, Debussy, Satie).

CAP-D'AGDE. — Festival méditerranéen, (42) 86-82-14, 21 h 30, Palais des Congrès, le 14 : G. Cziffra (Liszt, Chopin, Schubert) ; le 17 : A. Lagoya (Haendel, Weiss, Giuliani, Tarrega, Albeniz).

ELNE. — Festival méditerranéen, cathédrale, le 12 : Orchestre B. Thomas, sol. : O. Rostropovitch (J.-S. Bach, C. Ph. E. Bach).

ESTRAGEL. — Festival méditerranéen, église, le 13 : Orchestre B. Thomas, sol. M. Nordmann, M. Beaucoudray (Mozart).

LA GRANDE-MOTTE. — Festival méditerranéen, église Saint-Augustin, le 11 : voir Elne. Théâtre de la Mer, le 19 : Nazare Pereira.

SAINT-CYPRIEN. — Festival méditerranéen, Théâtre de la Mer, le 18 : Nazare Pereira.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI. — IXe Festival de musique (63) 38-31-15 ; Palais de la Berbie, 21 h 15, le 11 : Arto Noras, violoncelle.

COMMINGES. — VIIe Festival de Comminges (61) 90-00-38 ; Valcabrère, 21 h 30, le 11 : Duo Pekinel (Mozart, Stravinsky, Bach...) ; le 13 : Ensemble vocal et instrumental des arts florissants. Dir : W. Christie (Monteverdi) ; Saint-Bertrand-de-Comminges, 21 h 30, le 17 : Ensemble J.-B. Arban, J. Guillou (Bach, Mozart, Strauss...).

SAINT-CYPRIEN. — Festival du Quercy-Blanc, (65) 31-83-12, château de Marcillac, le 11, à 21 h 30 : M. Delfosse, A. Dumond (Dowland, Vivaldi, Beethoven) ; le 18, à 21 h 30 : G. Fumet, O. Bensa (Bartok, Diabeli, Debussy, Haendel).

MONTPEZAT-DE-QUERCY. — Festival du Quercy-Blanc, collégiale, le 12, à 21 h 30 : Voir Saint-Cyprien, le 11.

LAUZERTE. — Festival du Quercy-Blanc, église St-Barthélémy, le 15 à 21 h 30 : La Camerata de Genève, dir. Ch. Daverio (Haendel, Vivaldi, Britten).

MARCIAC. — Ve Festival de jazz (62) 09-38-03, salle des fêtes, le 13 à 21 h : Soirée Nouvelle-Orléans ; Atelier St-Germain, le 14 à 20 h 30 : O. Franc Quintet, Hot Mallets, G. Laffitte, Lou Bennett, Chris Anderson Trio, Memphis Slim ; le 15 à 20 h 30 : Preissac Jazz Quintet, Earle Warren, Bill Coleman's Friends, Golden Gate Quartet.

CASTELNAU-BRETENOUX. — Château, les 12, 13 à 20 h 45 : Carmen.

SAINT-CÉRÉ. — Eglise Sainte-Spérie le 11 à 21 h : Concert symphonique et choral (Poulenc, Dvorak).

SOUILLAC. — Abbatial Sainte-Marie, le 14 à 21 h : Voir Aurillac, le 13.

TOULOUSE. — Musique d'été 82 (23-32-00). Théâtre de Verdure, le 11 à 21 h : Ballets Kerjean ; Cathédrale Saint-Etienne, le 17 à 21 h : Ensemble de cuivres de Londres, Ensemble de cuivres d'Aquitaine (Attaignant, Purcell, Adson, Gabrieli...) ; Salle Capitulaire du Cloître des Jacobins, les 18, 19 à 21 h : A. Lagoya (Haendel, Weiss, Giuliani...).

NORMANDIE

MONT-SAINT-MICHEL. — Abbatiale, Heures musicales (58-00-22), le 14 à 21 h : Orchestre de la session du Festival, dir. J.-M. Cochereau (Mozart, Vivaldi) ; Lapenty-Saint-Hilaire, Heures musicales, « la Cocherie », le 17 à 21 h : M. Pozzi, F. Bodel, M.-L. Weill-Raynal, Chœur des clochettes d'Aschaffenbourg.

BERNIERES-SUR-MER. — Xe Festival des Soirées de Normandie (31) 86-27-65, église, le 13 à 21 h : Ensemble di Venizia (musique baroque).

JUAYE-MONDAYE. — Soirées de Normandie, abbaye, le 14 à 21 h : P. Dutot, A. Loustalot, R. Weddle (Delalande, Saint-Saens, C.P.E. Bach, Fiocco).

VILLERS-SUR-MER. — Soirées de Normandie, église, le 11 à 21 h : C. Courtois et C. Collard (Beethoven, Schumann, Messiaen, Franck).

POITOU-CHARENTES

CONFOLENS. — Festival « Folklore du monde » (45) 84-12-12 ; salle du Festival, 21 h, le 11 : Orchestre populaire de l'académie agricole de Lublin ; Ballet folklorico de Saint-Domingue ; le 12 : Lo Gerbo Baudo ; Byu Folk Dancers ; le 13 : Ensemble national d'Accra ; Grand Ballet impérial de Tokyo ; le 14 : Harmonie de St-Peter Freienstein ; les Lanceurs de drapeau de Cori ; Ballet Nayden Kirov, Baladins d'Hasparren ; le 15 : Panorama 82 ; le 16 : Ballet ukrainen de Kiev ; Place de l'Hôtel-de-Ville, les 14, 15 à 15 h : Participation de tous les ensembles folkloriques.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AMPUS. — Festival d'Ampus et du Haut-Var (70-97-11) ; Eglise le 17, à 21 h : Dorigny et Aka Ito (Scarlatti, Carulli, Granados...).

ANTIBES. — XVe Été musical (93) 33-95-64, place du Château, 21 h 15 : le 13, B. Soustrot, F.-H. Houbart. Le 17, Cl. Kahn ; Les grandes heures de la cathédrale (93) 34-43-67, cathédrale, le 15, à 21 h 30 : G. Desbonnet.

CANNES. — Les Nuits de Lérins (93) 38-62-00, les 11, 13, 14, à 21 h30 Alvin Ailey American Dance Theater. — Théâtre d'été (93) 39-69-38, M.J.C. Cannes, centre, 21 h 30 : les 11, 12, la Famille Tot ; les 13, 14, 15, l'Ambulance.

CARPENTRAS. — Festival 82 (90) 63-00-78, Théâtre de plein air, 21 h 30 : le 11 : New Symphonic Orchestra of London, dir. A. Bernard (Telemann, Mozart, Hummel...) ; le 12 : Ballet J. Russillo.

LE CASTELLET. — Musique au Castellet (94) 90-63-84), Eglise, 21 h 15 : le 12 : Quintette Moragues (Danzi, Ravel, Villa-Lobos...) ; le 16 : A. Pondepeyre, D. Henry (Respighi, Strauss, Schubert...).

FORCALQUIER. — Festival de Haute-Provence (92) 75-10-02, Cathédrale, 21 h 30, le 12 à 21 h 30 : Baroque Strings Zurich (Haëndel, Beethoven, Bellini, Jacanek).

GRÉOUX-LES-BAINS. — IIe Festival (92) 78-00-25, Château des templiers ; 21 h : le 11 : Quatuor bulgare (Haydn, Weber, Stravinski, Schubert) ; le 14 : Ballet du Théâtre d'Avignon ; le 16 : M. Mesplé (Gounod, Chaminade, Charrier...) ; le 18 : I. Gitlis, G. Pludermacher (Herbrantz, Bartok, Debussy, Saint-Saëns).

APT. — Semaines musicales du Lubéron (90) 71-32-01, Eglise, le 17 à 21 h 30 : A. Flammer, J.-M. Varache, L. Lencses, R. Pidoux (Haydn).

CORDES. — Eglise, semaines musicales du Lubéron, le 18 à 21 h 30 : Nouveau trio Pasquier (Boccherini, Schubert, Beethoven).

ISLE-SUR-SORGUE. — Semaines musicales du Lubéron, Abbatiale Notre-Dame-des Anges, le 11 à 21 h 30 : B. Mauppin, L. Lencses, G. Raffanel, C. Thual (Scarlatti, Cimarosa, Pergolèse).

MENERBES. — Semaines musicales du Lubéron, place de la Mairie, le 15 à 21 h 30 : G. Raffanel, R. et B. Pasquier (Mozart).

OPPEDE-LE-VIEUX. — Semaines musicales du Lubéron, Sous les remparts, le 13 à 21 h 30 : B. Mauppin, J.-M. Varache (Bach) ; le 14 à 21 30 : S. Campbell (Bach).

LA-ROQUE-D'ANTHERON. — IIe Festival international de piano (42) 28-52-52, le 11, à 17 h 30 : C. Ortiz ; 21 h 30 : R. Buchbinder, (Beethoven,) ; le 12, à 21 h 30 : C. Zacharias (Beethoven) ; le 13, à 17 h 30 : C. J. Vakarelis ; 21 h 30 : P. Roge (Beethoven) ; le 14 à 17 h 30 : I. Sodergren (Beethoven) ; le 14 à 21 h 30 : Duo Schnabel (Schubert, Mozart, Dvorak...) ; le 15 à 21 h 30 : F.J. Thiollier, M. Rudy, P. Roge, I. Sodergren ; le 17 à 21 h 30 : M. Argerich, N. Freire.

VAISON-LA ROMAINE. — 30e Festiv... (90) 36-24-79, Théâtre de Fouilles, le 11 à 21 h 30 : A. Dumay, M. Dalberto, Trio Henri (Schumann, Strauss, Ravel) : Théâtre Antique, le 14 à 21 h : Coppa Rio Show.

VALRAS. — Nuit théâtrales de l'Enclave (90) 35-04-71, Cordeliers, le 11 à 21 h 30 : Le cabaret de Karl ; le 12 à 21 h 30 : Quatuor bulgare ; Simiane, les 14, 17 à 21 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie ; Pénitents, le 15 à 21 h 30 : Instruments provençaux et musique du XVIIIe ; le18 à 21 h 30 : J.-P. Leroy (Tarrega, Turina, Malats, Albeniz...).

RICHERENCHES. — Nuits de l'Enclave, Templiers ; les 12, 13, 18 à 21 h 30 : les Noces de sang.

VISAN. — Nuits de l'Enclave, église, le 13 à 21 h 30 : Ch. Maestri, Ch. Rasquier : Jeu de Paume, le 16 à 21 h 30 : les Hauts de Hurlevent.

VALBONNE. — Soirées Sophia-Antipolis (93) 33-10-10, église de Valbonne, le 11 à 21 h 30 : The Harmonic Choir ; Théâtre de Plein Air du Ceram, le 12, 21 h 30 : M. Ripoche, A. Demay ; le 13 : R. Dyens.

VILLEFRANCHE-SUR-MER. — Nuits de la Citadelle (55-45-12), le 12 à 21 h : I. Gitlis, A. Lagoya, F. Lodéon, G. Pludermacher.

RHONE-ALPES

SAINT-DONAT. — Festival international J.-S. Bach (75) 45-10-29. Collégiale, le 11 à 21 h : M. Chapuis (Bach).

VIENNE. — XIe année de musique sacrée en Dauphiné (74) 85-12-62. Cathédrale Saint-Maurice, le 13 à 21 h 15 : New Symphony Orchestra fo London, A. Bernard (Télémann, Mozart, Hummel, Beethoven).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11 AOUT

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Bach, Corette, Haendel, Vivaldi, Mozart).

JEUDI 12 AOUT

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h : voir le 11.

DIMANCHE 15 AOUT

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Cochereau.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Bégin (Clerambault, Bach, Hindemith, Messiaen).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors Quintet, dernière le 14 ; à partir du 15 : Jazz Group de Bretagne.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h : Patato Valdes ; les 15 et 16, à 22 h : Rachel.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 11 et 15, à 22 h 30 ; les 12, 13 et 14, à 22 h : Los Salseros.

CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 12 : J. Hammond.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : M. Graillier (dernière le 15), à partir du 16 : Happy Feet Quintet.

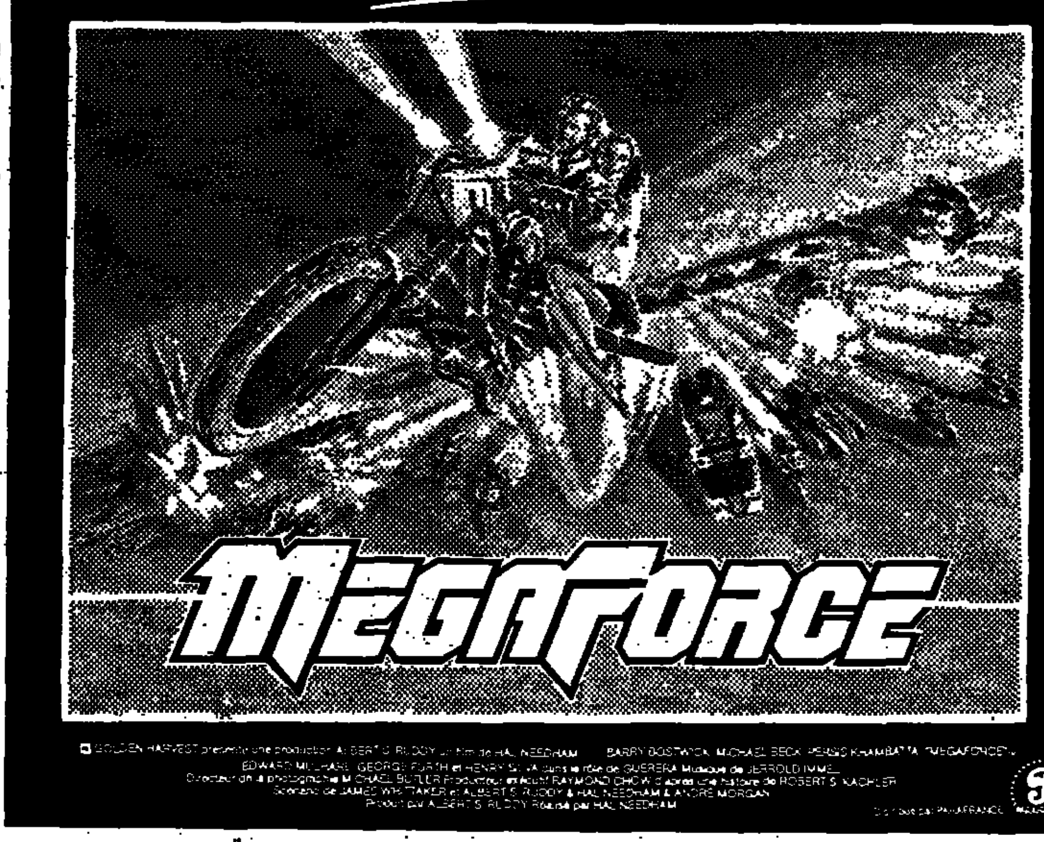
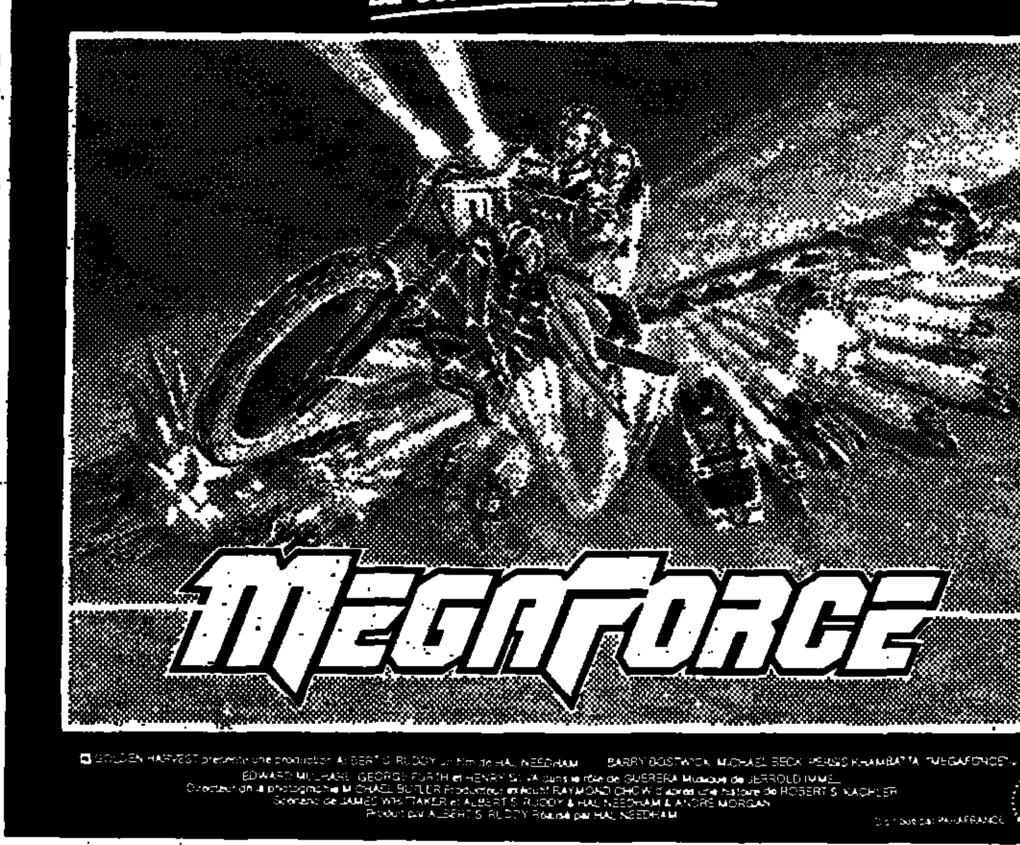
ROSE BONBON (268-05-20), le 12, à 24 h : Wild Child.

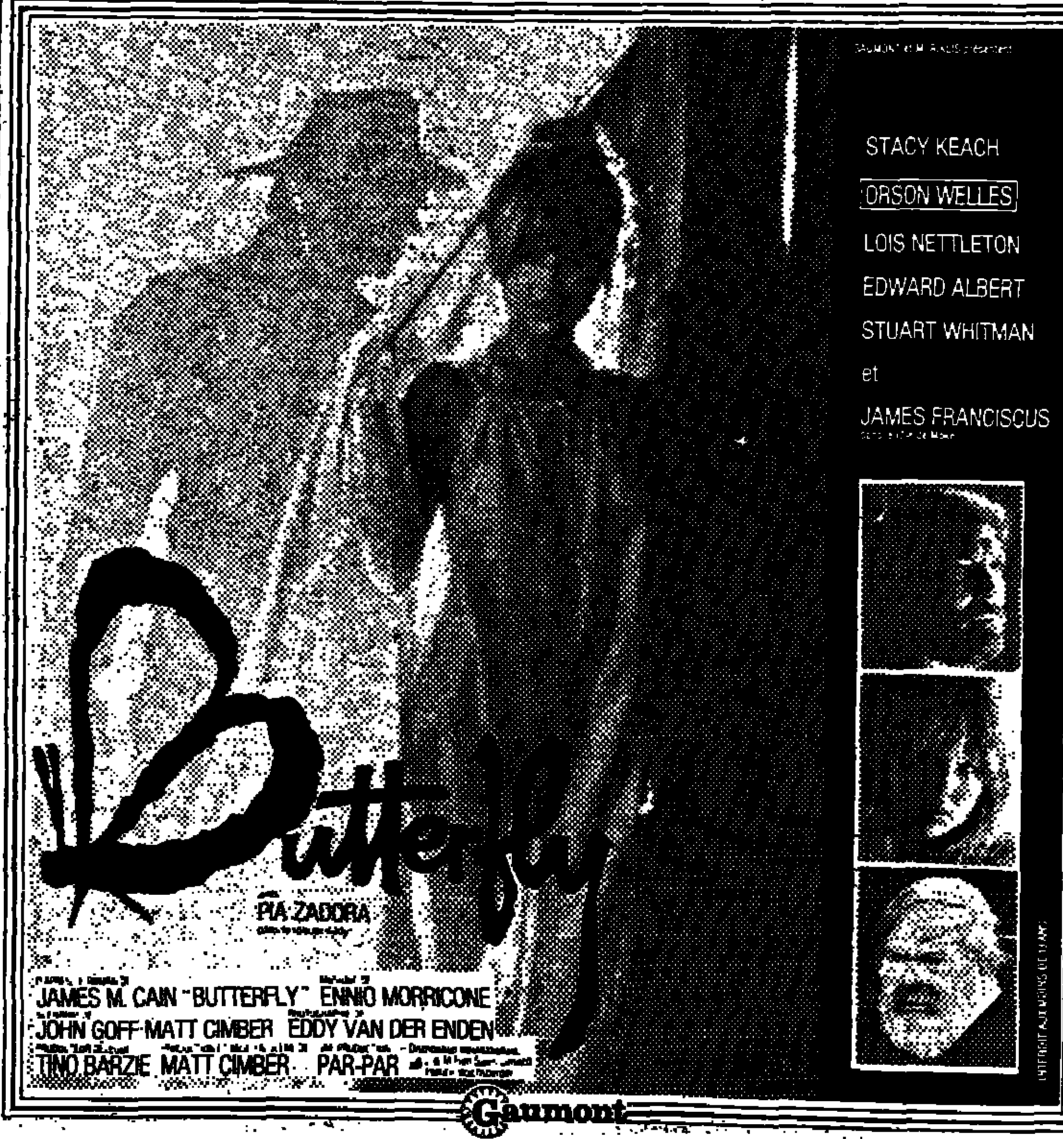
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h : Tito Segasso.

EN RÉGION PARISIENNE

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 15, à 17 h : Ch. Timbrell (Haydn, Debussy, Liszt, Fauré).









CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 AOUT

15 h : le Crime des justes, de J. Gehret ; 19 h : la Treizième Lettre, de O. Preminger ; 21 h : le Cantique des cantiques, de R. Mamoulian.

JEUDI 12 AOUT

15 h : Singoalla, de Christian-Jaque ; 19 h : la Dernière Fanfare, de J. Ford ; 21 h : Le Soleil en face, de P. Kast.

VENDREDI 13 AOUT

15 h : le Chien jaune, de J. Tarride ; 19 h : l'Adoption, de M. Grunebaum ; 21 h 15 : Made in U.S.A., de J.-L. Godard.

SAMEDI 14 AOUT

15 h : Opéra-Musette, de R. Lefevre et C. Renoir ; 17 h : Prima della revoluzione, de B. Bertolucci ; 19 h : Confidences pour confidences, de P. Thomas ; 21 h : la Roulette chinoise, de R. W. Fassbinder.

DIMANCHE 15 AOUT

15 h : Volpone, de M. Tourneur ; 17 h : les Poings dans les poches, de P. Bellocchio ; 19 h : Enquête sur la sexualité, de P. P. Pasolini ; 21 h : les Chasseurs, de T. Angelopoulos.

LUNDI 16 AOUT

21 h : Relâche.

MARDI 17 AOUT

15 h : Premier de cordée, de L. Daquin ; 19 h : I'll never forget you, de R. Baker ; 21 h : It's trad dad, de R. Lester.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 AOUT

15 h : l'Exode, de M. C. Cooper et E. B. Schoedsack ; 17 h : Un homme à brûler, de P. et V. Taviani ; 19 h : La comédie : Sa majesté est de sortie, de J. von Sternberg.

JEUDI 12 AOUT

15 h : Scènes de la rue, de K. Vidor ; 17 h : le Général du diable, de H. Kautner ; 19 h : La comédie : la Folle Parade, de H. King.

VENDREDI 13 AOUT

15 h : le Bled, de J. Renoir ; 17 h : Gentilhomme d'une nuit, de T. Kinugasa ; 19 h : La comédie : Plus on est de fous..., de G. Stevens.

SAMEDI 14 AOUT

15 h : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; 17 h : Meurtre par décret, de B. Clark ; 19 h : La comédie : la Folle Ingénue, de E. Lubitsch ; 21 h : Allez coucher ailleurs, de H. Hawks.

DIMANCHE 15 AOUT

15 h : Plein les bottes, de H. Edwards ; *17 h : Possession, de A. Zulawski ; 19 h : La* comédie : Planqué malgré lui, de J. Ford ; 21 h : le Bal des cinglés, de R. Quine.

LUNDI 16 AOUT

15 h : la Rue, de K. Grune ; 17 h : Una mujer sin amor, de L. Bunuel ; 19 h : La comédie : Rira bien, de B. Edwards.

MARDI 17 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AMOUREUX FOU (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : *Quintette, 5e (633-79-38).*

L'ANTIGANG (*) (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANANA JOE *(It., v.o.) : Ermitage,* 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 14e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : *Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).*

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

BREL *(Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).*

BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA CRÉATURE DU MARAIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DESCENTE AUX ENFERS **(VICE SQUAD)** (**) (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'ÉPÉE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

FAMILY ROCK *(Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)* ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

GEORGIA *(A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e* (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, *14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (A.-Lyb.) (v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Fauvette, 13e (331-60-74)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; v. arabe, ss-t. f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : *U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23)* ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARASITE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : *Grand Rex, 2e* (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; *Paramount Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)* ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.f.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, *15e (575-79-79) ; 14-Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE SOLDAT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22 ; Maxéville, 9e (770-72-86).

THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

BUTTERFLY (*) *film* américain de Matt Cimber, V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAD MAX II, LE DÉFI film australien de George Miller, V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : *Rex, 2e* (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

MÉGAFORCE, film américain de Hal Needham, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES QUARANTIÈMES RUGISSANTS, film français de Christian de Chalonge : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Publicis Saint-Germain, (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h : Gibier de passage ; Despair ; t.l.j., 12 h : l'Année des treize lunes.

BUSTER KEATON Marais, 4e (278-47-86), *mer. : Sherlock Junior ; jeu. : les* Lois de l'hospitalité ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : les Trois Ages ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : le Dernier Round ; mar. : la Croisière du Navigator.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer., sam. : l'Impossible M. Bébé ; jeu. : Indiscrétions ; ven., lun. : Honeymoon ; dim. : Sylvia Scarlett ; mar. : Mon épouse favorite.

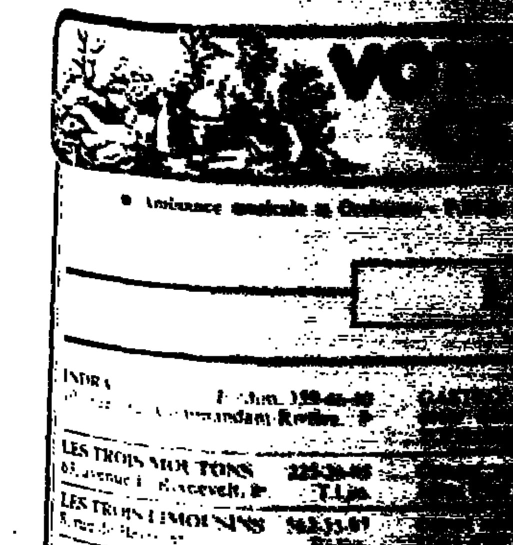
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Passage to Marseille ; jeu. : les Anges aux figures sales ; ven. : Key Largo ; sam. : les Passagers de la nuit ; *dim. : le Grand Sommeil* ; lun. : La mort n'était pas au rendez-vous ; mar. : Echec à la gestapo.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50). En alternance : Désirs humains ; Règlements de comptes ; les Contrebandiers de Moonfleet.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h, sf lun., mar.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), *mer., jeu., ven., lun.,* mar., 18 h, sam., 14 h, 20 h, dim., 16 h, 22 h : Stress es tres tres ; mer., jeu., ven., lun., mar., 20 h, sam., 16 h, 22 h, dim., 18 h, lun., 14 h : Vivre vite ; mer., jeu., sam., mar., 22 h, sam. 18 h, dim., 14 h 20, lun., 16 h : Doux moments du *passé.*

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Tant qu'il y aura des hommes ; vend. : A bout portant ; sam. : Une femme sous influence ; dim. : le Roman de Marguerite Gautier ; lun., mar. : Traquenard.



CINEMA

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : le Gang des frères James ; ven., sam. : la Vallée de la peur ; dim. : Coups de feu dans la sierra ; lun., mar. : le Convoi des braves.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman). Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.j., 20 h 30 et 22 h.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; VF : Berlitz 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : VO : Movies, 1er (260-43-99).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) H. sp.

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

BEAU-PÈRE (Fr.) (*) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHINATOWN (A., v.o.) J. Cocteau, 5e, (354-47-62). H. sp.

CLASSE TOUS RISQUES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-26-42).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), St-Séverin, 5e (354-50-91).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (F.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-14e (542-67-42).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

IRMA LA DOUCE (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LOVE STORY (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : (*) Cinoche, 6e (633-10-82).

POSSESSION (A., v.o.) : (**) St-Séverin, 5e (354-50-91) H. Sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SIBÉRIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : (**) George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., lun., mar., à 18 h.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, + sam., 0 h 30.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h + vend., 0 h 20.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h, mer. 18 h 30.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 17 h 15, jeu. 21 h 15, lun. 21 h, mar. 16 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ven. 21 h, sam., mar. 19 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), D., 18 h 15.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 5.

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer. 17 h, mar. 14 h 30.

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 12 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 20 + V., 0 h 30.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic, 14e, (542-67-42) 18 h (sf sam., dim.).

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 16 h 15.

1900 (It., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h.

1900 (2e époque) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 H (sf S.,D.).

LA PISCINE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

QUE LA SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

REMBRANDT FECIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h ; mer., 21 h 30.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., dim., 20 h 30 ; lun., 18 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

ROLLERBALL (A, v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.

STROMBOLI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

TOMMY (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h 30.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

BOUFFES PARISIENS, (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Planque (à partir du 16).

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D.), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le P'tit vélo.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 30, Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – II. 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mme Bizot. – Petite salle, 18 h 30, J., V., S. : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MATHURINS (265-90-00), (D.) 21 h : Emballage perdu.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), les 13, 14, 17 à 20 h 45 : le 15 à 16 h 30 : Pauvre France.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

SAINT-GEORGES (848-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babs cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

BLANCS MANTEAUX (887-15-84), (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; 22 h 30 : Rufus.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II. 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; J., V., S., 22 h 30 : l'Apprenti fou : Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

Le music-hall

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel

OLYMPIA (742-25-49), les 11, 12, 13, 14 à 21 h : Yves Montand (dernières).

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Prohibition (dern. le 15).

La danse

Cour de la mairie annexe du IVe arr., (rens. : 278-60-56), les 13, 14, 15 à 21 h : les Ballets historiques du Marais.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Les travaux du métro de Mexico sont suspendus

Le Mexique a décidé de suspendre pour une durée indéterminée la construction du métro de Mexico. Cette décision est une conséquence des difficultés économiques du pays (lire page 7). Les travaux actuels portent sur 30 kilomètres d'infrastructures qui auraient dû être mis en service à la fin de cette année, un tronçon de 4 kilomètres, terminé, sera toutefois inauguré officiellement le 30 août prochain. Le réseau de Mexico, dont la réalisation a commencé en 1967, devrait, lorsqu'il sera achevé, comporter 110 kilomètres de lignes, l'investissement total atteignant 6 milliards de francs.

Cet ajournement pourrait avoir des conséquences importantes pour l'industrie française. La maîtrise d'œuvre du projet repose en effet très largement sur la SOFRETU, filiale de la R.A.T.P. chargée d'une partie de ligne, tandis que la fourniture du matériel fixe et roulant incombe à l'industrie ferroviaire française, les contrats initiaux prévoyant notamment la fourniture, en plusieurs tranches, de quelque neuf cents motrices et voitures.

Du côté français, on attend d'avoir des précisions sur la durée de ce que l'on appelle le « gel » d'un chantier très largement entamé, avant d'en mesurer les conséquences et de prendre les décisions qui s'imposeront.

Inquiétude dans l'industrie ferroviaire française

En dépit d'un chiffre d'affaires (9 903 millions de francs) en augmentation de 18 % en 1981 par rapport à 1980 (et de 3,5 % en francs constants), l'industrie ferroviaire commence à nourrir quelques inquiétudes pour l'avenir.

En effet, dans son dernier rapport d'exercice, sa fédération professionnelle analyse les difficultés auxquelles se heurte le secteur : « *la dégradation de la compétitivité des exportations françaises, liée à l'augmentation des charges et à un différentiel croissant d'inflation, se conjugue, pour l'industrie ferroviaire, avec la montée de nouveaux concurrents et la contraction du marché intérieur* ». Et elle n'y voit qu'une issue : « *l'indispensable conquête de nouveaux marchés* » qui « *implique que ses deux grands clients nationaux, la S.N.C.F. et la R.A.T.P., la soutiennent en maintenant le volume de leurs commandes* ».

Ceux-ci n'en prennent apparemment pas le chemin. Globalement, en 1981, le chiffre d'affaires du marché intérieur a diminué de 3,5 % en francs constants et les carnets de commandes au 31 décembre dernier marquaient un recul sensible sur l'année précédente, sauf pour ce qui concerne les voitures de voyageurs et, dans une moindre mesure, les locomotives électriques destinées à la S.N.C.F. Des commandes de matériels passées en début d'année 1982 pour la société nationale sont venues à point tempérer des perspectives franchement catastrophiques pour 1983. La R.A.T.P., pour sa part, n'a pris possession que de 160 véhicules pour son réseau ferré en 1981, contre 233 un an plus tôt. Elle n'a passé aucune commande nouvelle en 1981 et a prévu un strict maintien de ses autorisations de programme pour 1982 (917 millions pour le matériel ferré).

Les marchés extérieurs se sont révélés plus satisfaisants. Le chiffre d'affaires (3 472,9 millions) y a augmenté en un an de 36,1 % en francs courants et de 19,4 % en francs constants et les perspectives à court terme y traduisent une certaine stabilité. Mais celle-ci suffira-t-elle à maintenir une place honorable pour la France sur les marchés mondiaux ? Déjà, en deux ans, celle-ci a régressé de la première à la troisième place des pays exportateurs (derrière les Etats-Unis et la R.F.A.) et elle n'arrive plus qu'en cinquième position pour les ventes de matériel de traction (dépassée aussi par le Canada et le Japon), ne devant pour l'essentiel le maintien relatif de ses positions qu'au commerce de wagons de marchandises, le plus disputé et le plus incertain.

Globalement, l'emploi a assez bien résisté à la diminution du plan de charge de 30 % en trois ans : l'érosion des effectifs n'a touché chaque année que quelques centaines d'emplois sur la trentaine de mille que compte le secteur. Mais plusieurs industriels craignent une dégradation rapide si la tendance actuelle doit persister. D'où leur appel à la relance en direction de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P.

J. Sn.

Faits et projets

MANIFESTATION DES ÉCOLOGISTES DANS L'ATLANTIQUE

Six écologistes, membres de l'organisation internationale Greenpace, se sont, le 10 août, enchaînés en plein Atlantique aux dispositifs de largage du bateau-poubelle *Gem* qui doit déverser 2 700 tonnes de déchets radioactifs dans l'Océan.

Comme chaque année des résidus nucléaires, enfermés dans des fûts en provenance de divers pays d'Europe, vont être largués par le cargo britannique *Gem* dans une fosse de 4 000 mètres, à 700 kilomètres au large des côtes espagnoles de la Galice.

Ces déversements, qui durent depuis 1967, ont accumulé au fond de la mer 80 000 tonnes de déchets en provenance de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique et de Suisse. La France s'est interdit de participer à ces campagnes, préférant garder à terre et conditionner ses déchets faiblement radioactifs pour mieux les surveiller.

Depuis quatre ans, l'organisation Greenpace tente d'attirer l'attention de l'opinion sur le caractère dangereux de ces déversements en mer dont personne ne peut dire quelles seront leurs conséquences à long terme. Les années précédentes, les militants écologistes montés sur des embarcations pneumatiques se plaçaient sous les rampes de largage des fûts.

Ces dispositifs ont été protégés cette année par des cages en acier. Les écologistes, qui accompagnent le *Gem* à bord de leur propre navire, le *Sirius*, ont donc décidé de s'enchaîner aux cages avec des menottes pour empêcher la mise à l'eau des fûts. L'équipage du *Gem* a dû ajourner l'opération.

● ERRATUM. – Dans l'article consacré au projet du musée d'Orsay le *Monde* du 10 août), un lapsus nous a fait désigner sous le nom d'Arc-Architecture l'équipe Bardon-Colboc-Philippon, qui est en fait associée sous le nom d'Act-Architecture.

LE SAUVETAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

La démolition de l'une des digues responsables de l'ensablement de la baie du Mont-Saint-Michel serait entreprise au début de l'année prochaine. C'est ce qu'a annoncé, lundi 9 août, M. Yves Dauge, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'urbanisme et du logement, en inaugurant, sur le site lui-même, une exposition sur le sauvetage du Mont.

La digue en question, celle de la Roche Torin, empêche les eaux de la Sélune, rivière normande, d'emmener au large le sable que chaque marée dépose. Le devis des travaux se monte à 16 millions de francs.

Il y a une douzaine d'année, déjà que des études ont été faites pour comprendre par quel mécanisme la baie du Mont-Saint-Michel s'élève inexorablement de 3 millimètres par an. Grâce à une maquette hydraulique, on sait depuis 1977 ce qui se passe et ce qu'il faut faire pour y remédier. Mais il y a cinq ans maintenant que des responsables successifs annoncent le lancement « imminent » du chantier.

DES BÉNÉFICES POUR AÉROPORT DE PARIS

L'établissement public autonome Aéroport de Paris a enregistré, en 1981, un résultat net positif de 18 millions de francs, contre 59 millions en 1980. Sa marge brute d'autofinancement s'établit à 348 millions de francs contre 322 millions en 1980.

Avec 28,5 millions de passagers, le trafic des trois grandes plates-formes parisiennes (Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget) a augmenté de 7,1 % – bien que le nombre de mouvements d'avions ait enregistré une baisse de 2 % – et lui permet de conserver la deuxième place européenne après Londres. Paris a, en revanche, conquis le premier rang européen pour le fret, avec 618 000 tonnes traitées (+ 8,4 % par rapport à 1980), devant Francfort (600 000 tonnes) et Londres (589 000 tonnes).

ENVIRONNEMENT

Manifestation de nervosité à Chamonix

Émotion et colère à Chamonix après la décision du ministère de l'environnement de faire stopper les travaux d'équipement des Grands-Montets. Le lundi 9 août, comme nous le signale notre correspondant, le guide-écrivain Gaston Rebuffat, qui dédicaçait son dernier livre *dans une librairie de la station, a été pris à partie par un* groupe de conseiller municipaux, d'hôteliers et de commerçants conduits par le maire, M. Christian Couttet. Certains Chamoniards reprochent à M. Rebuffat, membre de la commission supérieure des sites, d'avoir poussé ses collègues à émettre par deux fois un avis défavorable au projet de construction de nouveaux remonte-pente dans le site classé du Mont-Blanc.

D'autre part, le constructeur des trois nouveaux télésièges a indiqué que, si les travaux étaient arrêtés plus de trois semaines, les installations ne seraient pas prêtes pour l'ouverture de la saison d'hiver.

Comment équiper la montagne sans la défigurer

Comment exploiter le filon touristique de la montagne *sans détruire* la nature ? Ce casse-tête est celui que doivent résoudre le ministère de l'environnement et *les municipalités* de la vallée de Chamonix à propos de l'affaire des Grands-Montets.

Les élus chamoniards savent ce qu'ils veulent : doubler le domaine skiable dans le secteur des Grands-Montets. Comment ? En ajoutant un nouveau télésiège au téléphérique existant et en construisant autour de son point d'arrivée deux télésièges plus petits. Ce projet est présenté comme vital pour l'économie d'une vallée qui, depuis le début du siècle, ne vit que du tourisme, été comme hiver.

L'équipement touristique du Mont-Blanc est déjà impressionnant : 37 remontées mécaniques dont 6 téléphériques, 6 télécabines, 7 télésièges, 18 téléskis, qui appar*tiennent à 17 sociétés différentes*, le tout dans un massif « classé » et « protégé » à partir de l'altitude 2000.

Tout aménagement dans ce secteur nécessite la consultation de l'architecte des bâtiments de France, l'accord de la commission supérieure et de la commission départementale des sites ainsi que l'autorisation spéciale du ministère de l'environnement.

La capacité des installations est actuellement de 15 000 skieurs par heure. Mais la capacité d'hébergement de Chamonix est de 55 000 lits. Le nombre des visiteurs de toute nationalité peut s'élever à 100 000 les jours de pointe. Ce déséquilibre explique les longues files d'attente qui se forment au pied des pistes échelonnées sur une vingtaine de kilomètres entre les Houches et Vallorcine dans la vallée de Chamonix.

Aux Grands-Montets, très fréquentés en raison de la qualité de la neige et de la difficulté des pistes, on attend jusqu'à trois heures au bas de la remontée principale. *Les nouvelles* remontées prévues devraient désengorger ce goulet. Mais deux télésièges auront leur gare d'arrivée à plus de 2 000 mètres d'altitude, soit dans le « site classé » du Mont-Blanc.

Le projet provoque un véritable tollé de la part des associations écologistes, notamment la Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA) et l'Association de défense de la haute vallée de l'Arve. Le Club alpin français, lui, propose un aménagement global de la vallée de Chamonix. On déterminerait les zones où les remontées mécaniques pourraient être autorisées et on préserverait par ailleurs *de vastes secteurs* encore vierges.

La commission des sites, pour sa part, a donné par deux fois un avis défavorable au projet des Grands-Montets.

Le « non » de M. Crépeau

La décision n'appartenait plus alors qu'à M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement. Contre toute attente, celui-ci, en septembre 1981, prit une position favorable aux élus locaux, lors de sa visite sur le terrain. Il donnait son accord officiel le 7 juin.

Le ministre de l'environnement *avait toutefois posé plusieurs* conditions : il exigeait que la commune de Chamonix révise son plan d'occupa*tion des sols* (POS) *pour diminuer* les possibilités de construction. Il ne faudrait pas que le déséquilibre *actuel entre capacité d'hébergement* et capacité sportive se reproduise d'ici à quelques années.

Le ministre demandait d'ailleurs qu'un plan d'ensemble soit établi par toutes les communes de la vallée, et que celles-ci constituent un syndicat intercommunal afin d'harmoniser leurs politiques urbaines. Objectif : *« Ne pas construire ailleurs ce qui est interdit à Chamonix. »* Rien de tout cela n'a été fait, et le conseil municipal de Chamonix a refusé de voter le POS révisé qui lui était présenté par l'administration.

-M. Crépeau avait enfin exigé que le massif de Carlaveyron, sur le territoire de la commune des Houches, dernier belvédère vierge donnant sur le mont Blanc, soit classé « réserve naturelle ». Il était plus que temps puisque, déjà, des promoteurs immobiliers rêvent d'y installer remonte-pente et résidences. Le conseil municipal des Houches, qui songe aux retombées financières de l'opération, protesta aussitôt en affirmant que l'on condamnait son développement au profit de celui de Chamonix. Les élus ont donc refusé le classement du Carlaveyron.

Devant cet échec général, M. Crépeau s'est fâché. Fait sans précédent, il a annulé son accord sur *les Grands-Montets. Affolé par la* perspective de devoir stopper tous les travaux, le maire de Chamonix, M. Christian Couttet *(sans étiquette*, favorable à l'opposition), s'est aussitôt engagé à ce que son *conseil municipal vote le plan* d'occupation en question avant la fin du mois d'août. Mais comment faire *revenir* les élus des Houches sur leur refus de protéger le Carlaveyron ?

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

FOOTBALL

ECHEC AUX VISITEURS EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Aucune équipe visiteuse n'a réussi à s'imposer, mardi 10 août, pour l'ouverture du Championnat de France de football. Monaco, le tenant du titre, a ainsi été nettement battu à Bordeaux (3 à 1) tout comme son dauphin de la saison dernière. Saint-Etienne, défait à Bastia (2 à 0).

La première soirée a, d'autre part, été marquée par le comportement très honorable des trois nouveaux promus : *Toulouse, vainqueur de* Strasbourg (3 à 1), Mulhouse, qui a tenu Nantes en échec (1 à 1), et Rouen, battu de justesse dans la capitale par le Paris-Saint -Germain (1 à 0).

Pas moins de trente et un buts ont été inscrits au cours de cette ouverture, suivie par un très nombreux public, notamment à Bordeaux, Toulouse, Mulhouse et Paris.

LES RESULTATS

(Première journée.)

•Bordeaux b. Monaco	3-1
•Bastia b. Saint-Etienne	2-1
•Laval b. Sochaux	3-1
•Paris-S.-G. b. Rouen	1-0
•Toulouse b. Strasbourg	3-1
•Mulhouse et Nantes	1-1
•Lens b. Nancy	2-1
•Brest b. Tours	4-2
•Lyon b. Auxerre	1-1
•Metz b. Lille	2-0

CORRESPONDANCE

« Imaginez la France... »

Nous avons reçu de M. Louis Genevois, ancien élève de l'École normale supérieure, la lettre suivante :

J'ai lu avec surprise et peine, dans votre numéro du 1er décembre, une *« publicité » d'une stupidité* sans pareille (page 10) :

« Imaginez la France sans la région Rhône-Alpes. »

« Demandez l'arrêt immédiat des travaux de Malville. »

Les antinucléaires veulent nous faire croire que la centrale à plutonium *de Malville va détruire* le quart de la France ! Ces farouches plaisantins ignorent :

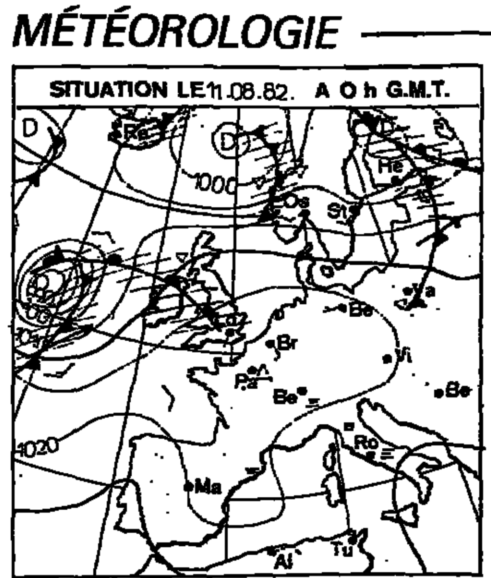
1) Que la centrale type « Phénix » (dont le prototype fonctionne sans incident depuis quatre ans) brûle l'uranium 238 et le plutonium qui sont les déchets des centrales à uranium enrichi ;

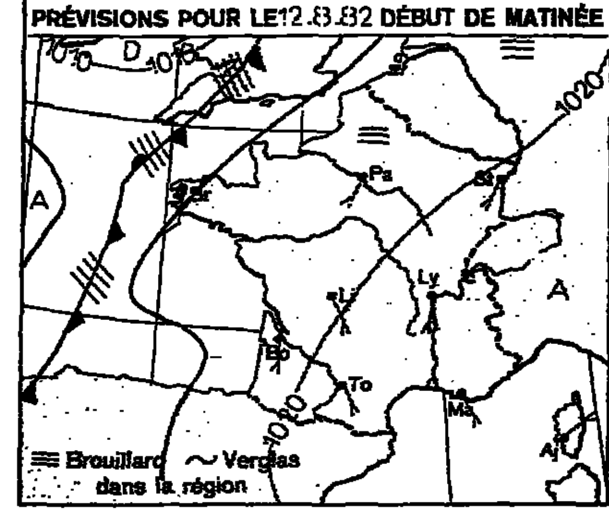
2) Que la construction d'une centrale, qu'elle soit à uranium ou à plutonium, impose d'introduire la matière fissile dans des tubes métalliques réfractaires et hermétiques, la *réaction de fission* engendrant des gaz hautement radioactifs (isotopes du krypton et du xénon) dont les produits de décomposition engendrent une grande perte de l'énergie qu'il s'agit d'utiliser.

Toute explosion atomique est donc, par construction, impossible. Une explosion atomique est liée à une masse compacte de plusieurs kilos de matière fissile.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France *entre le mercredi 11 août et le jeudi* 12 août à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent mercredi matin la France vont se décaler vers l'est-sud-est, ce qui permettra aux perturbations océaniques affectant présentement les îles britanniques de toucher les régions proches de l'Atlantique et de la Manche avec des développements de foyers orageux.

Jeudi matin, on observera des brouillards sur le Nord, le Nord-Est et le Centre. Ces brouillards se dissiperont assez rapidement et, en fin de matinée, le temps sera ensoleillé sur la plus grande partie du territoire, à l'exception des régions côtières du Finistère et des côtes de la Manche où les nuages seront nombreux.

Au cours de l'après-midi, les températures seront élevées, du sud-ouest au nord-est, atteignant *les 30* degrés, et même jusqu'à 35 degrés au nord des Pyrénées. Des orages vont se développer *en fin d'après-midi sur l'ouest du pays* : de la Gascogne aux Charentes, Vendée et Bretagne ; locaux, ces orages pourront être assez violents, avec des vents de sud-ouest modérés, temporairement forts.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 août à 8 heures, de 1 018,7 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 10 août ; le second, le* minimum de la nuit du 10 au 11 août) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 24 *et* 13 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 23 et 12 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 27 et 15 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, 31 et 18 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 23 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 31 et 18 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 24 et *12* ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 27 et 14.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 27 et 20 degrés ; Amsterdam, 21* et 12 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 24 et 13 ; *Le Caire, 37 et 26 ; îles Canaries, 25 et* 20 ; Copenhague, 23 et 13 ; Dakar 28 et 22 ; Djerba, 30 et 26 ; Genève, 26 et 13 ; Jérusalem, 25 et 19 ; Lisbonne, 38 et 19 ; Londres, 26 et 16 ; Luxembourg, 21 et 16 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 24 et 15 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 25 et 16 ; Tozeur, 33 et 27 ; Tunis, 29 et 19.

LE TEMPS EN FIN DE SEMAINE

Temps prévu pour vendredi 13 et samedi 14 août :

Temps nuageux sur la moitié nord du pays. Faibles pluies près de la Manche et de la frontière belge. Vent d'ouest assez fort. Quelques éclaircies l'après-*midi du sud de la Bretagne* au bassin parisien. Sur la moitié sud, toujours du beau temps avec risques d'orages sur le relief.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3252

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					■
IV						■			
V			■		■				
VI								■	
VII			■						■
VIII									
IX							■		
X			■						
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Font généralement appel à la police lorsqu'il y a du dégât. — II. Plusieurs personnes sous la couverture. — *III.* Peut-être dur à avaler bien que dans le filet. S'étend pour réfléchir. — IV. Mettent de la couleur aux yeux. Propice à certains pour faire peau neuve. — V. Note. Façon d'être. — VI. Nous rappellent nos promesses le moment venu. — VII. Symbolise le néon. Endroits où il n'est pas rare de rencontrer l'heureux élu. — VIII. Sont donc l'objet d'un désarmement, mais pas toujours à la suite d'une agression. — IX. Peuvent semer le doute dans un esprit cartésien. Néglige ses affaires. — X. Peut marquer le but. N'est plus un prétendant valable *pour la couronne.* — *XI. Travail* supplémentaire pour les gens qui boulonnent.

VERTICALEMENT

1. Ne manque jamais de se faire remarquer par sa conduite. — 2. D'un accès peu facile bien qu'elle ne soit pas bien élevée. — 3. Doit être bien conservé pour satisfaire ses admirateurs. S'entend à Londres, se voit à Tokyo. — 4. A respecter. Manquent d'atout pour prendre la dame. — 5. Motifs de renvoi. Ne manquait pas de s'élever pour assurer sa mission religieuse. — 6. On y forme des fortes têtes. Mettre au jus le résultat des rafles. — 7. Ne fait pas un pli. Possessif. En Norvège. — 8. Se verse, pour son bien, sur une tête. Passage pour piétons. — 9. Personnel. Source de chaleur. Une manière de purger sa « peine ».

Solution du problème n° 3251

Horizontalement

I. Cocaïne. Spasmes. — II. Anosmie. Pôle. Ta. — III. Moitié. Le. Isbas. — IV. A. M. (Malraux). Etreinte. Lus. — V. Raire. Seconde. — VI. Atossa. Gelée. MR. — VII. Don. Ibères. Léa. — VIII. Epingle. Nids. — IX. Equilles (cf. Lançon). Diva. — X. Peu. Boétie. Bain. — XI. Use. Euterpe. R.L. — XII. Erre. Or. Vole. — XIII. Crions. Spirites. — XIV. Halle. Ce. Sot. Sa. — XV. Sise. Cacheter.

Verticalement

1. Camarade. Punchs. — 2. Onomatopées. Raï. — 3. Coi. Ionique. *Ils.* — 4. *Asters.* Nu. *Eole.* — 5. Imites. Giberne. — 6. Nier. Ailleurs. — 7. EE. Es. Belote. Ça. — 8. Liège. Eté. Sec. — 9. Spencer. Sirop. — 10. Pô. Tôles. Eprise. — 11. Aliénés. Rôt (Rot). — 12. Ses. De. « Nib ». Vite. — 13. Blé. Livarot. — 14. Etau. Médailles. — 15. Sasseras. Esaü.

GUY BROUTY.

UN COIN POUR JOUER



Jeu n° 12

« D'un mot à l'autre »

(Réponse)

1. Nudistes. — 2. Etudions. — 3. Sourdine. — 4 Nordiste. — 5. Déraison. — 6. Douanier. — 7. Ouarines (nom de singes au puissant cri, appelés aussi *hurleurs* et *alouates*). — 8. Notaires. — 9. Aversion (*terme* au sens de « fin »). — 10. Orviétan (drogue inventée par Ferrante d'Orvieto ; par extension : remède de charlatan). — 11. Ouatiner. — 12. Aoûtiens. — 13. Soutanes. — 14. Tonsures (*chefs* au sens de « têtes »). — 15. Stentors (*timbres* au sens de « voix »). — 16. Restants. — 17. Tartines (en faire, en écrire, en dire... des « tartines »). — 18. Terrains. — 19. Tanières. — 20. Sainteté (*élus* = « saints »).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 août 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations *familiales* à compter du 1er juillet 1982.

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Sénégal sur la formation en vue du retour et de l'insertion dans l'économie sénégalaise des travailleurs ayant émigré temporairement en France, signé à Dakar le 1er décembre 1980.

● *Relatif aux* opérations de réassurance des risques de catastrophes naturelles par la Caisse centrale de réassurances.

UNE LISTE

● D'admission aux concours d'entrée à l'École militaire interarmes en 1982.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 AOUT

« Château de la Grange du Milieu et de Villeconin », 13 h 30, place de la Concorde, grille des Tuileries (Mme Pennec).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée (Mlle Brossais) (Caisse nationale des *Monuments historiques*).

« Cimetière du Père Lachaise », 15 h, entrée, boulevard de Ménilmontant (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« L'Opéra », 14 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Musée Victor-Hugo », 15 h, 6, place des Vosges (P.-Y. Jaslet).

« Clignancourt », *14 h 30*, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée sur la place (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Rue de la *Parcheminerie* », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le vieux Paris).

LA MAISON

NOUVELLES SOURCES DE LUMIÈRE

Depuis plus d'un siècle, l'éclairage de la maison s'effectue presque totalement avec des lampes à incandescence. La fluorescence reste la malaimée, sans doute parce qu'elle est aussi mal connue.

On lui reproche des défauts *dont elle s'est débarrassée au fil* des années : allumage sautillant, lumière blafarde, tubes difficiles *à intégrer au décor d'une pièce.* C'est pourtant une source lumineuse qui permet une importante *économie d'énergie. Les* habitudes d'éclairage vont cependant peut-être changer avec la nouvelle génération de lampes à fluorescence dites « compactes ». Elles donnent une lumière de teinte chaude, assez proche de celle de l'incandescence. Il existe deux types de ces lampes, à *ballast intégré* ou non (le ballast assure, dans les lampes à fluorescence, la stabilisation du courant électrique).

Les lampes compactes à ballast *intégré, conçues pour se* substituer aux ampoules classiques à incandescence, sont mon*tées comme elles sur un culot* à vis normal. Les deux premières lampes, qui ont fait leur apparition en 1980, sont constituées d'un mini tube fluorescent, en forme de U, contenu dans une ampoule cylindrique à peine plus volumineuse qu'une lampe traditionnelle. Une extrême miniaturisation a permis d'inclure, à la base de ces nouvelles lampes, le starter et le ballast. Mais leur vraie performance est de dépenser quatre fois moins d'énergie, à efficacité lumineuse égale. De plus, elles fonctionnent pendant cinq mille heures, au lieu de mille pour les lampes à incandescence. Leur prix d'achat actuellement élevé (environ 100 francs) est amorti, à l'usage, par l'économie de courant réalisée et une longévité quintuplée.

En 1980, donc, Mazda présentait la Fée 75 (Fluorescence-Economie-Energie). Avec une puissance de 18 watts seulement, son flux lumineux est équivalent à celui d'une ampoule standard de 75 watts. La même année, Philips sortait sa lampe compacte S.L., dans une gamme de 9, 13, 18, et 25 watts, correspondant à des lampes à incandescence de 40 à 100 watts. La Circolux d'Osram, également à ballast intégré, est en forme d'anneau, de 16,5 centimètres de diamètre. Plus légère que les précédentes, cette lampe a une puissance de 25 watts, donnant un flux lumineux semblable à une ampoule de 75 watts.

Lampes : la deuxième génération

Les dernières-nées des lampes compactes sont faites de deux petits tubes fluorescents paral*lèles, reliés à leur partie supé*rieure. La lampe P.L. et l'Eurêka Mazda existent en 7, 9, et *11 watts. Plus économes encore* en courant (puisqu'elles correspondent à des ampoules de 40, *60 et 75 watts), elles ne peuvent* toutefois remplacer directement des lampes à incandescence, leur *ballast n'étant pas incorporé.*

Cette deuxième génération de lampes fluorescentes miniaturisées implique la création de nouveaux luminaires conçus en fonction de l'intégration de ce ballast *et du faible échauffement des* tubes. Une lampe de bureau à bras articulé et réflecteur extra-*plat a été dessinée pour la* lampe P.L. Philips ; une lampe de bureau en L renversé et une pe*tite lampe à poser, à coupelle* verticale, ont été créées par Verre lumière pour l'Eureka Mazda. De son côté, Lita a étudié, pour cette même lampe, un luminaire encastré et un module spécifique de sa gamme Spaciolita.

La firme *britannique* Thorn a aussi sorti une lampe fluorescente compacte à ballast séparé, de forme carrée. Terence Conran a dessiné, pour cette lampe 2 D, une gamme de luminaires qui n'est pas encore commercialisée en France. Mais d'autres appareils sont *prévus* pour abriter cette lampe qui, elle, est disponible dans l'Hexagone.

JANY AUJAME.

★ Les lampes compactes sont vendues chez les électriciens et dans les grands magasins.

Le Monde

société

PASTIS MÉDICAL

L'été, le pastis fait parler de lui. L'an passé, il était fabriqué en cachette et consommé en Ardèche. Frelaté, il intoxiquait et tuait. Aujourd'hui, il a changé de visage. Sans alcool, il est fabriqué industriellement. Au grand jour, il se montre, suit, dans la caravane publicitaire, le Tour de France, et, boisson à succès, vogue allègrement sur les ondes radiophoniques et télévisées.

« Sans alcool. » *Peut-on véritablement vendre un produit* « sans » *? C'est bien difficile assurent les professionnels de l'alcool.* « A fortiori, quand il s'agit de pastis », *ajoute-t-on chez Ricard. Pourtant les chiffres sont là, surprenants, donnant sa vraie dimension au phénomène. Agés de moins de deux ans, les pastis sans alcool connaissent le succès : 8 millions de litres seront vendus cette année, doublant les résultats de 1981. Déjà 5 % du marché national de l'anis alcoolisé.*

A l'origine, ce fut un coup de poker. Un ingénieur chimiste cherchait à placer auprès de toutes les grandes firmes spécialisées sa recette de fabrication. Il se voyait opposer des fins de non-recevoir partout. Partout sauf lors de sa dernière tentative : au siège de Bouguet et Pau. *Là, dans les vieux entrepôts de Bercy où cette société* « familiale », *spécialisée dans le* « sans alcool » *a élu domicile, on s'intéressa au projet.*

Toutes affaires cessantes, les formalités administratives remplies, on lance en novembre 1980 « Blancart », « nom de jeune fille, *explique-t-on,* de la femme de l'ingénieur chimiste ». *La consonance avec le patronyme du géant Ricard et une certaine similitude de présentation aidant, c'est un succès. Mieux, Blancart est imité : près de trente marques proposent, en 1981, un autre pastis sans alcool. Tentatives plus ou moins heureuses, formules plus ou moins artisanales, les concurrents disparaissent progressivement.*

Au printemps dernier, pourtant, le holding tentaculaire Pernod-Ricard, chef de file mondial de l'anis et numéro un du marché national des spiritueux anisés, lance « Pacific ». « Un vieux projet, *explique-t-on alors,* réalisé à l'occasion de l'anniversaire d'un autre lancement : celui du premier pastis de marque par M. Paul Ricard en 1932. » *Un cinquantenaire bien opportun.*

Dans les luxueux bureaux du siège du holding, boulevard Haussmann, à Paris, on avait passé l'année 1981 à tester minutieusement les produits concurrents. Une année d'attente où l'on avait souffert de voir le patronyme ainsi kidnappé et étudié un « marché-témoin », *grandeur nature. Puis on s'était lancé. Dans un autre style. Sans illusion aucune sur l'attrait du produit pour les traditionnels buveurs de pastis, on créait* « un autre univers de communication », *on s'éloignait de la copie.*

Les îles, l'exercice physique, la nature et la jeunesse : Pacific est une boisson différente, rafraîchissante, un « soft drink » *aux antipodes du* « vrai pastis ». *Les fabricants de Blancart — et les autres — n'avaient pas tant réfléchi. Pour eux, il s'agissait d'un produit identique, d'une copie parfaite, sans alcool et sans sucre, capable de berner les palais les plus avertis. Une manière de dire que l'on apportait son tribut aux campagnes de luttes antialcoolique. On alla même jusqu'à former quelques* « visiteurs médicaux » *d'un nouveau genre chargés de faire la promotion du produit auprès des généralistes.*

Hypertension artérielle

La médecine s'intéressa effectivement à la consommation du pastis sans alcool. Mais pas de la manière attendue. Produit contenant de la réglisse, on ne tarda pas à recenser — dans la région marseillaise — quelques cas d'hypertension artérielle (1). *Inquiétude chez le fabricant de Blancart qui alla jusqu'à réunir la presse médicale pour ramener l'affaire à sa juste proportion. On fabriqua un Blancart nouvelle manière moins concentré en réglisse et les ventes continuèrent.*

Les professionnels sont persuadés que le phénomène n'est pas, aujourd'hui, une mode passagère. Ils estiment aussi qu'il ne peut pas entraîner une chute des ventes des spiritueux anisés. Alors ? Depuis plus de trente ans, ces derniers ont envahi l'Hexagone, détrônant les vins cuits. Ambassadeurs alcoolisés de la Provence, apéritif national, ils parfument à domicile et au café les moments de détente. 16 % des foyers français auront pourtant, cette année, acheté leur « double sans alcool ». *La* « seconde génération » *des buveurs de pastis ?*

JEAN-YVES NAU.

(1) Le pastis sans alcool est composé d'un mélange d'eau, d'anéthol (ou essence d'anis à base de fenouil et de badiane), de réglisse et d'un émulsifiant alimentaire. La difficulté de fabrication tient au fait que l'anéthol est soluble dans l'alcool et non dans l'eau.

Au-delà d'une certaine consommation quotidienne de réglisse (1 gramme par jour), on peut observer l'apparition de cas d'hypertension artérielle (réversible) dus au principe actif de la réglisse — la glycyrrhizine — qui produit un dérèglement hormonal. Les marques actuellement sur le marché contiennent environ 1 gramme de réglisse par litre. Le même phénomène a été observé avec d'autres produits (« Zan » ou « Antésite »).

MÉDECINE

« Toubib des tropiques »

(Suite de la première page.)

C'est en Haute-Volta, isolé dans la brousse, que M. Lapeyssonnie apprend à lutter contre la meurtrière maladie du sommeil, la trypanosomiase, avec patience et obstination : « *J'appris ainsi que la masse humaine peut souffrir comme un seul corps et qu'elle doit, comme un malade, réagir au traitement. (...) Villages aux cases écroulées se confondant bientôt avec la glaise dont elles sont nées, marchés abandonnés que la brousse dévore à nouveau, sentiers déserts sur lesquels la broussaille reprend ses droits* », tels sont les symptômes de ce que l'on dénomme en Afrique la « maladie froide », parce qu'elle paralyse les malades avant de les tuer. Mettant ses pas dans ceux des médecins militaires qui, une génération plus tôt, à la suite de Jammot, étaient parvenus à confiner la maladie du sommeil dans des réduits d'où elle menace constamment de resurgir, Lapeyssonnie y contracte le « *virus de l'Afrique* » qui ne le quittera plus.

Pourtant, les hasards de sa carrière, et plus sûrement encore les caprices de l'histoire le détournent vers l'Asie, vers l'Indochine où la France est à la veille de perdre l'un de ses premiers bastions coloniaux. C'est en 1953, bientôt Dien-Bien-Phu. Lapeyssonnie découvre l'Orient. « *Nous passâmes la nuit à Karachi, et, pour la première fois, je sentis l'odeur nauséeuse de l'Asie : l'Afrique sent le chaud, la poussière, le bois brûlé et les épices du large de Zanzibar. L'Asie sent l'égoût, reflux empesté des ventres malsains, remugle des multitudes qui l'accablent...* »

Lapeyssonnie est chargé, à Haïphong, de diriger le laboratoire de l'armée. Dans le nord de l'Indochine, il assiste à l'effondrement d'une épopée, à une « *poussée imprévisible d'héroïsme* », puis à la défaite, prélude à d'autres reflux. Sans reprendre pied en Europe, il est nommé à Pondichéry, chargé de soigner et d'enseigner « *dans la plus vieille école de médecine que les Européens eussent implantée sous les tropiques, bien avant celles de Dakar et de Tananarive* ». On y enseigne, en français, une médecine adaptée au sous-continent. Lapeyssonnie tentera, vainement, d'échafauder une formule qui permette à la présence médicale française de survivre dans cette partie du monde. L'inertie des diplomates de carrière, l'éloignement de ces anciens comptoirs, les débuts de la guerre d'Algérie auront raison de ces espoirs.

« Brasseurs de vent »

Lapeyssonnie rentre en Europe. A Marseille, il renoue avec la médecine militaire, ses traditions et, sans grande transition, est renvoyé en Afrique, au Niger, où il affronte à la fois l'épidémiologie de la méningite et l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) « *qui, n'étant pas encore devenue un ramassis de diplomates tremblotants et de brasseurs de vents, était tonique et efficace* ». Il y travaille sur ce à quoi, entre autres, il laissera son nom : la « *ceinture de la méningite* », qui frappe, dans le Sahel, avec une violence nulle part égalée. Un intermède en Iran, où, devenu représentant de l'O.M.S., il décèle une épidémie de choléra, que les autorités auraient souhaité, comme le veut toute l'histoire de cette maladie, dissimuler.

Puis, sur les instances de l'O.M.S., encore une fois, Lapeyssonnie retourne en Afrique, en Guinée, où en 1970, pour la première fois, le choléra commence aussi à sévir. On croyait encore, à ce moment, « *que le choléra, sorti six fois, depuis 1817, de son berceau limoneux du delta du Gange, pour déferler sur le monde entier, Amérique comprise, au cours d'épidémies terrifiantes, ne pouvait s'implanter en Afrique noire* ». Ce dogme était une erreur, comme l'ont prouvé, depuis, les flambées régulières de la maladie sur le continent noir.

Mais c'est par la méningite que Lapeyssonnie renoue avec une épopée véritable : un vaccin, pour la première fois, a été mis au point. La méningite, cette « *faucheuse à la hache* » comme on la dénomme au Soudan, sera-t-elle enfin sensible à une défense efficace ? A la prévention ? Les premiers essais, au Soudan, le démontrent. L'épidémie frappe au Brésil : Lapeyssonnie s'y rend et met au point, avec les autorités brésiliennes et le docteur Charles Mérieux, ce qui restera comme un modèle de « sauvetage » épidémiologique : une unité spéciale de fabrication industrielle du vaccin est construite en quatre mois à Lyon ; en un an, toute la population du Brésil sera vaccinée, la ville de Sao-Paulo — onze millions de personnes — en quatre jours.

De toutes ces aventures, que conclure ? Que le tiers-monde vit dans « *un océan d'insécurité sanitaire* » ; que les capitales-vitrines dont se contentent trop souvent les experts internationaux n'y sont que des « *paradis approximatifs* », des cache-misère ; que les projets de développement, trop souvent encore, s'enlisent, dévoyés de leurs buts : « *Peut-on ranimer les énergies de ceux qui n'osent pas s'opposer à ces somnambules, à ces semeurs de vent, peut-on donner un sens et une réalité à l'aide des pays riches aux pays pauvres ?* » Ou bien l'espèce humaine préférera-t-elle céder à ce qui, depuis moins d'un siècle, est devenu sa spécialité ostensible, « *le meurtre intraspécifique organisé* » ? C'est par une réflexion sur la guerre que s'achève cet ouvrage, qui ne s'est pourtant pas voulu pessimiste. Non, plus sobrement, ce livre d'un militaire, ce livre d'un médecin, se clôt sur cette simple formule : « *La vie humaine est une valeur plutôt en baisse, ces temps-ci.* »

CLAIRE BRISSET.

(*) « *Toubib des tropiques* », par le médecin-général Léon Lapeyssonnie. Editions Robert Laffont. 298 p., 69 F.

CARNET

Naissances

— Le docteur Philippe MEYER et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Alexandre,
à Cannes, le 3 août 1982.

— Hélène et René KARSENTI, et Emmanuelle, sont heureux de faire part de la naissance de
Mélissa,
le 27 juillet 1982 à Washington.

Décès

— Mme Grégoire Bahry,
M. et Mme Jacques Bahry,
Les familles Elmayan, Tavitian, Guerdan,
ont la douleur de faire part du décès de
Grégoire BAHRY,
survenu le 9 août 1982 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le 16 août 1982, à 16 heures en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.
Cette annonce tient lieu de faire-part.

[Spécialisé dans la géographie historique et religieuse, Grégoire Bahry participa à la réalisation de nombreux ouvrages. Ancien secrétaire général de l'Union générale arménienne de bienfaisance, il était conservateur du Musée arménien de France.]

— Nous apprenons le décès de
François DELPECH,
de l'université de Lyon,
survenu le 1er août 1982, à Lyon.

[Agrégé d'histoire, directeur d'U.E.R., François Delpech, qui était âgé de quarante-sept ans, était l'un des animateurs du Centre universitaire d'histoire religieuse. Il était connu pour ses travaux sur la Résistance et la déportation. A l'occasion de la controverse sur le génocide des juifs par les nazis, « le Monde » avait publié de lui un long article sur l'holocauste et l'utilisation massive des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazis situés en Pologne occupée.]

— Mlle Yvette Farazli,
Les familles Rached et Habra,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Simone FARAZLI,
survenu le 7 août 1982, à Paris.
Un service religieux aura lieu le jeudi 12 août 1982, à 17 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Dherbomez, Guilhendou,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René FERRETTE,
survenu à l'âge de soixante-huit ans, le 28 juillet 1982.
La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Paris, le vendredi 6 août.

— Le 1er juin 1982,
Clairève GRANDJOUAN,
fille de Louv'a Grandjouan
et
J.-O. Grandjouan,
est morte à New-York.
— Le 7 août 1982,
Louv'a GRANDJOUAN,
née Renée Kruger,
est morte à Genève.

De la part de :
Jacques-Olivier Grandjouan et de Fleur Ng'weno, née Grandjouan,
Ainsi que des familles Kruger, Grandjouan, Ng'weno, Langevin, Kœchlin, et Corthésy.

Elles ont aimé créer, aider, savoir et rire.
« Exsultate, Jubilate ! »
(Mozart, K.V. 165.)

— Mme Samuel Hamou,
M. et Mme André Hamou,
M. et Mme André Illouz,
M. et Mme Jacob Cohen,
Mme Hélène Janin,
M. et Mme Elie Kenan,
M. et Mme Oswaldo Bergstein et leurs enfants,
Les familles Winicki, Barugel, Serrero, Hayon, Azuelos,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mari, père, grand-père, parent et allié,
Samuel HAMOU,
ancien président
de la communauté juive de Fès,
ancien conseiller
du gouvernement marocain,
délégué
du Congrès juif mondial.
Les obsèques auront lieu le jeudi 12 août, à Netanya (Israël).

— Nîmes, Fort-de-France, Montferrier-sur-Lez, Le Pont-de-Montvert.
Mme Elie Lauriol,
M. et Mme Marcel Ducasse et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lauriol et leurs enfants,
Mlle Alice Orth,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Elie LAURIOL,
pasteur
que Dieu a rappelé à Lui, le 4 août 1982, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Le service religieux a été célébré le 6 août, à Nîmes, suivi de l'inhumation dans le cimetière familial à Saint-Christol-les-Alès (Gard).
« Ta parole est une lumière sur mon sentier. »
(Psaume 119, v. 105.)
« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice car ils seront rassasiés ! »
(Mathieu, 5/6.)
3, avenue Peladan,
30000 Nîmes.
B.P. 619 -
97261 Fort-de-France Cedex.
318, chemin du Bout-de-Gail,
34980 Montferrier-sur-Lez.
44, rue de Générac,
30000 Nîmes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean-Louis LEHMANN,
survenu le lundi 9 août 1982, dans sa cinquante-sixième année.
De la part de :
Mme Jean-Louis Lehmann, Catherine et Yvon,
Mme Louis Lehmann,
M. et Mme Claude Chanut et leurs enfants,
M. Georges Rosenberg et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Berthon et leurs enfants,
M. et Mme Michel Berthon et leurs enfants,
M. et Mme André Berthon et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Franck,
Et toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le 11 août, dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, le 8 août, de
M. Pierre MAGNIER,
président
de la Fédération
des travailleurs du livre F.O.
Pierre Magnier était âgé de soixante-treize ans.
Les obsèques auront lieu le 13 août, à 10 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

[Pierre Magnier avait collaboré dès avant le Front populaire à la fabrication du journal « le Peuple », organe de la C.G.T. Sous l'occupation, il a assuré, dans la clandestinité, la parution de « Résistance ouvrière », qui devint, après la Libération, le journal « Force ouvrière », autour duquel se constitua la centrale syndicale qui porte ce nom.]

— La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotiques (F.N.D.I.R.P.)
a la douleur de faire part du décès de
Mme Lucie MANHES,
survenu le 9 août 1982, à la clinique du Belvédère, à Nice (Alpes-Maritimes).
Présidente d'honneur de la F.N.D.I.R.P., Mme Lucie Manhes était la veuve du colonel Frédéric-Henri Manhes, adjoint de Jean Moulin pendant la Résistance, président-fondateur de la F.N.D.I.R.P.
Mme Lucie Manhes venait de se voir remettre, solennellement, par le président de la République, M. François Mitterrand, la Légion d'honneur à titre d'officier pour son activité dans la Résistance.

— La direction,
Et le personnel d'Europ-Assistance, ont le regret de faire part du décès accidentel de
M. Patrick MASUREL,
directeur commercial,
survenu le 8 août 1982, à Porto-Vecchio.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le jeudi 12 août, à Tourcoing.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Mme Maurice P. Sidem, née Odile Poulain, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Sarrauste,
M. et Mme Etienne Charpay,
M. et Mme Vincent Sidem,
Pierre et Emmanuelle Sidem,
ses enfants,
Mathieu, Thomas, Sandrine,
ses petits-enfants,
Les familles Sidem et Correll,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice-Pierre SIDEM,
survenu le 9 août 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste (158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine), le jeudi 12 août, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Vésinet (Yvelines).
24, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Raymond Vianès,
Les familles Vianès, Deschamps, Redelinger, Rosenfeld, Giraud, Arnoldi,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond VIANES,
croix de guerre,
médaille militaire,
survenu le dimanche 8 août 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à Notre-Dame de Clignancourt, le jeudi 12 août, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, allée de Port-Royal,
91190 Gif-sur-Yvette.

Obsèques

— Le cinéaste,
Alexandre ALEXEIEFF,
sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, jeudi 12 août à 8 h 45, en présence de sa fille Svetlana Alexeieff Rockwell (36, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris).

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement, Mme Jean Dachary et sa famille remercient tous ceux qui ont apporté le témoignage de leur sympathie lors du décès de
Jean DACHARY,
chevalier de la Légion d'honneur
directeur régional des P.T.T.

Anniversaire

— En mémoire de
Roger THIERS,
mort d'un cancer à Paris,
le 8 août 1980.

— On nous prie d'annoncer :
Une pensée est demandée à ceux qui ont connu ou honorent le célèbre penseur libertaire de tendance « anarcho-communiste » d'origine russe
VOLINE-EICHENBAUM
Ysevolod,
l'un des principaux créateurs en janvier 1905, à Leningrad, du premier « Soviet » (conseil) des délégués ouvriers ; cf. Voline « la Révolution inconnue » (1917-1921), édit. Belfond, 1969, pages 77-89.
Né le 11 août 1882, il aurait ce jour cent ans.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
« La touriste italienne,
Mlle Alessandra MASSI,
est priée de téléphoner de toute urgence au consulat général d'Italie, Paris, 520-78-22, poste 58 ou au 8061 Ancona ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CORRESPONDANCE

DÉPENSES DE SANTÉ ET THERMALISME

A la suite de la publication (le Monde *du 10 juillet) d'un article consacré aux dépenses de santé, nous avons reçu une lettre de M. Jacques Verrier, président du Syndicat national des établissements thermaux, dont nous publions quelques extraits :*

Le CREDOC a constaté une croissance des dépenses, en hausse, en 1981 par rapport à 1980, de 17,9 % — hausse qui correspond en gros pour un tiers à une hausse en volume et pour deux tiers à la hausse des prix, — c'est-à-dire au taux d'érosion monétaire. Cette hausse, qualifiée d'inquiétante par des commentateurs, est elle-même résultante de la hausse des divers constituants de la dépense totale. Les cures thermales ont été curieusement placées au premier rang des facteurs d'un accroissement qui mettrait en péril la totalité du système de protection sociale (...).

La *consommation médicale* totale représente 4 528 F par personne. Les cures thermales représentent 25 F par personne, soit 0,55 % de l'ensemble. Le seul rapprochement de ces chiffres fixe déjà les limites du péril que le thermalisme ferait courir aux finances de notre système social (...).

En 1980, les dépenses thermales représentaient 0,30 % de l'ensemble des dépenses de l'assurance maladie avec un total de 342 millions de francs (le tiers de la valeur totale affectée aux cures par le CREDOC). La part de ces dépenses décroît régulièrement depuis dix ans. On peut encore penser et écrire que les cures thermales sont désuètes, ce que nous contestons bien sûr, mais nul ne doit, de bonne foi, dire ou écrire que le thermalisme ruine la Sécurité sociale !

(...) Le nombre des curistes en France croît régulièrement, du moins lorsque la réglementation des prises en charge reste constante. Il reste notoirement insuffisant. Entre 1970 et 1980, il a progressé d'un tiers. Un pour cent seulement de la population (550 000 curistes) a accès actuellement à cette thérapeutique. Ce pourcentage est de plus du double au-delà de nos frontières : en Italie, en Allemagne fédérale ; il varie de 3 à 6 % en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, sans vouloir faire état des millions de curistes d'U.R.S.S. choisis, il est vrai, sur des critères différents des nôtres.

D'où l'objectif avoué des professionnels du thermalisme de doubler ce chiffre (...).

FAITS DIVERS

UN DOUBLE INFANTICIDE ET UN SUICIDE

Une mère de famille grenobloise, Mme Gabrielle Boumaix, âgée de trente ans, a tué, le 10 août, ses deux enfants, Pierre, quatre ans, et Catherine, sept ans, à l'aide d'un pistolet 22 long rifle avant de retourner l'arme contre elle. C'est le mari qui a découvert le drame en rentrant à son domicile pour déjeuner. Selon les premiers éléments de l'enquête, Mme Boumaix qui avait acheté l'arme la veille souffrait de dépression depuis plusieurs années.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm.col *	Le mm.col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

خبير في الكمبيوتر
لمشروع مركز البحث العلمي بالكويت

أثمر مؤخراً أحد المشاريع المشتركة الهامة بين شركة IBM ومعهد البحث العلمي بالكويت عن تأسيس مركز جديد للعلوم بالكويت ليقدم أحدث فنون تقنيات الكمبيوتر إلى العالم العربي.

ونحن في صدد الحاجة إلى خبير في الكمبيوتر على درجة فائقة من الخبرة لتحديد وتنفيذ المشروع الجديد بالمركز، ليعمل مع فريق من الخبراء والعلماء الدوليين ويتحمل مسئولية تعريب الأساليب المختلفة لتطبيقات الكمبيوتر مثل أساليب معالجة النصوص واسترداد المعطيات والأنظمة المكتبية والترجمة بمعاونة الكمبيوتر.

وعلى المتقدم لشغل الوظيفة ان يكون ملماً الماماً تاماً بالبرامج والروتينات المستخدمة وان تكون على دراية بلغات برمجة الكمبيوتر وان كان من الأفضل أن يكون ملماً بلغات IBM. انه من الأهمية بمكان أن يحمل المتقدم شهادة خبرة في أعمال البحث والتطوير وان يتقن اللغتين العربية والانجليزية بطلاقة.

وفي المقابل فإننا نقدم راتب ممتاز ومجموعة من المزايا التي تتوقعها من شركة عالمية كبرى.



نرجو مراسلة الدكتور سمير اتاسي، مدير المركز، ص. ب. ٢٤١٧٥ الكويت بتفاصيل المؤهلات والخبرات.



emplois régionaux

URGENT
Pour son service Aménagement du Territoire et Equipement.
La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
recherche
UN CADRE

MISSION :
- montage administratif, juridique et financier des zones d'aménagement concerté, lotissements industriels, bâtiments industriels, etc.
- commercialisation des opérations d'aménagement réalisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.
- aide à l'implantation d'entreprises (études de bilans, propositions de financement).
- suivi des problèmes d'aménagement sur l'ensemble du département du Doubs (P.O.S., S.D.A.U.).

FORMATION :
- études supérieures de gestion + formation ou expérience juridique et/ou d'urbanisme.

PROFIL :
- goût du travail en équipe et d'animation de réunions.

LIEU DE TRAVAIL :
- Besançon et département du Doubs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à :
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS.
7, rue Charles-Nodier — 25042 BESANÇON Cedex.

ORGANISME PROFESSIONNEL AGRICOLE
Région CENTRE
recherche
UN ANALYSTE
libéré obligations militaires
langage COBOL
Connaissance matériel CII HONEYWELL BULL, logiciels PAC, TDS, appréciée.
Envoyer C.V. et prétentions à :
Ecrire s/nº 8827 *Le Monde* Publicité
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

Agence financière de Bassin « Seine-Normandie »
cherche pour son Service des Industries Agro-alimentaires
UN AGENT TECHNIQUE
B.T.S.-D.U.T. ou équivalent.
Bonne connaissance des Techniques d'épuration indispensable.
Envoyer C.V. à A.F.B.S.N. - Service I.A.A.D., 10-12, rue du Capitaine-Ménard, 75732 PARIS Cedex 15.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
Région Parisienne recherche
INGÉNIEUR COORDONNATEUR
bâtiment et infrastructures
minim. 3 années d'expér. pour animer 1 équipe technique pluridisciplinaire sur des opérat. import. de construction (logements, équipements, V.R.D.).
Écr. à O.P.F. nº 364 - 2, r. de Sèze, 75009 Paris q. transm.

URGENT
LA VILLE DE VIGNEUX-S/SEINE
recrute
UN RESPONSABLE
et
UN ADJOINT RESPONSABLE
d'action de formation pour son centre d'accueil, d'information, *d'orientation et de formation* des jeunes :
- connaissance du monde du travail et du public concerné ;
- expérience professionnelle ou formation dans ce domaine.

Adresser C.V. *détaillé* à M. le Maire de Vigneux-s/Seine 75, rue Pierre Marin, 91270 VIGNEUX.

Rech. pr le 1er septembre 82
UNE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS
Halte, garderie, animation, P.M.I., crèche. Expér. souhait. Adr. candidature à M. le Maire, Serv. Socx, 93420 Villepinte.

Rech. PROF. MATH pouvant donner leçons privées en août à élève terminale C. Quartier École-Militaire. Tél. 705-59-90 avant 9 h ou après 20 h.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son siège social à PARIS (5e), JEUNE
COLLABORATEUR
dégagé des O.M., titulaire d'une maîtrise de gestion (formation spécifique en comptabilité et en informatique appréciée).
Poste à pourvoir immédiatement.
Salaire intéressant.
Avantages sociaux.
Écrire avec C.V. et photo sous nº 42.590 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Organisme important recherche dans le cadre de son expansion (C.A. : + 42 %)
DES COLLABORATEURS *COMMERCIAUX (H. OU F.).*
- Formation assurée ;
- Goût des contacts à haut niveau ;
- Rémunér. import. (moyenne mensuelle de nos consultants en 1982 : 12.900 F) ;
- Possibilités de promotion.

Tél. pour r.-v. 553-91-30 +.

Centre pré-formation, ch.
ANIMATEUR FORMATEUR JEUNES ET ADULTES
Expér. électricité indispensable
Téléphone : 843-57-70

secrétaires secrétaires secrétaires

Madame,

Le poste de ***Secrétaire Sténodactylo*** *que vous recherchez se situe dans le domaine de la Gestion du Personnel.*

Vous voulez valoriser : votre bon niveau de formation et de culture générale, vos compétences professionnelles, vos capacités de collaboration.

Nous sommes une entreprise de premier rang et nos bureaux sont facilement accessibles par le RER à l'Est de Paris.

Merci de nous envoyer un dossier complet (sous référence 2907) à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PARIS 9e
SECRÉTAIRE de DIRECTION
Sténodactylo, elle assure le secrétariat du D.G. de cette Entreprise industrielle de moyenne importance.
Elle est également responsable *du secrétariat commercial* (étude systématique de la presse spécialisée, frappe des propositions, suivi des offres). Elle constitue et tient à jour des tableaux de bord de la Direction.
Merci d'envoyer un dossier complet sous réf. 307 *à Contesse Publicité,* 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris, Cedex 01 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CONSEIL JURIDIQUE INSCRIT
33 ans, rech. emploi stable, haut niveau, bien rémunéré ds Direction Juridique d'une impte société ou fiduciaire. Expérience complémentaire, banque, assurances, contentieux, notariat, etc.
Etudierait ttes propositions. Tél. pour R.V. : 245-54-91. Libre courant septembre.

J. F. 28 ans, cherche emploi ASSISTANTE EN COMMERCE Intern., rel. publiques, public. Tél. : (16-4) 483-48-32.

J. H. 28 ans, bonne culture générale, autodidacte. rech. CHEF D'ENTREPRISE pr se former afin de l'assister. Éc. M. CHEVALIER. 40, bd St-Antoine. 78150 Le Chesnay.

J. F. bilingue, licence. maît. allem., franç., 10 ans exp. R.F.A. : enseign. lycée, adulte, cadre, trad., interp., ch. poste CORRESP. (63) 58-05-48.

PHARMACIEN, libre voyager ch. pl. gr. struct. ou grand lab. Anglais/Esp. Ecr. HAVAS HAVRE 3641. B.P. 1366, 76065 LE HAVRE Cedex.

CLASSE D'ANGLAIS, prof. natif qualifié et expérimenté. Tél. 328-90-32 — BENEDICT.

H., 37 ans, licencié en droit, 16 ans expérience administ. et finance ch. situation stable. Ecr. s/nº 2.880 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION, sténo-dact., connais. d'angl., très qualifiée, 34 a., habit. 16e, bonne présent., rech. poste motivant a TEMPS PARTIEL. Tél. : 224-49-02.

JEUNE HOMME 23 ANS Expérience Cabinet 1 an DUT Gestion, dégagé O.M. recherche emploi **COMPTABLE**
Ecr. nº 42.482 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

J. F. cherche place restauration ou bar. Région suisse, 7 ans d'exp. (16-68) 67-47-80. Mme MAS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée. MIGRATIONS (LM), 3, r. Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

Société d'ÉTUDES recherche
CONSOMMATEURS (TRICES)
pour réunions rémunérées sur produits grdes consommations. *755-75-72 de 9 h 30 à 18 h.*

travail à domicile

SECRÉTAIRE, ch. tr. dactylo, Français/Anglais, sur mach. électr. : thèses, rapp., factures, devis, etc. Tél. : 274-51-77.

capitaux propositions commerciales

Orthophoniste. Tonnay (17) cède impt. clientèle + matériel. Poss. location local prof. (46) 88.40.44/(55) 80.91.34.

divers

Cause déménagement vds cuisinière *DE DIETRICH* 4 feux gaz, four électrique + programmateur, parfait état. 1.500 F. Tél. 549-03-60.

PROFITEZ du calme de Paris au mois d'août pour venir choisir
VOTRE PIANO
chez Daniel Magne
La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos droit ou à queue, neufs ou occasion, étude ou professionnes. SAV France et outre-mer, garantie 10 ans, crédit jusqu'à 7 ans et location bail.

Centre musical Bosendorfer, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

DÉSIRE TABLEAUX DES PHILIPPINES : contacter Gonzalez, 38 A Argyll Road, Londres, W8, Angleterre.

A vendre Tuner Stéréo SONY FM, PO et GO — Etat neuf : 1.000 F. Tél. : 341-83-78.

cours et leçons

Apprenez l'anglais cours intensifs « Regency School » (Ramsgate). Rens. BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 45600 Eaubonne. 959-26-33.

villégiature

(Côte d'Azur) SAINT-LAURENT-DU-VAR. Entre Nice et Cannes en bord de mer. Résidence HELIOTEL MARINE Luxueux studios et appartements équipés : terrasses, T.V. couleur, piscine, tennis, voiliers de croisière.
Loc. : studio 2/4 pers. - 25 m²
- 21-28 août . 2.260 F ;
- 28/8-25/9 ; 1.760 F sem.

Tél. (1) 256-30-50.

L'immobilier

appartements ventes

8e arrdt

PRÈS MADELEINE
28, RUE GODOT-DE-MAUROY bel imm. ravalé, asc., TRÈS BEAUX STUDIOS, et 2 P. refaits *neufs*, équipés. 4e et 5e. Tél. : 551-21-06.

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
liv. + 2/3 chbres, refait neuf, jardin aménagé, sur place, jeudi 12, 18 h à 20 h. 33, r. du Moulin de la Pointe.

15e arrdt

SAINT-CHARLES - RÉCENT
LUXUEUX DUPLEX
Séj. avec cheminée, 2 chbres, cuis. équipée, terrasse plein sud. Dernier étage. Prix 1.300.000 F. Paul Garboua - 296-10-11.

Me BALARD - IMM. PIERRE
3 P. CFT. 560.000 F.
Bon plan. Tél. 577-47-74.

19e arrdt

Métro Ourcq - 19e
Appartement 2 pièces
4e étage sans ascenseur, sur cour ensoleillé, cuisine aménagée. Salle d'eau avec douche, w.c. indépendant. Chauffage central individuel. Tél. 201-30-52.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
RÉSIDENTIEL, près bois 3-4-5 PIÈCES. 603-29-51.

93 Seine-Saint-Denis

NOISY LE GRAND (93)
5 mn R.E.R. Bry-sur-Marne
BEL APPARTEMENT
5 pièces, 95 m² + 70 m² terrasse, salon + séjour + 3 chbres, s. d'eau, s. de bains cuisine équipée.
Box s/sol + parking + cave 650.000 F. M. DROUAULT Tél. bureau 723-78-62.

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER, PIERRE DE TAILLE
ATELIER LOFT
a aménager, gde hauteur sous plafond. 5.000 F le m²
Téléphone : 325-33-08.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
5 p. neuf, 95 m² + 18 m² balc. visite ce jr. 9, av. Galliéni 11 h-13 h et 14 h-19 h. Tél. 546-23-25 et 500-72-00.

Province

COTE D'AZUR, NICE
Mt Boron, *résidentiel*, vue *panoramique mer*, 4 P. 134 m² + 51 m² ter. circulaire sud, piscine, sauna 1.050.000 F (93) 88-68-24/87-68-86 NICE.

SAINT-ÉTIENNE Centre. A saisir T6. Luxueux, calme. Tél. (77) 33-24-11.

appartements achats

URGENT AVANT LE 15/9 ACHÈTE COMPTANT 1 à 4 P. PARIS. Téléph. : 504-25-04.

fonds de commerce

Part. vd rais. santé Centre gde ville, Rég. Est (Lorraine). SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renom. install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit *un prof. mais très bon* gestionnaire). Ecrire sous le nº 034965 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immobilier information

MAISON-APPARTEMENT à projeter, à modifier, à vendre nous dessinons toutes sortes d'idées. 229-11-30.

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle rech. CHBRES, STUD, 2-3-4 P. ss fr.
254-62-30.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et sans AGENCE vos apparts vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléph. au 282-12-50.

TRÈS URGENT pr fonct. mutés Paris. Rech. chbres, stud., 2/3P 770-88-66.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour CADRES Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e Bureaux. Télex. Secrétariat TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28
(MEMBRE F.F.E.D.I.).

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

locaux commerciaux

64, R. FOLIE MÉRICOURT PRÈS OBERKAMPF local Cial, 200 m², calme *clair, toute activité, idéal confectionneur.* 551-21-06.

Emplacement à concéder de 25 m² dans la gare souterraine de PARIS-AUSTERLITZ (local à construire). Renseignements : S.N.C.F., Service du Domaine, Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, r. de Florence, 75008 Paris. Tél. 285-63-54.

LOUE ou vd rég. LYON
Z.I. Brignais 800 m².
St-Genis-Laval 400 m², 2.000 m².
STEV. Tél. (7) 859-07-27.

COMPAGN. DE THÉATRE rech. local vide Paris, banlieue 500 à 1 000 m², 6 m. de haut. minim. Pl.-pd et sans poteaux. Tél. matin au 325-58-26.

immeubles

BOULOGNE
- Un petit immeuble 300 m² dont 200 m² libres
- Un immeuble près bois 440 m² dont 250 m² libres.
- Un imm. 1.000 m² près Mairie.

Bonnes affaires 603-29-51.

terrains

SAINT-TROPEZ
A vendre, à hôtelier ou investisseur, terrain centre de Saint-Tropez, à 300 m. env. de la place des Lices, de 2.700 m². COS 0,25, surf. constructible 730 m² avec permis de constr. pour un hôtel ★★★★ de 20 chambres, avec piscine et parking. Tél. le matin au (94) 97-33-20.

pavillons

Pour cause départ, à vendre Pavillon à Champs-s-Marne. *Terrain 357 m².* R.-de-ch. : gar., buand., cave. 1er étage : Entr., salon, séjour, chambre, cuisine, s. de bains, W.-C., terrasse. 2e étage : Chambre, grenier aménageable. Chauff. gaz, bal. eau ch. 150 l. Transp. Bus, R.E.R., S.N.C.F. Adr. 10, rue des Courlis, Champs-s/M. T. 005-22-89.

Andeville près Méru vends cause mutation pavillon type F 5 sur 516 m², garage attenant, cuisine équipée. Prix 400.000 F. Possibilité reprise PAP (220.000 soit 1.600/mois). Tél. M. ATTAL (93) 92-09-09 bur. (93) 82-57-04 dom.

Dans la vallée de l'Eure, à 75 km de Paris, particulier vend pavillon sur sous-sol, pièce et cuisine d'été, séjour, salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, W.C., chauffage central, téléphone. Sur 760 m² environ de jardin d'agrément et petit potager. Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 480.000 F à débattre. Tél. 782-84-18/733-81-56 ou 16 (32) 36-44-30.

villas

MARLY-LE-ROY
Village, maison de ville, réception 50 m², 4 chbres, 2 bains, confort, jardin clos. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET. 976-05-90.

LA CELLE ST-CLOUD
de cité résid. idéal gde famille, sur 815 m² clos, villa récente, sous-sol total, vaste entrée, séj., chem., 55 m², cuis. équip. 25 m², 6 chbres, bur., s. de jeux, 4 bns, nbx rangts. 1.600.000 F. I.N. 045-29-09.

Alès 30. Vends villa pierre 1933, 1 km centre ville. T.B.E. Étage F 3 80 m². S.D.B. Rez-de-chaussée F 2 900 m² terrain. Tél. (66) 86-46-74. 2 entrées, puits citerne.

ESPAGNE, MARBELLA, à vendre près centre Marbella 5 villas, gd luxe, dans un domaine privé, 5 à 6 P., 2 à 3 s. de b., sauna, piscine, belle vue sur mer. Contacter Agence *Imm.* Tirado, Av. Ensol 2 2/21 MARBELLA, Espagne. Tél. 52 770-260. Telex 777960 ASE.

maisons de campagne

Vends, pour *résidence* principale ou secondaire, superbe maison de 5 pièces près de
PORT-NAVALO (56)
4 chambres, façade granit, cheminée, garage, jardin, poutres, la mer à 200 m. 539 000 F. T. (97) 41-28-23 l'apr.-midi.

Possibilité acquérir grange harmonieusement aménagée. Détails. 680.000 F. Vayssé. 82130 LAFRANÇAISE.

VENDS à 1 h 10 de Paris par autoroute, 15 km de Chartres, sur beau terrain de 1 500 m², entièrement clos avec arbres fruitiers et d'agrément, maison 1970, très bon état. Entrée, séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine, salle de bains, w.c., débarras indépendant. Part. à part. 270.000 F. Tél. bur. 824-73-71; le soir après 20 h 366-37-62 ou Ecr. s/nº 6.342 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

A VENDRE A LABLACHÈRE (Basse-Ardèche)
Demeure du XVIIIe sur caves voûtées surface 150 m² + 1er étage habitable sans *frais*, eau, gaz, *électr.*, chauf. central. 6 000 m² de terrain attenant. Vue imprenable Prix 800.000 Francs. S'adresser au Cap Ferret. Téléphone 60-80-74.

NORD LUBERON
Dans 8,5 ha, bois + culture *BASTIDE PROV.*, pierre 7 pces hab. + dépendances PISCINE, vue et site except. Prix : 1.150.000 F.

30 KM APT
Bord village
BELLE MAISON en pierre 200 m² hab., parf. état, jardin, vue magnifique. Prix : 550.000 F.
Loginter Cadenet Tél. (90) 68-25-60.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

AFFAIRES

Une politique industrielle ne peut pas être la politique des industriels

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que, après avoir mené vainement ce combat en retraite, M. Gandois s'est affranchi de sa condition d'otage volontaire pour choisir la liberté de nous expliquer que les nationalisations tendent fatalement à ruiner l'avenir industriel de la France. Car, s'il était vrai que les nationalisations ne *comportassent* que des inconvénients et aucun avantage, comment expliquer la détermination du *président* de la *République* et du gouvernement à les mener à bien autrement que par *l'obligation* où *ils se seraient* trouvés d'acquitter une sorte de cotisation idéologique à leur passé, mais comment du même coup ne pas comprendre que des chefs d'entreprise qui les récusent en bloc aient tenté de les servir, tant qu'ils croyaient pouvoir se flatter de l'espoir d'être en mesure de les dénaturer ?

Nationaliser pour investir

Il est temps, à la vérité, de placer le débat sur les nationalisations, leur fonction et leur usage sur un terrain moins « idéologique ».

L'élargissement du secteur public en France répond à quatre nécessités : investir, investir efficacement, investir utilement et donner aux travailleurs une conscience de leurs responsabilités et la possibilité concrète de l'exercer sans laquelle il n'est pas de démocratie.

Investir, car c'est un fait que depuis dix ans le secteur public est le seul à supporter l'effort en France, et une illusion de croire que des exhortations patriotiques ou un allégement de leurs charges conduiront les entrepreneurs privés à réaliser sous Mitterrand les investissements qu'ils différaient sous Giscard, tant qu'ils n'y seront pas entraînés par un moteur assez puissant pour engager la relance de l'économie. Mais l'efficacité de l'investissement implique une restructuration de l'appareil de production où le poids de leur endettement et la concurrence internationale conduisent les grands groupes privés à sacrifier à l'impératif financier l'impératif industriel. Et l'impératif industriel, ou ce que l'entreprise parvient à en sauvegarder, ne saurait être à lui seul celui de la nation : la contradiction qui oppose à court terme la productivité et l'emploi ne peut pas se résoudre dans la répétition éternelle que ce qui est bon pour ELF-ERAP serait forcément bon pour la France. La Grande-Bretagne nous offre l'éloquent exemple de multinationales florissantes dépeçant une économie en perdition. S'il est clair que l'utilité sociale de l'investissement doit à coup sûr se mesurer à la rentabilité de l'entreprise, mais ne saurait s'y réduire, il s'ensuit que celle-ci ne saurait constituer l'alpha ni l'oméga de l'ordre de nos raisons.

Le Plan, c'est-à-dire la démocratisation des choix économiques et l'intégration du calcul économique dans un calcul social, ne serait qu'une dissertation académique ou un plaidoyer rétrospectif s'il n'était lié aux entreprises dont les décisions structurent l'avenir. L'élargissement du secteur public est enfin une des conditions nécessaires, mais, à l'évidence, non la seule, d'une extension des droits et des responsabilités des travailleurs et du renforcement d'un pouvoir syndical qui s'inscrivent sans doute à terme, et d'un point de vue socialiste, dans la perspective d'un changement social dont on comprend parfaitement qu'il ne répond pas aux vœux du patronat français, mais qui ne feront aujourd'hui que mettre la législation du travail et les relations industrielles au niveau de pays d'Europe du Nord qui ne passent pas pour des modèles de désorganisation économique.

Les Français — qui ont sous les yeux, depuis 1936, l'exemple de la S.N.C.F. et, depuis la libération, celui de Renault et de l'E.D.F. — sentent assez généralement d'ailleurs que la nationalisation des grands groupes industriels est une réponse nécessaire aux exigences modernes de l'efficacité de la démocratie, et je ne crois pas qu'ils soient prêts à changer d'avis. C'est pourtant peut-être dans cet espoir que d'aucuns se firent les avocats d'une nationalisation à 51 % avec un acharnement qui aurait suffi à le faire pressentir : des nationalisations à 51 % ne sont pas des nationalisations. Les difficultés rencontrées par les pouvoirs publics dans leurs relations avec les entreprises dont le capital est partagé entre l'Etat et les intérêts privés, tel que la C.F.P. et ELF-ERAP, mais davantage encore l'importance qu'attachent les capitalistes — à juste titre — à la répartition de leur patrimoine et à la détention de minorités de blocage le montrent clairement, sans parler de l'ambiguïté qu'un tel partage peut introduire dans les orientations de la gestion ou dans les rapports avec les salariés. Ne couvrons donc pas d'un abus de langage ces alliages : ils peuvent au demeurant fournir dans certains cas des techniques judicieuses pour étendre l'influence du secteur public, mais ne sauraient en aucune manière se confondre avec lui.

Nul ne songerait assurément faire grief à M. Gandois d'avoir eu le souci de préserver les intérêts des actionnaires du groupe Rhône-Poulenc, et plus particulièrement de ses petits porteurs. Si l'on se souvient aujourd'hui des centaines de procès que, selon leurs adversaires, devaient provoquer les nationalisations, et qui n'ont pas eu lieu, si l'on se souvient également de la hausse de la valeur boursière dont les actions concernées bénéficièrent à la même époque, on peut penser que la crainte que leurs détenteurs fussent lésés n'était pas partagée par tout le monde. Mais ce qui paraît véritablement étrange est la manière dont M. Gandois entend expliquer à la fois sa décision de rester et celle de partir, en opposant une première conception de l'entreprise, qu'il croyait pouvoir appliquer, à une seconde qui aurait, selon lui, prévalu.

« *Selon la première conception*, nous dit-il, *l'entreprise nationalisée se distingue de l'entreprise privée par trois différences :*

» *Sur le plan économique, elle doit prendre plus de risques calculés à long terme ;*

» *Sur le plan social, elle doit pratiquer la même politique, mais elle doit en plus se sentir un devoir d'innovation ;*

» *Enfin, elle doit prendre en charge certains soucis de l'Etat, pour autant que cela ne la détourne pas de sa vocation et ne la pénalise pas.* »

Quant à la seconde conception, celle qui considère, selon M. Gandois, l'entreprise comme un « outil politique » dont les missions prioritaires sont la réalisation des objectifs économiques et sociaux du gouvernement, elle peut conduire :

« *A investir sans être sûr que le marché existe et à se donner ainsi l'illusion de créer des emplois qui ne seront pas durables ;*

» *A sacrifier les équilibres financiers du bilan pour réaliser des objectifs ambitieux ;*

» *A accepter des concessions importantes sur la productivité pour favoriser l'emploi ;*

» *A faire des expériences risquées sur la répartition du pouvoir de l'entreprise, quitte à la mettre en péril.* »

Ces distinctions nous paraissent bien spécieuses et ne servir qu'à masquer la vérité, qui est tout autre. Car enfin : qu'est-ce que « *reconnaître la nécessité de prendre plus de risques à long terme* » (que l'entreprise privée) sinon « *investir sans être sûr que le marché existe* », ou plus exactement sans pouvoir l'évaluer avec certitude ? Et qu'est-ce que « *prendre en charge certains soucis de l'Etat et se sentir un certain devoir d'innovation* » sinon consacrer directement une part des gains de productivité à l'emploi ?

Une volonté de cohérence

Nous sommes en réalité en présence d'une attitude d'esprit qui n'accepte, d'ailleurs à regret, des nationalisations que leurs dispositions juridiques, mais qui en récuse le sens, puisqu'elle ne conçoit pas l'autonomie de l'entreprise publique autrement que celle de l'entreprise privée. Ce refus implicite, mais déterminé, de toute planification (autre que celle d'une programmation interne à l'entreprise) conduit M. Gandois à décréter que l'incompatibilité relative d'objectifs divergents à court terme *au niveau de l'entreprise* resterait indépassable sur un autre plan : celui de la politique économique et sociale de la nation. Ecrire en effet que « *rechercher la compétitivité de l'entreprise, mais en même temps créer de l'emploi, présenter les entreprises nationales comme le moteur de l'investissement tout en leur conservant le caractère d'entreprises ayant comme telles des contraintes de bilan et de financement, ne peut que déboucher sur une série de contradictions* », c'est récuser d'avance la capacité de l'Etat de mener une politique qui ne s'identifierait pas totalement aux intérêts d'un groupe social particulier, c'est oublier qu'on n'exerce pas une volonté de cohérence au niveau de la République en se contentant de prendre la mesure des contradictions de l'économie et de la société.

C'est un fait qu'une grande partie de l'investissement nécessaire à la modernisation et à la compétitivité des entreprises détruit, dans un premier temps, davantage d'emplois qu'il n'en crée, ce qui appelle clairement d'autres investissements directement créateurs d'emplois et d'entreprises. En un mot, pas plus que l'industrie ne doit rester une affaire de banquier, une politique industrielle *ne peut être la politique des* industriels — bien qu'elle doive être, bien entendu aussi, une politique de l'entreprise industrielle. Celle-ci, qui doit concerner l'ensemble du tissu industriel français où l'on sait que le secteur privé continuera à occuper les trois quarts des emplois, doit répondre à la nécessité de renforcer les entreprises en capitaux propres et en ressources longues — sans financer indéfiniment en priorité celles qui perdent le plus d'argent — et à l'idée que la démocratie économique à l'intérieur des entreprises est une des conditions du progrès de la productivité.

Il nous semble, au contraire, que la conception qui transparaît dans les propos de M. Gandois néglige largement les effets de synergie que l'on doit rechercher à travers une dynamisation de l'ensemble de l'appareil industriel national, et qu'elle ne se distingue guère de la « *politique des créneaux* » de M. Barre : celle qui consiste à s'abandonner sans guère tenter de les modifier aux injonctions de la division internationale du travail en se contentant de jouer le mieux possible les rôles qu'elle nous laisse.

La dictature des critères financiers

M. Gandois considère, en effet, qu'il serait contradictoire de « *parler de reconquête du marché intérieur* », alors que l'on affirme que « *l'on veut rester en économie ouverte* ». Il ne semble donc pas apercevoir que la première question ne peut se poser qu'à partir de la seconde. Sans doute serait-il plus juste de parler de reconquête de la production intérieure pour la bonne raison que les conditions structurelles de la compétitivité des entreprises demeurent les mêmes et jouent dans le même sens de part et d'autre des frontières. On sait bien, par ailleurs, qu'il ne s'agit pas de choisir entre l'autarcie et le libre-échange — comment parler d'égalité dans les conditions de l'échange entre un pays comme la France, où le taux de pénétration de l'importation approche le quart de la production intérieure brute, et les Etats-Unis et le Japon, qui sont à la fois les puissances industrielles les plus fortes et les plus protectionnistes du monde, et où le taux de pénétration de l'importation est d'environ 7 % ? Il s'agit de choisir entre la colonisation économique et la recherche des conditions d'échange moins inégales.

Il est vrai que la décision de programmer l'économie française vers la croissance dans un environnement international qui suit la pente inverse constitue un enjeu d'une extraordinaire difficulté. Loin de nous épargner la nécessité de choisir, il la rend plus rigoureuse, mais aussi plus volontaire, puisqu'il appelle un certain renversement de l'ordre de nos raisons. Cela n'implique en rien qu'on oublie un maillon de leur chaîne : libérer l'industrie de la dictature des critères financiers ne consiste pas à en nier l'existence pour financer n'importe comment n'importe quoi. Mais cela exige certainement de notre gouvernement qu'il recherche d'abord la confiance internationale à travers celle des Français, plutôt que l'inverse.

DIDIER MOTCHANE.

● *Un contrat-cadre pour développer l'utilisation du bois dans le bâtiment* a été signé jeudi 5 août entre les pouvoirs publics et les principales organisations professionnelles du secteur du bois et du bâtiment. Bien que la construction représente 40 à 50 % de la consommation totale du bois d'œuvre, le bois apparaît encore sous-utilisé en France dans ce secteur. Le contrat-cadre prévoit de nombreuses actions pour développer cette utilisation, notamment la construction de 6 000 logements bois par an, d'ici à trois ans, dans le cadre d'un contrat spécifique passé entre la direction de la construction et l'association France Promobois Construction.

SOCIAL

L'évolution de l'emploi de 1970 à 1980

LE NOMBRE DE CHOMEURS A PLUS QUE DOUBLÉ DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E.

Le chômage a plus que doublé de 1970 à 1980 dans les pays de l'O.C.D.E., indique un rapport publié par cette organisation. Le nombre de demandeurs d'emploi est en effet passé de 10,3 millions en 1970, à 21,5 millions en 1980. Dans le même temps, avec un accroissement de 14 % de 1970 à 1980, la population active totale (les personnes pourvues d'un emploi ou en quête d'emploi) s'est développée plus rapidement que la population totale (+ 9 %). La population active était en 1980 de 351,4 millions de personnes, la population totale de 780 millions.

L'arrivée des femmes sur le marché du travail a été encore plus marquante, puisque leur proportion dans la population active a progressé de 25 %. Certes, ce mouvement varie beaucoup selon les pays, la progression étant de + 44 % aux Etats-Unis mais de 7 % seulement au Japon. En 1980, sur l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., 55 femmes sur 100 avaient un emploi ou en cherchaient un : 48 sur 100 en Europe, 54 au Japon et 60 aux États-Unis.

Autre constat, sans surprise : le nombre d'emplois a augmenté beaucoup plus vite dans les services (+ 27,4 %) que dans l'industrie (+ 1,6 %), il a fortement diminué dans l'agriculture (— 19,4 %). En 1980, 182,6 millions de personnes travaillaient dans le secteur des services, contre 109,3 millions dans l'industrie et 32,4 millions dans l'agriculture.

Les suites de l'affaire A.E.G.-Telefunken

LES BANQUIERS AFFIRMENT AVOIR CONSTITUÉ DES PROVISIONS.

Les principaux banquiers du goupe allemand A.E.G.-Telefunken, dont le conseil a demandé lundi sa mise en réglement judiciaire (*le Monde* du 11 août), ont indiqué qu'ils seraient capables de couvrir les risques financiers découlant de cette décision. Tous ont affirmé avoir provisionné dans leurs comptes les pertes que l'affaire A.E.G. va leur occasionner.

On estime à vingt-neuf mille le nombre des créanciers qui seront remboursés intégralement, le montant de leur créance étant inférieur à 10 000 DM. Les autres créanciers, notamment les vingt-quatre banques, qui ont prêté 5 milliards de DM. à A.E.G. ne récupéreront en principe que 40 % de leurs créances.

Outre-Rhin, où l'affaire est considérée comme une tragédie pour l'industrie, on espère que l'administrateur judiciaire, les dirigeants de A.E.G., les banques et les pouvoirs publics vont mettre sur pied un plan de redressement « *réaliste et concret* » qui permette de sauver une partie de l'ancien empire de A.E.G.-Telefunken.

Le Sénat de Berlin-Ouest envisage d'accorder des garanties pour maintenir en activité les installations du groupe qui, à Berlin, emploie douze mille personnes. De son côté, Philips, qui détient 24,5 % du capital de Grundig, s'est montré favorable à l'accord conclu il y a quinze jours pour la reprise des activités radio-télévision de Telefunken par Grundig.

CONJONCTURE

Le blocage des prix et des revenus

Soixante-huit mille établissements ont été contrôlés en un mois et demi

Le blocage des prix a donné lieu à un nombre considérable de relevés. Du 11 juin à la fin juillet, quelque soixante-huit mille établissements ont été contrôlés, ce qui a fait l'objet de trois mille cents procès-verbaux. « *Sur la base de cet échantillon, le blocage est respecté à 96 %* », pouvait déjà affirmer le premier ministre dans son interview au *Point* du 26 juillet. Ces procès-verbaux sont suivis d'amendes transactionnelles ou de poursuites judiciaires. Toujours selon M. Mauroy, près d'une vingtaine d'informations judiciaires ont été ouvertes. Elles visent principalement des services et des grandes surfaces. Deux d'entre elles, Carrefour et Auchan, viennent d'être sanctionnées par le tribunal correctionnel de Bordeaux. Une troisième, Intermarché, fait l'objet d'une instruction.

Aux nombreux agents chargés des vérifications s'ajoute l'action des associations de consommateurs dont la vigilance s'est considérablement accrue. Parfois aussi, dans les grands établissements de distribution, les syndicats s'opposent aux modifications d'étiquettes. Les infractions les plus bénignes ont trait à de légères hausses de prix. Les plus graves concernent des disparitions de factures tendant à masquer des hausses trop importantes.

Deux hypermarchés de la région bordelaise sont condamnés à des amendes

De notre correspondant

Bordeaux. — Les directeurs de deux hypermarchés de l'agglomération bordelaise ont été condamnés à des amendes de 30 000 et 25 000 F pour des hausses illicites, après le blocage des prix, par la troisième chambre correctionnelle du tribunal de Bordeaux qui a rendu mardi 10 août son jugement qu'elle avait mis, cinq et quatre jours plus tôt, en délibéré.

Les 15, 28 et 29 juin, des fonctionnaires de la Direction de la concurrence et de la consommation avaient effectué dans les deux hypermarchés (Carrefour à Mérignac, et Auchan à Bordeaux-Lac) les relevés des prix d'environ quatre cents denrées différentes. A Carrefour, les fonctionnaires avaient constaté des hausses illicites sur vingt-trois articles. Elles étaient en général de 0,50 F, avec cependant quelques exceptions atteignant parfois 7 F, comme sur vingt-quatre rouleaux de papier hygiénique dont le prix était passé de 39,85 F à 46,85 F.

Le directeur de Carrefour, M. Roland Moreau, a expliqué que, dès qu'il avait eu connaissance de l'ordonnance gouvernementale, il avait donné la consigne à ses chefs de secteur de ne majorer aucun prix de vente. Mais certains de ceux-ci « *ont interprété à tort, à leur façon, des directives précises* », comme l'a reconnu l'un d'eux, le chef de service de l'alimentation. Il est vrai qu'il y a aussi un contrat passé en début d'année entre les directeurs et les chefs de secteur : on s'engage sur un chiffre d'affaires et sur un bénéfice et cet objectif doit être atteint dans l'année coûte que coûte.

On reproche donc au directeur de ne pas avoir surveillé si ses instructions avaient bien été suivies. Et le procureur avait réclamé une amende de 100 000 F.

Le directeur de Carrefour a été condamné à une amende de 30 000 F, à la publication du jugement dans le quotidien *Sud-Ouest* (dont le coût ne pourra être supérieur à 5 000 F) et à l'affichage de ce jugement pendant huit jours sur les portes du magasin. Quatre associations de consommateurs qui s'étaient portées partie civile recevront 800 F chacune au titre de dommages-intérêts.

Quant au directeur de Auchan, M. Guy Dujardin, il était poursuivi pour deux affaires différentes. Tout d'abord, comme dans le cas de Carrefour, pour des hausses illicites sur dix produits (soixante-dix mille denrées différentes sont vendues à Auchan) après le blocage des prix, en juin. Le procureur réclama une amende de 80 000 F. Le tribunal a condamné le directeur à une amende de 25 000 F, à la publication dans *Sud-Ouest* (maximum 5 000 F) et à l'affichage, pendant huit jours aux portes du magasin, du jugement. Les quatre parties civiles recevront 500 F et 200 F chacune.

Changement d'étiquette

La seconde procédure envers Auchan remontait à décembre 1981. Un procès-verbal avait fait état de changement d'étiquettes sur six produits qui se trouvaient sous le régime d'un arrêté de blocage limité. Auchan avait entrepris une campagne de promotion sur ces six produits. Et lorsque celle-ci fut terminée, un reétiquetage fut organisé au prix auquel ils auraient été vendus s'il n'y avait pas eu de promotion. L'avocat de l'hypermarché avait soutenu que si le directeur n'avait pas agi ainsi, il se serait trouvé dans la position d'avoir vendu à perte, ce qui est également répréhensible.

Il aurait donc fallu retirer de la vente les six produits, ce qui n'a pas été fait. Le procureur a réclamé une amende de 20 000 F. Le tribunal a condamné M. Dujardin à une nouvelle amende de 8 000 F, et à l'affichage aux portes du magasin du jugement. Les quatre parties civiles ont obtenu chacune 300 F et 200 F. — *(Intérim.)*

UNE INFORMATION A ÉTÉ OUVERTE CONTRE INTERMARCHÉ

Une information contre X a été ouverte le 28 juin. Elle vise à déterminer si le groupe Intermarché a pratiqué, postérieurement à l'arrêté du 11 juin sur le blocage des prix, des hausses de prix « illicites ». L'Union fédérale des consommateurs avait constaté de telles hausses entre le 11 et le 18 juin dans les intermarché d'Arras (Pas-de-Calais) et de Saint-Dizier (Haute-Marne).

La Confédération syndicale du cadre de vie avait également enregistré durant la même période des majorations de prix dans les Intermarché de Gironde.

L'enquête, menée par M. Delahaye, juge d'instruction à Paris, concerne les quelque 390 magasins du groupe, répartis dans toute la France. Elle devrait permettre de déterminer si les hausses enregistrées ont été décidées dans certaines régions seulement ou si elles ont été appliquées partout, à la demande de la direction générale.

Celle-ci aurait encouragé tous ses adhérents à détruire les « listings » de prix en vigueur avant la période de blocage et à les remplacer par de nouveaux barèmes tenant compte des hausses de prix qu'elle avait prévu d'appliquer à partir du 8 juin, après quatre mois de « trêve des prix ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0250	7,0280	+ 135	+ 175	+ 220	+ 270	+ 310	+ 470
$ can.	5,6012	5,6049	− 105	− 60	− 175	− 125	− 445	− 328
Yen (100)	2,6635	2,6657	+ 150	+ 180	+ 305	+ 335	+ 920	+1000
DM	2,7805	2,7828	+ 110	+ 135	+ 235	+ 265	+ 735	+ 815
Florin	2,5245	2,5261	+ 90	+ 130	+ 195	+ 236	+ 630	+ 715
F.B. (100)	14,5505	14,5613		+ 145	+ 25	+ 205	− 180	+ 310
F.S.	3,2553	3,2590	+ 280	+ 315	+ 555	+ 595	+1505	+1625
L (1 000)	4,9833	4,9869	− 270	− 210	− 510	− 435	−1555	−1375
£	11,8912	11,9012	+ 270	+ 350	+ 545	+ 655	+1890	+2190

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	9 1/18	8 13/16	9 3/16	8 13/16	9 3/16	8 7/8	9 1/4
$ E.-U.	10 7/8	11 3/8	11 7/16	11 13/16	12	12 3/8	13 1/2	13 7/8
Florin	9 1/4	10 3/4	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8
F.B. (100)	11 1/4	13 1/4	13	14 1/2	13	14 1/2	14	15 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/4	4 1/8	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	16 3/4	19 1/4	19 1/4	20 1/2	19 5/8	20 5/8	20 3/4	21 3/4
£	11 1/4	12	11 1/8	11 3/4	11 1/8	11 3/4	11 1/8	11 3/4
F. français	14 1/8	14 7/8	14 3/8	15	14 1/2	16 1/4	17 1/2	18 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

AU DANEMARK

Le gouvernement ne pourra échapper à l'adoption de nouvelles mesures d'austérité

De notre correspondante

Copenhague. – La Privatbanken, une des trois principales banques privées du Danemark, vient de publier son bilan qui ne fait que renforcer l'inquiétude des experts et des milieux d'affaires au sujet de l'évolution économique du pays.

Ecartant les *déclarations répétées* du gouvernement minoritaire social-démocrate qui rejette les difficultés du royaume sur la crise internationale, cette étude souligne que le Danemark porte en grande partie la responsabilité de ses propres problèmes, car il est incontestablement l'un des pays d'Europe qui ont réagi le plus mal aux événements mondiaux.

Le déficit de la balance des paiements atteindrait 19 milliards de couronnes (13,5 milliards de francs en 1982) contre 13 milliards de couronnes *en 1981*. L'impasse *budgétaire* représente 15 % du P.N.B. alors que plus de la moitié des Danois tirent leurs revenus des caisses publiques d'une manière ou d'une autre.

En juin, le gouvernement de M. Joergensen, conscient de cet état de choses, mais désireux de s'accrocher coûte que coûte au pouvoir, avait fait montre d'optimisme et repoussé à la rentrée d'octobre le soin de mettre au point de nouvelles mesures d'austérité indispensables. Aujourd'hui, il ne peut plus attendre cette échéance et il doit faire vite, s'il veut éviter le pire.

Le *premier ministre* a *entamé* des consultations avec les représentants syndicaux. Il a laissé entendre qu'il réfléchissait à la possibilité d'élargir son cabinet avec les radicaux (qui avaient *renforcé, en novembre* 1981, le précédent gouvernement minoritaire social-démocrate), mais une telle solution n'apparaît ni probable ni même souhaitable. Elle n'apporterait d'abord aucune majorité à M. Joergensen, puisqu'il ne pourrait s'appuyer que sur soixante-huit députés – soixante-dix à la rigueur, en comptant les représentants du Groenland et des Féroë – sur cent soixante-dix-neuf. Ensuite, une fraction importante des membres du parti radical, comme un noyau dur et influent du parti social-démocrate, *y sont tout à fait hostiles*. Toutefois avec les Danois, et M. Joergensen en particulier, il faut s'attendre à toutes les surprises.

CAMILLE OLSEN.

Sahel : après la grande sécheresse

III. – Un contrat de génération

par JACQUES GRALL

Le bois et l'eau sont des biens précieux que l'on se dispute au Sahel (*le Monde* des 10 et 11 août). Ce pays qui fit tant parler de lui lors de la grande sécheresse de 1973. Les pays développés ont depuis accentué leur aide. Mais celle-ci peut parfois être cause de déséquilibre si elle n'est pas utilisée à bon escient.

Le déséquilibre existait au Sahel avant la grande sécheresse. Depuis, la pression démographique s'est accrue, de l'ordre de 2,5 % par an, avec le surpâturage de la déforestation qui l'accompagnent. *« Que la production stagne ou se répète, c'est déjà un succès »*, estime le ministre *nigérien* du *développement rural*. Pour l'ensemble des pays concernés, il n'y a pas de solution à court terme. Il y faut, comme l'appelle joliment M. Georges Bourgoignie, du Club du Sahel (1), *« un contrat de génération entre la communauté internationale et le Sahel »*.

Dans la conscience des pays développés, le Sahel fait recette. En 1979, l'aide publique au développement atteignait 40 dollars par tête pour les pays membres du C.I.L.S.S. (2), contre 19 pour le reste de l'Afrique et 8 en Asie. Cette aide publique, qui représente 90 % des ressources financières extérieures des pays sahéliens, s'est élevée de 1975 à 1980 à près de 7,5 milliards de dollars. Parmi les principaux donateurs, la France ar*rive en tête avec 19 %, suivie* du Fonds européen de développement, 12,7 %, de la R.F.A. 8,7 %, des *Etats-Unis* 8,2 %, de la Banque *mondiale* 8,2 % et de l'Arabie Saoudite, 7 %.

L'utilisation faite de ces sommes nous instruit. Chapitre le mieux doté : les infrastructures avec 19,7 %. On fut tellement frappé par les difficultés rencontrées pour acheminer les secours, en 1973, que les projets de voies de communication ont fleuri. Au point que le Club du Sahel, dont c'est la mission, a dû faire se rencontrer les donateurs et leur montrer une carte : y figuraient des morceaux de route qu'il devenait urgent de songer à raccorder. Aujourd'hui, on se demande si le cinquième de l'aide pour les infrastruc*tures représente* une bonne priorité. Il faudra corriger le tir avant que *« le Sahel ne soit devenu saharien, avec des routes en béton et personne pour rouler dessus »*.

Le second poste, qui absorbe 13,7 % de l'aide représente en fait la caisse d'urgence au fonctionnement des États : soutien à la balance des paiements, soutien budgétaire. Ces investissements à fonds perdus sont le prix de la stabilité relative, de la sécurité aussi. Leur ampleur, qui va *croissant, met en lumière un aspect* de l'aide au tiers-monde, celui de la responsabilité des États dans la conduite de leur économie : trop de fonctionnaires, des prix largement subventionnés aux consommateurs, des importations massives qui destabilisent les faibles productions lo*cales*, une *épargne improductive*, des investissements privés paralysés, de gros projets bureaucratiques en faillite, ne se traduisent pas par une production de richesse. En second lieu, combien de projets de développement n'y concourrent plus, parce qu'ils entraînent des frais de fonc*tionnement et des dépenses en* chaîne (coûts récurrents) non couverts par les donateurs et que les États ne peuvent payer.

Cette aide au fonctionnement fait partie avec l'aide alimentaire (10,3 %) et l'assistance technique (18,1 %) du chapitre des aides dites hors projets dont *l'augmentation si*gnifie *« une dégradation de la situation économique et financière des États du Sahel »*, estime M. Bourgoignie. Pour les programmes de lutte pour l'autosuffisance alimentaire et contre la désertification, les pourcentages sont plus faibles. Cultures pluviales, 8 % ; cultures irriguées, 9,5 % ; élevage, 5 % ; pêche, 1,5 % et enfin reforestation, 1,4 %. Mais, note le représentant du Club du Sahel, *« pour 100 millions de dollars engagés dans les projets de cultures pluviales, le quart concerne les cultures vivrières et les trois-quarts les cultures d'exportation »*. Quant aux crédits de reforestation, il ajoute : *« C'est peu, mais plus qu'auparavant, car ils ont progressé de 71 % en un an. Les donateurs et décideurs* (les Etats du Sahel) *n'avaient pas suffisamment conscience de la dégradation géométrique de la forêt. »*

Le risque pour les Etats du Sahel, *au-delà de leur responsabilité* propre, serait que l'intérêt que leur portent les pays développés ne s'émoussât. C'est, semble-t-il, la pression désordonnée de l'opinion publique *qui, depuis 1973, a incité* les pays « riches » à donner, puis à organiser avec les dirigeants sahéliens la lutte pour la survie. La faiblesse des résultats obtenus incitera peut-être les donateurs à réorienter leurs aides et, dans ce cas, le *« contrat de génération »* a peu de chances d'être rempli. *Ils voudront sans doute contrôler* plus encore les aides hors projets, et imposer dès lors des changements structurels inacceptables par les États africains. Inacceptables parce *qu'il y aura eu « ingérence »* et parce que la pérennité des *« pouvoirs en place »* ne serait pas assurée du fait des retombées sociopolitiques apportées par ces changements.

S'il fallait ajouter un élément de *précarité de plus*, dans la liste déjà longue des fragilités du Sahel, le maintien du niveau de l'aide internationale serait celui-là.

Depuis 1974, le Sahel n'a certes pas connu de crises majeures et l'objectif des États du C.I.L.S.S. demeure l'autosuffisance alimentaire pour l'an 2000, ce qui signifie multiplier par deux les productions végétale et animale. Mais comment gagner cette course de vitesse quand les éléments du « progrès » deviennent ici sources de déséquilibre : trop grande pression animale, trop grande pression démographique.

Pour vaincre la précarité, le Sahélien possédait autrefois une planche de salut, une seule : le mouvement.

Mouvement des terres cultivées tour à tour pour éviter l'épuisement ; mouvement des animaux qui transhument d'un point d'eau à l'autre ; *mouvement du village aussi. Les fo*rages ont limité la transhumance, favorisé le surpâturage. Chez les animaux qui ne pratiquent plus la « cure salée » apparaissent des carences minérales. Les humains, qui provoquent le désert en allant couper de *plus en plus* de bois, ne restent pas à l'abri des maladies en devenant des néosédentaires : le « péril fécal », comme disent les spécialistes, les guette.

Finalement, est-ce que la plus grande responsabilité des hommes dans la désertification ne serait pas là, *dans la sédentarisation*, dans l'absence de mouvement qu'imposent peu à peu les structures toujours plus rigides des administrations et des Etats (que représentent pour un éleveur peul les frontières du Niger ou du Mali ?), la tendance à la fixation sur un coin de terre pour les agriculteurs, depuis que, venu de la ville, le droit de propriété pénètre lentement, mais pénètre, les campagnes, où l'on ne connaissait qu'un droit d'usage. Cependant pour avoir le désir de replanter les arbres de la survie, ne faut-il pas envisager la permanence de l'habitat ? Alors, bouger ? Ne plus bouger ? Cette fois, on s'y perd. Et l'on voudrait que les populations « participent »...

FIN.

(1) Association informelle réunissant les représentants des donateurs et des décideurs dont le siège est à l'O.C.D.E. à Paris.

(2) Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel comprend les îles du Cap-Vert, le Tchad, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Haute-Volta.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le groupe Worms* vient de racheter par sa filiale interposée A.R.C. (Aménagement Rénovation Construction) la participation majoritaire (50 %) que la société d'ingénierie SERETE détenait dans SERETE Aménagement, affaire spécialisée dans cette activité. Le montant de la transaction n'a pas été rendue publique.

Grossi de SERETE Aménagement, l'A.R.C., qui s'occupe également de promotion immobilière, en *centre ville, pourra élargir la gamme* de services offerts à sa clientèle.

A la SERTE, on précise que ce désinvestissement permettra en renforçant les fonds propres de l'entreprise, d'accélérer le programme d'investissement lancé pour améliorer la productivité dans la fourniture de prestations d'ingénierie. Le Crédit Lyonnais et la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.) resteront actionnaires de SERETE Aménagement à hauteur respectivement de 32 % et de 14 %, 4 % des titres étant détenus par des particuliers.

Conjoncture

● *Le volume des investissements dans l'industrie* devrait décroître de 6 % *en 1982*, les chefs d'entreprise prévoyant une hausse de 7 % de leurs dépenses en valeur dans ce domaine et de 14 % du prix des biens d'équipement, indique l'INSEE *dans son enquête réalisée en juin*. Selon les premiers résultats de cette enquête publiée, en juillet, les trois mille industriels interrogés prévoyaient une baisse de 5 % du volume des investissements *(le Monde*du 15 juillet).

Social

● *Un accord sur la réduction de la durée du travail* a été conclu entre la direction des Charbonnages de France, Chimie-Ethylène et plastiques (C.d.F.-Chimie E.P.) et les syndicats C.F.T.C. et C.G.C. Selon un communiqué de *la direction*, publié le 10 août, le personnel posté effectuera trente-six heures par semaine dès le 1er octobre 1983 et le personnel de jour trente-sept heures. Une compensation de 66 % du salaire est prévue pour la trente-septième heure et de 50 % au moins pour la trente-sixième. C.d.F.-Chimie E.P. va proposer un contrat de solidarité permettant l'embauche d'une centaine de personnes.

● *P.T.T. : Grèves dans le Pas-de-Calais.* – Depuis une semaine environ, une partie des préposés des P.T.T. à Boulogne-sur-Mer sont en grève : seuls les services d'urgence sont assurés. Ce mouvement a gagné plusieurs autres villes du Pas-de-Calais, notamment Calais et Saint-Omer. *Il* est soutenu par la C.G.T. et la C.F.D.T. et a pour but *de dénoncer* les décisions de la direction concernant les auxiliaires.

Etranger

ARGENTINE

● *L'inflation en Argentine* a atteint en juillet son taux mensuel le plus élevé depuis six ans. Selon les statistiques officielles, l'indice des prix de détail a augmenté de 16,3 % en juillet, contre 7,9 % en juin, et celui des prix de gros de 27,7 %. Ces résultats sont bien supérieurs aux prévisions des milieux économiques qui avaient chiffré l'inflation à 14 % pour les uns et à 20 % pour les autres. C'est le secteur de la construction qui a subi la plus forte hausse (22 %) suivi de l'alimentation et des boissons (21,1 %) et de l'équipement ménager (18,8 %). Le taux annuel de l'inflation s'élève à 137,2 %, alors qu'en 1981 l'inflation avait atteint 131,3 %. En 1976, le chiffre record de 350 % avait été enregistré. – *(A.F.P.)*.

BRÉSIL

● *Crédits internationaux pour le programme minier de Carajas, au Brésil.* – Le Brésil recevra cette année 1 504 millions de dollars sous forme de prêts internationaux pour la réalisation du programme minier de Carajas, en Amazonie, a annoncé le 9 août le ministre de la planification. M. Neto signera, le 13 août a Washington, un accord portant sur 500 millions de dollars destinés à la société étatique Val do Rio doce, chargée de l'exécution du projet. En outre, le 20 août, seront paraphés à Tokyo d'autres contrats financiers pour Carajas avec la Nippon Ca*rajas, l'Eximbank du Japon et un* groupe de banques japonaises pour un montant de 450 millions de dollars.

En septembre, diverses banques de la C.E.E. accorderont une série de prêts au Brésil pour une valeur de 600 millions de dollars et, en octobre, la Kreditanstalt signera une ligne de crédit de 150 millions de dollars. Le projet, qui s'étend sur une zone de 900 000 km², porte sur l'ex*traction de minerai de fer* et la production d'aluminium destinés à l'exportation. Le coût du projet a été estimé à 8 milliards de dollars. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Les prix en Allemagne fédérale ont augmenté de 0,2 %* en juillet, contre 1 % en juin. L'Office fédéral des statistiques avait estimé provi*soirement la hausse* à 0,3 %. Calculé sur douze mois, le coût de la vie a progressé de 5,6 %, depuis juillet 1981 contre 5,8 % en juin, 5,3 % en mai et 5 % en avril. Le niveau élevé de la hausse des prix en juin, exceptionnel pour la R.F.A., avait été qualifié d'*« accidentel »* par le ministère ouest-allemand de l'économie, qui l'avait attribué à une forte augmentation des prix du tabac et ceux des carburants. L'indice s'est situé en juillet à 131,4 (base 100 en 1976). – *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

EN DÉPIT DE LA HAUSSE DU DOLLAR

La facture pétrolière de la France est restée stable au cours du premier semestre

La facture pétrolière de la France a atteint 64,6 milliards de francs pour le premier semestre de 1982, montant pratiquement identique à ce qu'il avait été au cours des six premiers mois de 1981. La forte hausse du dollar, dont le cours moyen est passé, en un an, de 5,14 F à 6,14 F a entraîné une hausse du prix moyen de la tonne de pétrole brut importée de 17 % (1 618 F contre 1 387 F).

La baisse sensible de la consommation de produits pétroliers, qui est revenue de 46,5 millions de tonnes au premier semestre 1981 à 39,9 millions pour le premier semestre 1982, a compensé la hausse du dollar. Si la devise américaine s'était maintenue aux niveaux de 1981, la facture pétrolière du premier semestre aurait été voisine de 55 milliards de francs.

Les projections établies, à partir de ces statistiques douanières, par le *Bulletin de l'industrie pétrolière* prévoient, sur la base d'un dollar à 7 F, pour l'ensemble de l'année une facture pétrolière de 135 milliards de francs contre 131,5 milliards en 1981. La facture énergétique totale de la *France devrait cependant* croître plus sensiblement en, raison des augmentations de prix du gaz. Elle approcherait les 200 milliards de francs contre 162 milliards en 1981.

La dépendance de la France à l'égard de l'OPEP s'est sensiblement atténuée depuis un an. L'approvisionnement pétrolier de la France a été couvert à 76,8 % par les pays de l'OPEP au premier semestre 1982, contre 86,6 % au premier semestre 1981. La part de l'Arabie-Saoudite est tombée de 51 % à 40 %, le Nigéria restant le deuxième fournisseur avec 9 %, suivi par l'Algérie (7,6 %), le Royaume-Uni (5,7 %) et l'Union soviétique (5,5 %).

Dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 août les prix des principaux produits pétroliers ont , comme prévu, augmenté. La hausse est de 9 centimes pour le litre de super et d'essence ordinaire, qui passent, dans la région parisienne, à 4,51 F et à 4,20 F, et de 6 centimes pour le gazole et le fuel domestique, qui seront désormais vendus en région parisienne 3,43 F et 2,48 F le litre.

L'application automatique de la nouvelle formule de fixation des prix aurait entraîné, en août, une hausse de plus de 30 centimes pour l'essence et le super et de 12 centimes environ pour le gazole et le fuel domestique sur la base d'un dollar moyen à 6,84 F en juillet.

Pour éviter l'impact brutal qu'une telle hausse aurait eu sur l'indice des prix du mois d'août, le gouvernement avait décidé, à la fin du mois de juillet, de limiter les hausses des prix des produits pétroliers à 9 centimes par mois pour l'essence et le super et à 6 centimes pour le gazole et le fuel domestique pendant la durée du blocage des prix, qui prend fin en octobre.

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE PANHANDLE SIGNE AVEC ALGER UN ACCORD SUR LE PRIX DU GAZ.

La compagnie américaine Panhandle a signé en début de semaine un avenant au contrat conclu en 1975 avec la société nationale algérienne SONATRACH pour l'importation de 4,67 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié (G.N.L.). Le nouvel accord soumis à l'approbation des autorités algériennes et américaines prévoit que le prix du G.N.L. *sera révisé trimestriellement* en fonction de l'évolution du prix moyen de vente d'un « panier » de cinq pétroles bruts. La compagnie Panhandle a en conséquence retiré le recours qu'elle avait déposé devant la chambre de commerce de Paris.

La signature de ce contrat est un succès pour la SONATRACH, qui avait déjà conclu un accord avec une *autre société américaine, Distrigas*, il y a quelques jours.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 août

La baisse se ralentit dans un marché désert

Privée des deux bons tiers de sa foule habituelle dispersée aux quatre coins de la France, la Bourse de Paris donnait mardi l'impression d'être totalement déserte. En dehors de la mine colorée et réjouie affichée par quelques professionnels pour qui les vacances étaient finies, le marché avait bien triste figure. A tous égards du reste, puisque la baisse des cours, bien qu'assez ralentie, s'y est poursuivie, au point que l'indicateur instantané accusait encore un recul de 0,35 % à la clôture. Mais une baisse également aussi peu significative que la précédente tant les courants d'échanges furent maigres. Travées vidées, affaires inexistantes ou réduites à leur plus simple expression : l'on ne s'étonnera guère dans ces conditions de l'expédition rapide des cotations. A 13 h 15, les rares survivants de l'hécatombe estivale se retrouvaient pour la plupart dans les cafés environnants. Si la semaine précédant le 15 août est traditionnellement creuse, celle-ci, en l'occurrence, bat jusqu'ici tous les records. Pendant ce temps, le dollar peut toujours jouer les yo-yo, nul n'en a vraiment cure. « Les tracas, c'est pour la rentrée », affirmait un professionnel.

D'abord cotée entre 8,68 F et 8,71 F, la devise-titre a encore fléchi en séance, s'échangeant pour finir dans une fourchette 8,62 F-8,67 F contre 8,67 F-8,85 F la veille.

En assez vif repli aux Etats-Unis, l'or s'est très légèrement redressé à Londres : 337,25 dollars l'once contre 336 dollars lundi en fin d'après-midi. En raison de la baisse du dollar (monnaie de référence), le lingot a encore perdu 700 F à 75 050 F. A parité, l'or à Paris n'a cependant guère varié (335,26 dollars l'once contre 335,02 dollars). Reprise du napoléon à 608 F (+ 7 F).

NEW-YORK

Une nouvelle reprise tourne court

Pour la seconde fois consécutive, Wall Street a esquissé mardi un mouvement de reprise. Mais, comme la veille, cette tentative a échoué, et l'indice des industrielles, un moment remonté à 789,10, s'est finalement établi à 779,30, soit à 1,05 point en-dessous de son précédent niveau, le plus bas depuis vingt-sept mois et demi. Une assez forte activité a continué de régner, et 53,23 millions de titres ont été échangés contre 54,56 millions.

L'évolution des taux d'intérêt mais aussi les perspectives assombries d'une reprise de l'expansion économique restent les principaux sujets de préoccupation. S'agissant du loyer de l'argent, les derniers pronostics sur un gonflement de la masse monétaire pour la semaine du 3 août inquiètent les opérateurs. Quant au redémarrage de l'appareil industriel américain, il devient problématique aux yeux de beaucoup. A cet égard, M. Donald Regan a déclaré qu'un rejet par le Congrès du projet de loi sur l'augmentation des impôts compromettrait la reprise attendue. Ses propos ont été retenus avec attention autour du « Big Board ».

Sur 1 833 valeurs traitées, 694 ont baissé, 670 ont monté et 469 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 9 août	Cours du 10 août
Alcoa	23 1/8	23
A.T.T.	50 3/8	50 1/8
Boeing	18 1/2	18 3/4
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 3/4
Du Pont de Nemours	30	30
Eastman Kodak	71 1/2	71 1/2
Exxon	25 3/8	25 1/4
Ford	21 7/8	22 3/8
General Electric	64 3/8	64 1/4
General Foods	33 3/8	33 3/8
General Motors	40 1/4	40 3/8
Goodyear	21 1/2	21 1/2
I.B.M.	63 1/4	63
I.T.T.	23	23 1/8
Mobil Oil	19 3/4	20 1/8
Pfizer	54 3/8	54
Schlumberger	35 7/8	35
Texaco	26 1/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	16	15 5/8
Union Carbide	42 1/2	42 1/2
U.S. Steel	16 1/2	16 1/4
Westinghouse	26	26 1/4
Xerox Corp.	28 3/8	29

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE CII-HONEYWELL BULL. – Malgré un chiffre d'affaires accru de 20,5 % à 3 444,1 millions de francs, le groupe annonce pour le premier semestre un déficit net consolidé de 501,3 millions, soit quatre fois plus élevé que celui enregistré en 1981 à pareille époque (124,3 millions) et près de huit fois supérieur à celui du premier semestre de l'année précédente (66,9 millions).

Le gonflement des frais financiers et les pertes de change sont à l'origine de cet important accroissement des pertes.

Les prises de commandes sont en augmentation de 28,8 %.

B.N.P. - CRÉDIT LYONNAIS - BANQUE INDOSUEZ. – Ces trois établissements viennent de s'associer avec deux banques britanniques, la Midland Bank et la National Westminster Bank pour étudier le financement d'une éventuelle *« liaison fixe »* à travers la Manche. Un groupement franco-britannique pour le financement de la liaison transmanche a été fondé à cet effet et les études qu'il entreprendra devraient être achevées dans le courant de l'année sur la base des besoins exprimés par les ministères des transports des deux pays.

Pour sa part, le gouvernement britannique s'est déclaré d'ores et déjà favorable à la construction de ce lien fixe sous la réserve que son financement puisse être assuré sans la moindre contribution des fonds publics britanniques ou encore de garantie de risques de sa part.

BARCLAYS BANK. – La première banque de dépôt de Grande-Bretagne vient d'acquérir la petite banque de commerce irlandaise, Commercial Banking Company, afin de développer son implantation en Irlande, pour un montant qui n'a pas été révélé.

La Commercial Banking Company possède six succursales dans diverses villes d'Irlande, et son actif atteint environ 26 millions de livres sterling. La Barclays se propose d'accroître ses activités, principalement dans le financement des moyennes entreprises et du commerce import/export, grâce à cette opération.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	96,5	
Valeurs étrangères	108,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 août	10 août
Indice général	95,4	94,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 août .... 14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 août	11 août
1 dollar (en yens)	262,10	264

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 AOUT

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1749	4,5 % 1973	1748	1748	1752	1750
3250	C.N.E. 3 %	3175	3186	3187	3186
310	Agence Havas	293	293	293	291
470	Air Liquide	438	435	438	442
365	Als. Superm.	338 10	320	320	320
70	A.L.S.P.I.	83 90	88 50	66 50	67 20
130	Alsthom-Atl.	126 50	124	124	124
820	Amrep	812	810	810	806
167	Applic. gaz	161	161	161	159
100	Arjom. Prioux	104	105	105	106 80
560	Facom	561	563	563	560
960	Fichet-bauche	840	835	835	728
159	Finextel	162 30	163 10	163 10	162 20
137	Fives-Lille	126 20	125 40	125 40	125 40
50	Fonderie (Gén.)	45	44	44	43 20
82	Fraissinet	81 50	81 50	81 50	81 50
400	Francarep	387	385	385	380 10
150	Gal. Lafayette	126	128	128 50	130 10
275	Gén. d'Entrep.	255	255	255	250 20
1350	Gén. Géophys.	1283	1276	1276	1275
250	Paris-Réescomp.	258	258	257	263
95	Pechelbronn	95 30	92 50	92 50	91
345	Penhoet	329 10	329 50	329 50	323 20
375	Pernod-Ricard	358	358	358	356
105	Pétroles (Fse)	98	97 50	98	97 50
175	– (obl.)	175	175	175	175
27	– (certific.)	26 05	26	26	26 50
40	Pétroles B.P.	36 50	36	36 10	36 70
138	Peugeot S.A.	125 80	124 90	125	124 90
305	– (obl.)	307	306	306	306
106	Vallourec	107	107 50	108	108
1120	V. Clicquot-P.	1131	1122	1128	1100
870	Viniprix	842	844	844	844
192	Amax Inc.	158	157 90	161	159 50
360	Amer. Express	321	316 50	316 50 c	322 50 c
475	Amer. Teleph.	438	436	436	436
90	Anglo Amer. C.	82 10	80 20	80 20	79 80
500	Amgold	479	477	477	477
740	B. Ottomane	716	715	715	702
425	BASF (Akt)	403	403	403	410
47	Imp. Chemical	43	42 50	42 50	42 05
80	Inco. Limited	74	70 50	71 10	71 90
595	IBM	561	551	555	544
30	Ito-Yokado	28 50	28 90	28 90	28 90
205	ITT	199 50	204	203 50	204
36	Matsushita	33	32 70	32 70	32 70
620	Merck	575	570	570	575
510	Minnesota M.	460	459	459	451
197	Mobil Corp.	177 70	175 20	175 20	175
235	Exxon Corp.	221 20	220 20	220 50	220
215	Ford Motors	190	186	187	188
198	Free State	180	181	181 50	179 80
121	Gencor	112	112 80	113	110 60
197	Gén. Belgique	185 10	184	184	186 10
610	Gén. Electr.	561	562	565	559
410	Gen. Motors	354 50	356	355 50	349
61	Goldfields	56 60	58	58	57
76	Harmony	72 60	74 50	74 50	73 70
20	Hitachi	18 15	18 10	18 30	18 25
395	Hoechst Akt.	375	375	369 50	370
795	Siemens A.G.	755	755	755	755
112	Sony	102 70	102 50	105	102 20
143	T.D.K.	128	127	132	125
500	Unilever	475	475	475	....
385	Unit. Techn.	331 30	338	339	333
445	Vaal Reefs	428	435	435	435
215	West Deep	195	195 80	195 80	195 80
230	West Hold.	230 50	232 50	236 80	231 50
275	Xerox Corp.	238	245 10	245 10	241
2 05	Zambia Corp.	2 01	2	2 02	2

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 032	6 936	6 710	7 060
Allemagne (100 DM)	278 010	278 340	270	284
Belgique (100 F)	14 556	14 570	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	252 520	252 680	245	257
Danemark (100 krd)	79 980	80 080	77	83
Norvège (100 k)	103 800	103 340	99	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 895	11 887	11 850	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 865	9 837	9	11
Italie (1 000 lires)	4 984	4 983	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	328 100	328 550	318	338
Suède (100 krs)	113 010	112 600	108	115
Autriche (100 sch)	39 560	39 640	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 142	6 138	5 900	6 350
Portugal (100 esc.)	8 115	8 095	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 598	5 548	5 440	5 700
Japon (100 yens)	2 676	2 655	2 580	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	75700	75000
Or fin (en lingot)	75750	75050
Pièce française (20 fr)	601	608
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	514	510
Pièce latine (20 fr)	507	502
Souverain	606	616
Pièce de 20 dollars	2710	2715
Pièce de 10 dollars	1410	1400
Pièce de 5 dollars	756 25	.....
Pièce de 50 pesos	3270	3270
Pièce de 10 florins	518	520

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS

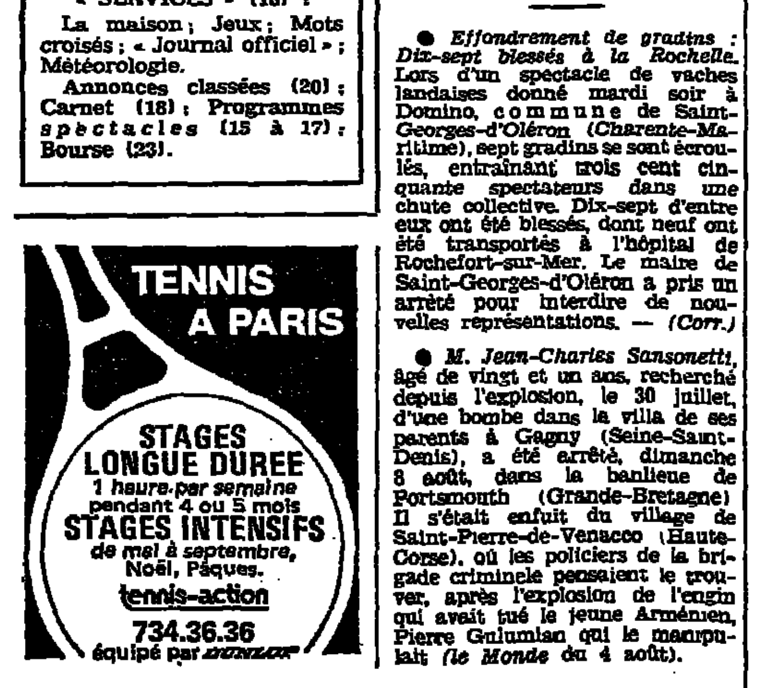
ÉTRANGER

ARTS ET SPECTACLES

ÉQUIPEMENT

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE



A PARIS

Action directe revendique un nouvel attentat contre un objectif « sioniste »

Un attentat par explosifs a été commis à Paris, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 août, vers 0 h 40. L'engin explosif, déposé sur le rebord d'une fenêtre d'un immeuble situé, 20, rue de la Baume (8e arrondissement), a blessé une passante qui promenait son chien, Mme Marie-France Vilela, trente-neuf ans. Sérieusement atteinte aux jambes et aux yeux, Mme Vilela a été hospitalisée dans le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu.

L'immeuble visé par l'attentat abrite plusieurs sociétés, dont une entreprise spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël, la Citrus marketing of Israel, et une banque de gestion privée (anciennement banque Meyer). L'un de ses responsables a déclaré qu'elle n'était « pas un établissement juif et n'entretient aucune relation avec Israël ». Une revendication, écrite avec de la peinture, a été découverte dans un immeuble voisin : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. A. D. » Ce sigle est celui de l'organisation Action directe qui a revendiqué ces dernières semaines plusieurs attentats contre des bâtiments ou symboles supposés d'Israël en France.

L'organisation Action directe, née en 1979, a déjà longuement fait parler d'elle. Regroupant des militants libertaires et maoïstes prenant l'étiquette de « *communistes révolutionnaires* », leurs premières actions jusqu'en 1981 — essentiellement des mitraillages de bâtiments — ont visé des sociétés immobilières, des cibles touchant au monde du travail (siège du C.N.P.F., ministère du travail) et des symboles des pouvoirs publics (*ministère de la coopération*, Ecole militaire). Après l'amnistie de l'été 1981, le groupe Action directe a *semble-t-il revu* et corrigé sa tactique. De clandestin, il a voulu, tout au moins en partie, vivre de manière « ouverte ».

Les actions violentes ont cependant vite repris leur rythme. Ainsi, à la fin du mois de mai et début juin, une série d'attentats ont précédé et *accompagné, dans la région parisienne*, le sommet de Versailles et la venue en France de M. Ronald Reagan (attentat contre la Bank of America, l'école américaine de Saint-Cloud, le siège du F.M.I., etc.). Ces actions contre des intérêts américains, ou des bâtiments censés *symboliser ces intérêts, se sont superposés* à une série d'attentats contre des symboles d'Israël. Ainsi, la police soupçonne-t-elle Action directe d'avoir mitraillé, le 31 mars, la façade de la mission d'achat du ministère israélien de la défense à Paris. Ainsi la justice s'emploie-t-elle à *comprendre* quel a pu être le rôle, éventuel et non prouvé, du groupuscule dans l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimantov, à Paris, le 3 avril. Rappelons que cet attentat fut revendiqué par les « *Fractions révolutionnaires armées libanaises* ».

Après une courte accalmie, la « lutte armée » contre Israël à Paris a repris au mois d'août, en relation avec l'entrée des troupes israéliennes au Liban. Action directe a de la sorte revendiqué le mitraillage, au début du mois, de la voiture d'un *fonctionnaire* de l'ambassade d'Israël. Depuis, d'autres attentats ont été revendiqués par le groupe français : *contre la Discount* Bank, filiale de l'Européenne des banques (ex-groupe Rothschild), contre la société Nemor et, dernier en date, contre l'immeuble du 20, rue de la Baume.

Pour la police, ces actions violentes s'inscrivent dans la logique politique d'Action directe. A savoir, une *violence cherchant à « internationaliser les luttes »* et à poser le groupuscule français comme une organisation active et solidement structurée. Aussi l'arrestation de huit de ses *militants*, mardi 10 août *(nos dernières éditions)*, semble n'avoir rien apporté aux enquêteurs. Ces militants *connus et fichés n'auraient* pas, à coup sûr, commis l'imprudence d'avoir eux-mêmes commis des attentats. Ce mercredi matin, Jean-Marc Rouillan, l'un des chefs d'Action directe était toujours placé en garde à vue, alors que Frédéric Oriach, ancien militant maoïste, était relâché.

LAURENT GREILSAMER.

A la Caisse d'assurance-maladie de la région parisienne

LES PROPOSITIONS DES ADMINISTRATEURS PROVISOIRES SONT ACCUEILLIES FAVORABLEMENT PAR LES GESTIONNAIRES C.G.T.

Les syndicats gestionnaires (C.G.T., F.O., C.F.D.T.) du comité d'entreprise (C.E.) de la Caisse *primaire centrale d'assurance*-maladie de la région parisienne (C.P.C.A.M.) ont été réunis mardi 10 août par les deux administrateurs provisoires afin de trouver une issue au conflit qui les oppose. En cas d'échec, les administrateurs, qui semblent préoccupés avant tout de la sauvegarde de l'emploi des deux cent cinquante permanents et mille saisonniers, seraient amenés à aliéner une partie du patrimoine du C.E. évalué à plus de dix millions de francs.

Présente en qualité d'observateur à la réunion de conciliation, la section syndicale C.G.T. employés et cadres du C.E. de la C.P.C.A.M. en a rendu compte dans l'après-midi, au cours d'une conférence de presse.

Elle a tenu à souligner qu'il n'y avait eu en aucun cas d'« *escroqueries* » mais « *des erreurs de gestion qui en définitive ont profité à tous les agents de la Caisse puisque ces erreurs n'étaient en fait que la volonté de pratiquer des prix pour les usagers.* » Les administrateurs ont présenté trois propositions qui sont loin de faire l'unanimité : mise en place d'une commission financière, composée des trois syndicats, devant contrôler les dépenses actuelles ; élaboration d'un nouveau protocole d'accord avec le ministère des affaires sociales et de la solidarité et nomination d'un magistrat de la Cour des comptes pour examiner la situation financière passée du C.E. Seuls les gestionnaires C.G.T. du C.E. ont donné une réponse favorable ; les deux autres organisations réservant leur réponse jusqu'à jeudi, date théorique de la création de la commission financière. Pour sa part, la section *C.G.T.* du personnel a exposé ses propositions : obtention d'un prêt sans intérêts de sept millions, et d'autre part, « *arrêt de la guerre et de la cuisine intersyndicale* » au profit d'un accord entre les trois gestionnaires du C.E.

LE DIFFÉREND ENTRE LA C.E.E. ET LES ÉTATS-UNIS

Selon Washington la hausse du dollar explique en partie les prix de dumping des sidérurgistes européens

Tandis que le mardi 10 août à Bruxelles, des responsables de la C.E.E. faisaient le point sur le contentieux commercial entre les Etats-Unis et l'Europe, à Washington, le département du commerce continuait d'instruire les plaintes des aciéries américaines à l'encontre de leurs concurrents *essentiellement européens*. Il a rendu son second et dernier verdict préliminaire dans ce dossier, tout en rappelant l'arrangement intervenu entre le gouvernement de M. Reagan et la C.E.E. afin de « *limiter les livraisons d'acier au marché américain* ». L'accord est toujours considéré comme « équitable » par Washington bien qu'il ait été remis en cause par des sidérurgistes et notamment par U.S. Steel et Bethlehem Steel.

Cependant, un collaborateur du secrétaire au commerce s'est montré plus dubitatif ; il a estimé qu'il était nécessaire d'« *attendre que la poussière retombe* » pour y voir clair.

Statuant sur le second volet des plaintes américaines, le département du commerce a conclu provisoirement que les ventes aux Etats-Unis de certains aciers européens se faisaient à des prix de dumping, pouvant atteindre jusqu'à 41 %. Des droits compensateurs, ajoutait-il, seront annoncés le 25 octobre en fonction des conclusions définitives de l'enquête qui est actuellement menée.

Les six pays concernés sont la Belgique, la R.F.A., la France (Usinor et Sacilor), l'Italie, la Grande-Bretagne et la Roumanie.

Le département du commerce s'en prend en outre aux exportateurs français qui ont — selon lui — accéléré leurs ventes avant l'imposition probable de droits compensateurs.

Toutefois, le département du commerce a abondé dans le sens des thèses européennes en faisant valoir officiellement que les marges de dumping déterminées provisoirement « *pourraient être réduites de manière importante* » en raison des variations de change intervenues depuis 1980.

Les Européens ont toujours soutenu, *en effet, que ce ne sont ni* des subventions ni des pratiques de dumping qui leur ont permis *d'offrir leurs aciers* sur le marché américain à des prix favorables exprimés en dollars, mais bien la baisse de leurs monnaies par rapport au dollar, du fait de sa très forte appréciation.

En effet, le communiqué de l'administration américaine note que « *des modifications dans les taux de change pourraient exercer une influence majeure sur la détermination (finale) des marges de dumping* ». — *A.F.P., Agefi.)*

LE DOLLAR DE NOUVEAU AU-DESSUS DE 7 F

Les mouvements erratiques du dollar se poursuivent. La devise américaine, qui avait fortement fléchi mardi, après sa forte hausse de la veille, a, en effet, de nouveau fortement progressé, mercredi 11 août, sur toutes les places financières, dans des marchés jugés assez creux.

Ainsi, à Paris, le cours du dollar a-t-il de nouveau franchi la barre de 7 F pour s'établir à 7,02 F (contre 6,936 F la veille) dans le même temps où il s'inscrivait à 2,5270 DM à Francfort (contre 2,496) et 0,264 yens à Tokyo, au plus haut depuis cinq ans.

***Cette nouvelle flambée du dollar* a passablement surpris les cambistes qui s'attendaient plutôt à une accalmie. Certaines prévisions pessimistes concernant l'évolution de la masse monétaire aux Etats-Unis, et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur la tenue des taux semblent être à l'origine de cette nouvelle poussée de fièvre qui *pourrait également* s'expliquer par l'étroitesse des transactions.**

***La bonne tenue du dollar* fait pour l'heure l'affaire du franc, qui a vu son cours, se redresser légèrement vis-à-vis du mark qui valait 2,7825 F (contre 2,7834 F).**

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES

Les États-Unis ne sont pas opposés à la démilitarisation de l'espace

Vienne (A.F.P., Reuter). — Les Etats-Unis ne sont pas opposés à la démilitarisation de l'espace, *mais la deuxième conférence des* Nations unies sur l'exploration et l'exploitation pacifiques de l'espace, qui est actuellement réunie à Vienne (Autriche), n'est pas le lieu d'un tel débat. C'est ce qu'a déclaré, en substance, mardi 10 août, M. James Beggs, administrateur de l'Agence spatiale américaine (NASA).

Interrogé sur l'éventualité de l'interdiction de toute arme dans l'espace, M. Beggs a ajouté que les Etats-Unis étaient d'accord sur ce point mais qu'il convenait *de faire une distinction* entre système d'arme et satellite de renseignement militaire. Tous sujets qui, selon lui, *ne peuvent* être traités de manière sérieuse qu'au sein du comité des Nations unies sur le désarmement. Toute tentative de détourner l'actuelle conférence de Vienne sur l'utilisation pacifique de l'espace de sa véritable vocation se heurterait d'ailleurs, *a-t-il dit*, à une opposition américaine.

Evoquant les programmes spatiaux *américains, l'administrateur* de la NASA a rappelé que l'agence américaine projetait la réalisation de bases permanentes dans l'espace et invitait les participants à la conférence de Vienne à réfléchir à l'organisation éventuelle, en 1983, d'un séminaire international consacré à l'étude des changements — naturels ou causés par l'homme — qui affectent le milieu terrestre. De ce point de vue, la mise en œuvre des moyens spatiaux contribuerait grandement à la collecte de telles informations.

Enfin, *l'administrateur* de la NASA a déclaré, ce qui est en parfait accord avec la rupture *récente des liens de coopération* dans le domaine spatial entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, que son pays n'organiserait pas de vols communs avec l'U.R.S.S. tant que la situation en Pologne et en Afghanistan n'aurait pas été clarifiée.

UN FRANÇAIS ARRÊTÉ A BANGKOK POUR TRAFIC D'HÉROINE

Un jeune Français âgé de dix-neuf ans, Stéphane Renaud, *originaire* d'Annecy, a été arrêté le 9 août à l'aéroport de Bangkok, en possession de 2,5 kilos d'héroïne. C'est le premier Français appréhendé depuis huit mois en tentant de faire *sortir* de la drogue de Thaïlande, où trente-sept autres ressortissants français *sont détenus*. Un « *accord sur le transfèrement des détenus* » a été signé le 23 juillet à Bangkok par M. Claude Copin, chef du service des accords de réciprocité au ministère des relations extérieures, et M. Sansern Krayitti, premier président de la Cour d'appel thaïlandaise *(le Monde* daté 25-26 juillet). Aux termes de la loi thaïlandaise, Stéphane Renaud risque la peine de mort. Selon des représentants diplomatiques français qui lui ont rendu visite, il était encore en état de choc après son arrestation et n'était pas capable de soutenir une conversation normale. — *(A.F.P.)*.

● *Effondrement de gradins : Dix-sept blessés à la Rochelle*. Lors d'un spectacle de vaches landaises donné mardi soir à Domino, commune de Saint-*Georges-d'Oléron (Charente-Maritime)*, sept gradins se sont écroulés, entraînant trois cent cinquante *spectateurs* dans une chute collective. Dix-sept d'entre eux ont été blessés, dont neuf ont été transportés à l'hôpital de Rochefort-sur-Mer. Le maire de Saint-Georges-d'Oléron a pris un arrêté pour interdire de nouvelles représentations. — *(Corr.)*

● *M. Jean-Charles Sansonetti*, âgé de vingt et un ans, recherché depuis l'explosion, le 30 juillet, d'une bombe dans la villa de ses parents à Gagny (Seine-Saint-Denis), a été arrêté, dimanche 8 août, dans la banlieue de Portsmouth (Grande-Bretagne). Il s'était enfui du village de Saint-Pierre-de-Venaco (Haute-Corse), où les policiers de la brigade criminelle pensaient le trouver, après l'explosion de l'engin qui avait tué le jeune Arménien, Pierre Gulumian qui le manipulait *(le Monde* du 4 août).

Les résultats officiels de l'élection de l'assemblée de Corse

Voici les résultats officiels définitifs de l'élection, dimanche 8 août, de l'assemblée de Corse, qui ont été proclamés, mardi 10 août à Ajaccio, par le président de la commission de contrôle de ce scrutin, après l'examen des contestations. Les résultats définitifs ne modifiant pas la répartition des sièges entre les listes, publiée par *le Monde* dans ses éditions du 10 août.

Inscrits : 200 855.

Votants : 137 642.

Abstentions : 31,47 %.

Suffrages *exprimés* : 136 063.

Rassemblement pour la Corse dans l'unité nationale (R. P. R., U. D. F., bonapartistes), conduite par M. Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R.), député, maire de Porto-*Vecchio* : 38 274 voix (28,12 %), *19 sièges ;*

Action pour une Corse nouvelle *(P.C.F.)*, *conduite* par M. Dominique Bucchini (P.C.F.), maire de Sartène, membre de l'Assemblée des Communautés européennes : 14 818 (10,89 %), *7 sièges ;*

Unione di u populu corsu *(U.P.C., autonomiste*, soutien du P.S.U.), conduite par M. Edmond Simeoni (U.P.C.) : 14 448 (10,61 %), *7 sièges ;*

Mouvement des radicaux de gauche pour une région démocratique *(M.R.G., Haute-Corse)* : conduite par M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président sortant du *conseil régional* : 14 084 (10,35 %), *7 sièges ;*

Union régionale pour le progrès (U.D.F. dissidents), conduite par M. José Rossi (U.D.F.-P.R.), conseiller général d'Ajaccio : 12 709 (9,34 %), *6 sièges ;*

Unité et démocratie (M.R.G., Corse-du-Sud), conduite par M. Nicolas Alfonsi (M.R.G.), député, maire de Piana : 9 114 (6,69 %), *4 sièges ;*

Parti socialiste, conduite par M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la *fédération* de la Corse-du-Sud : 7 335 (5,39 %), *3 sièges ;*

Défense des intérêts de la Corse (div. d.), conduite par M. Jean Colonna (R.P.R.), maire de Pila-Canale : 4 245 (3,11 %), *2 sièges ;*

Renouveau de la région Corse (div. d., gaulliste), conduite par M. *Jean-Louis* Albertini (ex-R.P.R.), 3 626 (2,66 %), *1 siège ;*

Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse *(div. d.)*, conduite par M. Denis de Rocca Serra, membre du comité économique et social : 3 309 (2,43 %), *1 siège ;*

Liste socialiste et démocratique *(ex-P.S.)*, *conduite* par M. Charles Santoni (ex-P.S.), ancien premier secrétaire de la fédération *socialiste de Haute-Corse* : 3 287 (2,41 %), *1 siège ;*

Partitu populare corsu (P.P.C., *nationaliste)*, conduite par M. Dominique Alfonsi (P.P.C.) : 2 886 (2,12 %), *1 siège.*

Renaissance corse (sans étiq.), conduite par M. Philippe Ceccaldi : 2 872 (2,11 %), *1 siège ;*

Union républicaine de défense et de promotion de la Corse (M.R.G. dissidents), conduite par M. Dom Philippe Semidei (M.R.G.) : 2 288 (1,68 %), *1 siège ;*

Union *pour* la défense de l'économie corse (sans étiq.), conduite par M. Simon Cruciani : 1 343 (0,98 %).

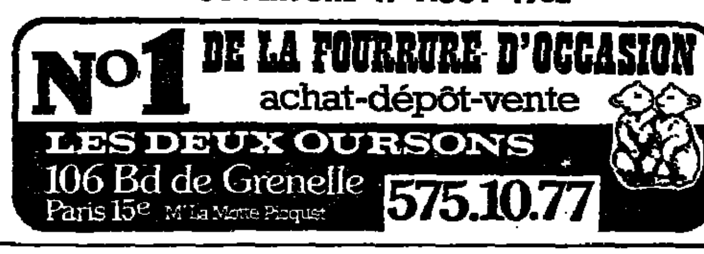
Gestion et justice pour tous (ex-P.C.F.), conduite par M. Camille Simonpieri (ex-*P.C.F.)*, adjoint au maire de Morosaglia : 966 (0,70 %) ;

Corse voix nouvelle (sans étiq.), conduite par M. Jean-Gaston Susini : 459 (0,33 %).

● PRECISION. — Dans nos éditions du 11 août, il était rappelé que M. de Rocca Serra, député (R.P.R.) et maire de Porto-Vecchio, conduisait « *une liste regroupant les composantes de l'opposition (U.D.F. et bonapartiste essentiellement)* ». Il fallait lire : regroupant autour de lui les autres composantes de l'opposition, l'ossature de la liste de M. Rocca Serra (dix-neuf élus sur soixante et un) étant composée d'élus du R.P.R.

● *Mme Martine Aubry vient d'être nommée directeur adjoint* du cabinet de M. Jean Auroux, ministre délégué chargé du travail, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 11 août. Elle remplace à ce poste M. Pierre-Louis Rémy qui vient d'être nommé directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

RÉOUVERTURE 17 AOUT 1982





A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1982 a été tiré à 503 789 exemplaires.